Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12830 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 29 AVRIL 1986

Haïti en proie aux sortilèges

Tragique méprise ou signe d'une évolution dans un sens plus musclé du régime qui a succédé, le 7 février dernier, à la dictature duvaliériste ? Les huit personnes tuées samedi à Port-au-Prince, la capitale haïtienne, par des militaires un peu trop nerveux risquent en tout cas de peser lourd dans la crise que traverse depuis déjà plusieurs semaines le Conseil national de gouvernement dirigé par le général Namphy.

Il serait injuste, après à peine trois mois d'exercice du pouvoir, de condamner trop sévèrement les nouveaux gouvernants haïtiens. La situation dont ils ont hérité était à maints égards catastrophique. Les caisses sont vides, et le magot – entre 400 millions et 800 millions de dollars – mis en sécurité par « Bébé Doc » du temps de sa splendeur n'a pas encore été récupéré, si jamais il doit l'être un jour. M. Elliott Abrams, le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, reconnaissait, lors de son passage à Port-au-Prince, début avril, qu'il faudrait « du temps pour créer un nouveau système de gouvernement et réparer les dégâts de vingt-neuf ans de régime despotique ».

Force est pourtant de constater que la junte au pouvoir n'a jusqu'à présent pas été en mesure d'exprimer un projet politique très clair ni d'indiquer comment elle comptait réussir la transformation démocratique qu'elle avait laissé espérer à son arrivée au palais présidentiel. En dehors du choix d'un nouveau drapeau et d'une vague promesse d'élaboration d'une Constitution destinée à remplacer celle en vigueur sous M. Jean-Claude Duvalier, le général Namphy a peu de réalisations concrètes à présenter à son actif. Malgré une bonne volonté manifeste, ne peut toujours pas annoncer une date pour l'élection présidentielle dont il avait pourtant dit, fin mars, lors de la première crise qui avait ébranlé la junte, entraînant son remaniement, qu'elle serait organisée « dans les meilleurs délais ».

Le résultat évident, et d'une certaine façon inquiétant, de ces atermoiements est la perte de prestige non seulement du gouvernement mais aussi de l'armée dans la population. C'est au cri de « Vive l'armée ! » qu'avait manifesté la foule en liesse à l'annonce de la chute du duvaliérisme. Elle croyait alors célébrer une révolution. N'aurait-elle été, finalement, qu'une masse de manœuvre flouée par les artisans d'un nouveau pronunciamiento dans un pays qui n'en a que trop subi depuis son indépendance en 1804 ?

Si elle se confirmait, une telle évolution, outre qu'elle priverait le régime d'appuis extérieurs indispensables, n'aiderait que difficilement à résoudre les problèmes immenses que connaît l'un des pays les plus pauvres de la planète. La mortalité infantile frappe le tiers des enfants haïtiens de moins de cinq ans. Le chômage des jeunes est endémique, l'analphabétisme touche encore près de quatre habitants sur cinq. L'espérance de vie de la population (quarante-huit ans) est une des plus faibles du monde.

Une situation aussi désespérée appelle à l'évidence, comme le réclame l'Eglise, des « réformes urgentes ». Une nouvelle distribution des terres en fait prioritairement partie. Pour affronter cette tâche qui assurément en effraierait d'autres, le général Namphy, abandonnant les palabres, doit rapidement manifester une volonté inflexible de rupture avec un passé honni. Sous peine de voir se creuser irrémédiablement le fossé avec la population, il est grand temps pour lui d'agir s'il veut que la « première République noire » du monde échappe enfin aux sortilèges qui l'ont trop souvent envoûtée depuis sa naissance.

(Lire nos informations page 7.)

LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DU GOUVERNEMENT

FO et la CFDT prêtes à négocier la liberté de licenciement

*La CFDT et FO ne pratiqueront pas la politique de la chaise vide à la négociation sur les procédures de licenciement, qui doit avoir lieu avant la suppression de l'autorisation administrative. Une loi rendra celle-ci effective au 1er janvier 1987. Mais M. Maire entend obtenir au préalable des engagements du gouvernement. Le ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin, le 27 avril, à « RTL-*le Monde *», a déjà partiellement répondu aux craintes des syndicats, alors que M. Bergeron veut parvenir à un compromis.*



Comment négocier l'accompagnement d'une mesure à laquelle on est opposé sans avoir l'air de perdre la face ? Tel est le problème auquel sont confrontés tous les syndicats après la confirmation par M. Séguin qu'une négociation s'engagerait avant l'entrée en vigueur de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement économique. Le 28 avril, M. Bergeron, à France-Inter, et la CFDT, à l'issue de son conseil national, qui a lancé une campagne à l'intention des salariés et des parlementaires, ont confirmé tant leur opposition que leur disponibilité à négocier.

Mais la CFDT ne veut pas négocier à *« armes inégales »*. C'est ce qui l'amène à assortir son oui de conditions. Même en cas d'échec, le gouvernement doit s'engager à garantir l'information des salariés, leur recours auprès d'un conseiller extérieur et un plan social. Si comme c'est vraisemblable, M. Séguin en accepte le principe, il aura gagné son pari de respecter une promesse électorale difficile sans brutalité et sans précipitation.

(Lire nos informations page 42.)

Les professeurs de collège recrutés comme ceux des lycées

M. René Monory a annoncé, lundi 28 avril, au cours d'une conférence de presse la suppression du recrutement des professeurs de collèges. Tous les maîtres enseignant dans ces établissements (sixième à troisième) devront désormais être recrutés par le concours du CAPES et recevoir une formation professionnelle d'une année. Un concours interne sera organisé pour les actuels professeurs de collèges, ce qui leur permettra d'avoir également accès aux lycées. Dans les collèges, les professeurs certifiés pourront avoir à enseigner deux disciplines.

Le ministre de l'éducation nationale a insisté sur la nécessité d'élever le niveau de qualification des professeurs qui enseignent dans les collèges et de renforcer les liens entre ces établissements et les lycées. Actuellement il existe dans les collèges deux catégories de professeurs : les certifiés (titulaires du CAPES), qui enseignent également dans les lycées, et les PEGC (professeurs d'enseignement général des collèges), qui, à l'origine, étaient d'anciens instituteurs, et maintenant peuvent être aussi recrutés directement. Leur formation s'est élevée progressivement. Un décret paru la veille des élections (*le Monde* du 20 mars) venait de la porter à quatre années après le baccalauréat (deux années pour préparer un DEUG et deux années dans un centre de formation).

La décision de M. Monory tranche dans un vieux débat pédagogique, corporatif et politique : faut-il un corps particulier d'enseignants pour ces établissements, charnières entre le primaire et le lycée, qui accueillent tous les enfants soumis à la scolarité obligatoire ? Ou faut-il unifier l'enseignement secondaire en ayant un corps unique de professeurs de la sixième à la terminale ? On ne s'étonnera pas que le Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collèges (à direction socialiste) soit pour la première solution, le Syndicat national des enseignants du secondaire (animé principalement par des communistes) pour la seconde. Pour des raisons tactiques évidentes, les ministres de l'éducation avaient jusqu'à présent soutenu plutôt la première thèse. Le brusque changement de cap de M. Monory marque une petite révolution...

Signalons que la suppression du recrutement des professeurs de collèges était demandée avec insistance par ceux qui estimaient que la formation insuffisante de ces maîtres expliquait en partie les difficultés rencontrées par ces établissements. Cette thèse, défendue notamment par M. Laurent Schwartz, avait été reprise dans un article publié dans *le Monde* du 3 avril par M. Choquet, membre de l'Institut, qui avait provoqué un très vif débat.

(Lire la suite page 13.)

COHABITATION, ALLIANCE ATLANTIQUE ET DÉFI LIBYEN

La petite histoire d'une double épreuve

Il se confirme que les problèmes de sécurité tiendront une large place lors du sommet des sept pays occidentaux les plus industrialisés, qui se réunira à Tokyo du 4 au 6 mai.

Dans la perspective de cette conférence, le quotidien japonais *Yomiuri Shimbun* publie un entretien avec M. Mitterrand dans lequel le chef de l'Etat indique notamment que la France, tout en tenant à conserver la maîtrise de sa diplomatie, est « prête » à se joindre à *« une organisation antiterroriste internationale, avec les polices, les services secrets, de renseignement, d'action, avec éventuellement un prolongement militaire ».*

Cette double intention ne semble pas contredite par le détail des pourparlers franco-américains et intereuropéens qui ont précédé et suivi le raid sur Tripoli et Benghazi.

Il est enfin possible de reconstituer dans le détail le scénario de la crise américano-libyenne qui a atteint son paroxysme, dans la nuit du 14 au 15 avril dernier, avec le bombardement par l'aviation des Etats-Unis d'objectifs à Tripoli et à Benghazi. Dans la mesure où cette affaire a entraîné une crise dans les rapports franco-américains, il est particulièrement intéressant de tirer au clair la nature exacte des rapports entre Paris et Washington tout au long de la phase préparatoire. D'autant plus que, avec cette crise, les dirigeants français ont connu la première épreuve « à chaud » en période de cohabitation.

Première révélation : dès le 25 février – c'est-à-dire bien avant le changement de pouvoir en France – M. Reagan avait tenté d'entraîner la France dans une opération antilibyenne. Ce jour-là, en effet, M. Mitterrand reçoit un message du président américain dans lequel celui-ci l'informe de son intention d'organiser de nouvelles manœuvres aéronavales dans le golfe de Syrte pour réaffirmer la nature internationale de ces eaux que le colonel Kadhafi s'obstine à proclamer libyennes.

M. Reagan, qui est d'autant plus inquiet qu'il sait maintenant que des batteries de missiles soviétiques sol-air de type Sam-5 sont opérationnelles, fournit à M. Mitterrand un luxe de détails sur ses intentions : deux porte-avions américains vont croiser dans la zone contestée et les appareils qu'ils transportent effectueront de nombreuses missions au-dessus de la zone contestée. Si des avions libyens prennent l'air pour les intercepter, ordre sera donné aux appareils américains de riposter. Si des missiles (entretenus par du personnel soviétique mais servis par du personnel libyen) sont tirés, ce sont les bases de départ de ces missiles qui seront attaquées.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

PRÈS DE 800 000 FRANÇAISES ÉLÈVENT SEULES LEURS ENFANTS

Familles sans père

« La famille est la meilleure chance de la France », a déclaré M. Jacques Chirac dans son discours-programme. Mais quelle famille ? Les contours de cette institution deviennent plus vagues à mesure que l'union libre se banalise (un million de couples) et que les enfants naturels se multiplient. Sa définition est surtout plus floue depuis que le législateur a fait, en 1975, du parent seul avec enfant (s) une famille à part entière, baptisée « monoparentale ».

Aux Etats-Unis, le phénomène a pris des proportions spectaculaires. Une famille américaine sur quatre est *single-headed*. Et la proportion atteint 44 % dans la communauté noire ! On estime que la moitié des Américains nés en 1986 vivront au moins une partie de leur enfance ou de leur adolescence avec un seul parent.

L'Europe n'en est pas là. Pas encore en tout cas. En France, les foyers monoparentaux ne représentent qu'un peu plus de 6 % de l'ensemble des familles. Cela fait tout de même près de 900 000 adultes et 1 200 000 mineurs de seize ans (sans compter, bien entendu, les concubins avec enfants et les « familles biparentales composées », dans lesquelles le parent gardien vit avec un nouveau conjoint).

Les foyers monoparentaux se trouvent plutôt dans les grandes villes, et la moitié d'entre eux ne comptent qu'un seul enfant. Ils ont pour chef un veuf, un divorcé, un séparé ou un célibataire. Mais de sexe féminin dans 80 % des cas, pour des raisons évidentes : la longévité masculine est plus faible et, lors d'un divorce, les enfants sont généralement confiés à la mère.

L'étiquette « monoparentale » est récente – et significative. Hier encore, les veuves n'auraient pas accepté d'être logées à la même enseigne que les « filles-mères » ou les divorcées. *« Il était impensable*, souligne la sociologue Nadine Lefaucheur, *de désigner d'un même terme celles que la douleur et la chasteté avaient hissées au sommet de la dignité féminine et celles que leur « péché » avait précipitées tout en bas. »*

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 15.)

débats

COEXISTENCE

La République à deux têtes n'est pas le monstre que certains avaient annoncé. Pourquoi ? Tout simplement, estiment Pierre Bourgeade et Jacques de Montalais, parce que la cohabitation ou la coexistence – comme on dit de plus en plus – a été expressément voulue par le corps électoral. Les vainqueurs de 1986 entendront-ils le message ?

Une majorité légitimiste

Attention à ne pas porter trop de coups à la fonction présidentielle

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

CHACUN comprend, ou croit comprendre, que M. Mitterrand et M. Chirac jouent un jeu serré, aussi bien personnel que comme représentants de tendances politiques différentes, sinon en tous points opposées. C'est ce que les premiers accrocs ont déjà fait ressortir. C'est surtout ce que les commentateurs soulignent en se demandant combien de temps cette coexistence pourra durer et à quel moment l'un ou l'autre pourrait vouloir y mettre un terme, à moins que les députés ne s'en chargent. Mais les observateurs montent volontiers en épingle le seul côté négatif de la situation.

Or voir uniquement les choses sous cet angle revient à porter un coup supplémentaire à la primauté de la fonction présidentielle, manifestement voulue par le général de Gaulle. On peut donc craindre que les conséquences de tout cela ne se répercutent sur les successeurs de M. Mitterrand, même s'ils devaient jouir, comme ce fut le cas jusqu'en 1986, de majorités parlementaires qui confortaient cette primauté-là.

Quand le pays aura vu pendant un certain temps le président de la République souvent obligé – et d'ailleurs très normalement obligé – de passer sous les Fourches Caudines de son premier ministre, l'opinion ne risque-t-elle pas de s'être habituée à cette pratique et de ne plus considérer le chef de l'Etat, élu au suffrage universel, comme le responsable suprême qu'il s'était choisi et qui faisait tellement défaut sous les deux Républiques précédentes ? C'est possible. Et le quinquennat, dont on reparle beaucoup, va dans le même sens. Car il réduirait encore la durée de cette continuité, si importante, et qui fut introduite dans ce pays par les nouvelles institutions.

Seulement, il se trouve que la majorité des Français, toutes opinions confondues, s'est montrée légitimiste en la matière. Les sondages ont en effet révélé qu'elle ne souhaitait pas le départ de M. Mitterrand en cas de victoire de la droite, et ce malgré tous les arguments développés par M. Barre et largement diffusés. Bref, les électeurs dont je parle voulaient l'actuelle coexistence. Mais pourquoi la voulaient-ils ?

Le rapprochement des choix de société

Ils n'en auraient probablement pas été partisans si les socialistes n'avaient pas complètement changé de méthodes et s'ils n'avaient pas remarqué – comme le fit d'ailleurs Mme Simone Veil – qu'entre cette nouvelle politique et la plate-forme RPR-UDF ils ne se trouvaient plus devant deux choix de société totalement opposés. Si bien que le corps électoral n'accorda qu'une courte victoire à la droite classique. Ce qui semble impliquer un certain satisfecit accordé à la nouvelle gestion socialiste. Mais aussi, peut-être, le désir de voir le président modérer telles ou telles intentions de la nouvelle majorité, tout comme le Front national paraît l'influencer en sens contraire.

Que le président signe ou non certaines ordonnances est secondaire. Mais croit-on que ce qu'il explique dans un message adressé au Parlement, ou en toute autre occasion, soit sans portée, alors que le pays en a connaissance ? Croit-on que soit vain tel avis qu'il exprime au conseil des ministres ou en tête à tête avec le premier d'entre eux ? Ce rôle, en quelque sorte d'arbitre, ou de porte-parole de l'opinion désormais minoritaire, en dehors même des autres droits et devoirs importants que la Constitution lui confère, serait-il donc négligeable ? Ne serait-il pas plutôt bénéfique ? Croit-on enfin qu'à ce niveau de responsabilités l'intérêt national n'aurait aucune influence sur les comportements respectifs ?

Bien sûr, on peut se dire que ceux qui voient les choses de cette manière-là sont plus ou moins naïfs. Mais on pourrait aussi se demander s'ils ne seraient pas moins victimes de l'esprit de parti, ou moins atteints de parti pris que la plupart des hommes politiques et de tant d'autres Français dont les idées toutes faites et inébranlables sont parfois si désarmantes.

Il est donc permis de voir dans le scrutin serré du 16 mars et dans l'actuelle coexistence le signe d'un affaiblissement de ces oppositions irréductibles qui nous caractérisaient depuis des années, et dont on ne saurait prétendre qu'elles favorisaient l'unité nationale et l'efficacité du pays.

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation*.

Le message

La nation est lasse d'être divisée et fatiguée des anathèmes

par PIERRE BOURGEADE (*)

APRÈS le tumulte de la campagne électorale, la nation semble apaisée. Les sondages montrent qu'elle accorde à la fois au chef de l'Etat et au chef du gouvernement une confiance qu'elle leur mesurait étroitement ces derniers mois. Les deux hommes font preuve, à la direction de la curieuse république bicéphale voulue par le peuple (le symbole de la France est-il désormais un coq à deux têtes, comme il y eut l'aigle à deux têtes en Autriche-Hongrie ?) d'une modération inattendue. La nation apprécie cette modération. La question qui se pose, en ces premiers jours de la république bicéphale, est de savoir si nos gouvernants, de droite ou de gauche, entendront, eux, le message que leur a délivré la nation le 16 mars.

Ce message a été généralement interprété pour ce qu'il était, d'abord, de toute évidence, inverse de celui qui avait été délivré par les Français en 1981 ; le désir que les valeurs liées à l'expression de l'individualité ne soient pas oubliées après le mouvement qui, il y a cinq ans, avait fait prévaloir les valeurs nées du sentiment de solidarité.

Mais on peut dire aussi que l'électorat flottant, dont les oscillations qui font et défont les majorités traduisent avec précision l'évolution de la conscience collective, a voulu délivrer, le 16 mars 1986, à la classe politique, *le même message* que celui qui fut exprimé en ces jours lointains de 1981, et que les vainqueurs d'alors n'entendirent pas (ou pas assez). Quel est-il ? A mon avis, il est le rappel de trois exigences.

1) *Exigence d'humanité.* – La société actuelle est inhumaine. Délicieuse pour ceux qui partagent plaisirs, opulence, pouvoir (qu'ils se disent eux-mêmes de droite ou... de gauche), elle est cruelle aux délaissés à qui tout manque, le travail, la sécurité, l'espoir.

Les socialistes, en ces cinq années de pouvoir absolu, ont-ils rendu cette société moins inhumaine ? Non. Ils avaient promis de donner du travail à ces délaissés (M. Mitterrand : *« Je créerai un million d'emplois »*) ; ils n'ont pu, ou n'ont su, éviter un fort accroissement du chômage. Ils ont tourné en dérision (le nommant *« idéologie sécuritaire »*) le besoin si humain d'une élémentaire sécurité ressenti par ces mêmes délaissés.

Cette dureté de cœur, cette erreur d'analyse ont rejeté une part importante de l'électorat populaire vers le Front national qui, de 1981 à 1986, a vu ses suffrages multipliés par dix. Enfin, en se proclamant eux-mêmes *« les pauvres contre les riches »* alors, qu'à l'évidence ils comptent dans leurs rangs, non moins que la droite, et peut-être plus, nombre de superprivilégiés, les socialistes ont rendu leur discours peu crédible, pour ne pas dire hypocrite, et vide de réelle compassion. C'est sous les socialistes qu'est apparu, en France, le terme de *« société duale »* qui désigne notre société injuste. En 1986 comme en 1981, la nation déclare qu'elle veut une autre société.

2) *Exigence de vérité.* – Inhumaine, notre société se meut dans la fausseté. Le parti dominant, conscient du privilège que constitue la connaissance des chiffres et des faits, et mû par le désir de conserver le pouvoir, tient l'information, qu'il la révèle ou qu'il la recèle, comme un moyen d'action sur l'opinion. A mi-chemin des pays où l'information est tenue pour un *dû* à la nation (démocraties anglo-saxonnes) et les Etats de l'Est où elle est la propriété absolue des gouvernants, la France apparaît, hélas ! comme un pays où l'information, en ce qu'elle dépend des gouvernants, est manipulée.

Verrouillage

Les socialistes ont-ils modifié cet état de fait ? Non. Ils l'ont aggravé. Durant ces cinq ans, les chiffres les plus simples (l'endettement extérieur aux premiers mois du gouvernement Mauroy, par exemple), et les décisions de principe les plus graves, mettant en jeu la morale d'Etat (affaire Greenpeace) ont été cachés. C'est sous les socialistes qu'a ressurgi cette expression, qui a aussitôt connu dix applications, et qui dit bien ce qu'elle veut dire : *« On a verrouillé. »*

Les médias, rudement pris en main, ont été utilisés avec cynisme. Tous ces derniers mois, le chef de l'Etat et son premier ministre ont cherché à paraître plus qu'à être. Ont cherché à *plaire*, par tous les moyens, s'abaissant à entretenir les Français de futilités, au lieu de s'en tenir à ce qui doit être le registre des gouvernants dans les périodes difficiles : gravité, sincérité. La France est lasse de ces Frégoli et de leurs calculs. Elle attend de ceux qu'elle choisit pour gouvernants qu'ils se montrent à elle tels qu'ils sont, et qu'ils lui disent, purement et simplement, la vérité.

3) *Exigence d'unité.* – La nation est lasse d'être divisée. Elle est fatiguée des anathèmes, de l'interminable querelle, des couteaux tirés, je crois, depuis l'affaire Dreyfus. La Constitution de 1958, née pour dominer la double révolte algérienne, est une Constitution de circonstance, grosse d'un pouvoir excessivement fort, lui-même naturellement porteur de revanche, fécondeur d'une opposition inlassable et forcenée.

Les socialistes ont-ils fait un geste pour ramener la paix civile ? Non. Sitôt victorieux, ils ont déclaré à leurs adversaires, selon une formule inoubliable, qu'ils auraient désormais *« juridiquement tort parce qu'ils étaient politiquement minoritaires »*. M. Mitterrand, quant à lui, en se ralliant au régime de pouvoir personnel qu'il avait dénoncé pendant vingt ans, a contribué, non par l'excès verbal mais par un froid choix politique, à approfondir l'abîme qui sépare en deux camps irréductibles les Français.

La nation, cependant, continue d'exprimer sa volonté. Depuis le 16 mars, Mitterrand et Chirac font preuve de sagesse. Les Français voient se dessiner sous leurs yeux les traits de ce que pourrait être une République apaisée, le gouvernement conduisant les affaires, le président garantissant l'unité nationale, ne s'interdisant pas d'intervenir sur des points de principe, d'une manière moins politique que morale, l'un et l'autre pouvoir veillant à ce que la majorité du moment puisse mener librement sa politique, mais à ce que, en même temps, la dignité de l'opposition soit respectée.

Hélas ! ce n'est qu'un entracte ! Nous savons bien que si aujourd'hui la sagesse l'emporte, c'est par le fait de la nécessité. Dans deux ans, si ce n'est avant, cette sagesse sera jetée aux orties. Nous serons appelés à revivre selon les paradigmes de la Ve République : triomphe-déroute, domination-humiliation, épuration-revanche, etc., à moins que les vainqueurs de 1986 n'entendent le message que n'ont pas entendu les vainqueurs de 1981, et se mettent d'accord avec le survivant de 1981, l'actuel occupant de l'Elysée, pour modifier à froid les règles et l'esprit de la Ve République (compte tenu de l'expérience actuelle) et pour répondre ainsi aux vœux des Français.

(*) Ecrivain.

COURRIER DES LECTEURS

B. P.-D.... l'écrit et l'humour

Oui, du fond du cœur, le lecteur-lambda se trouve soudain tout ému et indirectement très flatté par l'élection de Bertrand Poirot-Delpech à l'Académie française. Et cette fois-ci, il est tenté de le dire à haute voix ; car, enfin, la série d'heureuses nouvelles qui nous parviennent régulièrement depuis plus d'un an, de la rue des Italiens, chacune annoncée très simplement dans un petit éditorial du nouveau directeur, n'est vraiment pas due au hasard.

Nous qui ne sommes bien souvent ni dévoreurs de romans, ni rats de bibliothèque, ni professeurs de lettres, ni théoriciens de l'économie, ni collaborateurs de Bernard Pivot, ni libraires, ni encyclopédistes, après tout, nous sommes d'autant plus fiers que « l'Irremplaçable Ecrit » du journal constitue notre seule nourriture quotidienne de l'esprit, ou presque...

Sur le vif, ma copine à l'étage en dessous dirait que *« vouloir apprendre à maîtriser sa langue avec* le Monde, *c'est pas si con qu'ça ; la preuve, la méthode vient d'être cautionnée ! »*

En outre, nous sommes certainement nombreux à apprécier que le mariage de l'humour et du sérieux soit au goût du jour, non seulement dans les colonnes du journal, ce qui devient une évidence pour tout le monde, mais jusque sous la Coupole.

Et lorsque s'y ajoute en plus une bonne dose de tendresse, sous le trait de crayon de notre dessinateur préféré, alors on a envie, pour célébrer votre redressement, d'employer une formule affectueuse comme celle-ci : *« Plantu, je t'aime ! »*

DOMINIQUE DALEMONT,
(Avignon).

LU

«CHIRAC OU LES PASSIONS DU POUVOIR» de Maurice Szafran

La trajectoire présidentielle

AFFIRMER que la France n'a pas à rougir *« de ses deux principaux chefs politiques »* n'est pas choquant. Prévoir que *« Chirac, en raison de son assise populaire »*, peut former autour de lui *« un semblant de consensus social »* est déjà plus osé. Estimer que, *« en cela, il rejoint une fois de plus l'actuel président de la République »* est une prévision inédite. Telle est pourtant la conclusion éblouie de l'enquête menée pendant deux ans par Maurice Szafran, journaliste à *l'Evénement du jeudi*, autour de Jacques Chirac. Autour ou à l'intérieur ? La question reste posée. Mais, abordant son sujet avec les précautions d'usage, l'auteur, au bout de son parcours, a été séduit par ce *« tourmenté qui feint la simplicité »*, fasciné par la complexité de ce personnage lisse, troublé par la capacité de réflexion de ce faux impulsif.

Il décrit fort bien le parcours du futur premier ministre – le livre a été « bouclé » en février 1986, – effectué sans faute compte tenu des obstacles électoraux de diverses tailles franchis depuis l'accession à la mairie de Paris en 1977. Il montre bien la volonté mise au service d'une idée, la « troisième voie », aussi éloignée du libéralisme sauvage que du socialisme idéologique, pour répondre à l'aspiration d'une *« droite populaire et gaulliste »*. On découvre aussi, resurgissant de l'adolescence, la tolérance, l'esprit d'ouverture, l'attention aux autres, le refus de l'injustice, et aussi le goût de l'effort, la rage de vaincre et de convaincre, et encore la spontanéité, la fidélité, l'amitié.

A en croire Maurice Szafran, cette véritable nature, Jacques Chirac n'a pu l'épanouir que lorsqu'il s'est débarrassé de ses tuteurs, M. Juillet et Mme Garaud, qui l'auraient maintenu pendant dix ans sous influence. La légende, sous la plume de notre jeune auteur, prend des dimensions mythiques : deux mauvais génies auraient tour à tour manipulé Georges Pompidou et Jacques Chirac. C'est faire peu de cas d'une réalité plus subtile. L'influence des « conseillers secrets » n'a été forte que dans les années d'apprentissage du métier politique. Leur habileté a été de présenter à un leader trop occupé des solutions clés en main. Mais, dès 1977 – Szafran le montre, – Jacques Chirac a pris conscience du risque qu'il courait. Le rôle de son épouse et de quelques proches et véritables amis a alors été décisif : il s'est lui-même placé sur une trajectoire présidentielle et n'en a plus dévié.

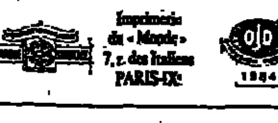
ANDRÉ PASSERON.

★ Grasset, 328 p., 95 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

PROCHE-ORIENT

REBONDISSEMENT D'UN CONFLIT VIEUX DE DEUX SIÈCLES

L'armée qatari enlève vingt-neuf étrangers travaillant sur un îlot revendiqué par Bahreïn

Manama (*AFP*). – Le conflit latent qui oppose depuis plus de deux siècles les deux plus petits pays arabes du Golfe, Bahreïn et Qatar, a connu le samedi 26 avril un sérieux rebondissement avec une opération héliportée contre un îlot revendiqué par les deux émirats.

L'opération a eu lieu samedi à midi. Quatre hélicoptères ont attaqué l'îlot de Facht-al-Dibel, un amas de roches d'une dizaine de kilomètres carrés, que recouvre entièrement la mer à marée haute, situé à une vingtaine de kilomètres à l'est de Bahreïn. Les quatre appareils se posent, des coups de feu sont entendus et vingt-neuf techniciens et employés de la compagnie néerlandaise Ballaste Nedam sont *« enlevés »*.

Il s'agit d'un Néerlandais, le capitaine du remorqueur qui avait transporté l'équipe jusqu'à Facht-al-Dibel, de deux Britanniques et de vingt-six ouvriers originaires des Philippines et de Thaïlande notamment. Ils étaient chargés des travaux préliminaires pour consolider l'îlot et y établir un poste de garde de la force de défense bahreïni.

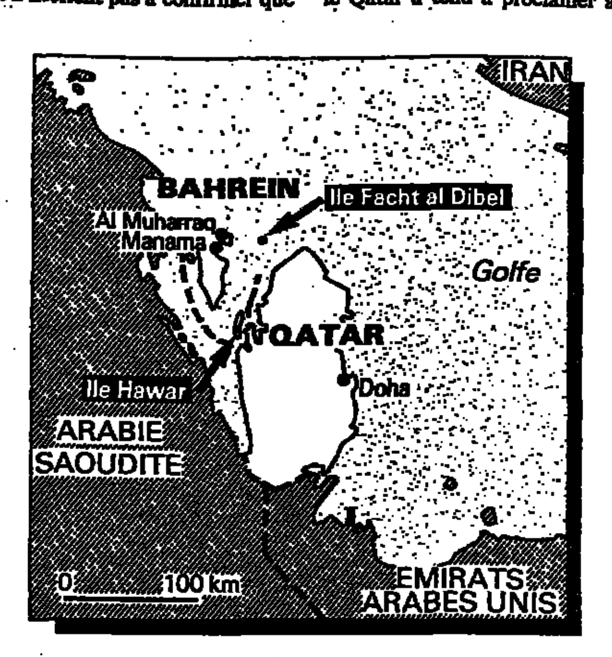
Dimanche après-midi, l'ambassade des Pays-Bas ne les avait toujours pas localisés et les deux pays concernés, Bahreïn (670 kilomètres carrés, 380 000 habitants) et Qatar (11 000 kilomètres carrés, 250 000 habitants), continuaient à garder un mutisme total sur cette affaire sans précédent dans le Golfe.

Le gouvernement de La Haye a néanmoins indiqué dimanche qu'il était *« en contact »* avec les autorités des deux pays par l'intermédiaire de l'ambassade des Pays-Bas à Koweït qui couvre également le Qatar et Bahreïn pour obtenir leur libération.

L'incident a provoqué une grande surprise dans toute la région, et constitue la crise interne la plus grave à laquelle se trouve confronté le Conseil de coopération du Golfe (CCG) depuis sa fondation en 1981. Outre Bahreïn et Qatar, le CCG groupe l'Arabie saoudite, le Koweït, les Emirats Arabes Unis et le sultanat d'Oman.

L'incident a amené l'Arabie saoudite à entreprendre sans délai une tentative de médiation pour empêcher la dégradation de la situation. Le roi Fahd a dépêché dimanche matin son ministre de la défense, le prince sultan Ben Abdel Aziz, auprès de l'émir du Qatar, Cheikh Khalifa Ben Hamad Al-Thani.

Bahreïn n'a porté officiellement aucune accusation contre le Qatar, mais les sources informées à Manama n'hésitent pas à confirmer que les hélicoptères appartenaient à l'armée de l'air qatari. Elles estiment toutefois que l'incident sera tôt ou tard contenu. *« C'est beaucoup plus une menace, une revendication* (de Qatar) *de sa souveraineté sur l'îlot, qu'un acte belliqueux »*, déclarent-elles.



Facht-al-Dibel fait partie des zones revendiquées par le Qatar, dont la plus importante est l'île de Hawar, au sud de Bahreïn. L'origine du litige remonte au dix-huitième siècle, quand la dynastie des Al Khalifa, qui règne actuellement sur l'archipel de Bahreïn, a commencé par s'installer dans la baie de Zobara, à la pointe ouest de la presqu'île de Qatar. En 1766, les Al Khalifa construisent une grande ville à Zobara, puis s'établissent à Hawar, avant de s'installer à Bahreïn.

Au cours des dernières décennies, le Qatar a tenu à proclamer à plusieurs reprises sa souveraineté sur ces zones. Il y a quatre ans, il avait protesté énergiquement quand le nom de Hawar avait été donné à un bâtiment des forces navales bahreïni.

Il a fallu d'intenses médiations, menées notamment par l'Arabie saoudite, pour amener les deux pays à oublier, du moins officiellement, leur litige et sauver ainsi l'« harmonie » qu'affiche continuellement le Conseil de coopération du Golfe et que l'incident de Facht-al-Dibel pourrait mettre à rude épreuve.

Liban

Après les « casques blancs »

LES OFFICIERS FRANÇAIS DE L'ONUST ONT QUITTÉ BEYROUTH

Les observateurs français opérant au Liban au sein de l'organisme des Nations unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine (ONUST) ont été retirés de ce pays. Le Quai d'Orsay a précisé, au cours du week-end, que ces officiers *« auront une nouvelle affectation au sein de ce même organisme »* et qu'ils seront remplacés au Liban par des observateurs d'une autre nationalité. Ce *« changement d'affectation »* s'est fait en accord avec l'ONUST, a précisé le ministère des affaires étrangères.

Créé en mai 1948 par le Conseil de sécurité, l'ONUST a pour fonction d'aider à l'application des accords d'armistice conclus entre les pays arabes et Israël en 1949.

Au siège de l'ONUST, à Jérusalem, on souligne que les quinze observateurs français – dont quatre étaient stationnés à Beyrouth – *« seront redéployés dans les autres bases de l'ONUST, à Damas, au Caire, Tibériade et Jérusalem »*.

D'autre part, une Libanaise a été tuée et un enseignant français, Robert Richard, légèrement blessé samedi soir 26 avril, à Beyrouth, par des hommes opérant à un point de contrôle dans la partie ouest de la ville. Ils ont ouvert le feu à la mitraillette sur la voiture du couple. De source proche des responsables de la sécurité, on explique qu'il s'est agi d'une « méprise » : *« La jeune femme conduisait Robert Richard chez lui ; lorsqu'elle a vu les hommes en armes, elle a eu peur qu'ils ne l'enlèvent ; elle a fait marche arrière, éveillant les soupçons des miliciens, qui ont ouvert le feu. »*

Enfin, Mgr Nasrallah Sfeir (soixante-six ans) a été intronisé, dimanche, soixante-seizième patriarche d'Antioche et de tout l'Orient au patriarcat maronite de Bkerké, à une vingtaine de kilomètres au nord de Beyrouth, sous la protection de centaines de soldats, de blindés et d'hélicoptères. Elu le 19 avril par un synode des évêques, il remplace le patriarche Antonios Boutros Khoreiche, démissionnaire. – (*AFP, Reuter.*)

EUROPE

INTERVENANT DANS LA CAMPAGNE POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUTRICHIENNE

Le chancelier Kohl déclare qu'il voterait en faveur de M. Waldheim

De notre correspondant.

Bonn. – *« Je n'ai pas ici à voter moi-même, mais je dois dire sincèrement que je saurais pour qui j'aurais à voter si je devais voter en Autriche »* : la prise de position du chancelier Helmut Kohl en faveur du candidat du Parti conservateur à la présidence de la République autrichienne, qu'il est allé rencontrer samedi en privé à Salzbourg, tranche avec la retenue manifestée jusqu'ici par les autres gouvernements dans l'affaire Waldheim. Le chancelier n'a pas caché qu'il considérait l'ancien secrétaire général de l'ONU comme *« un ami »* et *« un grand patriote »*. Se déclarant consterné par *« les accusations et les méchancetés »* lancées contre ce dernier, il a estimé que M. Waldheim appartenait à une génération qui a vécu et souffert les hauts et les bas de ce siècle d'histoire commune de l'Autriche et de l'Allemagne.

La liberté prise par le chancelier ouest-allemand avec les usages, qui veulent que les gouvernements ne prennent pas directement partie dans la campagne électorale d'un autre pays, n'est guère atténuée par le fait que M. Kohl ait déclaré parler en tant qu' *« individu »*. Cette intervention, outre qu'elle fait fi des usages, a une qualité particulière, s'agissant du chancelier de la République fédérale et de l'Autriche, comme le soulignent les commentaires israéliens.

La prise de position de Helmut Kohl, qui a des liens personnels avec l'Autriche, où il se rend chaque année à titre privé, s'inscrit dans la logique de son comportement à l'égard du passé allemand. Depuis son arrivée au pouvoir, en 1982, le chancelier n'a cessé de rappeler que, si l'Allemagne ne devait pas oublier ce passé, elle était devenue entre-temps une démocratie qui n'a de leçons à recevoir de personne.

En tant que représentant d'une génération qui n'a pas eu part aux décisions sous le Troisième Reich mais qui en a supporté les conséquences, M. Kohl, lui-même enrôlé comme enfant de troupe pendant la guerre, se pose davantage en victime qu'en responsable. Son soutien à M. Waldheim est à rapprocher de ses « gaffes » lors de son voyage en Israël en 1984 et de l'attitude qu'il avait adoptée l'année dernière lors du quarantième anniversaire de la capitulation du nazisme : il avait insisté, contre les protestations, pour que le président Reagan maintienne sa visite au petit cimetière militaire de Bitburg, où sont enterrés des SS. Devant le Bundestag, le chancelier avait fait valoir que les jeunes SS avaient été bien souvent enrôlés contre leur gré. *« Il est vrai,* avait-il notamment déclaré, *que les démêlés de notre histoire récente étaient déjà difficiles à saisir pour ceux qui l'on vécue, qu'ils sont difficilement compréhensibles pour les générations venues après, qu'ils sont totalement insaisissables pour ceux qui ne vivaient pas ici, qui sont nés dans un autre continent. »*

HENRI DE BRESSON.

Israël a vivement réagi, dimanche 27 avril, aux déclarations faites la veille à Salzbourg par M. Helmut Kohl en faveur de M. Kurt Wadheim... *« Un chancelier allemand ne devrait pas prendre parti de cette manière pour quelqu'un qui a un passé nazi et est candidat à des élections dans un autre pays »*, a estimé M. Roni Milo, vice-ministre des affaires étrangères. Dans un éditorial, le *Jerusalem Post* écrit : *« Par un Anschluss verbbal, Kohl a transformé l'affaire Waldheim en une célébration grotesque de l'ancien lien germano-autrichien. »*

En Autriche, l'intervention du chancelier ouest-allemand a été dénoncée comme une ingérence dans les affaires intérieures par plusieurs membres du Parti socialiste. *« Il est surprenant que le Parti populiste* (conservateur, qui soutient la candidature Waldheim), *qui se plaint, depuis des semaines, de l'ingérence de l'étranger dans la campagne présidentielle aille à présent demander l'aide de l'étranger »*, a, par exemple, déclaré M. Karl Blecha, ministre de l'intérieur.

A TRAVERS LE MONDE

CORÉE DU SUD

Deux étudiants tentent de s'immoler par le feu

Séoul. – Deux étudiants sud-coréens ont tenté de s'immoler par le feu ce lundi 28 avril durant une violente manifestation antigouvernementale ; l'un d'eux s'est ensuite jeté par une fenêtre du troisième étage d'un immeuble du campus universitaire. A l'hôpital, on indique que leur état est grave. Selon des informations non confirmées l'un d'eux serait mort.

Le drame est intervenu alors que quelque trois cents étudiants de l'université de Séoul manifestaient contre une astreinte à un entraînement militaire d'une semaine qui doit commencer lundi. La police avait arrêté dimanche cent vingt-trois étudiants qui tentaient d'occuper la bibliothèque de l'université et lançaient des cocktails Molotov. Les manifestations estudiantines contre cette obligation ont commencé la semaine dernière. Par ailleurs, de nombreux étudiants participent déjà au mouvement d'opposition qui réclame une élection présidentielle anticipée au suffrage universel.

Les dirigeants étudiants distribuent également des tracts dénonçant ce qu'ils considèrent comme *« une tentative américaine de transformer la Corée du Sud en base d'armes atomiques »*. La Corée du Nord (communiste) utilise le même slogan. – *(AFP.)*

PAYS-BAS

Les conseillers municipaux d'extrême droite boycottés

Amsterdam. – Les élus du parti d'extrême droite aux élections municipales du 29 mars dernier (le Centrumpartij a obtenu un siège dans les conseils municipaux de cinq villes néerlandaises) auront bien du mal à exercer leur mandat. A Rotterdam et Amsterdam, notamment, les autres conseillers municipaux ont décidé de les boycotter avec l'accord des maires socialistes. A Rotterdam, les « comités antifascistes » ont décidé d'organiser, le mardi 29 avril, un blocus de la mairie afin d'empêcher l'installation de l'élue du Centrumpartij. A Amsterdam, le maire a interdit une action de ce type, mais on craint que les protestations ne tournent à l'émeute mardi. Les comités antifascistes ont, en effet, multiplié ces derniers temps les actions violentes ; le 29 mars, ils avaient mis le feu à un hôtel près de Rotterdam où se tenait une réunion du Centrumpartij. – *(Corresp.)*

PAKISTAN

Conditions des Etats-Unis pour une coopération nucléaire

Islamabad. – Selon l'ambassadeur américain à Islamabad, les Etats-Unis sont disposés à coopérer avec le Pakistan pour la mise en route d'un programme nucléaire si ce pays peut apporter la preuve qu'il est à usage civil, a rapporté, dimanche 27 avril, l'agence de presse pakistanaise.

L'ambassadeur des Etats-Unis a fait cette déclaration à Multan, au sud d'Islamabad, où M[lle] Benazir Bhutto, chef de l'opposition et fille de l'ancien premier ministre pendu en 1979, doit tenir une importante réunion politique le 1[er] mai. M[lle] Bhutto a récemment critiqué la politique énergétique du président du Pakistan, le général Zia Ul Haq, notamment l'abandon du programme nucléaire mis au point dans les années 70 par son père, Ali Bhutto, avec les autorités françaises.

Jusqu'à présent, les Etats-Unis étaient opposés à toute forme de coopération avec le Pakistan en matière d'énergie nucléaire, craignant qu'elle ne serve à fabriquer une bombe atomique. – *(AFP.)*

ASIE

L'INVENTAIRE DE LA FORTUNE DES MARCOS

« Ils ignoraient eux-mêmes l'étendue de leurs richesses »

Correspondance

Manille. – M. et M[me] Marcos ne cessent de le répéter : il n'y a jamais eu de fortune cachée en leur nom. Ils ne survivraient que grâce à de providentielles donations d'amis discrets. Pourtant, le gigantesque empire financier de leur famille est estimé entre 5 et 6 milliards de dollars, et le gouvernement de M[me] Aquino entend bien en récupérer au moins une partie pour renflouer une économie en chûte libre, la dette extérieure des Philippines s'élevant à 26 milliards de dollars.

M. Salonga, président de la commission présidentielle pour un gouvernement propre (CPGP), n'a pas la tâche facile. L' *« empire Marcos »* est une toile d'araignée : actes de propriété, sociétés-écrans et prête-noms s'imbriquent de façon confuse. La commission officielle décortique des milliers de documents, et petit à petit le puzzle prend forme. On retrouve ainsi les traces du *« clan des copains »* – l'entourage de l'ancien chef de l'Etat – qui participaient à ce que la commission qualifie de *« pillage systématique des Philippines »*.

Elu une première fois à la présidence en 1965, M. Marcos s'est retrouvé à la tête d'un pays sous la coupe des grandes familles, dont celle d'Eugenio Lopez. A l'époque, on disait que le président n'était, en fait, que le troisième « homme fort » du pays, après Lopez et l'ambassadeur des Etats-Unis. En 1968, un premier compte, apparemment au profit des Marcos, est ouvert en Suisse au nom de William Saunders et Jane Ryan. Dépôt initial : 1 million de dollars.

Commissions en tout genre

L'année suivante, M. Marcos se fait réélire. Comme en 1965, la famille Lopez lui fournit des fonds électoraux. Pourtant, une fois élu, le président se retourne brutalement contre son financier et s'acharne à réduire l'emprise de la famille Lopez sur l'économie philippine, tout particulièrement sur les chaînes privées de télévision et de radio, ainsi que sur une partie de la presse écrite. Avec la déclaration de loi martiale en 1972, les pouvoirs présidentiels sont renforcés et tout l'appareil médiatique des Lopez tombe comme un fruit mûr.

Dès lors, selon M. Salonga, rien ne pouvait arrêter Marcos et ses proches. Lui et sa famille prirent le contrôle d'entreprises privées florissantes, telle la compagnie électrique Meralco, auparavant chasse gardée des Lopez. De même, on retrouve la « main de Marcos » dans la prospection pétrolière et minière (sociétés Oriental Petroleum et Marcopper Mining). M. Marcos prélevait sa part sur les bénéfices des casinos et contrôlait même l'importation de fruits exotiques aux Philippines... Pourtant, il préférait laisser à ses acolytes les affaires d'investissements et de sociétés privées, se contentant, lui, d'empocher des commissions en échange de faveurs.

Selon la commission, M. Marcos arrondissait ses comptes en banque avec des pots-de-vin versés par des firmes américaines et japonaises (*Westinghouse* notamment). A cela, il faudrait ajouter quelques actes d'escroquerie pure et simple dont auraient été victimes les gouvernements américain et japonais (livraisons d'armes et équipements de construction).

Les documents saisis par la CPGP révèlent que les Marcos nourrissaient une prédilection pour les placements en liquide et en or, ainsi que pour l'immobilier. L'ancien couple présidentiel aurait acquis des dizaines de propriétés aux Philippines, sur l'ensemble du territoire américain, au Canada, en Grande-Bretagne, en Australie, en Italie. Une commission du Congrès américain a démontré que les Marcos avaient acheté un ensemble d'immeubles à New-York – évalués entre 230 et 350 millions de dollars – par le biais d'un réseau d'hommes de paille.

Pour M. Salonga, *« c'est le travail à l'étranger qui est le plus dur »*, bien qu'il se félicite de la coopération *« positive »* des autorités suisses et américaines. Entre 1,5 et 3 milliards de dollars en espèces et en lingots d'or seraient déposés dans des banques suisses. Selon M. Salonga, M. Marcos aurait commencé à accélérer l'approvisionnement de ses comptes suisses au lendemain de l'assassinat de l'ex-sénateur Benigno Aquino, le 21 août 1983 : *« Marcos a senti le vent tourner, il voulait se prémunir contre les mauvais jours... »*

D'ores et déjà, M. Salonga est satisfait du travail accompli par ses cinq commissaires et des dizaines de volontaires bénévoles, inspecteurs du fisc improvisés. *« Nous avons déjà récupéré plus de deux cents titres de propriété aux Philippines, d'une valeur de 3 milliards de pesos. »* (1) Un porte-parole explique que l'inventaire des biens de l'ancien président prend beaucoup plus de temps que prévu *« simplement à cause de l'ampleur de la tâche... Nous avons, par exemple, réquisitionné le bétail de Marcos ; ces bêtes, nous devons les nourrir et empêcher qu'elles ne soient prématurément transformées en corned-beef par d'autres voleurs... »*. En fait, Ferdinand et Imelda Marcos étaient tellement riches qu' *« ils devaient ignorer eux-mêmes l'étendue de leurs biens ; grâce à nous, ils savent maintenant ce qu'ils ont perdu... »*, ironise M. Salonga.

KIM GORDON-BATES.

(1) 1 peso=0,30 F.

UNE CONVERSATION BIEN PEU PRIVÉE...

Honolulu. – La publicité faite autour de l'appel téléphonique de M. Ronald Reagan à l'ex-président Ferdinand Marcos, samedi 26 avril, à Honululu (Hawaï), a suscité un certain embarras côté américain.

Le président Marcos, exilé à Hawaï, a, en effet, immédiatement exploité cette conversation. Il a déclaré avoir affirmé à M. Reagan qu'il se considérait toujours comme le président légitime des Philippines.

A la surprise de l'entourage de M. Reagan, qui avait annoncé une conversation privée entre deux vieux amis, M. Marcos avait convié une chaîne de télévision locale à filmer l'événement, notamment les pleurs de M[me] Marcos lorsque celle-ci s'est adressée à Nancy Reagan.

Les responsables américains se sont efforcés de dissiper l'impression d'un soutien aux ambitions politiques de l'ex-président philippin qu'a pu laisser cette conversation. Le porte-parole de la Maison Blanche a réaffirmé le soutien des Etats-Unis au gouvernement de M[me] Corazon Aquino et aux réformes économiques, politiques et militaires entreprises aux Philippines. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

De nouvelles mesures pour isoler la Libye ?

A l'approche de l'ouverture, le 4 mai, à Tokyo, du sommet des sept pays occidentaux les plus industrialisés, tout confirme que la question de la lutte contre le terrorisme international sera le sujet principal dont traiteront les chefs d'Etat et de gouvernement. Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, redoute, au demeurant, que « ce sommet antiterroriste » soit lui-même... la cible d'un attentat : *« Quand vous avez les chefs d'Etat et de gouvernement des sept principales démocraties industrielles ensemble au même endroit, c'est une cible très juteuse pour des terroristes »*, a-t-il déclaré. Il estime que la situation en Libye *« n'est plus ce qu'elle était »* depuis le raid du 15 avril.

A Honolulu, première étape de son voyage dans le Pacifique, le président Reagan a insisté, dimanche 27 avril, sur le fait que le sommet de Tokyo devrait permettre aux Occidentaux de renforcer la coopération internationale contre le terrorisme, et indiqué qu'il inviterait à cette occasion ses interlocuteurs à prendre de *« nouvelles mesures »* pour isoler la Libye.

M. Mitterrand, de son côté, a déclaré à des journalistes japonais, dans un entretien publié, ce lundi à Tokyo, par le *Yomiuri Shimbun*, qu'il préconisait un renforcement de cette coopération technique, mais sous réserve que chacun demeure maître de sa propre ligne de conduite politique. La question du terrorisme d'origine libyenne a également été au centre des entretiens que M. Chirac a eus samedi à Londres et à Milan avec Mme Thatcher et M. Craxi.

● A ATHÈNES, le porte-parole du gouvernement a démenti, samedi, les informations selon lesquelles Washington, préoccupé par les réactions grecques à l'égard de toute sanction contre M. Kadhafi, aurait demandé avec insistance à M. Papandréou d'appliquer les mesures adoptées par les Douze à l'égard de la Libye lors de la réunion du 21 avril dernier à Luxembourg. Vendredi soir, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Robert Keeley, avait été reçu par le premier ministre grec et, le lendemain à Washington, c'est le représentant d'Athènes, M. Georges Papoulias, qui avait eu un entretien avec Mme Rozanne Ridgway, secrétaire d'Etat adjoint, chargé des affaires européennes.

Du côté des pays arabes, le sommet réclamé par la Libye à la suite du raid américain devrait se réunir samedi 3 mai, à Fès. Un conseil ministériel de la Ligue arabe, chargé des travaux préparatoires, doit se tenir, dès mardi, à Rabat. Tripoli souhaite que le sommet soit exclusivement consacré au raid américain, et décide des « sanctions concrètes » à l'encontre des Etats-Unis, notamment dans le domaine économique.

Le colonel Kadhafi, dans un entretien accordé à un journaliste indien, et publié dimanche par le journal britannique *Sunday Today*, raconte qu'il dormait avec sa famille, dans l'enceinte de la caserne de Bab-El-Aziziya, à Tripoli, au moment du bombardement : *« La maison s'est écroulée en un amas de décombres. J'ai commencé à sauver les enfants ; c'était particulièrement difficile cette nuit-là, car ma femme était clouée au lit par un déplacement de vertèbres. »*

Les dirigeants libyens ont, d'autre part, confirmé, dimanche, qu'ils entendaient *« riposter »* aux sanctions que les pays de la Communauté européenne viennent de prendre à l'encontre de la Libye. Aucune précision n'a été fournie sur les modalités de cette *« riposte »*.

Enfin, le ministre libyen de l'information, M. Mohamed Fituri, a affirmé que son pays *« étudiait sérieusement la possibilité d'adhérer au pacte de Varsovie »*. Cette déclaration n'a pas suscité de réaction à Moscou.

● A JÉRUSALEM, un touriste britannique, âgé d'une trentaine d'années, M. Paul Appleby, a été assassiné d'une balle dans la tête par un inconnu, près de la vieille ville. On ignore s'il s'agit d'un acte de représailles politiques. A Beyrouth, un attentat à l'explosif a détruit, samedi, les locaux de la British Bank, sans faire de victime. — *(AFP, AP, Reuter.)*

La petite histoire d'une double épreuve

(Suite de la première page.)

Toujours dans son message, M. Reagan, qui invoque la nécessité de tester les intentions du colonel Kadhafi et d'y riposter fermement au nom de la lutte antiterroriste, propose à M. Mitterrand de se joindre à l'opération en envoyant un porte-avions rejoindre les navires américains. M. Reagan, qui sait bien sûr que l'aviation française vient d'effectuer un raid contre les éléments libyens dans le nord du Tchad, précise, enfin, au président de la République que la date des manœuvres peut dépendre de lui s'il décide de s'y associer ; elles peuvent avoir lieu aussi bien avant le 16 mars, date des élections législatives en France, qu'après cette date.

La réponse de M. Mitterrand intervient quelques jours plus tard sous forme orale. C'est en effet M. Vernon Walters, l'ambassadeur américain aux Nations unies, envoyé spécial de M. Reagan, qui la recueille au cours d'un discret voyage à Paris : M. Mitterrand lui dit qu'il n'envisage pas de s'associer aux manœuvres dans le golfe de Syrte, même s'il reconnaît bien volontiers que le colonel Kadhafi représente un vrai danger et que les eaux du golfe ne sont pas libyennes. Le président de la République ajoute que dans ces conditions c'est aux Etats-Unis à fixer la date de leurs manœuvres et qu'ils n'ont pas à prendre en compte l'échéance électorale française.

Deuxième étape : le 22 mars au matin, moins d'une semaine après les élections législatives, M. Mitterrand réunit à l'Elysée, outre M. Chirac, M. Raimond, le nouveau ministre des affaires étrangères, et M. Giraud, son collègue à la défense. Il s'agit d'informer les trois hommes des dossiers « critiques » qui vont dorénavant dépendre d'eux. Au « menu » de cette réunion : le point sur les otages détenus au Liban, la situation plus générale dans ce dernier pays (c'est quelques jours plus tard que sera annoncé le retrait des observateurs militaires français stationnés à Beyrouth et dans la région), le Tchad, le sort des faux époux Turenge et aussi l'étrange proposition faite par M. Reagan à M. Mitterrand de participer à l'opération « golfe de Syrte ». C'est la première fois que M. Chirac entend parler de cette affaire, et ni lui ni ses deux ministres présents n'élèvent la moindre objection à l'encontre de la décision d'abstention déjà prise par M. Mitterrand. Aucun désaccord fondamental, au demeurant, n'apparaît à propos des autres sujets abordés.

Le soir même de ce premier contact, la Maison Blanche fait savoir au général Forray, chef d'état-major particulier du président de la République, que l'opération « golfe de Syrte » est entammée. On sait comment elle dégénérera deux jours plus tard, lorsque les Libyens auront recours aux missiles fournis par l'URSS pour tenter d'abattre des appareils américains : comme M. Reagan l'avait écrit au président Mitterrand, l'aviation américaine riposte en attaquant les bases de missiles. Après consultation avec Matignon et l'Elysée, le Quai d'Orsay publie une déclaration dont Washington n'a pas à se plaindre. Ce texte précise que *« la France suit avec une très grande préoccupation le développement de la situation dans le golfe de Syrte »* et *« souhaite que les principes du droit international, en particulier ceux touchant à la liberté de circulation dans les espaces internationaux, soient respectés et garantis de façon pacifique »*.

Troisième étape : le vendredi 11 avril dans la soirée, M. Reagan envoie un second message à M. Mitterrand. Il lui annonce son intention de faire effectuer, grâce à des bombardiers basés en Grande-Bretagne, un raid contre *« des camps terroristes »* en Libye. Le message du président américain n'évoque pas, contrairement au précédent, une quelconque coopération avec la France ; il est vague quant aux objectifs. Il contient en revanche une demande bien précise : que la France accepte le survol de son territoire par les appareils américains basés en Grande-Bretagne.

Dès réception de la demande, M. Mitterrand prend contact téléphonique avec M. Chirac et avec MM. Raimond et Giraud. Les trois responsables de la nouvelle majorité tombent d'accord avec le président de la République pour refuser l'autorisation de survol. Le refus est communiqué à Washington dans la matinée du samedi 12 avril.

Le soir même, nouveau message très pressant cette fois-ci de M. Reagan à M. Mitterrand pour lui demander de reconsidérer sa décision. Le président de la République prend de nouveau contact avec M. Chirac par téléphone — le premier ministre est en Côte-d'Ivoire pour y rencontrer le président Houphouët Boigny — et lui demande de venir le lendemain matin à l'Elysée. Ce que fait M. Chirac dès qu'il arrive d'Abidjan, avant même de recevoir à Matignon son gouvernement pour une réunion de travail prévue avant son départ pour l'Afrique. La réunion de l'Elysée, outre M. Mitterrand et Chirac, comprend M. Jean-Bernard Raimond. Au bout d'une heure environ les trois hommes décident de réitérer leur refus à M. Reagan, ce qui est tout de suite transmis à Washington par la ligne directe qui relie l'Elysée à la Maison Blanche.

La mission de M. Walters

C'est dans ce contexte que M. Vernon Walters arrive à Paris en provenance de Londres où il a bataillé ferme pour obtenir de Mme Thatcher l'autorisation d'utiliser les bombardiers américains basés dans le Royaume Uni. M. Walters connaît déjà le refus français concernant le survol de l'hexagone. Pas étonnant donc, qu'il ne répète pas la demande de M. Reagan lorsqu'il est reçu dans l'après-midi du dimanche 13 avril, à l'Hôtel de ville, par M. Chirac assisté de son nouveau conseiller diplomatique, M. Bujon de l'Estang. L'émissaire de M. Reagan, qui parle parfaitement le français, et trop adroit pour chercher l'affrontement. Il préfère écouter les arguements du premier ministre, mentionner les siens pour mémoire et attendre le lendemain. Tout de suite après, M. Chirac rend compte de l'entretien au président de la République par téléphone (il n'existe pas de compte rendu écrit de ce genre de conversation).

Le lendemain en effet — c'est-à-dire le lundi 14 avril — M. Walters est reçu par M. Mitterrand qui a à ses côtés le général Ferray et M. Jean-Louis Bianco, le secrétaire général de la présidence. M. Walters est accompagné par M. William Barraclough, le ministre conseiller de l'ambassade des Etats-Unis, qui assistait également à la rencontre avec M. Chirac.

Là encore, M. Walters saura être patelin, écoutant plus qu'il ne parle. Que dit M. Mitterrand ? Que les objectifs de l'opération américaine, tels qu'ils lui ont été décrite demeurent vagues, que le raid peut faire des victimes civiles, qu'il peut contrairement à ce que l'on cherche, conforter le colonel Kadhafi au lieu de la stabiliser, qu'il n'est pas question pour la France de cautionner une décision dont elle a été tenue à l'écart et dont l'efficacité lui paraît douteuse.

Le président de la République attire également l'attention de son interlocuteur sur les effets que ce raid peut vaoir dans certains pays arabes modérés, menacés d'explosion et cite nommément l'Egypte et la Tunisie. Enfin, il insiste sur les limites d'un raid aux objectifs imprécis, aux lendemains forcément incertains tout en garantissant à son hôte qu'il n'est pas « tendre » pour le terrorisme. Invoque-t-il le sort des otages Français détenus au Liban et dont M. Chirac s'est déclaré *« presque obsédé »* lors de l'émission « l'Heure de vérité » du mercredi 23 avril dernier ? Difficile à le savoir mais peu probable : le président de la République est plus déterminé à ce sujet qu'on ne le pense.

MM. Chirac et Mitterrand ont-ils tenu des discours divergents au général Walters ? Seul l'envoyé spécial de M. Reagan peut répondre entièrement à cette question. Et il semble bien qu'il l'ait fait... Mais plutôt que de divergences, entre les deux hommes, il vaut mieux, semble-t-il parler de nuances. Trois motivations ont dominé le « nom » de M. Chirac : le souci de ne pas mettre en plus grand danger la vie des otages, la volonté de ne pas ternir davantage l'image de la France dans le monde arabe et surtout un réflexe conditionné gaullien de n'apparaître en rien mêlé à une opération américaine. Il y avait donc, chez M. Chirac, comme un refus d'entrer dans le raisonnement américain. Rien de tel en revanche chez M. Mitterrand, qui a certes discuté du bien fondé de l'opération américaine mais qui n'en a pas mis en cause les prémices. D'où l'impression — pas fausse, mais qui ne constitue pas une certitude — du général Walters qu'un jour M. Mitterrand pourrrait dire oui à une opération commune, sogneusement préparée de concert et débouchant sur un résultat politique concret et positif.

Sans doute, en rendant compte de ses entretiens, M. Walters a-t-il forcé la note, donnant ainsi l'idée à M. Reagan de jouer avant Tokyo sur les nuances qui existent à ce sujet entre l'Elysée et Matignon. Il faut dire que l'ambassadeur de France aux Nations unies, M. Claude de Kemoularia a sérieusement facilité la tâche du chef de la Maison Blanche en confiant à de nombreuses personnalités que le président de la République aurait approuvé le raid s'il avait eu pour but de renverser le colonel Kadhafi... Cet excès de zèle — et cette déformation des propos présidentiels — a d'ailleurs valu à M. de Kemoularia un rappel à l'ordre aussi bien de la part de son ministre que de l'Elysée.

Il n'empêche que ces « fausses confidences » ont inquiété l'entourage de M. Chirac, qui a craint d'y voir une manœuvre élyséenne destinée à faire apparaître le premier ministre comme « mou » dans la lutte antiterroriste. De la même façon, on a été fort irrité à l'Elysée par la dernière prestation télévisée du premier ministre au cours de l'aquelle celui-ci n'a pas hésité à minimiser considérablement le rôle joué par M. Mitterrand dans toute la crise en tant qu'interlocuteur privilégié de M. Reagan. On l'a clairement fait savoir à Matignon et ce n'est pas un hasard si le porte-parole de M. Chirac, M. Denis Baudoin, a précisé, à sa façon, jeudi dernier qu'à Tokyo le premier ministre ne serait que le numéro 2 de la délégation française...

L'affaire n'a pas été prise au tragique à l'Elysée. Mais il est clair que le président de la République, bien que silencieux, est déterminé à ne pas se laisser éclipser et à rappeler aussi bien son existence que ses pouvoirs.

JACQUES AMALRIC.

M. Mitterrand : oui à une organisation internationale si chacun reste maître de sa politique extérieure

M. Mitterrand a accordé, dans la perspective du prochain sommet de Tokyo, un entretien au quotidien japonais *Yomiuri Shimbun*, qui est publié ce lundi 28 avril. Interrogé sur la réaction qui pourrait être celle des démocraties occidentales face à la menace terroriste, le président de la République estime notamment : *« Toute entente internationale pour mettre un terme au terrorisme est une bonne chose. J'ai lu dans quelques journaux que la France ne voulait pas de cette organisation. C'est une interprétation tout à fait abusive. Ce que nous ne voulons pas, c'est que notre politique extérieure, notre diplomatie, cessent d'être indépendantes. Nous ne voulons pas que, sous couleur de lutte antiterroriste, la France soit engagée dans des actions internationales qu'elle n'aurait pas librement examinées. Une organisation antiterroriste internationale avec les polices, les services secrets, de renseignement, d'action, avec éventuellement un prolongement militaire, nous y sommes prêts. A condition que la définition de la politique extérieure de chacun des pays participants reste libre, autonome (...). La France est un des rares pays qui luttent effectivement contre le terrorisme. Ce n'est pas une décision nouvelle. A Tokyo, la France contribuera à la lutte efficace contre le terrorisme. »*



CAGNAT.

A propos de la présence de M. Chirac à ses côtés, lors du sommet des industrialisés (le premier ministre ne devant arriver à Tokyo que le lendemain du premier dîner informel, auquel assistera le président de la République avec les autres chefs d'Etat ou de gouvernement des Sept), M. Mitterrand ajoute : *« La première fois que M. Chirac m'a indiqué qu'il souhaitait aller à Tokyo, je n'y ai vu aucun inconvénient. Le président de la République a un rôle qui lui est fixé par la Constitution, et le premier ministre a le sien. Ils sont d'un ordre différent, mais, en la circonstance, ils peuvent être complémentaires. En dernier ressort, la France ne doit avoir qu'une seule voix à l'égard du monde extérieur. J'ajouterai que j'ai toujours été accompagné, dans toutes les conférences internationales depuis cinq ans, par des membres du gouvernement. »*

LES ENTRETIENS DE M. CHIRAC AVEC Mme THATCHER ET M. CRAXI

Grande-Bretagne : compréhension mutuelle des divergences

De notre correspondant

Londres. — Après trois heures d'entretien, samedi 26 avril, à Chequers, la résidence de campagne du premier ministre britannique, M. Chirac a souligné que le tour d'horizon complet qu'il venait de faire avec Mme Thatcher revêtait *« de l'importance surtout dans la perspective de la prochaine réunion de Tokyo »*, où le président Reagan entend mettre l'accent sur la lutte contre le terrorisme. A ce sujet, M. Chirac a voulu atténuer la différence d'attitude entre Paris et Londres à l'égard du raid américain en Libye.

« J'ai parfaitement compris la position du premier ministre britannique, a-t-il déclaré, *et je pense que Mme Thatcher a compris que nous n'avions pas le même point de vue, mais cela ne crée aucun problème entre la Grande-Bretagne et la France. »* M. Chirac a ainsi laissé entendre que les deux gouvernements pouvaient avoir une opinion très voisine sur la nécessité de renforcer la concertation internationale à propos du terrorisme. Puis, faisant allusion au sommet de Tokyo, il a ajouté : *« Il y a une position commune raisonnable et efficace à établir entre l'ensemble des démocraties occidentales (...). Pour cela, la solidarité doit exister entre les démocraties européennes et les autres, notamment avec les Etats-Unis. »*

A propos des relations à l'intérieur de la CEE, l'accord conclu la veille entre les Douze sur les prix agricoles venait à point pour apaiser les craintes des Britanniques de voir se multiplier, après les dernières élections en France, les risques de friction avec Paris. *« Avec moi, Mme Thatcher s'est beaucoup réjouie que la Communauté ait pu conclure ses travaux »*, a déclaré M. Chirac, qui, toutefois, a pu reconnaître qu'il pouvait y avoir des divergences sur divers aspects du développement dela CEE, en indiquant que ce dernier accord *« est aussi une bonne chose sur le plan politique, au moment où existent certaines forces centrifuges dans la Communauté »*.

Le premier ministre a révélé qu'il avait évoqué avec Mme Thatcher la question des rapports, actuellement difficiles, entre la CEE et les Etats-Unis dans le domaine économique. Il a estimé qu'il lui semblait nécessaire de parvenir à *« une discussion dépassionnée pour voir dans quelles conditions peuvent être trouvées des solutions à ces problèmes de compétition et de concurrence, qui sont un peu faussées par l'importance des subventions accordées de part et d'autre »*.

FRANCIS CORNU.

Italie : entière solidarité

De notre correspondant

Rome. — L'Italie a, samedi 26 avril, fait à son tour connaître les mesures qu'elle appliquera conformément à la décision communautaire de sanctionner la Libye pour ses agissements en matière de terrorisme. Dix diplomates de la Jamahiryia devront quitter la péninsule, sur un total de quarante-six (trente-neuf à l'ambassade de Rome et sept aux consulats de Palerme et de Milan). Le libre déplacement des trente-six personnalités autorisées à demeurer en Italie sera étroitement circoncrit, et la délivrance de visas aux citoyens ordinaires sera limitée.

Le caractère tardif et restrictif de ces décisions a été, en général, défavorablement commenté, d'autant plus que l'Italie, à la différence de ses voisins, avait été la cible d'un acte de guerre caractérisé de la part de Tripoli : l'envoi, le 14 avril, en direction de l'île de Lampedusa de deux missiles sol-sol qui avaient heureusement explosé au large. Cette prudence s'explique en partie par une forme d'attachement plus ou moins constant à une ancienne colonie et, en partie, par la présence d'une communauté de plusieurs milliers de ressortissants italiens en Libye (en forte baisse néanmoins : évaluée à douze mille personnes au début de l'année, elle n'en compterait plus aujourd'hui que de trois à cinq mille).

La question du terrorisme et la situation en Méditerranée ont, bien entendu, été au centre de la brève *« rencontre officielle de travail »* entre les premiers ministres italien et français, qui a eu lieu dans la soirée de samedi au château des Sforza, à Milan. *« Toutes les hypothèses, y compris les plus pessimistes, ont été examinées »*, a déclaré M. Bettino Craxi à l'issue des entretiens. Et, de fait, les deux parties se sont accordées à penser que ni le colonel Kadhafi ni le président Reagan n'étaient disposés à l'apaisement, ce qui les oblige à envisager une escalade de la tension dans la région. M. Chirac a confirmé, de son côté, à son interlocuteur la totale solidarité en cette affaire de la France envers ses alliés, et, au premier chef, envers l'Italie.

JEAN-PIERRE CLERC.

DIPLOMATIE

ET LA PRÉPARATION DU SOMMET DES PAYS INDUSTRIALISÉS

Dans Tokyo en état de siège, policiers... et gauchistes sont mobilisés

De notre correspondant

Tokyo. – Le petit Toshio est privé de son entraînement de kendo : le club d'art martial de son quartier est fermé jusqu'au milieu de mai. Les policiers qui l'animent *« sont trop occupés »*. Les joggers n'ont plus le droit de s'époumoner autour des douves du palais impérial, et les automobilistes sont l'objet de vérifications répétées et d'inspection du coffre de leur véhicule. Quant aux camionnettes de livraison, elles sont systématiquement passées au crible. Déjà lente, la circulation à Tokyo est devenue de plus en plus impraticable, et le centre de la capitale nippone a pris des allures de ville en état de siège.

A partir de ce lundi 28 avril, la fébrilité policière qui règne à Tokyo, caractérisée par ce côté méticuleux qui est le propre de toute activité organisée au Japon, va atteindre son paroxysme. Commencent en effet la série d'événements qui ont mobilisé depuis des mois le système de sécurité japonais : le soixantième anniversaire du règne de l'empereur Hirohito, le 29 avril ; le sommet des pays industrialisés, du 4 au 6 mai, et, le lendemain, l'arrivée du ménage princier britannique. Autant d'occasions, pour les groupuscules gauchistes nippons, voire des organisations étrangères, de tenter des actions terroristes.

Trente mille policiers, venus des quatre coins de l'archipel, quadrillent Tokyo, et ont installé des barrages un peu partout. A travers le pays, les deux cent cinquante mille agents de la police nationale surveillent aéroports et ports, et ont fiché les deux cent mille possesseurs de fusils de chasse. Au total, selon les estimations de l'*Asahi Shimbun*, 3 milliards de yens (environ 120 millions de francs) ont été dépensés pour assurer la sécurité des deux prochaines semaines.

Des brigades anti-émeutes, avec leurs casques et leurs grands boucliers d'acier qui donnent à leurs membres des allures de chevaliers teutoniques, aux agents en civil, l'écouteur branché dans l'oreille, qui dévisagent les passants, des cars grillagés surmontés de lances pour disperser les manifestants aux voitures de patrouille désormais équipées d'ordinateurs permettant de savoir en quelques secondes si telle voiture est sur la liste des véhicules volés, en passant par la dizaine d'hélicoptères qui sillonnent le ciel et les équipes spéciales qui arpentent les égouts du centre de la ville : tout l'appareil de sécurité a été mobilisé.

La police est omniprésente. Du moins a-t-elle évité de chercher à impressionner par des déploiements ostensibles d'armement : les policiers qui vérifient l'identité des passants (ce qui n'est pas si facile, la carte d'identité n'existant pas au Japon) n'ont à la main que leur grand bâton, et au côté leur pistolet réglementaire. Ils n'en sont pas moins nerveux : quatre automobilistes ont été récemment emmenés séance tenante au commissariat le plus proche pour avoir abandonné quelques instants leur voiture moteur tournant. Depuis qu'en janvier dernier des gauchistes ont tiré, à partir de voitures, des fusées sur le palais impérial et l'ambassade américaine, la police a craint qu'ils ne se livrent à des actions similaires lors du sommet.

C'est pourquoi elle a pratiquement interdit la circulation et le stationnement des véhicules dans un périmètre d'un kilomètre et demi autour du palais d'Akasaka – lieu du sommet – et de l'Hôtel New Otani, voisin, où logeront les chefs d'Etat et de gouvernement (à l'exception de Mme Thatcher et de M. Reagan, qui habiteront leur ambassade respective). Un kilomètre et demi est en effet la distance que peuvent parcourir les engins bricolés jusqu'à présent par les gauchistes nippons.

Tous les immeubles qui entourent le New Otani ainsi que ceux qui sont proches du gymnase des sumo (lutteurs), Kokugi-kan, où auront lieu les cérémonies de l'anniversaire de l'empereur, ont été systématiquement fouillés, et en partie investis par des policiers. Quant aux personnalités officielles, elles auront pour gardes du corps deux cent cinquante experts en arts martiaux. La police surveille en outre les centres nerveux de Tokyo : les réseaux d'alimentation en énergie et de télécommunications, ainsi que les centraux des chemins de fer (en novembre, le sabotage du système central de signalisation des chemins de fer nationaux avait paralysé Tokyo pendant quelques heures).

Pour certains journalistes japonais, ce déploiement de sécurité est hors de proportion avec les risques courus : *« Le gouvernement exagère à plaisir les menaces*, souligne l'un d'eux, *le Japon est un pays où il est très difficile de se procurer des armes et des explosifs. »* Par précaution, la police a arrêté une dizaine d'activistes connus. Et elle est particulièrement vigilante aux frontières, afin d'éviter des infiltrations d'éléments étrangers. Ce qui n'a pas empêché un ancien membre de l'Armée rouge (groupe terroriste des années 70, dont les principaux membres se sont réfugiés au Proche-Orient) de rentrer au Japon en février dernier pour se présenter tout bonnement à la police et se constituer prisonnier.

La police n'exclut pas des attentats hors du Japon, montés éventuellement par l'Armée rouge. Le chef du groupe (une trentaine de personnes, sans doute), une jeune femme, Fusako Shigenobu, donne régulièrement des interviews diffusées par le réseau de soutien de son organisation au Japon. Dernièrement, un texte daté du 15 avril et venant de la plaine de la Bekaa, au Liban, dénonçait l'*« attaque barbare de l'impérialisme américain »* contre Tripoli. L'Armée rouge, responsable de plusieurs attentats – dont celui, particulièrement meurtrier, de l'aéroport de Lod à Tel-Aviv en 1973, – n'est plus implantée au Japon.

La plupart des vingt-deux courants qui composent ce qu'il est convenu d'appeler la « nouvelle gauche » japonaise (c'est-à-dire les groupuscules gauchistes, qui peuvent mobiliser au total trente-cinq mille membres) n'inquiètent guère la police. Celle-ci a concentré son attention sur trois groupes (Chukaku, Senki Kyosando et Kakurokyo Hazama) responsables des récents lancements de fusées explosives (au demeurant peu efficaces jusqu'à présent).

« Pulvériser le sommet »

Le groupe le plus important, Chukaku (« Noyau central »), est issu d'une scission intervenue en 1962 au sein de la Ligue communiste révolutionnaire (elle-même composée de dissidents de la Ligue trotskiste). Les militants de Chukaku ont la plus forte capacité de mobilisation (trois mille deux cents membres, essentiellement d'anciens étudiants, des fonctionnaires des municipalités et de jeunes ouvriers). Leur organe, *Zenshin* (« Avant-garde »), appelle régulièrement à *« pulvériser »* le sommet et à *« exécuter »* l'empereur et M. Nakasone. Ils ont pignon sur rue, et un budget estimé par la police à 1 milliard de yens. Ils disposent dans le quartier d'Ikebukuro à Tokyo d'un siège-bunker de trois étages, surmonté d'une sorte de mirador (d'où un militant casqué, le visage caché par un foulard, surveille les environs), et protégé par des portes blindées percées de lucarnes.

Le groupe officiel est dirigé par un ancien chef de la Zengakuren (association des organisations étudiantes des années 60), Satoshi Kitakoji. Mais les militants de Chukaku ont aussi des réseaux clandestins commandés par un révolutionnaire professionnel, Takeo Shimizu, introuvable depuis une dizaine d'années. Ces réseaux clandestins, composés de brigades de cinq à dix membres, étaient au départ spécialisés dans la lutte contre les factions rivales (notamment le groupe Kakumaru, marxiste révolutionnaire). Ils sont responsables depuis une quinzaine d'années d'une quarantaine de meurtres, dont ceux de quatre policiers. Désormais, ces groupes clandestins se sont lancés aussi dans les attentats.

Ils ont, par exemple, procédé au saccage de la tour de contrôle de l'aéroport de Narita, en mars 1978 (Narita est un haut lieu de la lutte des Chukaku, aux côtés des paysans expropriés lors de la construction de l'aéroport). Et ils sont responsables du lancement des fusées explosives sur le palais impérial. Plus qu'un attentat visant à tuer des personnalités officielles, les Chukaku cherchent, semble-t-il, à monter une opération spectaculaire au cours des deux prochaines semaines.

PHILIPPE PONS.

Américains, Allemands et Japonais se renvoient la balle

A quelques jours du sommet des pays industriels du 4 au 6 mai, les Etats-Unis, la RFA et le Japon se livrent à nouveau au petit jeu que les Italiens ont baptisé du nom évocateur de la *« patate brûlante »*. Il s'agit en l'occurrence de repasser au voisin la responsabilité de l'un des grands points faibles de l'actuelle conjoncture internationale : le déséquilibre existant entre le déficit commercial américain et les excédents du Japon et de la RFA.

A Washington, les petites phrases se sont succédé à un rythme soutenu ces derniers jours pour appeler les Allemands à jouer la relance et les Japonais l'envol de leur monnaie vis-à-vis du dollar. Apparemment en pure perte. Le chancelier Helmut Kohl a pris ouvertement la contre-offensive en soulignant le bien-fondé de sa politique économique. Il n'est pas question pour Bonn de remettre en cause une longue patience qui a permis de ramener l'inflation à une croissance zéro. La Bundesbank l'a confirmé de son côté en évitant de toucher aux taux directeurs du crédit.

Pourquoi prendre le risque d'une résurgence inflationniste alors que l'économie repart allègrement sans intervention de l'Etat et s'engage sur la voie d'une croissance de 4 % ? Quant à l'excédent commercial allemand, qui commence à faire sérieusement grincer des dents les Américains mais aussi les partenaires européens de l'Allemagne fédérale, il devrait, selon l'équipe Kohl, donner des signes d'apaisement au fil des mois à venir.

Coupables

Dans un premier temps, certes, les statistiques gêneront les Allemands. La chute des cours du pétrole et les effets pervers de la réévaluation du mark, qui gonfle la valeur des exportations avant de favoriser les importations, aboutiront à des résultats commerciaux spectaculaires. Mais Bonn affirme qu'avec la reprise de la demande intérieure les produits étrangers seront favorisés et se conjugueront à terme avec une moindre poussée des ventes à l'extérieur pour limiter des excédents jugés provocateurs. Et quand bien même les niveaux records atteints en 1985 – 33 milliards de dollars – seraient dépassés, les Américains feraient mieux de s'en prendre au Japon, dont la libéralisation du marché tarde toujours et qui a accumulé, lui, un solde positif de 56 milliards de dollars l'an dernier.

Coupables désignés, les Japonais entendent bien résister eux aussi aux pressions de leurs partenaires. De façon plus discrète mais tout aussi ferme que les Allemands. L'empire du Soleil-Levant bénéficie, comme la RFA, d'une inflation pratiquement nulle. Ramenée à 1,9 % en 1985, selon les statistiques publiées le 25 avril – son niveau le plus faible depuis plus d'un quart de siècle, – elle devrait encore s'amenuiser compte tenu d'une chute des prix de gros de 9 % en rythme annuel au cours des trois derniers mois.

Mais cette belle stabilité des prix ne permet pas à elle seule de résoudre le vieux dilemme de Tokyo : mettre entre parenthèses une politique de rigueur budgétaire chère au premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, ou poursuivre sur la voie d'une stimulation homéopathique de l'économie sans commune mesure avec le véritable choc subi par les exportateurs du fait de la hausse brutale du yen vis-à-vis du dollar.

Le rapport mensuel de l'Agence de planification économique, publié le 25 avril, est venu à point nommé rappeler que la production industrielle et la croissance ont tendance à se tasser, les exportations ayant, pour la première fois en vingt-cinq mois, baissé en volume en mars dernier. M. Nakasone n'a pu que renchérir en déclarant dans une interview télévisée que la monnaie nipponne a été *« trop brusque et trop rapide »*. Les Japonais ont prouvé par le passé leur capacité de réaction à des situations apparemment inextricables. Mais la menace pesant sur les petites et moyennes entreprises exportatrices, le temps de réponse des grandes sociétés dont les bénéfices commencent à fondre sérieusement, posent de tels problèmes que le Japon a décidé de colmater la brèche en intervenant, même isolé, pour tenter de stabiliser le yen à des niveaux moins inquiétants.

Européens et Américains pourront reprocher à Tokyo d'avoir trop tardé à préparer leur économie à une transition qui s'imposait depuis longtemps pour axer plus fermement la croissance sur la demande intérieure et moins sur les exportations, le défi posé à M. Nakasone demeure entier. Il explique en partie que, de retour de Washington, il se soit empressé de répondre aux critiques fusant de toutes parts en affirmant que les conclusions du rapport prônant un tournant « historique » du Japon vers une plus grande ouverture aux produits étrangers ne pouvaient être considérées comme une politique gouvernementale intangible. Une attitude ressentie par les Américains comme une marche arrière d'autant plus inadmissible que ce rapport leur avait semblé trop vague pour être convaincant.

Mais qu'on le veuille ou non, le sommet de Tokyo sera marqué par des arrière-pensées politiques ayant peu à voir avec les nécessités de la concertation internationale en matière économique ou monétaire. M. Kohl joue la stabilité des prix en pensant aux élections de 1967, M. Nakasone la sauvegarde des intérêts des exportateurs en pensant à celles qu'il pourrait déclencher d'ici quelque deux mois.

Et si les Japonais et les Allemands s'apprêtent à rappeler aux Etats-Unis qu'ils ont encore un long chemin à parcourir avant de regagner une certaine crédibilité en réduisant leurs déficits budgétaires, s'ils peuvent souligner que la dépréciation du dollar commence à doucement porter ses fruits et à soutenir les exportations américaines, ils connaissent parfaitement les limites de leur argumentation, la course contre la montre à laquelle se livrent la Maison Blanche, champion du libre-échange, et le Congrès toujours tenté par la solution de facilité du protectionnisme à quelques mois des élections partielles de novembre prochain. Un calendrier électoral pesant, au moment où les vieilles guérillas commerciales se doublent d'embuscades monétaires entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

AFRIQUE

LE COURONNEMENT DU NOUVEAU SOUVERAIN DU SWAZILAND

Mswati III, « lion » et « éléphant » du royaume

De notre envoyé spécial

Mbabane. — Le Swaziland a un nouveau roi. Il vient juste d'avoir dix-huit ans, et, en guise de couronne, porte des plumes et revêt pour habit d'apparat une peau de léopard. Mswati III n'a ni trône ni sceptre. Mais, à compter du 25 avril de l'an de grâce 1986, le *lion*, c'est ainsi qu'on l'appelle, va régner sur un territoire grand comme deux départements français (17 300 kilomètres carrés). Les quelque 600 à 700 000 sujets de ce royaume plutôt conservateur vont désormais lui devoir obéissance.

Le nouveau souverain paraît pourtant bien fragile pour gouverner ce peuple de guerriers perdu dans les montagnes qui séparent le Mozambique de l'Afrique du Sud. Que dissimule ce visage de chérubin où s'épanouit un sourire timide ? Il a été choisi il y a trois ans au sein d'une multitude de rejetons royaux pour succéder au *très vénéré* Sobhuza II, décédé en 1982. Son père, après soixante et un ans de règne, avait laissé un grand vide à la tête du royaume. Il a fallu le combler plus tôt que prévu pour faire cesser les rivalités et les luttes de clans qui faisaient valser les prétendants.

Le prince Makhosetive, qui vient d'accéder au trône sous le nom de Mswati III, a devancé l'appel. Avec trois ans d'avance, il a *été sacré « éléphant »* du Swaziland, autre animal qui, avec le lion, orne les armes du royaume, pour mettre un terme aux querelles. Il va néanmoins, les festivités terminées, retourner dans la public school de Sherborne, dans le comté de Dorset, en Grande-Bretagne, pour terminer ses études. Il quittera ensuite le blazer bleu marine et le pantalon de flanelle noire pour l'uniforme de l'école militaire de Sandhurst.

Le prince Makhosetive a été choisi comme le veut la tradition swazie, c'est-à-dire : l'enfant mâle de la dernière des femmes de Sobhuza II. Celui-ci a eu plus d'une centaine d'épouses et près de six cents enfants avant de mourir à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Le roi est toujours le symbole de la fécondité et de la santé suivant les canons swazis. Comme le veut encore la tradition, Mswati III a choisi sa première femme le jour même de son couronnement.

L'heureuse élue a, paraît-il, été sélectionnée par le truchement d'un film vidéo où évoluaient un millier de vierges d'âge nubile. Elle s'appelle Sibonelo Tessa « Poppy » Mngomezulu. On ne sait rien de celle qui ne pourra passer sa nuit de noces que dans trois mois pour être sûr que le premier de la lignée sera de sang royal. Tout Lobamba, la ville royale, bruit déjà de rumeurs sur l'impétrante dont la progéniture agrandira le cercle du clan Dlamini qui domine le Swaziland depuis de nombreuses générations.

La jet society autour des huttes

Jeudi dernier, Lobamda, petite bourgade qui s'est développée autour du kraal (enclos de huttes) royal était devenue le point de convergence de milliers de guerriers en tenue traditionnelle, plumes dans les cheveux, haches de guerre ou bâton à la main. Les vêtements européens en étaient presque anachroniques. Les voitures officielles ne savaient où donner de la sirène sur l'axe Mbabane-Manzini pavoisé de fanions, de boucliers et d'une multitude de drapeaux bleu-jaune-rouge, les couleurs nationales.

Le couronnement a eu lieu dans la nuit du 24 au 25, dans le secret le plus total. La fête a commencé à l'aube. Trois jours de réjouissances pour plus de cinquante mille Swazis qui ne connaîtront pas de pareil événement avant longtemps. Le premier a été consacré aux guerriers venus saluer en chantant et en dansant leur nouveau maître. Une marée de combattants, jeunes et vieux, qui ont fait acte d'allégeance devant un parterre de dignitaires internationaux.

Le roi du Swaziland a réussi à réunir sous le dai d'un enclos de bois mort, une myriade de gouvernants et de rois. Lesquels citer ? Les voisins d'abord : le président sud-africain, M. Pieter Botha, et son ministre des affaires étrangères ; M. Samora Machel, du Mozambique ; Moshoeshe II, du Lesotho ; M. Kenneth Kaunda, de Zambie ; M. Quett Masire, du Botswana. Mais pas uniquement les grands de l'Afrique australe : la Grande-Bretagne, ancienne puissance tutélaire, représentée par le duc et la duchesse Michael de Kent ; le prince héritier du Maroc ; Miss Maureen Reagan, fille du *roi des Etats-Unis*, ainsi qu'il fut dit, des nobles et des moins nobles, trente-cinq pays représentés, des milliers d'invités. Une belle prouesse pour ce nouveau *gardien des boucliers sacrés*, dont les premiers pas ont attiré près de quatre cents journalistes.

Qui aura compris ce spectacle insolite, dont l'apothéose aurait dû être donnée au stade, pendant moderne du Kraal, où la tradition a cédé le pas aux majorettes, aux chorales et à la parade militaire ? Le roi a quitté les dignitaires pour danser quelques minutes au milieu de ses guerriers. Ceux qui s'attendaient à un délire africain ont eu droit à un spectacle ennuyeux au milieu d'une foule enrégimentée.

Le nouveau roi a-t-il aimé cette fête païenne ? Il n'a en tout cas pas daigné honorer de sa présence le dîner de gala de quatre cents invités. Après tout, pourquoi s'en étonner ? Un roi n'a-t-il pas tous les droits. *Bayethe* (longue vie) à Mswati III.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Gabon

LES AUTORITÉS VEULENT CONTROLER FERMEMENT L'IMMIGRATION

Libreville, *(AFP)*. — Le président Omar Bongo a clos dimanche 27 avril une session du comité central du Parti démocratique gabonais (PDG, parti unique), en mettant l'accent sur la nécessité d'assurer la sécurité des personnes et des biens par le contrôle de l'immigration.

« Nous ne pouvons plus continuer de confier notre destin aux étrangers, si honnêtes soient-ils », a-t-il dit.

Le comité central a considéré que la progression incontrôlée de l'immigration au Gabon *« a largement dépassé le seuil de tolérance »* et demandé le recensement et le fichage systématique de tous les étrangers, le refoulement de tous les clandestins et irréguliers, la mise en place d'un plan de *« gabonisation »* des emplois et de déflation du personnel étranger, ainsi que la fixation de quotas globaux et par nationalité pour l'admission des étrangers *« en tenant compte du seuil de tolérance internationalement reconnu »*. Il a estimé que *« les immigrés européens, qui adoptent des comportements à la limite du racisme et de l'apartheid, ne sont pas étrangers à l'introduction au Gabon de certaines formes de criminalité ; que les Syro-Libanais et certains Maghrébins sont à l'origine de la corruption et ont érigé en système des pratiques commerciales en marge de la légalité et de la loyauté et que les immigrés africains eux-mêmes, en nombre inquiétant pour la population nationale, constituent une main-d'œuvre temporaire et flottante de plus en plus exigeante et organisent la grande criminalité et le maraboutisme »*.

Un Français tué

D'autre part, un Français, Jean-Félix Figuière, cinquante-six ans, originaire des Bouches-du-Rhône, a été tué vendredi à coups de pistolet sur une plage de Libreville par trois Noirs qui se sont enfuis à bord d'un véhicule loué par la victime. Le vol ne semble pas être le mobile du crime. Jean-Félix Figuière se trouvait depuis trois semaines au Gabon pour toucher l'héritage de sa mère.

AMÉRIQUES

Argentine

Le gouvernement veut tourner la page des années noires de la répression militaire

De notre correspondante

Buenos-Aires. — *« Nous nous donnons jusqu'à la fin de l'année pour en terminer avec les procès. Au-delà, il faudra tourner la page. Regarder vers l'avenir et oublier le passé. L'Argentine ne peut vivre indéfiniment avec cette source de conflit et d'instabilité que constituent les demandes ou les menaces de poursuites contre tous les militaires mêlés de près ou de loin à la répression des années 1976-1982. »* Cette confidence d'un conseiller présidentiel a été confirmée par les instructions données, la semaine dernière, au procureur général des forces armées.

Le ministre de la défense, M. Germain Lopez, l'un des plus proches collaborateurs du président Raul Alfonsin, lui a expressément signifié qu'il devait hâter les procédures judiciaires en cours. Il a aussi défini le cadre, limitatif, dans lequel les futures actions devaient être engagées.

L'objectif est double : moins de procès et moins d'accusés. Moins de procès, car les dossiers en possession de la justice militaire seront désormais traités par thèmes et non par individus. Toutes les personnes suspectées d'avoir attenté aux droits de l'homme dans une même zone militaire auront droit à un procès unique.

Moins d'accusés, car le ministre a rappelé que deux concepts juridiques devaient permettre de « classer » un grand nombre de dossiers : celui de la *« chose jugée »* et celui du *« devoir d'obéissance »*.

Ainsi, le tribunal fédéral de Buenos-Aires a absous les commandants en chef des juntes qui se sont succédé au pouvoir de 1976 à 1982 d'un certain nombre de charges, en considérant que les faits reprochés étaient soit infondés, soit non prouvés. Ceux de leurs subordonnés suspectés d'avoir trempé dans ces mêmes faits doivent, a rappelé le ministre, bénéficier du non-lieu au nom de la *« chose jugée »*.

Le devoir d'obéissance

M. Lopez a également souligné que, selon le code de justice militaire, le *« devoir d'obéissance »*, permettait d'exclure *a priori* de toutes poursuites tous ceux qui n'ont fait qu'obéir aux ordres *« légitimes »*. Est considéré comme tel, et quel que soit son contenu, tout ordre, directive ou instruction émanant d'un supérieur hiérarchique habilité. La directive principale donnée par les juntes ayant été *« d'abattre la subversion »*, sans précision quant aux moyens à employer pour y parvenir, il se trouvera peu de subordonnés pour être encore passibles de poursuites.

Seuls des officiers généraux, dont il est ou pourra être établi qu'ils ont agi en fonction d'initiatives personnelles, devraient se retrouver au banc des accusés. Parmi les exécutants des basses œuvres de la répression (dix mille morts ou disparus), seuls ceux dont la participation matérielle sera concrètement prouvée pourront avoir à répondre des meurtres, tortures, viols et enlèvements commis. Une condition difficile à remplir lorsque l'on sait que la *« sale guerre »* a justement été inventée par les militaires argentins pour ne laisser ni preuves ni témoins...

On voit mal, par exemple, comment ceux qui accusent le lieutenant de vaisseau Alfredo Astiz pourront prouver concrètement qu'il a personnellement fait disparaître en 1977 la jeune Suédoise Dagmar Hagelin ou les religieuses françaises Alice Domont et Léonie Duquet.

Les organisations argentines de défense des droits de l'homme ne s'y sont d'ailleurs pas trompées, qui ont dénoncé *« l'amnistie déguisée »* à laquelle, selon elles, procède le gouvernement.

Les forces armées, elles, ont exprimé leur satisfaction par l'intermédiaire du chef d'état-major de l'armée de terre, le général Rios-Erenu.

Harcelés de questions sur le sens de leur démarche, les officiels du régime ont tous réaffirmé que cette décision ne constituait pas un *« point final »* imposé à la justice. Il est vrai d'ailleurs que, si le Conseil supérieur des forces armées est maître des poursuites à entamer, la justice civile conservera ses possibilités d'appel.

Mais le ministre de la défense a bien pris soin de rappeler l'analyse faite depuis plusieurs mois déjà par le président Alfonsin : les années noires de la répression et du terrorisme restent, comme une *« plaie ouverte »* au cœur de la société argentine. Une plaie, a-t-il réaffirmé, qu'il *« faut fermer »*.

C. D.

Bolivie

● *Inondations.* — Après les inondations importantes dont a été victime en mars le Pérou, à la suite des pluies torrentielles qui ont provoqué le débordement du lac Titicaca, la Bolivie est aujourd'hui gravement touchée. Trois cent mille Boliviens sont actuellement sans abri, indique Médecins sans frontières, qui a décidé d'envoyer une mission d'urgence avec l'aide financière de la CEE. De même, le Secours populaire français a effectué un premier envoi de fonds.

* MSF, 68, boulevard Saint-Marcel, 75005 Paris. CCP 40 60 U Paris.

Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris. CCP 634 37 H Paris, « Sinistres Bolivie ».

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les bonnes affaires de M. Michael Deaver ou comment s'enrichir en utilisant son amitié avec M. Reagan

Correspondance

Washington. – Le service public serait-il, aux Etats-Unis, le meilleur moyen de devenir riche, et même très riche ? En tout cas, la perspective de gagner plus tard beaucoup d'argent paraît justifier pour certains le sacrifice financier consenti initialement en acceptant des fonctions officielles ou semi-officielles.

Tel est le cas de M. Michael Deaver, un des « Californiens » proches du président Reagan, ancien chef d'état-major adjoint de la Maison Blanche, qui a su se gagner depuis longtemps l'amitié de Nancy Reagan. Un an après avoir quitté ses fonctions, M. Deaver envisagerait maintenant de vendre sa firme de relations publiques pour 18 millions de dollars. Ses revenus y étaient six fois supérieurs à son traitement annuel de 75 000 dollars à la Maison Blanche. Il est clair que ses relations personnelles et privilégiées avec le président Reagan ont beaucoup servi M. Deaver. Il a ainsi obtenu de très lucratifs contrats avec de grandes compagnies comme Rockwell International, mais aussi avec des gouvernements étrangers, notamment ceux du Canada (105 000 dollars par an), de la Corée du Sud, de Singapour, de l'Arabie saoudite, du Mexique, etc.

Jalousies

M. Deaver n'est pas le seul parmi les anciens membres du gouvernement Reagan à représenter aujourd'hui des intérêts particuliers. On en compte une vingtaine, dont certaines personnalités connues, comme M. Richard Allen, ancien conseiller présidentiel, et d'autres plus obscurs. Mais l'exceptionnel succès de M. Michael Deaver fait inévitablement des jaloux et provoque des remous dans les milieux politiques. Comment rivaliser avec un consultant qui a gardé sa carte officielle de la Maison Blanche, joue au tennis sur les courts de celle-ci et surtout reçoit toujours le programme quotidien du président ? Ainsi, parallèlement à une enquête administrative en cours sur la légalité de ses activités, plusieurs sénateurs démocrates demandent que soit nommé un « procureur spécial » qui aura à déterminer si M. Deaver a bien observé la loi interdisant pendant un an à un ancien fonctionnaire de l'administration fédérale de traiter avec ses anciens collègues, et lui imposant un délai de deux ans avant de négocier sur des affaires dont il avait la responsabilité.

« Tout cela est ridicule », a dit le président Reagan en parlant de l'initiative démocrate. Les critiques de M. Deaver affirment qu'il a lancé son entreprise avant de quitte la Maison Blanche. Ses amis rappellent, en revanche, qu'il travaillait dans les relations publiques avant de venir à Washington. Néanmoins, plusieurs sénateurs pensent que la loi devrait être modifiée afin d'interdire à jamais à d'anciens membres de l'administration de représenter des gouvernements étrangers.

A vrai dire, les démarches des démocrates ont une coloration politique. A travers M. Deaver, c'est le président qui est visé. Il est accusé de laxisme et de favoriser ses « copains ». Aussi bien le *Washington Post* croit-il pouvoir affirmer que, à la lumière d'enquêtes ultérieures , cent dix membres de l'administration ont été, depuis janvier 1981, accusés d'*« avoir failli à l'éthique et à la loi »*.

« Vendre » son influence, utiliser ses relations, tel est l'élément essentiel de la profession de « lobbyist », qui, au fil des années, a acquis une certaine respectabilité. Le nombre de lobbyists enregistrés a plus que doublé en dix ans (9 000 environ aujourd'hui). Mais on évalue à une vingtaine de mille les spécialistes en relations publiques à la tête de groupes de pression au service d'intérêts particuliers.

Des contrats fabuleux

En tout cas, avoir été au gouvernement, même pendant une courte période, est une source de profits. Des célébrités comme M. Henry Kissinger, à la tête de la Kissinger Associates, obtiennent des grandes compagnies et des gouvernements des contrats annuels de consultants allant de 150 000 à plus de 400 000 dollars, sans oublier le « circuit » des conférences, chacune étant payée 20 000 dollars. Le même tarif est demandé par Mme Kirkpatrick, ancien ambassadeur aux Nations unies, et par M. McFarlane, ancien conseiller présidentiel. Les livres représentent également une excellente source de revenus. Mme Kirkpatrick a obtenu pour avance de 90 000 dollars sur un ouvrage sur lequel elle travaille actuellement.

Et voici que Richard Perle, ministre adjoint de la défense et chef de file de la tendance « dure », suspecté par ses critiques de saboter tous les efforts pour arriver à un arrangement nucléaire avec le Kremlin, vient d'arracher, aux enchères, 300 000 dollars pour un prochain livre. Un roman à clé, dit-on, où il évoquera son conflit avec Richard Burt, aujourd'hui ambassadeur à Bonn. Déplorant cette éventualité, le sarcastique commentateur de *New Republic* écrit : *« Si sa prise de bec avec Burt lui a rapporté 300 000 dollars, pensez à ce qu'il gagnerait si la guerre éclatait... »*

HENRI PIERRE.

● *L'explosion de la fusée américaine Titan.* – La fusée Titan 34-D, qui a explosé le 18 avril au-dessus de la base de Vandenberg (Californie), quelques secondes seulement après sa mise à feu, était bien porteuse d'un satellite de reconnaissance militaire. Toutefois, si l'on en croit la revue américaine *Aviation Week and Space Technology*, ce satellite n'aurait pas été, comme on l'avait laissé entendre, un KH-11, mais un Big-Bird. Contrairement aux KH-11, qui restituent leurs informations sous forme numérisée, les Big-Bird transmettent leurs films à terre au moyen de petites capsules qu'ils larguent et que récupèrent des avions.

Haïti

L'armée tire sur la foule devant la prison de Fort-Dimanche

Au moins huit morts

De notre envoyé spécial

Port-au-Prince. – Ce qui devait être une journée à la mémoire des milliers de victimes du duvaliérisme s'est achevé par les plus sanglants affrontements enregistrés en Haïti depuis le départ précipité de « Bébé Doc » le 7 février.

Huit personnes au moins ont trouvé la mort et une quinzaine d'autres ont été blessées au cours d'une fusillade qui a éclaté le samedi 26 avril en début d'après-midi devant la prison de Fort-Dimanche où étaient enfermés les détenus politiques du temps de la dictature.

Les soldats, qui avaient pris position autour de l'établissement pénitentiaire, ont d'abord lancé des grenades lacrymogènes puis tiré sur la foule qui tentait de s'approcher des bâtiments. Cinq manifestants ont été tués par balles tandis que trois autres ont péri électrocutés par la chute d'un câble électrique. Les forces de l'ordre sont ensuite intervenues contre des groupes de jeunes qui avaient érigé des barricades et brûlé des pneus sur la route conduisant à l'aéroport. Les dizaines de sandales jonchant la chaussée illustraient la soudaineté de la débandade tandis que les soldats, nerveux, refluaient en désordre.

La manifestation avait pourtant commencé dans le calme et le recueillement. Tôt le matin, une messe avait été célébrée en l'église du Sacré-Cœur au centre de la ville, en présence des parents des victimes et d'une foule endimanchée venue commémorer la tuerie du 26 avril 1963.

Ce jour-là, François Duvalier avait déchaîné une impitoyable répression à Port-au-Prince après l'assassinat des gardes du corps de son fils Jean-Claude. et de sa fille Simone. Une véritable chasse aux sorcières avait été déclenchée par la garde présidentielle et les « tontons macoutes », qui avaient l'ordre d'arrêter quiconque pouvait être considéré comme un adversaire du régime. Sans la moindre preuve, François Duvalier avait mis en cause un tireur d'élite, le lieutenant François Benoit. A défaut de pouvoir l'appréhender, les hommes de main du régime se lancèrent à l'assaut de la résidence de ses parents. Ils les avaient tués avant de mettre le feu à la maison familiale. Une trentaine d'anciens officiers avaient été exécutés et des centaines de personnes, incarcérées à Fort-Dimanche. Elles avaient « disparu ». A partir de cette date, la dictature avait pris un tour de plus en plus implacable.

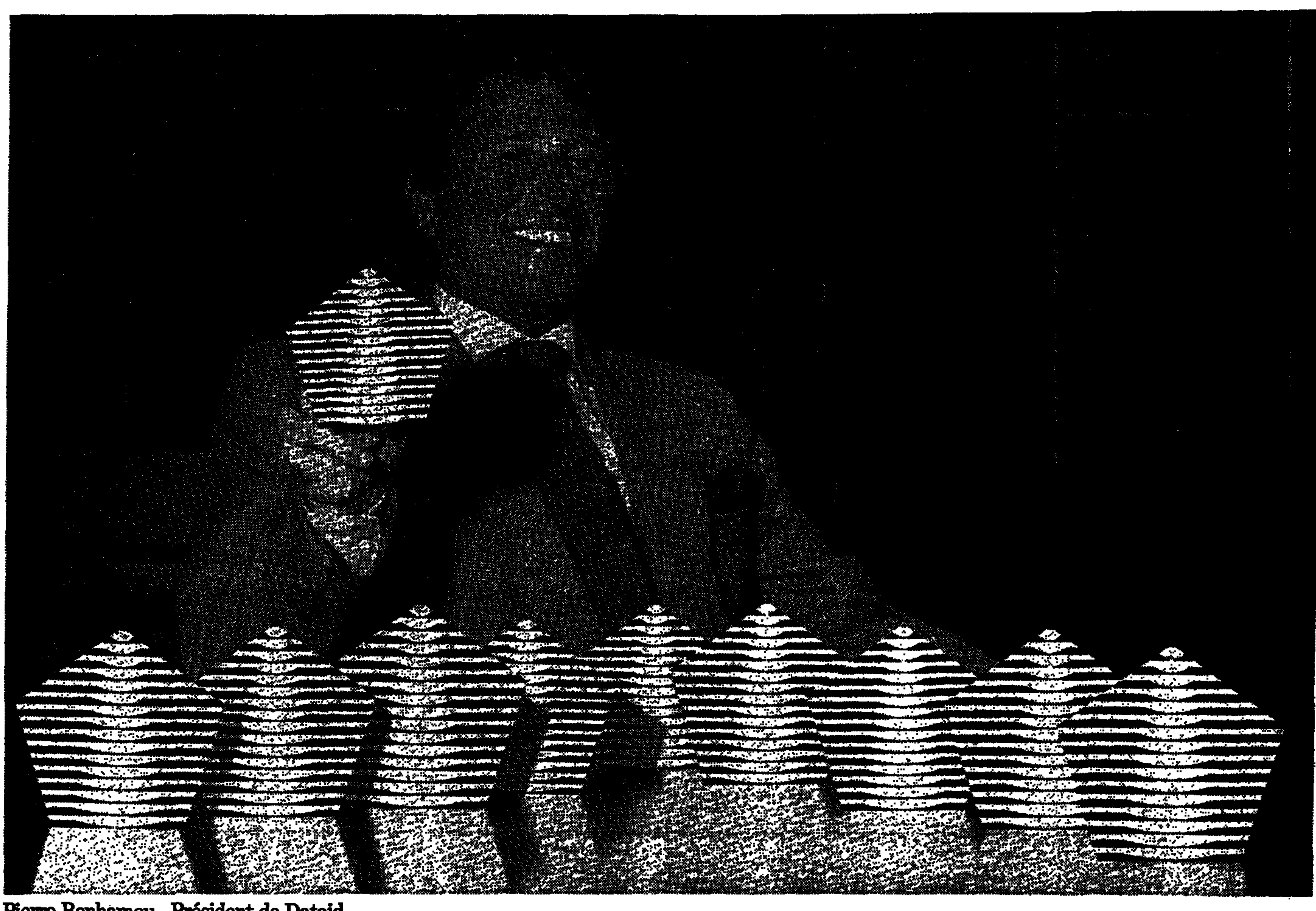
Samedi, après la messe, près de deux mille cinq cents personnes vêtues de noir ou portant des brassards de deuil, ont défilé pacifiquement derrière un cercueil pour des funérailles symboliques. Parents et amis portaient des photos des disparus, des couronnes, des gerbes de fleurs et des bougies en chantant des cantiques. A onze heures la circulation s'est arrêtée au centre de la capitale et tout le pays était appelé à observer cinq minutes de silence. Le cortège venait de traverser le Champ-de-Mars et de passer devant le palais présidentiel sous le regard débonnaire des quelques gardes en faction.

Pendant ce temps, nous nous entretenions avec M. Sylvio Claude, emprisonné à plusieurs reprises ces dernières années, au nouveau siège de son Parti démocrate chrétien où il dirigeait un cours destiné aux jeunes cadres de sa formation. La situation actuelle est telle que les diverses forces politiques mènent souvent des activités parallèles aux dépens d'une véritable unité d'action.

M. Sylvio Claude, qui avait réuni, il y a quelques jours, environ mille cinq cents cents de ses partisans devant le Palais national pour une manifestation d'appui au général Namphy, ne dissimule pas sa préoccupation face à la constante dégradation de l'atmosphère : *« Le Conseil national de gouvernement*, dit-il, *ne répond pas aux aspirations du peuple et comprend encore des duvaliéristes. Les « tontons macoutes » sont toujours là et il y a un complot contre le chef de la junte. Nous lui avons apporté notre soutien pour éviter une explosion, un bain de sang, voire une guerre civile. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

L'informatique qui gagne en France depuis 10 ans, c'est un peu Dataid.



Pierre Benhamou - Président de Dataid

En France, l'informatique bouge, progresse et passionne. Du plan "informatique pour tous" jusqu'aux techniques les plus avancées des systèmes d'information de l'entreprise : ingénierie informatique, exploitation, bureautique, monétique, télématique, sélection et conseil en ressources humaines jusqu'à la formation et l'interim, le groupe Dataid contribue à votre réussite.

Fondé et présidé par Pierre Benhamou, le Groupe Dataid par ses structures décentralisées est le partenaire privilégié des plus grandes entreprises, administrations et grands constructeurs.

Ses clients s'appellent : Air Inter, CCF, Crédit Agricole, Groupe Drouot, EDF, Ministère du Travail, Philip Morris, Shell...

Cette année Dataid fête l'anniversaire de son entrée en Bourse sur le second marché et ses 10 ans d'activité, preuves que les marchés financiers et informatiques lui font confiance.

Pour réussir avec Dataid, appelez le 45.53.47.26 ou écrivez au 48, avenue Raymond Poincaré - 75116 Paris.



L'informatique des réussites.

politique

La mutation du PS et la préparation de l'élection présidentielle

Contraint par les nécessités de la campagne électorale des législatives à « geler » son processus d'évolution interne, le PS met des bouchées doubles depuis le 16 mars, tandis que ses « présidentiables » préparent de plus en plus activement la prochaine échéance.

C'est désormais au galop de charge que se conduit la mutation. Elle bouscule les positions qui semblaient les mieux établies. Ainsi, M. Jean Poperen, numéro deux du PS, qui joua longtemps au sein de ce parti le rôle de « gardien du temple » de l'orthodoxie socialiste, se félicite-t-il du grand « *nettoyage de printemps* » en cours. M. Poperen va jusqu'à faire son autocritique, pour avoir lancé un « *appel du 23 mars* » qui tendait à ce que « *se construise et existe la vraie gauche* », face à la progression de la « *deuxième gauche* », incarnée par M. Michel Rocard (*le Monde* du 26 mars). Néanmoins, le numéro deux du PS avait salué chaleureusement, la semaine dernière, la démarche « *républicaine* » de M. Jean-Pierre Chevènement qui, à beaucoup d'égards, semble s'opposer à celle de l'ancien ministre de l'agriculture (*le Monde* du 22 avril).

M. Rocard, pour sa part, pense que ses amis doivent jouer un rôle « pivot » dans la mutation du PS, ce qui représenterait sa meilleure chance d'être désigné comme candidat du PS à l'élection présidentielle. L'ancien ministre, qui réunissait les cadres et les élus de son courant (*le Monde* du 26 avril) à Elancourt (Yvelines), samedi 26 avril et dimanche 27 avril, pense, en effet, que seule une gauche clairement rénovée et ouverte peu remporter l'élection présidentielle. Or, il s'estime le meilleur portedrapeau – et la meilleure garantie – de cette rénovation et de cette ouverture. M. Rocard va donc, désormais, se préoccuper de donner « *une dimension collective* » à sa « *crédibilité* » personnelle.

L'ancien ministre adopte une démarche « volontariste » en refusant de se placer dans l'hypothèse d'une nouvelle candidature de M. Mitterrand. Mais il réaffirme sa « *détermination* » dans tous les cas de figure. Il a reçu samedi, au cas où M. Mitterrand ne se représenterait pas, l'appui de Mme Huguette Bouchardeau, député (app. PS) du Doubs, ancienne dirigeante du PSU et ancien ministre.

M. Rocard s'est félicité, dimanche, lors de la séance publique de réflexion collective des rocardiens, de la présence de deux autres députés apparentés PS, MM. Henri Nallet et Olivier Stirn. Leur invitation, comme celles de membres d'autres courants du PS, dont M. Marcel Debarge, secrétaire nationale du PS chargé des fédérations et membre du courant A (mitterrandiste), symbolise l'abandon de la « *culture minoritaire* » dont M. Rocard souhaite voir ses amis se dépouiller.

Tandis que M. Rocard, tout comme M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, trouve que M. Paul Quilès exagère un peu dans sa remise en cause de l'échelle des valeurs socialistes, un proche de M. Mitterrand souhaite... aller plus loin que l'ancien ministre de la défense.

M. Jospin, enfin, affirme que le bouillonnement constaté dans l'orbite du PS ne l'agace pas. Selon lui, ces mouvements vont se ralentir, car ceux qui « *campent à la périphérie* » du PS savent que le parti reste « *décisif* ». C'est bien ce que M. Rocard a admis ce week-end.

J.-L. A.

M. Rocard : plutôt la démarche collective que l'aventure individuelle

« *Ne pas en parler, mais y penser très fort.* » M. Rocard ne l'a pas dit lui-même aussi crûment que M. Jean-Claude Boulard (membre rocardien du bureau exécutif du PS) mais, samedi, à huis clos, devant les cadres de son courant, il a lancé : « *Ne vous occupez pas de l'élection présidentielle, j'ai dit ce que j'avais à dire, le reste c'est du café du commerce.* » Il s'est étonné que l'on puisse douter de sa « *détermination* ». Il a rappelé qu'il veut être « *au premier rang de la reconquête* », avant d'ajouter : « *De même que vous avez le droit de compter sur moi, je dois pouvoir compter sur vous.* »

Cet ordre du jour lancé sur le front des troupes a un sens concret précis. Les rocardiens, a rappelé leur chef de file, ont « *deux pieds, l'un dans le PS, et l'autre dans la société* ». Ils doivent agir dans la société, à travers le réseau des clubs, les associations, etc. Dans le PS, ils doivent faire leur propre révolution culturelle. « *Ne cherchons donc pas toujours*, a demandé M. Rocard, *à nous différencier pour le plaisir (...). Il faut abandonner la culture minoritaire.* »

Les rocardiens doivent se convaincre qu'ils sont désormais « *au centre* » du parti et non plus sur « *ses ailes* ». Il leur revient de devenir « *les meilleurs, parmi les socialistes, et non des socialistes différents* » (*sauf peut-être, par leurs exigences morales*).

C'est pourquoi M. Rocard leur lance le « *défi* » – comme le dit M. Gérard Fuchs, député rocardien de Paris – d'établir, pour l'automne, des propositions d'action dans quatre domaines : l'école et la formation ; l'emploi ; les questions de sécurité (au sens très large) et de société, tels que la pauvreté, la jeunesse ; le rôle de la France dans le monde.

Pour M. Michel Sapin, député rocardien des Hauts-de-Seine, un tel travail programmatique s'inscrit dans la perspective du « projet présidentiel » du PS pour 1988. La réalité de la « *rénovation* » du congrès socialiste de Toulouse de 1985 a besoin, dit M. Rocard, d'être « *consolidée* », aux yeux de l'opinion, en s'inscrivant dans les projets d'un PS qui, après avoir « *épuisé* » au gouvernement son ancienne capacité de proposition, est confronté à une « *obligation de renouvellement* », à laquelle la convention nationale du mois de juin, dans un premier temps, aura à répondre avec « *audace* ».

« Un peu honte »

Pour M. Rocard, le PS doit pouvoir « *illustrer* » par la pratique de ses élus ses nouvelles propositions. Il doit surtout « *naviguer entre deux écueils : ceux qui veulent jeter un peu trop vite (...) le bébé avec l'eau du bain, par modernisme tous azimuts (...), et ceux qui voudraient transformer le PS en un pur et simple Parti radical* ». (M. Rocard, tout comme M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, trouve que M. Paul Quilès va un peu vite en besogne dans sa remise en cause de l'échelle des valeurs socialistes, ce qui lui vaut d'être classé dans la première catégorie de socialistes déviationnistes.)

Les socialistes doivent, en outre, « *pratiquer l'opposition avec le sens de l'Etat* ». M. Rocard confie qu'il a « *déjà eu un peu honte* » – après deux séances de questions d'actualité à l'Assemblée nationale – du comportement de certains députés socialistes. Il faut, dit-il, que « *courtoisie, respect de l'autre, refus de l'outrance, soient aussi une des composantes du style des socialistes* ».

Ce « *style* », l'ancien ministre de l'agriculture voudrait le retrouver dans les liens avec les mondes syndicaliste, coopératif, mutualiste, associatif, autant de « *relais indispensables* » pour le PS. Construire une « *relation qui ne soit pas que politique* » avec la société, c'est, dit-il, la seule façon de « *renouer les racines* » dont la gauche disposait dans toute une partie du corps social.

Le PS, enfin, doit savoir prendre en compte – sans pour autant faire la moindre « *concession* » – le désarroi de l'électorat du PC, comme de celui du Front national, et rompre avec « *une certaine désespérance de l'électorat français* ». Il doit aussi retrouver la faveur de l'électorat centriste, avec lequel les socialistes peuvent « *avoir des complicités* », car on peut « *émettre les plus grands doutes* » sur le fait que cet électorat-là se retrouve dans la politique de M. Chirac. Cet électorat centriste, « *nous l'avons gagné, nous venons de le perdre* », dit M. Rocard, qui voit là « *un signe sur des pistes qu'il nous faut suivre* ». Affaire, souligne-t-il, « *de crédibilité, de volonté politique* ».

« Créer le choc »

Telles sont les tâches auxquelles doivent s'atteler les socialistes s'ils veulent « *créer le choc qui permettra de cristalliser au deuxième tour d'une élection présidentielle 50 % des Français autour du candidat de la gauche* ». M. Rocard met à les définir une insistance qui ne doit rien au hasard : « *N'ayez pas*, lance-t-il, *la naïveté de croire (...) que c'est un combat personnel. Si ce n'était qu'un combat personnel, alors, il n'aurait pas grand intérêt pour le pays, et il ne serait sans doute pas gagnable. S'il devient un combat collectif, ou si, à travers celui qui sera le candidat de la gauche, c'est tout un projet, toute une volonté, toute une manière d'aborder le politique qui émerge, alors, nous répondons aux électorats hésitants.*

« *Alors il y a un relais autre la pratique et le discours de tous nos élus (...). Alors il y a dans le pays la perception d'une volonté organisée, avec – en effet – un porte-parole de cette volonté. Alors l'électorat centriste peut nous revenir, les victimes de la modernisation peuvent peut-être comprendre qu'il y a d'autres chemins que celui du Front national (...), les électeurs communistes peuvent peut-être comprendre qu'après tout on peut rester de gauche tout en admettant les règles d'un pays compétitif ouvert sur l'extérieur (...), et alors la victoire devient possible (...). La crédibilité du candidat de la gauche pour cette élection présidentielle ne dépend maintenant que de la dimension collective de cette crédibilité.* »

L'ancien ministre s'en tient, aujourd'hui, à cet énoncé d'un manifeste du candidat de gauche selon ses goûts, pour 1988. Certains rocardiens en sont déjà à rechercher pour leur chef de file tous les moyens d'une telle « *crédibilité* ». M. Jean-Pierre Sueur, député rocardien du Loiret, estime ainsi que M. Rocard doit s'employer à se poser, dans l'opinion, comme « *l'anti-Chirac* » en montrant que ce rôle est plus taillé à sa mesure qu'à celle de M. Fabius.

D'autres amis de l'ancien ministre estiment, au contraire, que, dans la mesure où M. Chirac peut, demain, si les conditions politiques changent, perdre la vedette au profit de M. Barre, M. Rocard doit être tout simplement – juste retour des choses – « *le meilleur* ».

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. Jospin : M. Chirac n'est pas un homme d'Etat

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, affirme, notamment, dans une interview publiée par le *Journal du dimanche* du 27 avril, à propos des mesures d'amnistie pour les capitaux sortis illégalement de France et du rétablissement de l'anonymat sur les transactions d'or : « *Il n'est jamais moral d'absoudre la fraude. Mais c'est avant tout une faute politique. Et le plus intéressant est que Chirac n'a pas pu s'empêcher de la commettre. Comment demander un nouvel effort à la masse des petits et moyens revenus et, au même moment, absoudre les spéculateurs, leur annoncer même qu'ils pourront continuer à frauder puisque les services de contrôle seront démantelés. Une telle faute politique, économique et psychologique, commise sciemment, montre clairement que Chirac est prisonnier de certains intérêts. Ce sont eux qui ont exigé ça, et, en leur accordant tous ces privilèges, Chirac nous prouve une chose : il n'est pas un homme d'Etat, il n'est pas de ceux qui, même s'ils sont les représentants de certains milieux, savent quand même servir l'intérêt général. C'est très grave pour la période de deux ans qui s'ouvre.* »

M. Jospin évoque le lien, affirmé par M. Chirac, entre ces mesures et la lutte contre le chômage, pour déclarer : « *On verra rapidement le subterfuge. Si Chirac joue sa politique sur l'emploi, c'est son affaire, mais alors le nombre de chômeurs doit baisser rapidement et fortement. C'est par centaines de milliers que le chômage devra avoir diminué à la fin de cette année, et ce sans artifices. C'est un rendez-vous que Chirac doit au pays. Nous jugerons sur les résultats.* »

M. Jospin affirme, à propos de la politique sociale du gouvernement : « *Insister sur le chômage des jeunes est une bonne chose, mais il ne faut pas saisir ce prétexte pour liquider en passant une partie du droit social.* »

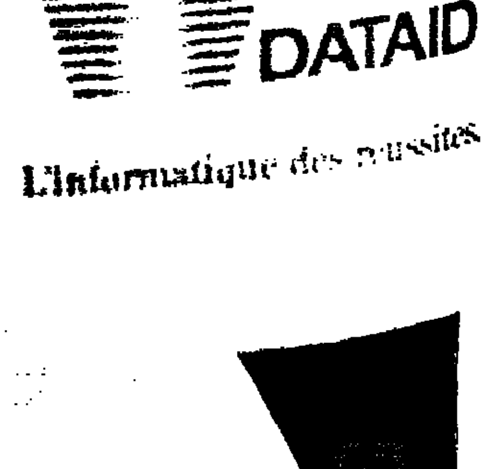
Au sujet de la sécurité, M. Jospin souligne : « *Il y a là comme dans d'autres domaines une politique de parade, d'étalage ! Le gouvernement a tellement utilisé le thème de l'insécurité contre nous qu'il nous doit une obligation de résultat, comme on dit en droit. Puisque tous les problèmes d'insécurité étaient le fait du prétendu laxisme socialiste, alors il doit y avoir dans les mois, les semaines, même, qui viennent des résultats formidables.* »

Le premier secrétaire du PS évoque la situation politique pour juger que « *le couple président* [de la République] - *Parti* [socialiste] *va être plus décisif que jamais* », et que M. Mitterrand n'est « *pas triste* », mais que « *les choses ne sont pas faciles pour lui* ». Quant à la floraison de mouvements divers et de clubs dans l'orbite du PS, il déclare : « *Cela ne m'agace absolument pas et je regarde toute cette agitation avec intérêt et un grand sens du relatif. Il y a depuis un mois une prise de conscience : nous avons perdu le pouvoir. Rien de plus normal que ces diverses manifestations d'existence, ces dernières semaines. Mais je ne crois pas que cela va continuer, en tout cas à ce rythme. Quoi qu'il en soit, je veillerai à ce que cette diversité soit une diversité positive, qu'elle représente un plus pour le parti et non un moins. Même lorsqu'ils campent à la périphérie du parti, tous ceux qui ont pris des initiatives de clubs, de lettres, de colloques, savent parfaitement que c'est ce qui se passe à l'intérieur du PS qui est et sera décisif.* »

● *Création par des sénateurs socialistes du Centre d'études et de recherches parlementaires.* – Cinq sénateurs socialistes appartenant au courant mitterrandiste du PS (MM. Jean-Pierre Bayle, Français de l'étranger, Gérard Delfau, Hérault, Jean-Pierre Masseret, Moselle, Michel Dreyfus-Schmidt, Territoire de Belfort, et Franck Sérusclat, Rhône) viennent de créer le CERP (Centre d'études et de recherches parlementaires). L'objectif du CERP est de réunir les parlementaires socialistes, qu'ils siègent au Sénat, à l'Assemblée nationale ou au Parlement européen,

● *M. Le Garrec et le « sabre de bois » de M. Chirac.* – M. Jean Le Garrec, député du Nord, ancien ministre, a affirmé, dimanche 27 avril, au cours de l'émission « Forum » de RMC : « *On a une impression assez curieuse, celle d'un gouvernement qui manie le sabre de bois. M. Chirac, c'est un peu M. Joseph Prudhomme, qui manie un sabre en bois. Il s'agite, il parle fort, il articule très fort, il bouscule tout, il dit beaucoup, et puis, quand on s'approche des choses, eh bien, on a l'impression que c'est la peau de chagrin : il ne reste plus grand-chose.* »





POLITIQUE

LA MUTATION DU PARTI SOCIALISTE

POINT DE VUE

Moderniser et ouvrir ? Chiche !

par MONBERCET (*)

AVOIR perdu le pouvoir ne semble pas si traumatisant pour le PS. Il est vrai que son score inespéré, d'une part, le rôle que continue à jouer François Mitterrand, d'autre part, lui permettent d'envisager l'avenir avec optimisme. Devenir le grand pôle de rassemblement de toute la gauche, à vocation majoritaire, voilà la tâche qui s'ouvre à lui. Où cela doit-il mener ? Evitons les chiffres : 35 %, 40 %, 45 % ?

Tout cela ne veut rien dire, d'un côté, sans la connaissance du découpage des circonscriptions, d'un autre côté sans l'évaluation de l'électorat communiste et de sa répartition géographique.

Mais enfin, grandir encore, tel est l'objectif pour le PS. Pour cela, chacun en convient, il doit se moderniser et s'ouvrir. Mais il doit le faire réellement, sans chercher à éviter les vraies questions, sans se réfugier dans de faux-semblants.

● Moderniser quoi ?

La déclaration de principe ? Tout le monde en est d'accord... mais comme personne ne la lit, cela ne mange pas de pain !

Le discours ? Evidemment, mais comme le dit Paul Quilès, c'est déjà fait : où parle-t-on encore de rupture avec le capitalisme, de triptyque nationalisation – planification – autogestion, de front de classe ? Chez quelques archaïques, mais comptent-ils encore ?

Pour moderniser le Parti socialiste, il faut aller plus loin : tout aborder, sans réticence qui puisse « mettre à jour » sa réalité, son image. Oui, on peut tout se permettre sur la voie de la modernisation, à la seule condition de rester solidement ancré sur quelques grands principes. Certains sont tellement ancrés qu'ils ne savent plus naviguer. D'autres sont tellement modernisateurs qu'ils en oublient nos fondations communes. Il nous faut conjuguer tout cela.

N'est-il pas temps d'aborder les radios, les télés, l'informatique, la télématique, le laser ?

Je connais bien des fédérations socialistes qui vivent, aujourd'hui, comme il y a vingt ans, qui ne sont capables ni de s'organiser intérieurement ni de communiquer extérieurement par des moyens et des techniques non pas sophistiqués mais simplement du temps présent...

L'affichage militant est-il encore de mise quand – tout l'indique – il n'a aucun effet sur la population, et ne sert qu'à « se faire plaisir », ou, pire, à se donner bonne conscience ?

Et puis, s'il faut aller jusqu'au bout de cette logique modernisatrice et qu'il faut remettre en cause le nom « parti socialiste » et le sigle « le poing et la rose », pourquoi pas ? Et si, par la simple vertu du changement et de la nouveauté, cela nous faisait gagner quelques points dans l'opinion ? Sommes-nous si peu sûrs de nos valeurs, si peu ancrés sur nos principes pour ne pouvoir prendre ce genre de risque ?

● Ouvrir vers qui ?

Tout d'abord, ouvrir les portes, cela doit permettre à certains d'entrer dans notre maison et non pas d'en sortir. De ce point de vue, on ne peut que comprendre et partager l'irritation de Lionel Jospin devant le développement du « syndrome du boulevard Raspail » (1). Quoi, on ne pourrait avoir la moindre ambition personnelle, avoir occupé la moindre fonction ministérielle, sans aussitôt jouer au jeu de « l'antenne personnelle », aux bureaux confortables, moquette épaisse et technocrates brillants ? Tout cela ne serait que ridicule si cela ne contenait en germe les ferments de l'éclatement. Ont-ils oublié, ceux-là, ce qu'ils disaient à juste titre de Michel Rocard il y a sept ans, sur ses équipes, ses locaux, sa volonté de fractionnisme ?

Mais « s'ouvrir », cela veut surtout dire recruter.

On entend çà et là que le problème essentiel du Parti socialiste serait résumé dans le rapport du nombre de militants au nombre des électeurs. Est-ce bien le problème ? N'est-ce pas plutôt le rapport du nombre de militants effectifs au nombre d'inscrits au parti ? Car, enfin, si l'on abat un certain nombre de barrières, le nombre d'inscrits ne peut-il par connaître très rapidement une croissance fulgurante ? Quelles sont ces barrières ?

– **La procédure** : dans combien de sections faut-il montrer « patte blanche », expliquer publiquement les motivations de cette adhésion, répondre aux questions, soumettre son adhésion à un vote à main levée ? De quoi décourager, assurément, bien des bonnes volontés.

– **Le coût des cotisations** : que celles-ci soient proportionnelles aux revenus, c'est la moindre des choses. Mais on atteint des niveaux déraisonnables, dissuasifs en tout cas, notamment pour les plus démunis.

– **La fonction militante** : la loi du « si tu adhères, tu dois coller et distribuer » est protégée avec fougue par les gardiens du temple, ces basistes culpabilisateurs à l'excès. N'ont-ils pas compris que ces nouveaux adhérents préfèrent apprendre les nouvelles techniques de communication que de coller des affichettes illisibles à 1 heure du matin, comprendre l'actualité que discuter les théories ?

– **Enfin, les courants** : l'archaïsme les a frappés tous, sans exception, ne serait-ce que parce que leurs définitions remontent à au moins sept ans, au congrès de Metz. A cette époque, on se situait par rapport à François Mitterrand, ses idées, sa stratégie. Mais aujourd'hui, tout le monde, au PS, est derrière lui ! Comme si les grands débats politiques étaient figés ! Et l'adhérent nouveau, lui, est sommé de se situer !

Il faut affirmer haut et fort que ces courants sont des archaïsmes dangereux et qu'il est temps que de nouveaux clivages apparaissent – car le pluralisme à l'intérieur de notre parti est une exigence suprême.

Voilà les vrais obstacles à l'adhésion. Moderniser et ouvrir, ce sont des tâches à notre portée. A condition d'être ambitieux, collectivement pour notre maison commune. A l'heure où le président de la République a, plus que jamais, besoin d'un soutien efficace et massif, le jeu en vaut bien la chandelle.

(*) Personnalité proche du président de la République tenue par ses fonctions à l'obligation de réserve.

(1) M. Laurent Fabius dispose, depuis son départ de Matignon, de bureaux boulevard Raspail.

« CASSANDRE ET LES TUEURS », de Gilles Martinet

De la « révision »

L'histoire d'une vie, à gauche. Le récit, par Gilles Martinet, de la sienne vient à point nommé. Il nous donne à relire cinquante ans d'histoire de la gauche, et nous permet ainsi de mieux comprendre les espoirs qu'avait fait naître mai 1981 et les erreurs commises par les socialistes au pouvoir, au fil de pages alertes, parfois savoureuses, à l'intérêt toujours soutenu. Ce livre est dans l'air du temps, surtout parce qu'il s'achève sur un plaidoyer pour la « révision » idéologique. Il en montre la nécessité historique. Le moment est venu pour le PS, fort de cinq ans d'expérience gouvernementale, de dépasser le traditionnel clivage entre utopistes et réalistes, intransigeants et opportunistes.

Gilles Martinet parle en connaissance de cause. Pour avoir partagé les heurs et malheurs du mouvement ouvrier, pour s'être lui-même – il le confesse sans fard – souvent trompé, mais pour avoir eu lui-même raison contre les autres, notamment en 1980-1981, cet ancien communiste, ex-fondateur du PSU, tard venu au PS, nommé ambassadeur à Rome par François Mitterrand, est, sur ce chapitre, convaincu et convaincant.

Qui dit révision, mutation, transformation ne dit certes pas conversion à la *« mode libérale »*. *« Ce qui doit être à tout prix sauvegardé, c'est la forme de civilisation ou, si l'on préfère, les choix sociaux qui se sont imposés dans toute l'Europe et qui portent indiscutablement la marque du mouvement ouvrier,* écrit-il. *Or, par le biais du commerce international et à la faveur de la crise, ces choix entrent en conflit avec d'autres choix qui sont peut-être valables pour les pays qui les ont faits mais qui, si l'Europe les acceptait, mettraient en cause sa propre identité ».*

Utopistes-réalistes, mains propres-mains sales : aussi sûrement que les élèves des lycées doivent un jour comparer Racine et Corneille, tout journaliste – Gilles Martinet fut l'un des piliers de l'aventure de *France-Observateur* puis du *Nouvel Obs* – qui se penche sur cette période se doit de comparer Mendès et Mitterrand. Cette épreuve ne tourne pas en défaveur de l'actuel président.

Après tout, note Gilles Martinet, il en va de Mendès comme de beaucoup d'autres figures historiques de la gauche : elles ne sont appréciées que lorsqu'elles ne sont plus, ou lorsqu'elles n'ont fait que passer. François Mitterrand, lui, dure. Gilles Martinet, fut, au sein de différentes formations, son adversaire (il joua un rôle important dans le ralliement au PS de Michel Rocard). Mais il s'est laissé gagner par une certaine admiration, qui ne verse jamais dans l'idolâtrie.

Toujours lucide, sur lui-même et sur la gauche, Gilles Martinet n'en transmet pas moins l'espoir qu'il garde dans le socialisme, et les socialistes. A condition de bien savoir que la « cité bienheureuse » n'existe pas !

J.-M. C.

★ *Cassandre et les tueurs*, de Gilles Martinet, Grasset, 269 pages.

EN BREF

● *M. Durafour pour une journée nationale des Français d'outre-mer.* – M. Michel Durafour, sénateur (Gauche démocratique) de la Loire, a déposé une proposition de loi visant à instituer une journée nationale des Français d'outre-mer. Il propose que cette journée soit fixée au dernier dimanche d'octobre pour célébrer le souvenir de ceux, *« civils ou militaires, qui ont consacré leur activité au rayonnement de la France outre-mer et à la défense de ses intérêts, et plus particulièrement ceux qui ont sacrifié leur vie à cette cause. »*

● *M. Bruno Genevois*, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé secrétaire général du Conseil constitutionnel en remplacement de M. Bernard Poullain, magistrat, appelé à d'autres fonctions.

[Né en 1941 à Paris, ancien élève de l'ENA, posté au Conseil d'Etat, M. Genevois a été de 1974 à 1977 chargé de mission auprès du directeur de l'urbanisme au ministère de l'équipement, commissaire du gouvernement près l'Assemblée du contentieux du Conseil d'Etat et nommé en juillet 1985 directeur de la réglementation et du contentieux au ministère de l'Intérieur. En octobre de la même année, il est nommé au même ministère directeur des libertés publiques et des affaires juridiques.]

Les dissidents du Front national s'organisent

M. Jean-Marie Le Pen doublé sur sa droite ? A peine plongé dans les arcanes parlementaires, le Front national est marqué par une poignée d'incorruptibles provinciaux, attentifs à la moindre *« trahison »* et prêts à prendre la relève du *« combat sans faiblesse contre le marxisme et la franc-maçonnerie »*.

Rassemblés depuis octobre dernier dans un Front d'opposition national (FON), ces gardiens de l'orthodoxie nationaliste ont tenu, le samedi 26 avril, les premières assises générales de leur mouvement, dans un salon du Palais des congrès, à Paris. Ils n'étaient que quarante-cinq délégués, représentant trente départements, mais le Front national est prévenu : *« S'il continue à tromper ses électeurs en mêlant ses voix à celles des communistes et des socialistes comme il l'a fait la semaine dernière lors du vote sur la question préalable, il n'aura plus un seul élu aux prochaines élections. »*

Difficile de ne pas voir d'abord dans le Front d'opposition national un *« rassemblement d'aigris »*, bien que s'en défende son président, M. Hugues d'Alauzier, cinquante ans, industriel dans le Vaucluse. La majorité des « quelques milliers » d'adhérents revendiqués par le mouvement sont d'anciens membres du Front national, écartés lors de la constitution des listes de candidats aux élections de mars, *« tous trahis ou mis à la porte de manière plus ou moins délicate par Le Pen et Stirbois »*, comme le reconnaît le docteur René Communal, responsable du FON dans le Var.

La révolte de la base contre les *« méthodes dictatoriales »* de M. Stirbois, le secrétaire général du Front national, s'est traduite le 16 mars par la présence de listes autonomes du FON dans six départements (1), malgré la série de procès intentés aux contestataires par M. Le PEn. Ces listes dissidentes n'ont réalisé que des scores confidentiels ; de 0,63 % dans le Maine-et-Loire à 2,39 % en Corse-du-Sud, où se présentait le doyen de l'Assemblée régionale Roger Palmieri.

Aujourd'hui, le Front d'opposition national entend dépasser aigreurs et *« problèmes de personnes »* – Mme Pierrette Le Pen, candidate en Gironde, a ainsi été priée de s'effacer du mouvement, dont elle reste *« adhérente sans plus »* – pour étendre son implantation, notamment, à la région parisienne. *« Le Pen-Stirbois connais plus »*, affirme le docteur Communal. Vaccinés contre les *« parachutages »* de candidats imposés par l'état-major de Jean-Marie Le Pen, les dirigeants du FON promettent de ne pas *« reléguer les militants au rôle de colleurs d'affiches »* et de préserver l'*« identité propre »* des fédérations départementales.

Le programme de ces anti-lepénistes décidés va être élaboré sous la responsabilité d'un ingénieur des Bouches-du-Rhône, M. Jean-André Nourigeon, passé du RPR au Front national avant d'entrer en conflit avec Jean-Marie Le Pen au début de l'année. D'ores et déjà, le FON, qui n'a pas peur de *« choquer »*, annonce des *« innovations »*.

Contre les francs-maçons

L'immigration ne constituera pas le cheval de bataille du parti de M. d'Alauzier. Le créneau est déjà occupé et, assure M. Jean-Claude Arabian, candidat aux législatives dans l'Isère contre un « super-parachuté », M. Bruno Mégret, président des comités d'action républicains, le problème n'est pas de *« jeter les Arabes à la mer »*. *« Il faut que la France redevienne française mais avec un système démocratique. »*

Le terrain d'élection du FON est plutôt celui de la *« France qui ose à nouveau »*, comme le proclament les autocollants du parti : la France qui rêve d'un bon coup de balai dans le code du travail, qui bondit en entendant les termes d' *« avantages acquis »*, qui fantasme sur le *« terrorisme fiscal »* et les *« perquisitions »* opérées chez d'innocents chefs d'entreprise par les agents du fisc en mal d'impôt sur les grandes fortunes, qui n'a que mépris pour Mme Simone Veil, l'*« avorteuse nationale »*, et qui s'épouvante de voir la syphilis se promener *« comme vermine »* sur *« nos trottoirs »*. A entendre M. Communal, le FON se flatte aussi d'être *« actuellement le seul parti à refuser d'être gangrené par des gens dont on ne connaît pas l'origine »*, à savoir les francs-maçons.

Quelques militants éprouvent malgré tout des regrets pour un leader de la stature de M. Jean-Marie Le Pen. La cinquantaine arrondie mais énergique, M. Hugues d'Alauzier ne désespère pas de faire oublier le président du Front national à ses troupes. Déjà les militants peuvent se procurer, pour 150 francs, une affiche représentant leur nouveau « patron » sur fond de clairière vauclusienne. Et puis, après tout, le plus important, c'est l'« ambiance ». *« Ici,* résume un retraité du Nord, M. Paul Vansteen, en rupture de Front après une affaire d'escroquerie autour d'un château de la région, *l'ambiance est plus familiale, plus ouverte, et il n'y a pas de magouilles. »* Bref, un Front national version « terroir », qui attend Jean-Marie Le Pen au tournant de la représentation parlementaire.

CORINNE LESNES.

(1) Corse-du-Sud, Gironde, Isère, Maine-et-Loire, Vaucluse et Gard.

La majorité face à la réforme des régions d'outre-mer

(De notre correspondant.)

Fort-de-France. – Les parlementaires des départements d'outre-mer appartenant à la nouvelle majorité ont préparé une proposition de loi *« tendant à rééquilibrer le rôle des deux collectivités, département et région »*, qui cohabitent sur le même territoire dans chaque département d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion).

Ces élus souhaitent que leurs propositions soient intégrées dans la loi programme pour l'outre-mer que le gouvernement doit présenter au Parlement durant la présente session. M. Emile Maurice, président RPR du conseil général de la Martinique, coauteur de la proposition de loi, nous a déclaré : *« Les départementalistes ne cherchent pas à déshabiller Pierre pour habiller Paul, comme on l'a fait naguère envers nous, conseils généraux, aux profits des conseils régionaux... Les régions doivent assumer leur rôle, et donc disposer des moyens adéquats. » « Mais nous refusons d'être réduits à la portion congrue que constituait le rôle de gestionnaires du quotidien, auquel le précédent gouvernement a voulu nous cantonner. »*

La loi du 2 août 1984 donnait aux régions d'outre-mer la charge du développement et leur transférait une partie des ressources figurant jusque-là au budget du conseil général de chaque département. Il s'agit essentiellement de la gestion de la taxe dite « octroi de mer » et d'une fraction de son produit, d'une fraction des recettes provenant de la taxe sur les carburants, enfin, de la taxe sur les alcools et spiritueux.

La nouvelle majorité voudrait que cette dernière taxe soit « restituée » aux conseils généraux, et que des prélèvements soient effectués au profit de ces assemblées départementales sur le projet de l'octroi de mer et de la taxe sur les carburants. *« La nouvelle majorité ne prétend pas,* nous dit M. Emile Maurice, *contrairement à ce que craint l'opposition, prendre à sa charge la formation professionnelle. »*

Les élus socialistes, communistes et progressistes des DOM redoutent que ce projet de réforme ne transforme les conseils régionaux en « coquilles vides ». Ils estiment déjà que l'élaboration d'une loi-programme est dans son principe le contraire de la « décentralisation responsabilisante » et constitue un retour à l'époque où *« tout se décidait à Paris »*.

DOMINIQUE ÉTIENNE.

Les pieds-noirs séduits par les promesses du premier ministre

Foi de saint Chirac !

De notre envoyé spécial

Nîmes. – M. Jacques Chirac connaît bien son petit monde électoral. Il savait qu'il lui fallait au moins deux Corses madrés pour avoir quelque chance d'amadouer les turbulents pieds-noirs, en particulier ceux du mouvement du RECOURS, réputés pour leur activisme.

Si l'on en juge par l'accueil qu'ont reçu samedi 26 avril, à Nîmes, de la part des dirigeants et des membres de cette opportuniste confédération, le nouveau secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. André Santini, et le conseiller technique chargé de ce secteur à l'hôtel Matignon, M. Jean Colonna, le chef du gouvernement ne s'est pas trompé dans le choix des hommes qu'il a désignés pour cette entreprise de séduction.

Cette première confrontation s'est déroulée, en effet, à la manière d'une parabole évangélique : MM. Santini et Colonna sont venus circonspects ils ont perçu l'attente exaspérée des cinq cents personnes rassemblées dans la salle de la Maison de l'agriculture, pleine à craquer; ils ont peu (mais habilement) parlé et ils ont conquis cet auditoire composé, selon l'expression du porte-parole du RECOURS, M. Jacques Roseau, de *« disciples de saint Thomas »* (le sceptique).

Je vous ai compris, a dit en substance M. Santini : *« Vous avez raison d'être comme saint Thomas. Ça fait vingt-cinq ans qu'on vous promène et vous vous dites : voilà le nouvel acteur qui va nous chanter le même air de* Carmen... *Moi aussi je souhaite être le dernier secrétaire d'Etat aux rapatriés et je l'ai dit à Jacques Chirac : c'est un problème de moyens ; s'il s'agit pour moi uniquement de contribuer à élever des stèles, je n'ai pas de temps à perdre et je ne veux décevoir personne. La réponse du premier ministre a été très ferme. Je vous répète ses propres paroles : « Il faut clore ce dossier, cette affaire a trop duré ! » Il s'agit d'un engagement personnel de M. Chirac et nous savons bien, nous autres Méditerranéens, ce que vaut la parole donnée.*

» Pour la première fois dans le discours de politique générale d'un premier ministre une page entière a été consacrée aux rapatriés, et cette directive est assimilé à une loi de programmation militaire ; c'est vous dire à quel point votre dossier est considéré comme prioritaire. Vous avez pour la première fois depuis longtemps une chance historique que ce dossier soit vraiment clos ; enfin vous allez pouvoir obtenir ce que tout simplement vous méritez. »

M. Colonna, lui, a rendu hommage aux dirigeants du RECOURS, qu'il situe politiquemnt *« ni à gauche, ni à droite, ni au centre, mais au midi et demi, ce grand parti français non officiel... »* Sa présence, aux côtés de M. Santini, avait, au demeurant, valeur de caution pour les deux principaux animateurs de la confédération, MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, qu'un procès oppose actuellement au troisième fondateur du mouvement, M. Claude Laquière, plus proche de la gauche, mais soutenu aussi par certains adhérents du Front national (*le Monde* du 22 janvier).

Simple renvoi d'ascenseur en faveur de ces deux leaders pieds-noirs qui avaient appelé à voter pour le RPR aux élections du 16 mars, après avoir rompu avec les socialistes qu'ils avaient soutenus aux législatives de juin 1981... Mais avant de venir à Nîmes, MM. Santini et Colonna s'étaient rendus à La Grande-Motte pour s'entretenir avec les adhérents héraultais de la FURR (Fédération pour l'unité des réfugiés et rapatriés), l'organisation pied-noir la plus proche de l'extrême droite, que préside à Toulon, M. Joseph Ortiz, l'ancien putschiste algérois. Histoire de commencer à porter la bonne parole chiraquienne dans toutes les chapelles de ce milieu électoral devenu l'un des viviers du Front national de M. Jean-Marie Le Pen...

« Nous avons confiance »

A Nîmes, en tout cas, MM. Forzy et Roseau, qui font ouvertement cause commune avec M. Chirac depuis le début de l'affaire néo-calédonienne, n'avaient, pour leur part, pas besoin d'être convaincus puisqu'ils l'étaient déjà : *« Depuis trente ans, jamais nous n'avions entendu un tel langage,* a déclaré le premier. *Nous avons confiance, maintenant, car le gouvernement prend nos problèmes à bras-le-corps. Nous sommes sûrs de la conviction et de la résolution de M. Chirac »*, a dit le second.

Tous deux ont insisté, toutefois, sur la nécessité de voir le gouvernement traduire ses promesses en actes avant l'automne prochain, qu'il s'agisse du règlement de la question des retraites, de l'aménagement des dettes des réinstallés, des difficultés permanentes des rapatriés de confession islamique, de la construction d'un mémorial (pour lequel la ville de Nîmes, représentée à cette réunion par son maire UDF, M. Jean Bousquet, a posé sa candidature) ou de la sempiternelle question de l'indemnisation des biens perdus au moment de l'exode de 1962. *« Nous resterons les ayatollahs des rapatriés »*, s'est écrié M. Roseau.

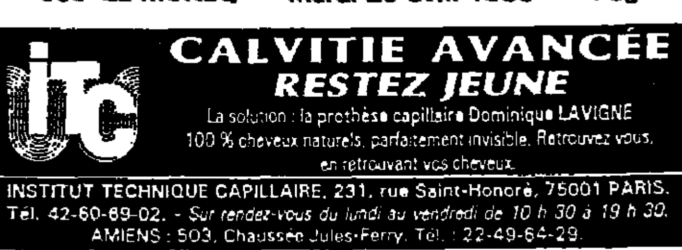
Le nouveau secrétaire d'Etat l'a aussitôt rassuré : *« Nous lançons tout en même temps et tout sera négocié avec vous, au sein de groupes de travail précis, rapides, efficaces, afin que chaque rapatrié sache enfin à quoi s'en tenir, au maximum à l'automne, y compris pour le règlement de l'indemnisation qui ne doit pas se réduire à un problème d'épicerie. Mais il faudra qu'il n'y ait pas parmi vous de voix divergentes, qu'il n'y ait plus de divisions, car il faudra convaincre l'opinion parlementaire et l'opinion publique que ce qui vous sera donné ne sera que justice »*, a ajouté M. Santini.

Alors, dans la salle unanime, tous ces saints Thomas d'AFN, soudain convertis au chiraquisme après avoir pendant tant d'années haï le gaullisme, se sont levés comme un seul homme, convaincus à leur tour de l'imminence d'un miracle, pour applaudir, debout, les émissaires de saint Chirac.

ALAIN ROLLAT.

● *Dans les cabinets ministériels : Rapatriés.* – Au cabinet de M. André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. Pierre-Christophe Baguet, trente ans, conseiller municipal de Boulogne-Billancourt, directeur du secteur vacances de l'Institut de formation et d'animation de collectivité (IFAC), qui occupait jusqu'à présent les fonctions de chef de cabinet de M. Santini à la mairie d'Issy-les-Moulineaux, est nommé chef de cabinet, M. Hervé Marseille, trente et un ans, secrétaire national de l'UDF, délégué national du Parti social-démocrate (PSD), conseiller du quatrième arrondissement de Paris, est nommé chargé de mission, responsable des relations avec le Parlement. M. Patrick Trémège, trente et un ans, assistant parlementaire de MM. Max Lejeune et Georges Donnez, délégué national du PSD, adjoint au maire du douzième arrondissement de Paris, est nommé chargé de mission, chef du service de presse et de la communication.

POLITIQUE



POUR SON PREMIER VOYAGE OUTRE-MER DEPUIS SA NOMINATION

M. Bernard Pons à l'épreuve du casse-tête néo-calédonien

Correspondance

Nouméa. – Pour son premier voyage outre-mer depuis sa nomination, le nouveau ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, parti dimanche soir de Paris, doit arriver, mardi 29 avril, en Nouvelle-Calédonie. Ce sera pour lui un rude baptême du feu et même, plus qu'un examen de passage, une épreuve de vérité. Car son discours de mercredi devant le Congrès du territoire, où il révèlera les grands axes de la nouvelle loi-programme mettra fin à une phase d'attentisme.

L'enjeu pour M. Pons est clair: réaménager la régionalisation mise en place par le statut dit «Fabius-Pisani», si critiquée par le RPR et par sa branche locale, le RPCR, sans aller jusqu'à provoquer une rupture avec le FLNKS qui pourrait engendrer de nouvelles violences.

Le danger est tout aussi réel sur son flanc droit : s'il maintient intactes certaines des dispositions de l'héritage laissé par l'ancien ministre de la Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani, M. Pons court le risque de s'aliéner la fraction dure de l'électorat «loyaliste» et de jeter la confusion au sein du RPCR. Sa marge de manœuvre est donc étroite, d'autant que ces derniers mois aucun mouvement d'opinion n'est venu modifier le clivage RPCR-FLNKS. Les deux blocs dominants de la politique locale continuent de développer des stratégies contradictoires.

Côté indépendantistes, la mobilisation est extrêmement nette sur la politique régionale. Bien que réticent à l'origine (le congrès de Hienghène de juin 1985 taxait le plan Fabius-Pisani de *« néo-colonial »*), le mouvement indépendantiste a fait de la régionalisation son affaire. Le déclic s'est véritablement produit au lendemain du scrutin de septembre dernier, lorsque les partisans de l'indépendance se sont trouvés aux commandes de trois régions sur quatre (îles Loyauté, Centre, Nord). Dès lors, la consigne fut au développement économique, afin de *« construire une indépendance viable »*, selon l'expression du président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou.

De fait, un imposant travail a été accompli ces derniers mois. Les trois conseils de régions indépendantistes viennent de déposer leur budget et de boucler leur «avant-projet de développement», un document de programmation économique que leur impose le train d'ordonnances préparé par M. Pisani.

Au total, pour les trois régions, c'est 5,7 milliards de francs CFP (314 millions de francs français) de dépenses qui sont engagés pour créer un tissu économique quasi inexistant. Micro-projets dans les tribus, infrastructures de désenclavement : les commissions de travail au sein des conseils de région ont examiné pendant des semaines ces opérations.

De tels projets coûtent très cher, et les régions n'ont pas les moyens de les financer, à partir de leurs ressources propres. Les impôts locaux (patente et contributions foncières) représentent, dans le meilleur des cas 3 % de l'ensemble des dépenses. C'est toute la fragilité de cette régionalisation : l'argent transite par des dotations du territoire, des subventions du FIDES ou du FED et des prêts accordés par des banques (Caisse centrale de coopération économique, Caisse des dépôts). Les trois présidents des régions FLNKS, MM. Tjibaou (Nord), Léopold Jorédié (Centre) et Yeiwené Yeiwene (îles Loyauté), ont d'ailleurs pris rendez-vous à Paris dans la première quinzaine de mai avec ces organismes afin de tenter d'assurer certains financements encore précaires.

Car, pour M. Tjibaou, le temps presse : son pari est de réussir au plus vite son plan de développement. *« Je pense que le fait régional peut être un test pédagogique qui peut modifier les comportements dans un an »*, nous expliquait-il il y a quelques jours. Il garde toujours en point de mire la date butoir du référendum d'autodétermination. Le statut « Fabius-Pisani » fixe cette échéance *« au plus tard le 31 décembre 1987 »*. M. Pons devrait l'avancer à la mi-1987. En fait, le FLNKS pourrait ne pas jouer si longtemps le jeu des institutions, dans l'hypothèse où les nouvelles mesures gouvernementales affaibliraient son assise dans les régions. *« Il y a deux choses qui pour nous sont intouchables : les compétences des régions et la réforme foncière »*, précise M. Tjibaou. Un avertissement.

Le président du FLNKS est d'autant moins disposé à faire des concessions que sa ligne – régionalisation à tout crin – est loin de faire l'unanimité au sein de la coalition indépendantiste. Certains *« groupes pressions »* du FNLKS – selon le vocabulaire du Front – jouent les francs-tireurs. C'est notamment le cas de l'Union progressiste mélanésienne (UPM) et du Front uni de libération kanake (FULK). M. Edmond Nekiriaï, le chef de l'UPM ne manque pas une occasion de s'en prendre à la *« démobilisation »* engendrée par la participation aux institutions régionales.

Remise en cause

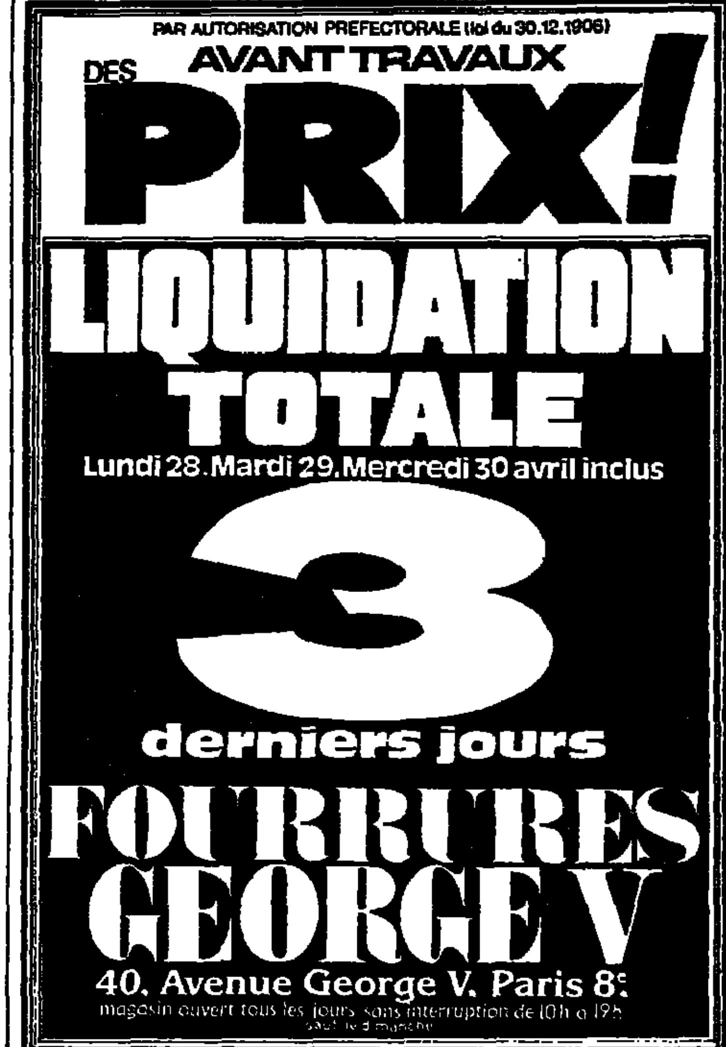
Quant à M. Yan Céléné Urégeï, chef du FULK et «ministre des affaires étrangères» du « gouvernement provisoire », il est entré à plusieurs reprises en conflit ouvert avec la direction du FLNKS en raison de ses sympathies libyennes affichées. Contre l'avis du bureau politique du Front, il s'est rendu le mois dernier à Tripoli pour assister à la « conférence internationale des mouvements de libération », et ce voyage lui a valu d'être suspendu de son poste de « ministre ». M. Tjibaou dispose pour l'instant d'une autorité suffisante pour neutraliser ses contestataires. Cela ne sera plus le cas si le nouveau dispositif institutionnel est interprété comme une remise en cause des acquis de la régionalisation.

Or cette remise en cause est vivement souhaitée par le RPCR. Le parti de M. Jacques Lafleur, député RPR, a tout fait jusqu'à présent pour freiner l'application des ordonnances de M. Pisani. Le Congrès du territoire, à majorité RPCR, a ainsi, à la fin du mois de mars, refusé de voter le budget territorial parce qu'il finançait de manière excessive les régions indépendantistes.

En fait, sur le fond, le mouvement anti-indépendantiste n'a jamais accepté le statut actuel. *« Cette régionalisation ne peut pas fonctionner, car elle est née d'une poussée originelle : donner à un parti minoritaire, le FLNKS, la maîtrise de trois régions sur quatre »*, explique M. Pierre Frogier, le président RPCR de la région sud. Le RPCR attend donc de M. Pons un ensemble de mesures de *« justice »* clôturant la *« parenthèse socialiste »* ; suppression de l'Office foncier, allégement de la fiscalité directe, rétablissement de l'ordre, ainsi que des *« charrettes »*, selon l'expression de M. Lafleur lui-même.

Le ministre des DOM-TOM a pour l'instant fait preuve de bonne volonté sur les deux derniers points. Les forces de gendarmerie multiplient, ces derniers jours, les interventions « coups de poing » en brousse dans des affaires de délinquance. Dans le même temps, le RPCR a obtenu le rappel en métropole de quatre des plus hauts responsables de la police en Nouvelle-Calédonie pour leur rôle joué à l'époque de M. Pisani. Reste à savoir si, de la part de M. Pons, il ne s'agit pas là de gages pour se ménager plus de latitude sur les questions essentielles.

FRÉDÉRIC BOBIN.







société

JUSTICE

ASSIGNÉ A RÉSIDENCE A TOURS

Un des chefs présumés de l'ETA est interpellé près de Biarritz

De notre correspondant

Bayonne. – La police de l'air et des frontières a interpellé, dimanche 27 avril, près de Biarritz, Txomin Iturbe Abasolo, réfugié politique basque, longtemps considéré comme un des chefs de l'ETA. Assigné à résidence à Tours (Indre-et-Loire) en janvier 1984 alors que plusieurs de ses camarades étaient expulsés vers l'Amérique latine, Txomin Iturbe avait regagné la région de Bayonne après avoir déposé un recours contre cette mesure devant le Conseil d'Etat, recours suspensif d'exécution. Depuis, il vivait sur la côte basque dans une semi-clandestinité tolérée par l'administration parce qu'il était considéré comme un partisan, au sein de l'ETA, d'une négociation avec les autorités de Madrid.

Mais depuis 1985 il aurait perdu le rôle de leader que lui attribuaient des observateurs et qui faisaient de lui une cible recherchée par le GAL : à quatre reprises, entre 1975 et 1980, il avait échappé à des tentatives d'assassinat, ce qui lui avait valu d'obtenir le statut de réfugié politique en 1982. A deux reprises, il avait été arrêté en possession d'une arme, ce qu'il justifiait par les menaces qui pesaient contre lui.

Son interpellation intervient deux jours après l'attentat de Madrid au cours duquel cinq membres de la guardia civile ont été tués, mais aussi quarante-huit heures après le début de négociations entamées par Herri Batasuna, la branche politique de l'ETA, avec les autres partis politiques du Pays basque.

L'interpellation de Txomin Iturbe a provoqué de nombreuses réactions des deux côtés des Pyrénées *(lire ci-dessous)*.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Partisan de la négociation

De notre correspondant

Madrid. – L'arrestation de « Txomin », fait, lundi 28 avril, la une de toute la presse de Madrid. L'intérêt soulevé par cette nouvelle s'explique aisément : « Txomin » est, en effet, considéré à l'heure actuelle par la police espagnole comme le numéro un de l'ETA militaire, dont il est également l'un des principaux « dirigeants historiques ». Selon les autorités espagnoles, il ferait partie de la direction de l'organisation séparatiste depuis 1975. Organisateur de l'« appareil militaire », il n'aurait toutefois pris part, personnellement, qu'à très peu d'attentats, étant réfugié en France depuis 1968.

La nouvelle de l'arrestation du supposé numéro un de l'ETA a été immédiatement communiquée par Paris aux autorités espagnoles. Elle a eu lieu cinq jours à peine après les conversations qu'ont eues à La Haye, en marge de la réunion du groupe Trevi de la CEE, les ministres français et espagnol de l'intérieur, MM. Pasqua et Barrionuevo. Le premier aurait, à cette occasion, communiqué au second son intention de continuer voire d'intensifier la collaboration dans la lutte contre l'ETA entamée par son prédécesseur socialiste.

Tout porte à croire que le gouvernement de Madrid, qui avait demandé en 1979 à Paris l'extradition de Txomin s'abstiendra cette fois d'en faire autant, d'autant que celui-ci dispose, en France, du statut de réfugié politique.

L'Espagne demandera toutefois, par commission rogatoire, son interrogatoire. On considère ici que les informations qu'il est en mesure de fournir devraient permettre de porter un coup très rude à l'infrastructure de l'ETA des deux côtés de la frontière.

Si « Txomin » est tenu, au sud des Pyrénées, pour le principal dirigeant de l'ETA, il est aussi considéré par beaucoup comme le principal représentant, au sein de l'organisation séparatiste, de la tendance disposée à une éventuelle négociation avec le gouvernement. Contre l'avis des dirigeants de l'aile la plus dure comme Eugenio Etxeveste (« Antxon ») et Juan Lorenzo Lasa Mitxelena (« Txiquierdi »), Il défendait, disait-on, la nécessité de parvenir à une solution honorable impliquant une forme de conversation avec Madrid. Evidemment rejetée dans les milieux proches de l'ETA, cette thèse a toujours été défendue avec insistance dans certains milieux politiques, tant à Madrid que parmi les nationalistes basques modérés à Bilbao.

Curieusement, alors que les principaux dirigeants de l'ETA tombaient l'un après l'autre dans les rets de la police française, « Txomin », lui, semblait échapper à toutes les poursuites. Etait-il réellement insaisissable ou s'agissait-il, d'un commun accord entre Madrid et Paris, de laisser en liberté celui qui faisait figure de possible avocat du dialogue au sein de l'ETA ? Dans la seconde hypothèse, force serait de conclure, après son arrestation, que les espoirs placés à Madrid dans un tel dialogue ne sont désormais plus de saison.

THIERRY MALINIAK.

ENQUÊTE DIFFICILE APRÈS LES DEUX ACTIONS CRIMINELLES DE LYON

Décentralisation terroriste

De notre correspondant régional

Lyon. – « *Notre ville laborieuse aspire à la paix et à la tranquillité* », le maire de Lyon, M. Francisque Collomb, n'a pu – samedi 26 avril – que constater les dégâts. L'immeuble qui abrite deux sociétés américaines (Control Data et American Express) dont les murs de soutien ont bougé, devra sans soute être reconstruit entièrement. Les nombreux badauds qui ont, tout le week-end, défilé en levant les yeux sur les quatre étages de l'immeuble noircis par l'incendie, hésitaient entre l'indignation et le fatalisme : Lyon a découvert en vingt-quatre heures les actions terroristes.

Certes, la ville avait déjà été le théâtre d'actions violentes. Un consul de Turquie avait de peu échappé à la mort et les indépendantistes corses avaient laissé des traces sur quelques édifices publics avant le procès des autonomistes jugés entre Rhône et Saône l'été dernier. Mais jamais l'agglomération n'avait connu coup sur coup un meurtre (M. Kenneth Eric Marston a été assassiné à Ecully vendredi 25 avril, à 8 heures) et un attentat vingt-quatre heures plus tard, réalisé à l'aide d'un explosif aussi puissant.

Une série de réunions ont été organisées, dès samedi matin, entre toutes les autorités : préfecture de région et de police, gendarmerie, police judiciaire, parquet. La protection des « zones sensibles » a été renforcée, notamment celle du consulat des Etats-Unis – dont les représentants sont restés étonnamment discrets – ou de la synagogue de la ville.

Sur le plan policier, comme sur le plan de l'enquête judiciaire, on relève une volonté d'éviter les mesures d'exception. Il est vrai que la transition au sommet de la hiérarchie policière intervient à une très mauvaise période : M. Alain Jezequel, préfet délégué pour la police, attend son affectation pour les Deux-Sèvres et va confier ses dossiers « chauds » à un successeur qui connaît le bruit des explosifs, M. Georges Bastelica; celui-ci va prendre ses fonctions dans quelques jours, de retour... de Corse.

Au cours d'une conférence de presse, M. Jezequel a déclaré : « *Pour l'instant, aucun élément concret parvenu à la connaissance des autorités, à l'exception d'une inscription murale* (le Monde *daté 27-28 avril*) *ne permet d'établir une relation certaine entre les deux affaires ou de désigner une piste.* » La preuve semble d'ailleurs en être apportée par la division des tâches des magistrats instructeurs. Deux femmes, Mmes Lopez-Thorez et Marie-Hélène Kleinmann, juges d'instruction, ont été désignées pour diligenter séparément l'affaire Marston et celle de l'attentat à l'explosif contre l'immeuble abritant les délégations locales des sociétés américaines. Si l'on ajoute que c'est un troisième magistrat – M. Marcel Lemonde – qui instruit la troisième affaire lyonnaise de terrorisme en cours (arrestation d'André Olivier, membre présumé d'Action directe le mois dernier), on comprend que la « centralisation » des dossiers terroristes ne semble pas être la préoccupation première du monde judiciaire lyonnais.

Témoignages imprécis et indices sérieux

Les indices recueillis par les enquêteurs sont minces dans les deux affaires. La première paraît la plus nébuleuse : un témoignage très imprécis d'une « silhouette » et une double revendication téléphonique au nom d'un « groupuscule arabe », une signature inédite dans la mesure où les auteurs d'actions criminelles de cette envergure n'ont pas pour habitude de minorer d'eux-mêmes leurs factions armées. S'ajoute, toujours pour l'affaire Marston, l'utilisation par le tireur d'un fusil à canon scié et de balles à sangliers, autant de matériels qui ne font pas partie de la panoplie habituelle des terroristes.

Les experts rencontrent beaucoup de difficultés pour déterminer la nature de l'explosif utilisé dans l'attentat contre l'immeuble du quartier de la Part-Dieu. L'incendie qui a suivi la déflagration a en effet contraint les pompiers à noyer la cage d'ascenseur où la charge avait été placée. Quant aux inscriptions relevées sur place – dont « *US Go Home* » – elles relèvent d'un vocabulaire qui « *date* ». Les témoignages faisant état de la présence – avant ou après l'attentat – d'une voiture Opel verte à proximité de l'immeuble détruit ne paraissent pas devoir être d'une exploitation évidente pour les policiers chargés de l'enquête.

S'ajoute à ces éléments, la revendication de l'attentat par un correspondant anonyme se réclamant d'un « Front révolutionnaire arabe ». Celui-ci, dans un appel téléphonique au bureau de l'AFP à Lyon a déclaré que « *Control Data American Express sont deux cibles impérialistes américano-britanniques* ». Cette revendiation, a précisé, samedi, M. Jézéquel, « *n'a pas été authentifiés* ».

On explique dans ce contexte l'insistance du préfet de police pour demander l'assistance de la population lyonnaise : « *Tout en gardant son sang-froid, l'opinion doit savoir quelle doit faire part aux services de police de tout indice alarmant se révélant sérieux.* » M. Jezequel a répété deux fois le qualificatif de « *sérieux* ». La précaution n'est pas inutile : les services de police sont submergés depuis quelques jours d'appels anonymes et d'alertes fantaisistes qui contribuent – ou qui révèlent – une perturbation psychologique d'habitants qui se seraient volontiers dispensés de la décentralisation du terrorisme.

CLAUDE RÉGENT.

RÉUNIE EN CONGRÈS A LA ROCHELLE

La Ligue des droits de l'homme : pour « une nouvelle citoyenneté »

Le soixante-sixième congrès de la Ligue des droits de l'homme s'est achevé dans la soirée du dimanche 27 avril à La Rochelle, par l'adoption d'une motion de solidarité avec Alain Clavaud, cet ouvrier de Dunlop à Montluçon, licencié pour avoir accordé une interview sur ses conditions de travail au quotidien *l'Humanité* ; Une motion symbole des travaux menés pendant deux jours par les congressistes et qui a permis à la Ligue d'actualiser sa politique en matière de « *droits et libertés des travailleursdans l'entreprise* », thème de ce congrès.

Cinquante ans après le Front populaire, la Ligue veut « *ouvrir la voie d'une nouvelle citoyenneté répondant aux exigences de la société française contemporaine* ».

Un lieu privilégié de rencontre

par YVES JOUFFA (*)

PARCE qu'elle a lutté depuis le début de ce siècle pour l'abolition de la peine de mort et la suppression des tribunaux militaires, la ligue mesure tout le prix des réformes réalisées depuis 1981.

L'abrogation de la loi « anti-casseurs », la remise en cause des principes de la loi dite « sécurité et liberté », la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, la ratification de l'article 25 de la Convention européenne, qui permet le recours individuel, ont également répondu aux exigences de tous les défenseurs des droits de l'homme. Ils se félicitent aussi des progrès importants accomplis pour l'égalité des droits : égalité professionnelle des femmes, droit d'association des étrangers, droit d'expression des travailleurs.

Ces acquis essentiels, complétés par d'autres mesures positives, notamment dans le domaine judiciaire, ont fait considérablement progresser l'Etat de droit et amélioré l'image de notre pays dans la communauté internationale. Ils doivent être défendus face au danger des idéologies sécuritaire, raciste, xénophobe et anti-égalitaire, qui ne sont plus aujourd'hui l'apanage de la seule extrême droite, en raison de la pénétration de ses hommes et de ses idées dans la droite traditionnelle.

Égalité civique

La Ligue des droits de l'homme n'oublie pas pour autant les réserves qu'elle a exprimées dans plusieurs domaines à l'égard de l'action du gouvernement issu des urnes de 1981. Il reste aujourd'hui des zones d'ombre à dissiper pour la bonne santé de notre démocratie.

La reconnaissance des droits et des libertés constitutionnels dans l'institution militaire demeure pour la ligue une priorité, ainsi que la disparition des trois tribunaux militaires qui subsistent.

Il s'agit de franchir de nouveaux pas, pour ouvrir la voie d'une nouvelle citoyenneté répondant aux exigences de la société française contemporaine. C'est pourquoi la ligue continue sa campagne en faveur du droit de vote des immigrés aux élections locales, qui a pris une dimension nouvelle après les déclarations du président de la République au soixante-cinquième congrès de la Ligue des droits de l'homme, il y a un an, car la lutte contre le racisme est inséparable d'une action pour l'égalité des droits civiques. Il est aussi essentiel que se développe la participation de tous les citoyens à la vie locale, afin que la décentralisation ne se réduise pas au sacre des notables.

Hélas, dans le domaine des libertés, nous avons assisté depuis plus d'un mois au prises de position les plus invraisemblables de la part de membres du gouvernement, d'élus de la majorité, ou de porte-plumes de celle-ci, dans une certaine presse.

Abordant la question de l'immigration, juste après celle du terrorisme, M. Chirac, dans ses discours à l'Assemblée nationale, a donné le ton. Les mesures annoncées sont claires :

– retour à la procédure administrative pour les reconduites à la frontière, alors que depuis 1981 avait été instaurée une procédure judiciaire ;

– modifications du code de la nationalité, afin d'obliger les jeunes, fils d'étrangers nés en France, qui actuellement deviennent Français à dix-huit ans, à faire une démarche volontaire pour acquérir la nationalité française, qui ne sera plus de droit.

Tandis que M. Pasqua déclare que la France doit cesser d'être un « *dépotoir* », le gouvernement Chirac, qui hésite à mettre en œuvre tout son programme dans d'autres domaines, va même plus loin que la plate-forme UDF-RPR pour l'immigration.

Le projet de loi sur les repentis, la peine incompressible de trente ans, les contrôles d'identité sans règle : les projets ne sont guère plus aguichants dans le domaine judiciaire. L'appel à la chasse aux sorcières dans les médias, ces attaques contre le service public et les fonctionnaires montrent où mène le délire étatique des prétendus libéraux.

Je rappelle seulement pour mémoire certaines déclarations contre la défense des libertés individuelles dans les procédures pénales et les attaques contre le corps des avocats. Si l'on ajoute les mesures prises uniquement au bénéfice des seuls possédants, en matière fiscale notamment, cet ensemble constitue une grave remise en cause des principes de liberté, d'égalité, et de fraternité, qui fondent notre République.

Tradition démocratique

Ces déclarations et ces projets sont contraires à la tradition démocratique, qui a fait de notre pays, depuis 1789, la patrie des droits de l'homme aux yeux du monde, malgré des périodes sombres, comme celle de l'occupation et du gouvernement de Vichy.

Comme elle l'a montré depuis près d'un siècle, la Ligue des droits de l'homme reste au premier rang pour défendre les libertés civiles et politiques et les droits économiques, sociaux et culturels consacrés en 1948 dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et pour conquérir de nouveaux espaces de libertés, ce qui ne peut être fait sans le concours de toutes les forces politiques, syndicales et associatives, qui sont l'expression vivante des idéaux républicains.

La Ligue des droits de l'homme rappelant, en cette année du cinquantenaire du Front populaire, le rôle déterminant qu'elle a joué dans sa constitution en 1936, réaffirme aujourd'hui sa vocation de lieu privilégié de rencontre de l'ensemble de ces forces.

(*) Président de la Ligue des droits de l'homme.

LA MORT DE NICOLE BERNERON A L'HOPITAL DE POITIERS

Cour d'assises ou correctionnelle ?

M. Pierre Hovaère, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Poitiers, va, dans quelques jours, clore le dossier Berneron. Il y aura un an et demi le 30 avril prochain que Nicole Berneron, trente-trois ans, mère de deux enfants, est décédée dans un bloc opératoire du CHU de Poitiers. Deux médecins, les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau sont toujours inculpés d'assassinat, et un troisième, le professeur Pierre Mériel, d'homicide involontaire. Quelles suites aura cette affaire hors de l'ordinaire ?

De notre envoyé spécial

Poitiers. – Pour un peu, tout cela ne serait qu'un mauvais cauchemar. M. Pierre Mériel professe toujours au CHU de la ville. Le docteur Diallo exerce les fonctions d'anesthésiste-réanimateur au centre hospitalier de Parthenay (Deux-Sèvres) et le docteur Archambeau continue ses études pour obtenir un certificat d'études spécialisées d'anesthésie-réanimation au SAMU de l'hôpital de Niort (Deux-Sèvres). La mort de Nicole Berneron amènera pourtant la justice à décider du sort de ces trois médecins. Où et quand ? Telles sont les nouvelles questions de cette pénible affaire.

Dans quelques jours, M. Hovaere aura achevé l'instruction de cet épais dossier. Il le transmettra au parquet dans les premiers jours du mois de mai. Viendra alors l'ordonnance du juge d'instruction. En théorie, plusieurs solutions sont envisageables : le non-lieu, le tribunal correctionnel ou la cour d'assises. Tout, aujourd'hui, laisse penser que le non-lieu est à exclure. Ces derniers mois, aucun élément nouveau n'est intervenu dans le dossier, en dépit de nouveaux interrogatoires, comme celui du docteur Guignard, médecin anesthésiste-réanimateur affecté, avec le docteur Diallo, au service d'ORL du CHU et volontairement absent le jour du décès de Nicole Berneron. Les dernières expertises sont également parvenues sur le bureau du juge d'instruction. Parmi elles, l'expertise psychiatrique du professeur Mériel. On assure de bonne source qu'elle conclut à la «normalité» du chef de service d'anesthésie-réanimation.

De nouveaux chefs d'inculpation

Compte tenu de cet ensemble d'éléments et au terme de diverses confrontations, M. Hovaere – dont rien ne permet de dire qu'il dispose de convictions absolues – ne peut que maintenir les conclusions auxquelles il a depuis longtemps déjà abouti. Il assoit ses conclusions, d'une part, sur les résultats de l'enquête policière, d'autre part, sur le travail du collège des différents experts qu'il a successivement commis pour tenter d'établir les causes exactes de la mort de Nicole Berneron. C'est ainsi qu'il dispose de la quasi-certitude que celle-ci est bien morte d'une insufflation massive de protoxyde d'azote provoquée par une inversion des tuyaux d'arrivée des gaz dans le respirateur.

A supposer ces deux points acquis, y a-t-il eu pour autant assassinat ? Cela reste à établir. Et c'est sans doute là l'un des aspects les plus extraordinaires de cette affaire, l'un des points aussi qui conditionnent la suite des événements. L'inculpation pour homicide involontaire du professeur Mériel n'étant discutée par personne (il aurait, en toute rigueur, dû diagnostiquer l'intoxication au protoxyde d'azote chez sa patiente et la sauver), peut-on imaginer que les deux autres médecins seront poursuivis pour assassinat ?

Au terme des longs mois d'instruction, l'affaire de l'hôpital de Poitiers renvoie toujours à des scénarios d'un machiavélisme peu courant. Ainsi, l'inversion des tuyaux d'arrivée des gaz n'aurait pas eu pour objectif le décès de la malade. Elle n'aurait pas non plus directement visé le professeur Mériel puisque rien ne permettait d'affirmer que ce serait lui qui dirigerait, ce matin-là, l'anesthésie-réanimation du bloc opératoire nº 2 du service d'ORL. Elle aurait eu pour objectif d'ajouter au désordre du service, où régnait un intense climat conflictuel, et, peut-être, de déclencher une enquête administrative. Fondée sur le postulat d'une intoxication par le protoxyde d'azote – une situation bien connue des anesthésistes-réanimateurs, – une telle inversion n'aurait pas été destinée à tuer. C'est un scénario qui semble, aujourd'hui, être retenu par le magistrat instructeur.

On peut donc imaginer une requalification des chefs d'inculpation. Ceux d'« *assassinat* » pourraient ainsi devenir des « *voies de fait ayant entraîné la mort sans intention de la donner* », voire même – aussi curieux que cela puisse paraître – « *homicide involontaire* ». L'affaire pourrait donc être jugée par le tribunal correctionnel et non par la cour d'assises.

Des aveux troublants

« *En toute hypothèse*, confie-t-on à Poitiers de source judiciaire, *il reste les aveux, troublants dans leur cohérence, du docteur Archambeau et le comportement du docteur Diallo, qui permet de penser que ce médecin joue un rôle central dans toute cette affaire.* » On indique aussi que quelle que soit la juridiction retenue, les cas des trois médecins ne seront pas disjoints.

De son côté, la défense du docteur Diallo, dirigée par Me Henri Leclerc, demeure silencieuse. Elle semble s'en tenir au système qu'elle développe depuis de longs mois, cherchant à démontrer, grâce à la collaboration de spécialistes en anesthésie-réanimation et en toxicologie, que les conclusions des experts officiels sont éminemment critiquables. Compte tenu de la renommée des experts commis par M. Hovaere (parmi lesquels le docter Roger Lebreton et les professeurs Louis Orcel, Jean Lassner et Maurice Cara), on peut prévoir de solides batailles médico-légales. Reste qu'un tel système de défense a sa propre limite : faut-il, pour défendre le docteur Diallo, exclure l'hypothèse d'un geste qui fut, sinon criminel, du moins la cause première de la mort de Nicole Berneron ?

JEAN-YVES NAU.

A Boulogne-sur-Mer

AUTORISATION PROVISOIRE DE SÉJOUR POUR QUATRE IRAKIENS

Une autorisation provisoire de séjour en France a été accordée aux quatre ressortissants irakiens arrivés le 21 avril en passagers clandestins à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) (*le Monde* daté 27-28 avril). Le ministre délégué à la sécurité a précisé que cette mesure avait été prise en accord avec le ministère des affaires étrangères. Elle permettra aux autorités françaises, et plus particulièrement à l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides), d'examiner dans les jours qui viennent le bien-fondé de la demande d'asile politique formulée par les quatre Irakiens. Trois d'entre eux étaient toujours hébergés provisoirement dans un foyer spécialisé de Boulogne-sur-Mer.

Le premier à avoir bénéficié de l'autorisation provisoire de séjour dès le 25 avril a, en effet, quitté ce foyer samedi matin. Il s'agit de M. Ali Soloman Al Kisy, vingt-huit ans, qui se présente comme un étudiant en histoire. La police de l'air et des frontières a rendu publiques les identités des trois autres : MM. Sadek Gafar Gand Al Rubley, quarante-huit ans, mécanicien auto; Kacem Antoush Masutuny, vingt-sept ans, qui affirme avoir été militaire de carrière en Irak, et Ahmed Gabou Sultan, qui était policier.

Dans son communiqué, le ministre délégué à la sécurité a souligné qu'en aucun cas les quatre Irakiens ne seraient expulsés vers un pays où leur vie pourrait être en danger, faisant ainsi allusion à la bavure du 19 février dernier, où le ministère de l'intérieur avait expulsé vers l'Irak deux opposants au régime de Bagdad.

ÉDUCATION

LES CINQUANTE GIFLES

Une gifle passe encore, cinquante, c'est trop... Pour avoir perdu de vue cette prudence élémentaire, M. Jean-Pierre Ciminato a perdu son emploi de professeur de gymnastique au collège de Saint-Ouen, établissement privé de Pont-Audemer (Calvados). Voulant punir un de ses élèves de quatrième à qui il reprochait d'avoir lacéré, avec deux camarades, le tapis du saut en hauteur, il avait ordonné à tous les élèves de la classe de le gifler.

Cette punition de masse a aussitôt été dénoncée par les parents d'élèves qui ont demandé la démission du professeur.

M. Ciminato, qui a déclaré regretter son acte, l'a expliqué par l'exaspération qu'il éprouvait devant le vandalisme des élèves et les nombreuses dégradations qu'avaient subies la salle de sport. « *Les élèves esquintent tout et nous ne savons pas quoi faire. J'étais désemparé !* » a-t-il expliqué.

L'élève puni ne portait pas de traces de coups, ses camarades ayant, semble-t-il, modéré leur ardeur au maximum, malgré les injonctions du professeur. Il est considéré dans son entourage comme un enfant très sensible depuis le décès de sa mère, il y a cinq ans.

L'assistant du professeur, qui avait assisté à la scène sans intervenir, a été également démis de ses fonctions. Etant tous deux agents contractuels de l'Etat, leur cas sera soumis au recteur qui décidera de la suite à donner à l'affaire.

LES PROFESSEURS DE COLLÈGES RECRUTÉS COMME CEUX DES LYCÉES

(Suite de la première page.)

M. Monory a annoncé diverses autres mesures au cours de sa conférence de presse, notamment la possibilité de préparer un BEP (brevet d'éducation professionnelle) et, ultérieurement, un baccalauréat professionnel par la voie de l'apprentissage. Il a confirmé que la réforme des lycées serait remise sur le chantier avec deux objectifs : « *permettre une diversification des formes d'excellence tout en équilibrant les diverses formations* » et « *repenser le système complexe des options* ». L'inspection générale de l'administration devra remettre à la fin mai un rapport sur les expériences de désectorisation et les conclusions qu'on peut en tirer, le processus de suppression des secteurs scolaires, annoncé par M. Chirac devant commencer à la rentrée 1987.

D'autre part, un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle sera mis en place pour les élèves désirant quitter l'école. Il combinera une aide à la recherche d'un emploi, à l'information et à l'orientation professionnelle, des formations complémentaires et des stages en entreprise.

M. PIERRE POUTHIER PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES

M. Pierre Pouthier, professeur de latin, a été élu président de l'université de Limoges. Il succède à M. Raymond Julien, professeur de biologie. M. Pouthier a été élu au troisième tour de scrutin par 86 voix (sur 135 votants) contre 43 à M. Raymond Archer,

[Né en 1928 à Auxerre (Yonne), M. Pierre Pouthier est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Il a été membre de l'Ecole française de Rome, agrégé répétiteur (1955-1961) puis secrétaire général (1964-1972) de l'Ecole normale supérieure. Il enseigne depuis 1970 à Limoges, où il a été doyen de l'UER de lettres (1973-1975) et vice-président de l'université (1976-1979).]

SCIENCES

LES AMPUTATIONS DU BUDGET DE LA RECHERCHE

Mise en garde des « sages »

Les mesures d'économie qui viennent de frapper les activités de recherche ont suscité quelque émoi dans la communauté scientifique. Chercheurs de toutes disciplines et de toutes tendances politiques ont protesté contre ces coupes claires faites à leurs budgets, repris en cela par les responsables des organisations syndicales, qui, pour leur grande majorité, déplorent « *cette agression sans précédent* ». « *L'effort de redressement fait depuis quelques années* », constate l'une d'entre elles, est interrompu « *brutalement* », ce qui risque d'empêcher le lancement « *des programmes indispensables au progrès du pays et à la modernisation de l'économie* ».

De son côté, le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT), instance de consultation du ministre chargé de la recherche sur les grands choix de la politique scientifique du gouvernement, vient de remettre à M. Alain Devaquet une « *analyse précise et argumentée sur les conséquences présentes et futures des annulations* » afin que ce dernier la transmette au premier ministre. La position du CSRT ne se veut pas polémique. Elle est néanmoins très ferme. Selon son vice-président, M. François Kourilsky, le CSRT ne conteste pas que, en période d'austérité, la recherche ait, comme les autres, le devoir de participer aux économies générales du pays. Mais il fait remarquer que l'on a « *traditionnellement tendance* » à tailler largement dans son budget au prétexte qu'elle est « *un investissement non immédiatement productif* ». Cette fois, 54 % des annulations d'autorisations de programme (1), tous ministères confondus, touchent la recherche.

Certes, rappelle M. Kourilsky, la recherche a fait l'objet de mesures analogues, en 1983 et 1984. Mais ces annulations avaient laissé « *un budget en croissance de 8 % en volume par rapport à l'année précédente* ». La situation est aujourd'hui quelque peu différente puisqu'à « *un accroissement prévu de 4 %, en volume, du budget civil 1986 de la recherche, se substitue une diminution de même ampleur !* ».

Faut-il en conclure que le gouvernement de M. Chirac a opéré un virage à 180 degrés par rapport à la politique de ces prédécesseurs ? Pour M. Kourilsky, « *il serait prématuré de l'affirmer* ». En effet, force est de constater que « *ces annulations ont été faites dans un contexte d'urgence, alors que les ministres concernés n'étaient pas certains de leurs attributions* ». « *Il est donc clair,* dit-il, *que ces coupes ont été travaillées au niveau du ministère de l'économie et des finances* ». Comme en 1984. Ce qui fait dire au vice-président du CSRT que « *si les très « compétents » fonctionnaires des finances ont de la suite dans les idées, ils n'ont pas d'aptitude particulière à évaluer le contenu de la recherche* ».

Priorités inversées

Mais dans les faits, note le CSRT, « *la situation est relativement difficile, bien qu'elle ne soit pas désastreuse* ». S'il est clair que les annulations de crédits de paiement vont poser des problèmes de gestion importants à certains organismes, les amputations sur les autorisations de programme sont plus préoccupantes. Tout d'abord parce que ces mesures « *conduisent à bouleverser, voire inverser, certaines priorités longuement réfléchies et recommandées par la commission du Plan et par le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie* ». Ensuite parce que cela anticipe sur ce que seront les budgets consacrés à la recherche en 1987 et en 1988.

C'est ainsi que le développement de la recherche industrielle dans des domaines traditionnels et importants pour l'économie (agro-alimentaire, textile, bâtiments, matériaux, etc.) est touché par ces mesures, car il était en partie financé par des crédits incitatifs maintenant considérablement réduits. En témoignent les réductions consenties par l'Agence nationale de la valorisation de la recherche (40 %), par l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (30 %) et le Fonds de la recherche (40 %).

S'ajoute à cela que « *la recherche fondamentale est plus spécifiquement touchée car les annulations d'autorisations de programme concernent essentiellement les établissements publics à caractère scientifique et technique comme le CNRS, l'INSERM ou l'INRA* ». En revanche, ceux qui, comme le CEA ou le CNES, ont un caractère plus industriel et commercial ne le sont pas. Ainsi, le déséquilibre de l'effort de recherche français en faveur des grands programmes (nucléaire, espace et aéronautique), déjà souligné par le CSRT, le rapport de l'OCDE sur la politique d'innovation en France et celui rédigé par M. Jean-Jacques Salomon (*le Monde* du 18 décembre 1985), se trouve accentué.

Tout n'est pas noir pour autant. Les économies sur les dépenses ordinaires, pour importantes qu'elles soient, semblent avoir été effectuées « *avec un certain discernement* » qui ne « *paraît pas remettre en cause la création d'emplois dans la recherche* ». Mais il faut attendre, remarque M. Kourilsky, le budget 1987 ainsi que les orientations du gouvernement pour évaluer sa politique dans ce secteur. « *Nous nous interrogeons pour savoir s'il va reprendre en compte la totalité ou une partie seulement des priorités définies dans le plan triennal (1986-1988) pour la recherche. Ce sera son choix.* »

Mais M. Kourilsky ne pense pas qu'il soit « *pertinent* », à partir de ces annulations, de porter aujourd'hui un jugement définitif sur la politique de recherche française. Toutefois, le CSRT « *se déclare prêt à évaluer la politique de recherche du gouvernement lors de la discussion du prochain budget* » et donne donc rendez-vous pour cet examen à la fin du mois de juin. Un rendez-vous d'autant plus attendu par les milieux de la recherche et par les observateurs étrangers que la France, dans le domaine de la recherche, paraissait très volontariste.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Les autorisations de programme permettent d'engager des actions de recherche pour les années à venir, alors que les crédits de paiement concernent plutôt l'année en cours.

TIERS-MONDE

L'ACTION HUMANITAIRE POUR L'AFRIQUE

Des courses contre la famine

Après les chanteurs et les musiciens, c'est au tour des sportifs de se mobiliser pour lutter contre la faim en Afrique. L'an passé, en juillet, le chanteur anglais Bob Geldof, fondateur de l'Association Band Aid, avait rassemblé les plus grands noms de la musique pour deux immenses concerts retransmis mondialement à la télévision. 115 millions de dollars avaient pu ainsi être recueillis et ont été consacrés pour une part à une aide d'urgence et pour une autre part à des projets de développement dans les pays africains touchés par la famine.

Cette année, Band Aid et l'UNICEF, (Fonds des Nations unies pour l'enfance), réunis dans une association, « Sport Aid », ont décidé de créer du 17 au 25 mai un gigantesque événement sportif, une « *course contre le temps* » qui permettra de collecter à nouveau des fonds pour l'Afrique. Lionel Rotcage, responsable de Band Aid France, et Yves Malecot, président du comité français pour l'UNICEF, ont présenté jeudi 24 avril l'opération, à laquelle participeront la France et une soixantaine d'autres pays répartis sur les cinq continents.

Le 17 mai, à midi, un coureur de demi-fond, champion olympique, le Soudanais Omar Khalifa, partira d'un camp de réfugiés d'Ethiopie, emportant avec lui un message d'espoir : un charbon ardent pris dans l'un des feux du camp et placé dans une torche olympique. Omar Khalifa courra dans onze capitales. Le 20 mai, à Paris, il sera reçu par le président de la République. Pendant cette semaine, de nombreux événements sportifs seront organisés en France et à travers le monde. Le 25 mai, Omar Khalifa rencontrera le secrétaire général de Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, qui ouvrira le lendemain une session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée à l'Afrique.

Ce même jour, le champion soudanais lancera sur le parvis des Nations unies à New-York une fusée qui marquera le départ dans tous les pays participants de la « *course contre le temps* ».

Une aide sponsorisée

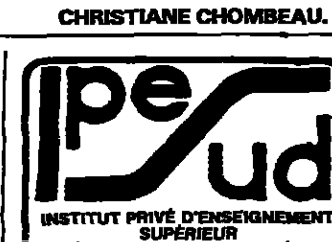
Quarante mille personnes, rassemblées au Parc des princes, devront, à ce moment-là, partir pour une course à travers la capitale. Des courses analogues auront lieu en province, où les organisateurs sont fortement aidés par les radios locales, les fédérations sportives et les jeunes qui se sont déjà mobilisés pour « Action école ».

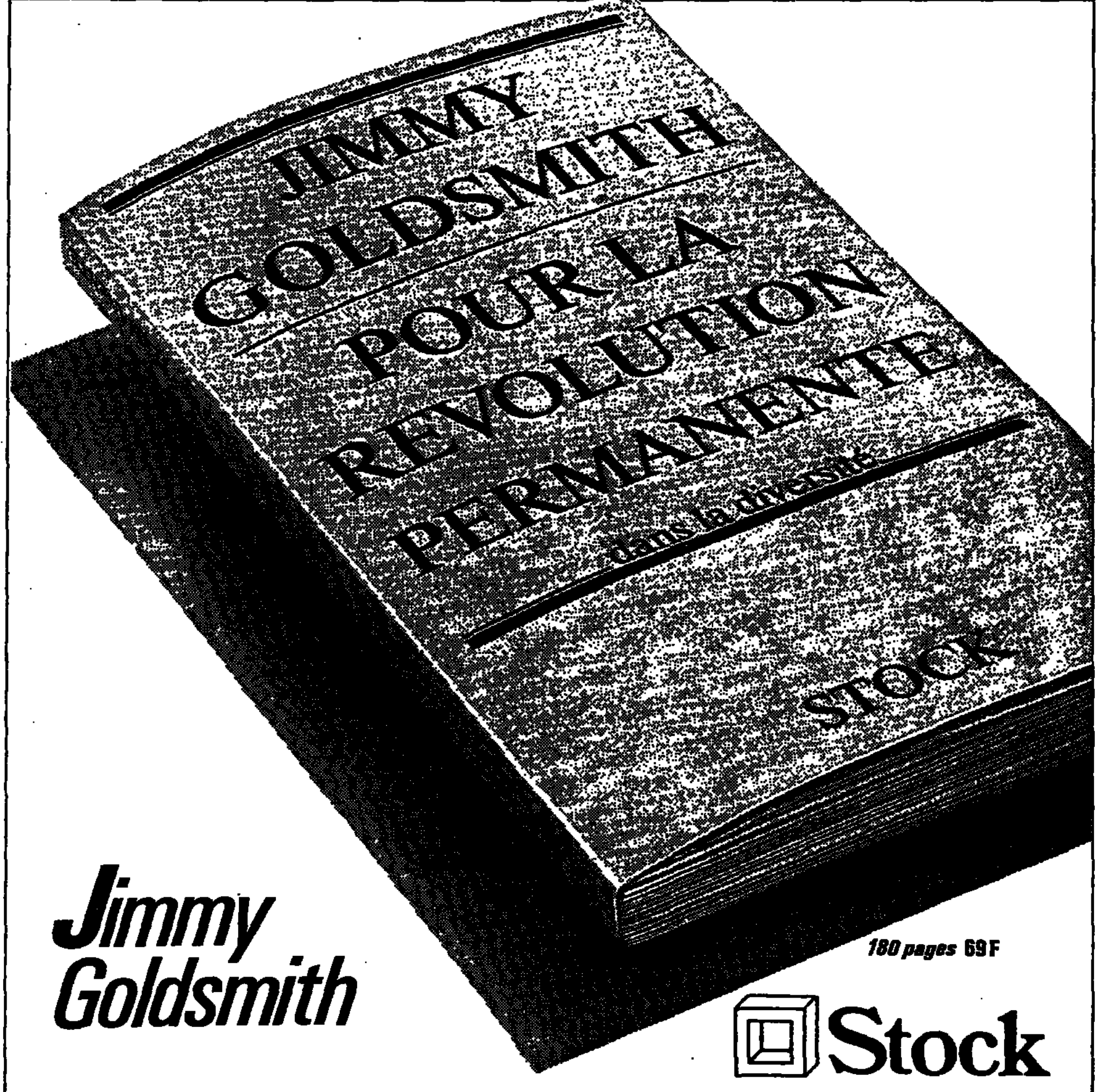
La participation à la course se fera sous forme de sponsoring. Chaque coureur devra en effet chercher des sponsors (qui peut être le voisin de palier, ou le commerçant du coin de la rue...). D'un autre côté, tous ceux qui désirent soutenir des coureurs pourront le faire en s'adressant à un bureau de la BNP. Cette banque, qui a offert 1,6 million de francs à Sport Aid, a mis ses guichets à la disposition de l'organisation et ouvert un fonds spécial Sport Aid. La somme recueillie sera également répartie entre Band Aid et l'UNICEF.

Déjà des grands noms du monde sportif, comme René Metge, Michel Platini, Jacques Lafitte, ont promis leur participation.

CHRISTIANE CHOMBEAU.







SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Premier essai nucléaire de l'année

La France a procédé, dimanche 27 avril, selon la Nouvelle-Zélande, à un essai nucléaire souterrain dans l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique. Selon les experts néo-zélandais, la puissance de l'explosion serait relativement faible, ne dépassant pas quatre kilotonnes. Cette expérience serait la première de l'année. Le ministère français de la défense ne confirme ni ne dément l'information de source néo-zélandaise, conformément à une pratique observée, à de rares exceptions près, par la France.

ENVIRONNEMENT

Greenpeace remonte la Seine

Vendredi 2 mai, un an après le dynamitage par les services secrets français du *Rainbow Warrior* en Nouvelle-Zélande, un autre bateau de l'organisation internationale Greenpeace va s'amarrer au cœur de Paris. Il s'agit du *Beluga*, un ancien bateau-pompe allemand transformé en vedette laboratoire qui remonte la Seine depuis Le Havre au cours d'une campagne de contrôle de la qualité des eaux.

Les prélèvements d'eau de Seine faits au fil de la remontée sont analysés instantanément grâce à des appareils informatisés installés à bord. *« Nous voulons savoir si, comme on le dit, l'état de la Seine s'est effectivement amélioré »*, explique-t-on à Greenpeace. *« Nous partons sans aucun préjugé, mais s'il le faut, nous dénoncerons pollueurs et polluants. »* Cette opération est la suite de celle entreprise par le *Beluga* en 1985 sur le Rhin, entre les Pays-Bas et la France.

ESPACE

Manœuvres soviétiques

Le vaisseau de transport, Progress-26, que les Soviétiques ont lancé le mercredi 23 avril en direction de la station orbitale Mir, à bord de laquelle Leonid Kizim et Vladimir Soloviev travaillent depuis le 15 mars, s'est amarré à la station dans la journée de dimanche. Il transporte du *« matériel consommable »*, vraisemblablement des vivres et du combustible, nécessaire à la bonne marche de la station. C'est le second vaisseau de type Progress à être lancé en direction de Mir.

Les Américains, pour leur part, croisent les doigts en espérant que le tir de la fusée Delta programmé pour le 1er mai se passera sans incident. A cette occasion ils tenteront de mettre en orbite un satellite météorologique chargé de la détection des cyclones tropicaux.

LOISIRS

Un nouveau négociateur pour Eurodisneyland

Un nouveau « négociateur unique » vient d'être nommé par le gouvernement français pour mettre au point avec les Américains le projet d'Eurodisneyland à Marne-la-Vallée. Il s'agit de M. Jean-René Bernard, cinquante-quatre ans, inspecteur des finances, ancien secrétaire général du comité interministériel pour la coopération économique européenne et ancien ambassadeur à Mexico jusqu'en 1982. Il remplacera M. Jean Peyrelevade qui avait été chargé de cette mission en janvier 1986 par le premier ministre d'alors, M. Laurent Fabius. M. Jean-René Bernard devrait – avec les représentants de la région Ile-de-France, du département de Seine-et-Marne et de la firme Walt Disney – mettre au point d'ici au 18 juin prochain un contrat définitif concrétisant les engagements généraux pris de part et d'autre en décembre 1985.

MAUVAIS TEMPS

Inondations et avalanches en Europe

De nombreux cours d'eau français – aussi bien les fleuves que certains de leurs affluents et sous-affluents –, sont en crue à la suite des pluies très abondantes qui tombent depuis plusieurs semaines. La situation est particulièrement inquiétante à Avignon, à Chalon-sur-Saône, à Rouen, dans la région de Périgueux et de Ribérac (Dordogne), en Charente, etc. De même, le niveau des rivières et celui du lac Majeur montent dans le Tessin (Suisse) et l'Italie du Nord, rendant la situation critique par endroits.

En montagne, dans le Tessin et dans le Trentin (Italie), plusieurs avalanches ont coupé des routes et menacé des villages. Le risque d'avalanches persiste : l'état d'urgence a été proclamé et plusieurs villages ont été évacués.

MÉDECINE

LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

Les bémols de M. Séguin

C'est un véribable discours-programme sur les grandes orientations du gouvernement en matière de politique hospitalière qu'a fait, dimanche 27 avril, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, au cours du « Grand Jury RTL-*le Monde* ». Quelques heures après les déclarations de Mme Michèle Barzach, ministre délégué à la santé, annonçant la suppression de la départementalisation des hôpitaux et le rétablissement de la médecine libérale à l'hôpital public (*le Monde* des 26 et 27 avril) les propos de M. Philippe Séguin ont eu à l'évidence le mérite de clarifier les projets du gouvernement.

Fin politique, M. Séguin a, d'emblée, prévenu qu'il ferait *« la part des choses entre les réformes qui méritent d'être conservées sous réserves d'améliorations ou de modifications – c'est peut-être l'essentiel – et ce qui a inutilement perturbé la vie des hôpitaux »*. Jugeant d'abord *« excellente »* la déclaration de Mme Barzach, il n'a cessé ensuite d'y apporter des bémols, allant parfois même jusqu'à la prendre à contre-pied.

A propos de la départementalisation des hôpitaux, il a jugé que les principes qui ont présidé à la réforme mise en œuvre par les précédents gouvernements de gauche n'était *« pas idiots »*. *« Nous acceptons*, a déclaré M. Séguin, *l'idée d'une organisation qui mette en commun les moyens de fonctionnement des services. Pour autant, nous ne croyons pas à l'opportunité d'une structure uniforme et obligatoire, plaquée de manière artificielle sur l'ensemble des hôpitaux. »* Selon M. Séguin, la mise en place de la départementalisation ne peut se faire uniformément : *« Les problèmes du centre hospitalier d'Epinal* (la ville dont il est le maire) *et ceux de l'Assistance publique de Paris ne peuvent se régler de la même façon. »* C'est pourquoi il propose de réfléchir à *« un département organisé sur une base volontaire et qui se mettrait en place progressivement »*. Nuance de taille. En revanche, M. Séguin a été catégorique au sujet de ceux qu'il a appelés des *« mandarins »* : *« Il n'est plus concevable qu'un homme, quelles que soient ses qualités, puisse être chef de service à vie. »* Mme Barzach s'étant déclarée opposée à l'élection des chefs de service pour une durée déterminée, il reste donc au gouvernement, si l'on suit bien les propos de M. Séguin, à inventer une procédure de nomination qui permette un turn-over.

Un code de moralité

C'est certainement à propos du rétablissement du secteur privé à l'hôpital public, annoncé le 25 avril par Mme Barzach, que les déclarations de M. Séguin seront jugées les plus novatrices. *« Ce qui nous anime*, a-t-il déclaré, *ce n'est pas la volonté de rétablir je ne sais quel privilège, mais c'est le souci d'ouvrir l'hôpital sur l'extérieur (...). Nous souhaitons instituer une véritable coopération entre l'hôpital et la médecine de ville et, au-delà, une certaine interpénétration, s'agissant des hommes, entre l'hospitalisation publique et l'hospitalisation privée. »* M. Séguin semble donc vouloir favoriser et développer d'une part certaines initiatives visant à instaurer une collaboration étroite entre les médecins libéraux et les hôpitaux de leur secteur, un peu comme ce qui se fait actuellement à l'Hôtel-Dieu de Paris (*le Monde* du 9 avril). D'autre part, il se déclare favorable à ce que *« des gens du privé »* viennent *« à temps partiel »* prêter main-forte à l'hôpital public.

Plus précisément sur le rétablissement du secteur privé à l'hôpital – auquel il est favorable, – M. Séguin a indiqué qu'il allait à cet effet proposer *« un code de moralité »*. *« Nous veillerons à ce que le malade ait également accès dans les deux secteurs. Il n'y aura pas de critère de classe. Il y aura des chances identiques et les mêmes conditions d'accès pour tous, quels que soient le revenu et la situation sociale de chacun. »*

En l'occurrence, M. Séguin ne fait-il pas preuve de naïveté, ce qui n'est pourtant pas son genre ? Il est évident qu'à coût égal chacun voudra avoir accès au secteur privé du service hospitalier public. Les conditions de confort y sont tellement meilleures ! Il faudra donc des critères de sélection qui, si l'on en croit M. Séguin, ne seront pas des critères financiers.

Sur ce point, il serait intéressant que le ministre des affaires sociales – et donc également de la Sécurité sociale – apporte un certain nombre d'éclaircissements.

M. Séguin a donc voulu effacer l'impression de retour à la case départ donnée par les déclarations de Mme Barzach. L'opposition n'avait d'ailleurs pas tardé à réagir aux propos de cette dernière : « Mauvais pour la santé », titre ce matin *l'Humanité* qui estime que *« le ministre de la santé organise le pillage financier et technologique du secteur public »*. Pour sa part, le docteur Claude Pigement, délégué national à la santé du Parti socialiste, nous a déclaré que *« ces propostions du gouvernement Chirac traduisent l'esprit de revanche d'une haute hiérarchie hospitalière qui n'a jamais accepté le partage de son pouvoir découlant des réformes menées par la gauche »*.

Les propos de M. Séguin, empreints d'un certain esprit de conciliation seront-ils de nature à apaiser les esprits ? On le saura lorsque l'on connaîtra plus concrètement les décisions que le gouvernement sera bientôt amené à prendre.

FRANCK NOUCHI.

● *Le SIDA s'étend en Afrique.* – Après avoir longtemps nié la propagation du SIDA dans leur pays, les autorités gouvernementales de la Tanzanie annoncent, officiellement, dans un communiqué, que la maladie est présente dans dix-sept de leurs vingt-cinq Etats et qu'elle a déjà provoqué en deux ans cent quarante-neuf décès.

Le chef de l'Etat a invité le gouvernement à renforcer les services médicaux, notamment dans le nord-ouest du pays.

De nombreux cas sont également signalés au Kenya, au Rwanda, en Ouganda et au Zaïre.

Le monopole des grands laboratoires au Pérou

SELS MORTELS

(Correspondance.)

Lima. – Des sels réhydratants, dons de l'Agence interaméricaine pour le développement (AID), ont provoqué la mort de quatre enfants, à Lima, à la fin mars. Le gouvernement péruvien réclame aux Etats-Unis une indemnité de 20 millions de dollars, car les analyses de ces sels ont démontré que leur composition chimique était altérée.

Les quatre enfants, de moins d'un an, avaient été admis dans la salle de réhydratation de l'hôpital Caetano-Heredia, atteints de diarrhée, un véritable fléau pour la population infantile de la capitale, surtout pendant l'été, de décembre à mars. Soumis à un traitement oral de sels hydratants, les quatre enfants devaient mourir d'empoisonnement vingt-quatre heures plus tard.

Le ministre de la santé, M. David Tejada, ancien sous-directeur de l'Organisation mondiale de la santé, a alors demandé au département américain chargé de contrôler les produits alimentaires et les médicaments de mener une enquête. Celle-ci a démontré que le contenu de certains sachets comportait une dose excessive de potassium : 280 unités au lieu de 20, selon la norme. Les sels incriminés, inoculés à des rats, ont entraîné leur mort en moins d'une heure.

Afin d'éviter que ces sels ne fassent de nouvelles victimes, le ministre Tejada a fait retirer ces sachets, connus dans la population sous le nom de *« sachets salvateurs »*. Ces mêmes sels sont d'ailleurs produits actuellement au Pérou.

Depuis avril 1984, le Pérou a importé à travers l'AID près de trois millions de sachets réhydratants. Ceux-ci sont fabriqués par la firme Materials Corporation, de Spring-Valley (Etat de New-York). Le gouvernement péruvien a dégagé de sa responsabilité l'organisation internationale d'assistance, mais il a intenté un procès contre la firme américaine, et il réclame une réparation financière, qui sera destinée au traitement des diarrhées infantiles.

D'autre part, le ministère de la santé a interdit, le 11 avril, la vente de 184 produits pharmaceutiques, soit parce que leur composition n'est pas appropriée (ils sont d'ailleurs interdits par l'OMS), soit parce que leur coût est trop élevé. Il a aussi restreint la vente d'une centaine d'autres. Le gouvernement péruvien cherche ainsi à rompre le monopole des grands laboratoires – principalement Roussel, Roche et Merck, – car ils imposent des prix de cinq à dix fois plus élevés qu'en Europe sur des médicaments de base : anti-inflammatoires, antibiotiques, analgésiques. Les laboratoires résistent à cette politique de diminution des prix de produits de consommation courante. On note à Lima un certain manque d'approvisionnement des pharmacies.

NICOLE BONNET.

LA MORT DE HERMANN GMEINER FONDATEUR DES VILLAGES D'ENFANTS SOS

Hermann Gmeiner, le fondateur des Villages d'enfants SOS, est mort samedi 26 avril à Innsbruck (Autriche) d'un cancer. Né en 1919 dans une famille paysanne nombreuse de la province de Vorarlberg (ouest de l'Autriche), Hermann Gmeiner avait été marqué à l'âge de cinq ans par la mort de sa mère.

Frappé par la détresse des orphelins après la guerre, il abandonne en 1949 ses études de médecine pour créer le premier village pour enfants abandonnés dans le Tyrol. Il remet en cause les uniformes et les dortoirs des orphelinats traditionnels et réunit les enfants dans un même foyer par groupes de huit à dix sous la responsabilité d'une « mère », femme célibataire volontaire qui doit recréer l'ambiance d'une vraie famille : les frères et sœurs ne sont jamais séparés.

Après des débuts difficiles, la formule des Villages d'enfants SOS a fait son chemin puisque l'on en compte aujourd'hui plus de deux cent vingt-cinq, financés par des dons. Ils accueillent cinquante mille enfants dans plus de quatre-vingt-cinq pays, en Europe, au Proche-Orient, en Amérique latine, et bientôt en Chine.

Familles sans père

(Suite de la première page.)

Le regard de la société a changé. Comme si aujourd'hui on était mère avant d'être épouse. Et qu'il suffisait de vivre dans des conditions identiques, d'affronter des difficultés similaires, pour se retrouver dans la même colonne des statistiques de l'INSEE...

Cet amalgame fausse le tableau. Car, parmi les femmes chefs de famille monoparentales, les veuves diminuent sensiblement d'un recensement à l'autre (230 000 en 1982, soit 14 % de moins qu'en 1975). Augmentent fortement, en revanche, les divorcées et les séparées (400 000 en 1982, soit 46 % de plus qu'en 1975), ainsi que les célibataires (129 000 en 1982, soit 52 % de plus qu'en 1975).

Par célibataires, il faut entendre les « filles séduites et abandonnées », comme on disait jadis, mais surtout des femmes qui se sont séparées de leur concubin et celles qui ont délibérément choisi de s'offrir *« un enfant pour elles seules »*. On cite le cas de quelques hommes qui ont trouvé, eux aussi, une personne de l'autre sexe pour leur *« faire un enfant »*. En rêvant peut-être – comme l'évoque Elisabeth Badinter dans son dernier livre, *L'un est l'autre* – de pouvoir se passer d'une femme grâce aux merveilles de la procréation artificielle...

La nébuleuse monoparentale cache des situations très diverses. Quel rapport y a-t-il entre cette mère maghrébine qui s'est retrouvée seule du jour au lendemain, avec cinq enfants, et Brigitte T., avocate, qui a quasiment mis son mari à la porte ? Celui-ci est parti... au bout de la rue, pour aller s'installer dans un studio. Divorcer ? Ils n'en voient pas la nécessité pour le moment. Très soucieux du sort de leurs deux enfants, ils ont trouvé un *modus vivendi*. Le père s'en occupe deux fois par semaine et deux week-ends par mois. Il regagne alors le domicile familial, et la mère s'arrange pour loger ailleurs ces soirs-là. Mais, dans la pratique, c'est elle qui porte tout le poids des enfants.

Une féminisation de la pauvreté

Sous l'étiquette *« monoparentale »*, on a donc tendance à confondre des expériences audacieuses et des cas sociaux. Cela n'empêche pas la plupart des mère seules, de recontrer, à des degrés divers, les mêmes difficultés.

Difficultés matérielles, d'abord. Se retrouver seule avec des enfants entraîne presque toujours une baisse du pouvoir d'achat. Parfois même des difficultés dramatiques : aux Etats-Unis, les sociologues constatent qu'une *« féminisation de la pauvreté »* touche de plein fouet la communauté noire.

En France, les pensions alimentaires sont faibles et souvent non versées. Il existe bien des allocations spécifiques aux parents isolés, mais *« ces aides sont très petites »*, souligne Odette Coisplet, présidente de la Fédération syndicale des familles monoparentales (1). *« Et, très souvent, les femmes seules ne connaissent pas leurs droits. Perdant une allocation, elles en arrivent à en perdre d'autres et à se marginaliser de plus en plus. »*

Une mère isolée est souvent contrainte de chercher du travail sans avoir de qualification. Et un travail compatible avec les horaires de ses enfants. Le taux d'activité des femmes chefs de famille est ainsi deux fois plus élevé que celui des femmes mariées, mais leurs emplois sont moins qualifiés que ceux de la moyenne des salariées. 28,5 % n'ont pas d'activité professionnelle, 20,4 % sont employées, 19,3 % ouvrières, 11,4 % femmes de ménage, 9,6 % cadres moyens et 2,6 % seulement cadres supérieurs ou membres de professions libérales.

Les familles sans père sont souvent des familles... sans voiture. Ce qui rend les tâches de la mère encore plus pénibles. Même dans des milieux privilégiés, le surcroît de fatigue est très sensible car beaucoup d'hommes avaient commencé à s'occuper un peu du ménage et des enfants.

« Sous prétexte de libération, des femmes avaient demandé le divorce. Mais elles se retrouvent souvent dans une plus grande dépendance, matérielle et affective, à l'égard des enfants cette fois », souligne Bénédicte Goussault, assistante à Paris-VII, qui a fait une enquête sur la « monoparentalité ». On assiste, dans bien des cas, à *« une fatigue d'être mère »* chez celles qui cherchaient justement à se libérer, enchaîne Françoise Neitzert, de l'Ecole des parents. A la lassitude du parent gardien, qui se sent débordé, fait écho le découragement du parent non gardien qui n'arrive plus à communiquer avec son enfant. C'est alors une double interrogation : comment être père quand on n'a pas la garde ? Comment être mère quand on n'a pas le temps ?

« La fréquence du phénomène monoparental a changé, remarque Nadine Lefaucheur. *Actuellement, davantage de personnes semblent faire cette expérience, au moins une fois dans leur vie, mais pour une durée plus courte. »*

Les familles monoparentales méritent-elles encore ce nom quand la mère seule a un compagnon quasiment à demeure et que celui-ci donne aux enfants du temps, de l'argent et de l'affection ? Mais, mobilisée par son travail et ses enfants, la mère seule est généralement mal placée pour trouver un nouveau compagnon. Ce n'est pas seulement une question de temps : il faudrait faire accepter ce nouveau venu par les enfants, et les faire eux-mêmes accepter par lui. Depuis la rupture de son couple, la mère s'était coupée d'un certain nombre d'amis communs. Il lui faut du temps pour s'insérer dans un nouveau réseau social, constitué plutôt de célibataires ou... de pères seuls.

Grandir plus vite

Ces derniers (cent trente mille environ, dont plus d'un tiers de veufs) étaient encore moins préparés que les femmes à élever seuls leurs enfants. Ils se reposent d'ailleurs souvent sur leur entourage : un père seul sur cinq vit avec ses propres parents (contre une femme sur quinze). Ce « monoparent » jouit cependant d'une plus grande considération : il n'est pas suspect, lui, d'être insolvable par son logeur ou son banquier ; on le plaint ou l'admire volontiers de prendre en charge ses enfants.

Les parents isolés éprouvent souvent un sentiment de culpabilité. Ils ont tendance à « en rajouter », à vouloir être père et mère à la fois. C'est une dangereuse illusion, remarquent les psychologues (2).

« Il faut démythifier la souffrance des enfants de familles monoparentales, affirme Anne-Marie Coutrot, de l'Ecole des parents. *Ils n'ont pas plus de problèmes que d'autres. Cela dépend beaucoup du regard qu'on porte sur eux, à l'école par exemple. »* N'est-il pas établi que les retards scolaires dépendent beaucoup plus du milieu social que de la structure familiale ? Mais, là aussi, il faut se garder de généraliser. Les choses sont différentes d'une famille monoparentale à l'autre et, souvent, parmi les enfants d'une même famille.

Parler en bloc des foyers « monoparentaux » n'a pas beaucoup de sens. L'absence du père ou de la mère est ressentie différemment par un orphelin, un fils de divorcés ou un enfant naturel. Les effets de cette situation dépendent de l'âge de l'enfant, de son sexe, du sexe du parent absent et de l'environnement matériel et affectif.

Diverses enquêtes américaines, prolongées par une étude française (3), montrent que, jusqu'à l'adolescence, c'est la présence du parent du même sexe qui est importante : l'enfant se modèle à son image. *« La plupart des familles monoparentales étant dirigées par des femmes, ce sont donc les filles qui réagissent le mieux ou, en tout cas, qui ont les problèmes les moins voyants jusqu'à l'adolescence,* souligne Odile Bourguignon, professeur de psychologie clinique et pathologique à Paris-VIII. *A l'adolescence, garçons et filles tendent à rejoindre le parent absent. Quand, ensuite, ils font une démarche en sens inverse, ce n'est presque jamais pour se tourner vers le parent gardien, mais vers les grands-parents ou les copains. »*

L'enfant de ces familles n'a plus, au-dessus de lui, un bloc parental qui exerce son autorité. Il a tendance à devenir – c'est surtout vrai des aînés – une sorte d'égal du parent-gardien. Un confident qui partage ses soucis, constate ses incertitudes et, à la limite, forme un couple de remplacement avec lui. Ces enfants sont appelés à prendre avant l'heure des responsabilités matérielles et affectives. Autrement dit, à grandir un peu plus vite. Cela ne présente pas que des avantages, loin de là. *« Plus vite, c'est trop vite,* remarque Odile Bourguignon. *Dans l'idéal, il faudrait que cette situation ne soit que transitoire, pour que l'enfant puisse se décharger d'un rôle qui n'est pas le sien et prendre le temps de grandir. »*

L'enfant a, en somme, le droit... d'être un enfant. Le droit aussi d'avoir *deux* parents, même si ceux-ci ne vivent plus ensemble. « Elever seul » son enfant peut être une nécessité due aux circonstances. Mais de là à en faire une théorie...

ROBERT SOLÉ.

(1) Membre de la Confédération syndicale des familles, 53, rue Riquet, 75013 Paris.

(2) Voir le dossier très complet du *Monde de l'éducation* : « Elever seul son enfant » (mars 1985).

(3) *Du divorce et des enfants*, par Odile Bourguignon, Jean-Louis Rallu et Irène Théry. Travaux et documents, cahier n° 111. Presses universitaires de France.

sports

RUGBY

Toulon, l'ovale en tête

Les demi-finales du championnat de France opposeront Agen à Toulon et Toulouse à Graulhet les 10 et 11 mai prochain. La surprise des quarts de finale, disputés samedi 26 et dimanche 27 avril, a été la qualification de Graulhet – équipe classée vingt-deuxième à l'issue de la phase de qualification – aux dépens de Montferrand (15 à 12 après prolongations).

Dans les autres rencontres, la logique a été respectée. Agen, devant 28 000 spectateurs, a contenu Béziers, auteur d'une remarquable fin de saison (16 à 12). Le Stade toulousain, champion en titre, a dominé Biarritz (16 à 3), tandis que Toulon éprouvait quelques difficultés à venir à bout d'une jeune équipe de Perpignan (15 à 10).

De notre envoyé spécial

Valence. – Les deux équipes s'apprêtaient à jouer avec une savonnette. Or, toute l'eau déversée depuis une semaine sur la pelouse du stade Georges-Pompidou à Valence avait été séchée en quelques heures et remplacée par un vent têtu. Mais le printemps pourri souriait de toute façon aux Catalans maîtres dans l'art du pressing défensif et du contre. A l'inverse, la passion des Toulonnais pour le jeu à la main se trouvait contrariée.

« Si l'adversaire ne conditionne pas notre façon de jouer, confiait avant le match Daniel Herrero, l'entraîneur du Rugby Club toulonnais, *en revanche, les conditions atmosphériques peuvent nous obliger à modifier nos schémas de jeu. »* Ce fut le cas samedi. Adossés au vent violent en première mi-temps, les Varois demandèrent à la botte de Gérard Cauvy, leur demi d'ouverture, d'orienter le jeu, et s'en remirent à la précision de leur buteur Jérôme Bianchi pour creuser l'écart. En seconde période, ils retrouvèrent leurs réflexes de construction collective, déployant de part et d'autre d'une mêlée indestructible des attaques en rafales. Mais c'était peine perdue. Une simple chiquenaude des défenseurs de Perpignan suffisait à reporter le jeu dans leurs 22 mètres.

Les Toulonnais restèrent jusqu'au bout sous la menace d'un retour des Catalans. Mais le tableau d'affichage était trompeur. Comment une équipe déclinant si bien tous les « fondamentaux » du rugby pouvait-elle être battue ? Chaque week-end elle fait la preuve que la finale disputée et perdue d'un souffle l'an dernier contre Toulouse, n'était pas un hasard mais le (premier) résultat de la « méthode Herrero ».

Dosage savant

Ancien joueur turbulent devenu le plus « cérébral » des coaches, Daniel Herrero a transfiguré l'équipe varoise. Son secret ? *« Il réfléchit beaucoup »*, dit Jérôme Gallion, comme si l'explication pouvait suffire. A trente-sept ans, ce professeur d'éducation physique à l'UEREPS de Nice se considère comme *« un professionnel du sport »*. C'est avec des idées plein la tête que l'enfant du pays est revenu au stade Mayol en 1983. Des idées qui font leur chemin. Finaliste en 1985, déjà demi-finaliste cette année : il y avait plus de quinze ans que le RCT n'avait connu pareille réussite.

« Sans renier l'empirisme auquel nous avons tous plus ou moins recours, j'essaie d'introduire une composante scientifique dans la préparation, dit Herrero. *Cela commence par une connaissance parfaite des individus, tant sur le plan psychologique que physique. »* A Toulon, un médecin psychiatre fait partie de l'état-major technique. Sur le plan physique, *« on ne se contente pas d'intuitions »*. Chaque année, les joueurs subissent deux tests médicaux – l'un en début de saison, l'autre avant les phases finales – dans le laboratoire de recherche sur la physiologie de l'effort que le professeur Bru, un fervent supporter noir et rouge, dirige à l'hôpital Sainte-Anne. L'an prochain, Daniel Herrero souhaite soumettre ses joueurs à un *chek-up* complet, afin d'avoir *« une base de travail objective »*.

Le travail ne manque pas au RC Toulon, l'un des rares clubs français à proposer un entraînement quotidien à ses joueurs. Ce n'est pas le bagne pour autant. Le menu de la semaine est un savant dosage entre entraînement collectif et préparation individuelle. Pour cette dernière, les horaires sont souples, voire totalement libres. *« Ce programme,* dit Daniel Herrero, *est basé sur mes convictions de ce que doit être un athlète de haut niveau, tout en tenant compte des contraintes de l'amateurisme. »*

Maintenus en *« plateau de forme »* pendant les huit mois que dure la phase de qualification, les rugbymen toulonnais sont « affûtés » à l'approche des huitièmes de finale par Lucien Millereau, l'adjoint de Daniel Herrero pour la préparation physique. En avril, Toulon met le turbo...

Sur le plan technique, Daniel Herrero ne laisse à personne le soin de diriger l'entraînement. Son credo ? *« La beauté du jeu. » « Nous essayons de ne plus faire fantasmer nos supporters par la violence, comme ce fut longtemps le cas de Toulon »*, dit-il, tout en s'efforçant de minimiser son propre rôle dans la réussite toulonnaise : *« Je suis entouré de gens compétents que j'ai choisis et je m'appuie beaucoup sur les joueurs. Je ne forme jamais l'équipe sans consulter les deux ou trois leaders. En fait, je ne suis que le garant des désirs des joueurs. Je mets en application la volonté profonde du collectif. »*

Sous sa barbe et sa crinière poivre et sel, Daniel Herrero est un humaniste. Il ne s'en défend pas. Pour lui, faire jouer à l'unisson quinze individus très différents ne relève pas seulement de la maîtrise technique : *« Si tu ignores la dimension affective, tu passes à travers. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

AUTOMOBILISME

La F 1 du compte-tours... au compte-gouttes

Alain Prost (McLaren-Tag-Porsche), champion du monde 1985 de formule 1, a renoué avec le succès, – le vingt-deuxième de sa carrière – en remportant, dimanche 27 avril, à Imola, le Grand Prix de San Marin, troisième épreuve de la saison. Le Brésilien Nelson Piquet (Williams-Honda), qui a terminé deuxième à sept secondes, a rejoint, en tête du championnat du monde, son compatriote Ayrton Senna (Lotus-Renault) qui a dû abandonner (défaillance d'un joint de transmission) dès le onzième des soixante tours.

Comme prévu, le circuit très rapide a posé des problèmes de consommation de carburant. Seules les deux premières voitures ont pu effectuer le nombre de tours prévu. La suite du classement a été déterminée par les pannes d'essence dans les deux derniers tours.

C'est en zigzaguant pour mieux recueillir les dernières gouttes de carburant qu'Alain Prost, en tête depuis la mi-course à l'occasion des changements de pneumatiques de Nelson Piquet et de Keke Rosberg, a pu franchir, *in extremis*, au ralenti la ligne d'arrivée du Grand Prix de San Marin. Vainqueur sur le même circuit en 1984, puis déclassé en 1985 dernier, car sa voiture, réservoir vide, ne faisait plus le poids réglementaire (538 kg au lieu de 540 kg) à l'arrivée, le champion du monde a administré une nouvelle preuve de son intelligence de course avec ce succès acquis « au millimètre ».

A cette parfaite démonstration de maîtrise de la puissance et de la consommation de sa McLaren, le champion français peut toutefois, plus que jamais, associer les ingénieurs mécaniciens de Porsche et les électroniciens de Bosch. De tous les circuits de formule 1, celui d'Imola, qui permet d'atteindre et même de dépasser les 320 km/heure en ligne droite, est incontestablement le plus exigeant au niveau de la consommation de carburant, ramenée cette année de 220 à 195 litres maximum par Grand Prix.

Pour relever ce nouveau défi, toutes les écuries de formule 1 ont dû beaucoup investir pour améliorer l'aérodynamisme des châssis, maintenir ou augmenter la puissance des moteurs tout en diminuant leur consommation et doter les pilotes d'instruments électroniques permettant de mesurer ces paramètres en course. A côté du compte-tours et de l'indicateur de pression de turbo, les pilotes disposent désormais d'un écran leur signalant, en fonction de la quantité d'essence dans le réservoir, le nombre de tours qu'ils peuvent encore parcourir à leur allure présente.

La fiabilité de cet ordinateur n'est pas absolue. Faute de pouvoir disposer d'une jauge dans le réservoir où l'essence est trop agitée, la mesure s'effectue à partir de la quantité de carburant distribuée par l'injection électronique dans chaque cylindre. A Jerez (Espagne), l'ordinateur indiquait à Prost qu'il lui restait un litre de carburant alors que la purge du réservoir a permis d'en récupérer douze. A Imola, au contraire, le Français pensait disposer encore de trois litres (quantité nécessaire pour un tour) au moment où il est tombé en panne, à proximité de la ligne.

Si la joie d'Alain Prost n'était pas totale à l'arrivé, c'est que, comme tous les autres pilotes, il se sentait frustré d'avoir dû trop fréquemment conduire un œil sur la piste et l'autre sur le cadran de son électronique de bord pour rallier l'arrivée.

Un compromis puissance-consommation

La série d'arrêts consécutifs à des pannes de carburant dans les deux derniers tours ne vont pas manquer de relancer la polémique sur la nouvelle réglementation destinée à l'origine à accroître la sécurité en tentant de freiner l'escalade de la puissance des moteurs. Ses partisans font valoir que la limitation de la consommation met en valeur le rôle des techniciens et justifie, grâce aux retombées de ces travaux sur les voitures de série, la fonction de laboratoire dévolue à la formule 1. Ses détracteurs affirment au contraire que la formule I risque d'être dénaturée si les impératifs technologiques prennent trop le pas sur le sport spectacle.

Après les Grands Prix du Brésil et d'Espagne, moins exigeants au niveau de la consommation, qui avaient permis aux motoristes de ne pas dévoiler tous leurs atouts, le Grand Prix de SanMarin a mieux fixé les possibilités de chacun pour la suite de la saison. A l'évidence, Honda-Williams et Tag-Porsche (McLaren) sont parvenus à un compromis puissance-consommation qui leur assure une marge de sécurité par rapport à leurs concurrents sur les circuits rapides. Le nouveau moteur Renault (Lotus-Ligier et Tyrell) efficient à Rio-de-Janeiro et Jerez mais dépassé à Imola est, pour le moment, mieux adapté aux circuits sinueux, notamment en ville, où le kilométrage plus limité écarte le problème de la consommation.

A moins d'une sensible évolution en cours de saison des moteurs Ferrari, BMW (Brabham, Benetton et Arrows), ou du nouveau Ford turbo, très décevant pour ses débuts à Imola où l'Australien Alan Jones a même calé sur la ligne de départ, on voit mal désormais comment le titre de champion du monde des conducteurs 1986 pourrait échapper à l'un des pilotes de Williams-Honda (Nelson Piquet et Nigel Mansell), de McLaren-Tag-Porsche (Alain Prost et Keke Rosberg) ou de Lotus-Renault (Ayrton Senna).

GÉRARD ALBOUY.

JEUX OLYMPIQUES

Le « code de l'athlète » repoussé à 1992

Les Jeux olympiques de Calgary et de Séoul, en 1988, ne devraient pas être ouverts aux professionnels comme avaient pu le laisser supposer les derniers travaux du Comité international olympique (CIO). L'Association des comités nationaux olympiques (ACNO), qui vient de se réunir à Séoul, a décidé de former une commission pour étudier en profondeur le projet de « code de l'athlète » qui devait remplacer les règles d'éligibilité des sportifs aux Jeux.

En ne faisant plus référence à l'amateurisme (règle 26 de la Charte olympique), ce code qui aurait laissé aux vingt-huit Fédérations internationales des sports olympiques le soin d'édicter leurs propres règles de qualification, avait été adopté par le conseil exécutif du CIO en octobre dernier. Pour entrer en vigueur, cette modification de la Charte aurait encore dû être entérinée par la session plénière du CIO en octobre prochain à Lausanne. Toutefois, le président du Comité international, M. Samaranch, avait promis de tenir compte de l'avis de l'ACNO.

Devant l'opposition au projet du représentant de l'URSS, appuyée par les pays de l'Est, ceux du tiers-monde, mais aussi par les Etats-Unis et l'Australie, l'ACNO a décidé qu'il était urgent d'attendre : *« Certes, les règlements actuels présentent des failles et permettent, par exemple, à des athlètes qui reçoivent de l'argent d'être toujours considérés comme des amateurs. Mais il n'est pas nécessaire de se presser. Nous pouvons encore endurer cette hypocrisie le temps d'étudier à fond cette question. Il y a plusieurs années qu'on en parle »*, a expliqué le président mexicain de l'ACNO, M. Vasquez Rana.

En clair, les nouvelles règles d'éligibilité ne pourront pas entrer en vigueur, au mieux, avant les Jeux de 1992. *« Je suis surpris et désolé pour le tennis et surtout pour le mouvement olympique. La situation du moment me rappelle celle que j'ai connue il y a vingt ans avec les discussions concernant le tennis open. Or, c'est grâce à l'open que le tennis est devenu un sport populaire »*, a commenté M. Philippe Chatrier, président de la Fédération internationale de tennis, en apprenant ces décisions. Celui-ci espérait, en effet, que l'adoption du code de l'athlète permettrait aux meilleurs joueurs mondiaux de s'aligner à Séoul pour la réintroduction du tennis aux Jeux.

TENNIS

« Smashons » sous la pluie

Correspondance

Monte-Carlo. – On se souviendra de Monte-Carlo 1986. La pluie s'installa le mercredi, s'arrêta brièvement pour un samedi chargé d'un tennis enfin chauffé par le soleil, pour parachever son œuvre grisâtre dimanche. Elle devait retarder la finale de quatre-vingt-dix minutes et persister, tenace, fine, tout au long du match Nystroem-Noah. Comme engourdi par cette humidité, le tournoi, gagné par le Suédois (6-3, 6-2) ne put jamais prendre vie.

Le Tchèque Lendl avait déjà annoncé, bien avant sa récente blessure, qu'il ne reviendrait pas défendre son titre 1985. L'Allemand Boris Becker, en nouvelle « star » domiciliée à Monte-Carlo, s'était retiré de la liste des inscrits début avril. Cela faisait déjà quelques ombres au tableau. Que les nuages s'en mêlent, c'en était trop. Surtout cette année où, quittant son créneau pascal traditionnel, le tournoi s'était logé fin avril. Certes, en 1982, la finale entre Connors et Vilas, repoussée au lundi et de nouveau arrêtée par les intempéries, ne fut jamais jouée. L'année suivante, comme cette année, les quarts et demi-finales devaient tous se dérouler le samedi, après un vendredi noir. Mais trois journées de suite détrempées, cela non, on ne l'avait jamais vu pour l'inauguration de la saison sur terre battue.

Noah, exempté du premier tour, disputa son premier match contre le Péruvien Arraya le jeudi sur un court recouvert d'un toit amovible devant quelques centaines de spectateurs. Il devait battre l'Argentin De La Pena dans les mêmes conditions le lendemain.

Samedi il pénétra enfin sur le central pour y affronter successivement l'Espagnol Lina, en quart de finale, et le Suédois Wilander en demi.

En l'absence de Lendl, McEnroe et Becker, et avec le sorcier slovaque Mecir, encore convalescent, les forces en présence un mois avant le grand rendez-vous de Roland-Garros se résumaient tout simplement à une confrontation entre le numéro un français et les Suédois, qui étaient encore trois au stade des demi-finales.

La victoire de Noah sur Wilander (4-6, 7-6, 7-5, 6-3) en 2 heures 43 minutes, fut le point fort d'une semaine bien décevante. La foule a retrouvé à cette occasion le Noah inspiré de 1983. Avec un service plein d'autorité, une envergure, une vivacité et un sens plus aigu de l'anticipation au filet, le Français, a étouffé le Suédois.

Techniquement, le travail effectué avec Patrice Hagelauer, en revers notamment et en retour de services pour que la frappe soit plus à plat et le geste écourté, commence manifestement à porter ses fruits. Les accélérations en revers décroisés du fond du court déconcertent les adversaires, inhabitués à cette force de pénétration d'un coup jusqu'ici tactique et « slicé » chez le Français. *« Plusieurs fois. Mais montant au filet sur des points importants, Yannick gifla des passings en revers. C'est un aspect nouveau de son jeu »*, devait dire Jon Anders Sogren, l'entraîneur du numéro trois mondial.

Papa Noah

Wilander lui-même avoua sa surprise devant la qualité de jeu du Français. Mais il a été plus circonspect sur les chances de Noah à Roland-Garros. *« D'une part, Yannick peut gagner des matches même en jouant mal car il arrive à se transcender sur les points importants. C'est une qualité. Mais d'autre part, même s'il reste très dangereux pour moi et pour tout le monde, à Roland-Garros, je ne le vois pas remporter le titre. Je crois sincèrement qu'il aura du mal à « tenir » physiquement la quinzaine. »*

Ces paroles prirent tout leur sens dès le lendemain lors de la finale. Les conditions de la finale étaient particulières, soit. Balles lourdes et terrain glissant. En outre, Noah avait passé une partie de la nuit au téléphone après la nouvelle de la naissance de sa fille. Il n'empêche ! Face au Suédois Nystroem, l'homme en forme de l'année, Noah peinait. Avec un service faible, contraint de monter au filet dans des conditions précaires, constamment *« à la bourre »*, il fut battu par bien meilleur et plus frais que lui. Optimiste on resterait sur l'impression qu'il a triomphé de Wilander. Sceptique, on le verrait face à Nystroem comme un homme au pied du mur.

Souple comme une liane, blond, feutré, Nystroem glisse de victoire en victoire sans faire la moindre vague. Mais le joueur est diablement efficace. Son retour de service est un des meilleurs du monde. Ses changements de rythme déstabilisent l'adversaire. Il se déplace comme un fantôme.

Ami, complice et partenaire en double de Wilander, Nystroem, avec son épouse et ses deux filles, est devenu lui aussi résident monégasque. Il a été le dernier des Suédois à s'exiler, car, modeste, il n'était pas sûr d'être suffisamment fort pour faire une grande carrière. A Monte-Carlo il a gagné son quatrième titre de l'année et le onzième de sa carrière. Tous les joueurs le craignent désormais. Sur la terre battue, de Roland-Garros dans un mois, Lendl aussi aura du souci à se faire, face à un tel garçon.

VOILE

« French-Kiss » débaptisé ?

Réunie à Saint-Moritz (Suisse), l'International Yacht Racing Union a remanié le règlement sur l'appellation publicitaire des voiliers de course. Cette nouvelle interprétation, qui sera rendue publique cette semaine, menace à nouveau le bateau français *French-Kiss*.

Après avoir interdit les noms publicitaires (sauf pour certaines courses comme celles de multicoques ou autour du monde), l'International Yacht Racing Union (IYRU), fermait les yeux sur les innombrables entorses à cette règle. Ainsi a-t-on pu voir la One Ton Cup gagnée à Sydney par un *Red-Lion* financé par les thés du même nom, un *Tina-I-Punkt* écumer les eaux du Solent pendant que la maison de prêt-à-porter I-Punkt payait les factures...

Ce laxisme a pesé lourd dans la décision de Kis de se lancer dans la Coupe de l'America. La société grenobloise a toutefois commis une erreur : en appelant son bateau *French-Kiss*, elle faisait preuve d'humour et rompait avec une longue lignée de noms pompeux comme *Liberty*, *Valiant*, *Enterprise* ou *Courageous*. L'IYRU n'a pas apprécié. En février dernier, un jugement officiel autorisait le nom de *French-Kiss* (puisque Kis ne fabrique rien sous ce nom). Cela permit au bateau de Marc Pajot de participer au championnat du monde à Perth.

Toutefois, alors que l'on croyait la cause entendue, l'IYRU s'est réuni, début avril à Saint-Moritz, pour interpréter autrement la fameuse règle 2 b, qui interdit les noms commerciaux. Désormais, non seulement les noms de sponsors et de leurs produits sont interdits, mais aussi les jeux de mots et les rimes avec ces noms.

L'IYRU aurait choisi comme base de jurisprudence un appel américain de 1985 qui décrète que la similitude entre le nom d'un bateau et celui d'une marque est suffisante pour mériter une disqualification, même si les relations entre les deux ne sont pas d'ordre financier. Mais alors, comment *South-Australia*, l'un des prétendants à la défense de l'America Cup, pourra-t-il garder son nom, puisqu'il est financé par le South Australian Tourist Board, dans le but d'attirer l'attention des touristes potentiels ? La décision de l'IYRU, initialement taillée sur mesure pour *French-Kiss*, pourrait avoir des conséquences inattendues.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

RECORD DE FRANCE DE L'HEPTATHLON

Nadine Debois (CSM Clamart), championne de France du saut en longueur, a battu dimanche 27 avril le record de France de l'heptathlon (100 mètres haies, 200 mètres, 800 mètres, hauteur, poids, longueur, javelot) avec un total de 6 334 points.

Automobilisme

GRAND PRIX DE FORMULE 1 DE SAINT-MARIN A IMOLA

Classement de l'épreuve. – 1. Prost (Fr., Marlboro McLaren TAG), les 302,400 km en 1 h 32'28" ; 2. Piquet (Br., Williams Honda) ; 3. Berger (Autr., Benetton BMW) ; 4. Johansson (Su., Ferrari) ; 5. Rosberg (Finl., Marlboro McLaren TAG).

Classement du championnat du monde. – 1. Senna (Br.) et Piquet (Br.), 15 pts ; 3. Prost (Fr.), 13 ; 4. Mansell (P.-B.) et Berger (Aut.), 6 ; 6. Rosberg (Finl.), 5 ; 7. Laffite (Fr.), 4 ; 8. Arnoux (Fr.) et Johansson (Sue.).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PRODUCTION
Coupe de l'Ile-de-France à Montlhéry

1. Beltoise (Peugeot 505 turbo) ; 2. Lapeyre (Audi Quattro) ; 3. Snobeck (Mercedes 190) ; 4. Ragnotti (Renault 5 turbo).

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE PHASE FINALE
(quatrième tour retour)

Villeurbanne-Monaco, 97-77 ; Saint-Etienne-Orthez, 84-98 ; Tours-Challans, 82-80 ; Limoges-Antibes, 83-69.

Classement. – 1. Orthez, 20 pts ; 2. Villeurbanne, 18 ; 3. Challans et Limoges, 17 ; 5. Antibes et Monaco, 16 ; 7. Saint-Etienne, 15 ; 8. Tours, 13.

Cyclisme

AMSTEL GOLD RACE

Au terme d'une course de 242 kilomètres tracée dans la région de Meersen aux Pays-Bas, il a fallu la photo-finish pour départager Steven Rooks (premier) et Joop Zoetemelk (deuxième) samedi 26 avril à l'arrivée de l'Amstel Gold Race, le jeune ayant battu l'ancien de quelques centimètres seulement. De cette seule grande épreuve en ligne néerlandaise, on retiendra surtout la présence de Zoetemelk qui défend plus qu'honorablement son titre de champion du monde et qui reste, à trente-neuf ans passés, l'un des meilleurs coureurs du peloton.

Escrime

CHALLENGE JEANTY

L'Italienne Anna Pia Gandolfi a gagné, dimanche 27 avril, pour la deuxième année consécutive, le challenge Léon-Jeanty comptant pour la Coupe du monde de fleuret féminin. La Française Gisèle Meygret a terminé quatrième.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
(finale retour)

Saint-Etienne-Racing Club de Paris : 1-1. Vainqueur 3 à 2 au match aller, le Racing est champion de France de deuxième division.

culture

CINÉMA

Le vent du scandale le comique éternel

Un cinéma qui prend le vent du scandale, *Berlin Affair*, pour lequel Liliana Cavani s'inspire lointainement d'un roman japonais, *Svastika*, mais il ne s'agit pas de l'emblème nazi... Avec *les Z'héros du cinéma*, un film qui redécouvre les racines du septième art, le comique éternel, c'est le retour de Double Patte et Patachon.

« Berlin Affair »

Depuis *Portier de nuit*, le scandale accompagne Liliana Cavani jusqu'à l'intolérance. Parce qu'elle ose extirper les démons qui dorment et les exposer au grand jour. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait transposé le thème du roman de Junichito Tanizaki à Berlin, en 1938, n'ayant gardé du Japon que Mitsuko, fille de l'ambassadeur du Mikado, allié fasciste de l'Allemagne nazie. 1938 : Hitler va envahir l'Autriche, impose à son III[e] Reich un ordre moral que Louise von Hollendorf, femme d'un diplomate ambitieux, transgresse en tombant amoureuse de Mitsuko et en se livrant avec elle aux ardeurs de Lesbos. N'y aurait-il que cette passion, vécue jusqu'à la folie par Gudrun Landgrebe, étonnante en bourgeoise découvrant un autre plaisir des sens, le film serait réussi. La beauté plastique des enlacements féminins est la véritable réponse à la corruption profonde d'un régime espionnant les vies privées, régentant les mœurs, brisant toute liberté individuelle. Mais que Mitsuko séduise et dévore aussi un professeur de dessin et le mari de Louise, c'est trop. L'actrice Mio Takaki, poupée trottinant sur ses socques, devient une image de débauche pour maison de rendez-vous, une diablesse jaune de mélodrame. Si, sexuellement, les hommes n'avaient rien à jouer dans cette affaire, le film aurait atteint la force vénéneuse de *Portier de nuit*. Pour une fois, Liliana Cavani n'est pas allée trop loin.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.



Le roman du film « Svastika »

« Il arrive que des visages de femme trahissent un trait de cruauté, ce sont celles-là que je préfère. » Cette confidence d'un de ses personnages, Junichiro Tanizaki eût pu la reprendre à son compte. Femme castratrice, femme fatale, prostituée eurasienne ou bourgeoise oisive, la femme incarne chez Tanizaki le génie du mal.

Obsédant, lancinant, le thème du pantin – le petit employé de *l'Amour d'un idiot* et le vieillard du *Journal d'un vieux fou* – en butte aux exigences érotiques de la femme traverse toute l'œuvre de Tanizaki.

Si les premiers récits – *Tatouage* notamment – trahissent l'influence que l'esthétisme fin de siècle et la littérature décadente, de Baudelaire à Wilde, exercèrent sur le jeune écrivain, l'œuvre de Tanizaki se tourna peu à peu vers les conflits intérieurs et vers la violence érotique. Le *Journal d'un vieux fou* (1962) est celui, déchirant, d'un septuagénaire qui s'éprend de sa belle-fille, une ancienne danseuse de music-hall. Dans *la Confession impudique* (1956), un professeur, à l'âge du démon de midi, ne parvient plus à satisfaire les exigences de sa jeune femme ; il finit par la jeter dans les bras de son futur gendre.

Huis clos amoureux

Mais, dès 1928, Tanizaki avait trouvé son ton et était parvenu au chef-d'œuvre avec *Svastika*. En 1923, le tremblement de terre de Tokyo avait détruit la maison de l'écrivain, épris de modernisme et qui s'était installé dans un quartier européen de la ville. Tanizaki quitta Tokyo pour le Kansai, situé dans la région de Kyoto – la ville du passé, le sanctuaire de la tradition japonaise – et d'Osaka – le Chicago nippon. C'est dans les environs d'Osaka que se déroule l'action de *Svastika*. Le roman, un long monologue, un récit raconté par un des protagonistes, la jeune veuve Sonoko Kakiuchi, à un écrivain renommé, est un roman parlé. La narratrice, Sonoko, y évoque son union paisible avec Kakiuchi, un avocat, puis sa passion homosexuelle pour Mitsuko, jeune bourgeoise *« au regard ardent et fascinant, digne d'un génie de l'amour »*, qu'elle rencontra dans une *« école des beaux-arts de jeunes filles »*. Apparut alors Watanuki, le soupirant de Mitsuko, un dandy impuissant, traînant sa veulerie dans les auberges minables d'Osaka. La tragédie est en marche, le piège se referme sur ces personnages lorsque Kakiuchi, le mari modèle, s'éprend à son tour de Mitsuko. Le dandy, vaincu et trahi, livre les détails de ce huis clos amoureux à la presse nippone, alors très friande de scandales privés.

Au cours du long monologue de Sonoko, l'auteur n'apparaît que rarement. De temps à autre, se glisse dans le récit de la jeune femme un aparté de l'auteur qui, lorsqu'il examine les lettres de Sonoko et de Mitsuko, commente le mauvais goût épistolaire des femmes d'Osaka. Présent-absent, l'auteur joue les confesseurs détachés, réservés et silencieux. A peine daigne-t-il nous révéler que le svastika, la croix qui tourne, symbolise le pouvoir sentimental qui passe d'une main à l'autre, et qui soumet peu à peu les protagonistes de ce quatuor à la tyrannie érotique exercée par Mitsuko, ce génie de la perversion.

Eloge de l'ombre, de la trahison, de l'amour à mort et de la confession impudique, *Svastika* est un roman d'une modernité cinglante, dans son innovation formelle et dans son autopsie des rapports amoureux.

ROLAND JACCARD.

★ *Svastika*, de Junichiro Tanizaki. Traduit du japonais par René de Ceccaty et Ryôji Nakamura. Gallimard, 207 p., 85 F.

★ *A lire également : le Goût des orties*, traduit du japonais par Sylvie Regnault-Gatier et Kazuo Anzaï. Gallimard, coll. « L'imaginaire », 277 p., 36 F.

« Les Z'héros du cinéma »

L'Europe et le monde les ont découverts il y a une soixantaine d'années, avant même que Laurel et Hardy, leurs héritiers naturels, ne prennent le devant et, avec l'avènement du parlant, occupent seuls la scène. Avec une différence majeure : les rapports sont inversés, le mince, Doublepatte (Carl Schoenstrom), long comme un jour sans pain, mène le jeu, le gros, Patachon (Harald Madsen), courtaud et rondouillard, est la victime, le faire-valoir.

Les auteurs de cette compilation d'œuvres des célèbres comiques danois, laborieusement intitulée *les Z'héros du cinéma*, ont mélangé deux types de films : des bandes courtes, des sketches, qui nous aident à faire connaissance avec les deux compères, puis une histoire plus développée, qu'on pourrait intituler : deux innocents font du cinéma. Nos deux zigotos vivent d'abord de l'air du temps, ils n'ont aucune profession déterminée, ils chapardent, se faufilent dans une maison bourgeoise, sont promus un jour à la dignité de valets. Enfin vient la chance : un studio de cinéma les embauche comme vedettes de *Deux Hommes et une femme*. Décor, le Far-West ; metteur en scène, un émule à monocle de Fritz Lang ; figuration, des girls des *twenties*. L'histoire s'improvise au fil du tournage, mais Patachon y laisse presque sa peau quand Doublepatte, pour les besoins du film, fait un carton autour de sa tête avec de longs couteaux. Première du western mal embouché. Contre toute attente, le public rit, s'esclaffe du début à la fin... à contre-temps. C'est un triomphe.

Ce pot-pourri nous est présenté avec une musique un peu envahissante dont on se passerait volontiers, qu'on aimerait du moins plus discrète. Qu'importe. Ce Don Quichotte et son Sancho Pança (ils ont joué en héros de Cervantes) nous ramènent étrangement aux origines du cinématographe, quand tourner ressemblait à une forme de lutte pour la vie. Leur gaucherie, leur incapacité à s'adapter, sauf par erreur, en font les étranges porte-parole d'une Europe un peu perdue, suspendue dans le vide. Ni fous



absolus comme Harry Langdon ou Buster Keaton, ni porteurs d'une quelconque revendication comme Chaplin, ils reflètent cette douce inconscience, cette tendresse amicale, non exempte de coups réciproques, qui nous enchanteront plus tard chez leurs émules d'outre-Atlantique, Stanley et Ollie, le petit maigre et le grand gros.

LOUIS MARCORELLES.

CULTURE

ARTS

L'INAUGURATION DU CNAC DE GRENOBLE

L'art contemporain sous la verrière

Le Centre national d'art contemporain (CNAC) de Grenoble, installé dans un beau bâtiment industriel de 3 000 mètres carrés construit en 1900 par les ateliers de Gustave Eiffel, a été inauguré samedi 26 avril par le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, accompagné par le maire de Grenoble, M. Alain Carignon, ministre de l'environnement, et de M. Claude Mollard, délégué aux arts plastiques.

Belle chose que l'aménagement de la halle Bouchayet en centre d'art. Réalisé en six mois par Patrick Bouchain, ce centre a le grand mérite de respecter le bâtiment, d'être peu coûteux — il n'est pas revenu plus cher au mètre carré que l'installation d'un supermarché, ce qui n'autorise pas pour autant à penser qu'on y évolue dans le clinquant et d'offrir un équipement — et des espaces d'exposition très correctement pensés qui permettent une souplesse d'utilisation sans qu'on ait besoin de déplacer grand-chose.

La nef, coiffée d'une grande verrière, est très peu encombrée. C'est la « rue », un espace d'exposition ouvert, libre, non équipé, non chauffé, au sol cimenté, de 900 mètres carrés, où l'on peut imaginer toutes sortes d'installations, d'environnement de sculptures et l'accrochage de grandes peintures aux murs qui la longent. L'un en oblique douce prolongée d'une courbe délimite sur le côté gauche trois grandes salles de type classique, avec cimaises de 5 mètres, plancher en bois, air conditionné, et qui sont mieux que de simples boîtes fermées glissées sous la charpente métallique. On peut en effet par une partie couverte en verre (de ces petits toits à double pente que l'on voit au Musée national d'art moderne) n'y jamais perdre de vue la halle et sa grande toiture.

Côté droit, deux ateliers d'artistes ont été équipés. Au fond, un espace a été réservé pour un auditorium de trois cents places. A l'entrée, sur deux niveaux, les bureaux, la documentation, l'accueil, sans oublier une salle vidéo à un bout, une salle de réserve d'œuvres à l'autre.

Tout cela est fort bien. Reste à savoir qui va assurer la marche de ce bel outil. Car, si les crédits nécessaires aux travaux de réhabilitation du bâtiment ont été dégagés par l'Etat, la région, le département et la ville (15 millions de francs, dont 10 millions de l'Etat), pour l'instant la question de son fonctionnement ne semble pas être résolue. Or c'est un grand espace qu'on a là, qui a été conçu en fonction d'un programme ambitieux : être à la fois un lieu d'exposition, d'échange, de recherche, d'information, d'accueil pour les artistes devant réaliser des manifestations dans la région et aussi un lieu de formation professionnelle des médiateurs spécialisés en art contemporain.

Photos souvenirs

Et qui va être appelé à réaliser ce programme ? Jacques Guillot (l'ancien directeur du centre culturel de Villeparisis), actuellement chargé de mission qui, pour le moment, fait office de directeur sans être nommé. Cette question non plus n'est pas réglée, pas plus que celle d'ailleurs de la succession de Pierre Gaudibert au Musée de Grenoble, avec lequel le centre devrait travailler, notamment dans la perspective d'un nouveau musée d'art moderne qui permettrait de dégager l'ancien et de réorganiser les collections, qui en ont bien besoin.

Enfin, si la volonté de faire du CNAC de Grenoble un haut lieu de l'art contemporain est fort honorable, il ne faut cependant pas oublier que dans la région on est déjà pas trop mal nanti. Ce qui peut être un atout, mais pas nécessairement, pour le nouveau centre. En tout cas, il devra se démarquer réellement de ce que proposent Saint-Étienne (où se construit un musée d'art contemporain détaché du Musée d'art et d'industrie), Villeurbanne (au Nouveau Musée), Lyon (au musée Saint-Pierre et à l'ELAC). Pour y parvenir, il faudra des gens. Et pour convaincre qu'on a besoin de personnel, il faudra sans doute trouver mieux à exposer que ce qui nous est offert pour l'inauguration : un ensemble de photos souvenirs du temps des travaux, pendant lequel une dizaine d'artistes ont été invités à intervenir *in situ*. Ce qui ne donne pas grand-chose, malgré le luxe de la présentation.

Mais il y a Buren pour relever le défi. Sa pièce occupe, sans l'occuper d'ailleurs, toute la longueur de la « rue ». Ce sont des cadres rayés rouge et blanc, qui lancent une grande perspective oblique dans l'espace, jusqu'à ce point bleu d'une baie, un bleu de badigeon qu'on s'est bien gardé de nettoyer. du grand Buren, qui manipule espace réel et espace illusionniste, sans pour autant porter ombrage à l'architecture sur laquel il appuie son enfilade de plans ouverts. Qu'on se le dise.

GENEVIÈVE BREERETTE.

Et Buren ?

M. Léotard, à l'occasion de l'inauguration du CNAC de Grenoble, a tenu une conférence de presse où il fut moins question du nouveau centre d'art que de l'avenir des colonnes de Buren au Palais-Royal. Ce qui était prévisible, l'architecte chargé de l'aménagement du centre de Grenoble, M. Patrick Bouchain, est aussi celui qui a aidé à mettre sur pied, si l'on peut dire, les colonnes que l'on sait ou que l'on croit savoir. Et une des premières choses que l'on remarquait en entrant dans la halle était une œuvre de Buren indubitablement, en rouge et blanc.

La situation ne manquait pas de piquant. Et ceux qui comptaient sur l'annonce d'une décision nette, claire et déterminée, du genre « on démolit » ou « on reprend les travaux », en auront été pour leurs frais. La décision doit venir en principe après le 29 avril, date à laquelle M. Léotard a invité la commission supérieure des monuments historiques à donner à nouveau son avis. Cela, d'une certaine façon, était une nouvelle, car si jusque-là il avait bien été question de réunir une commission pour décider du sort de l'œuvre de Daniel Buren, elle devait être composée de parlementaires et d'hommes de l'art, et non pas des mêmes personnes qui, à l'automne dernier, ont déjà donné leur avis, en majorité défavorable.

Bref, on n'y comprend plus grand-chose. Sinon que le ministre de la culture est plus qu'embarrassé entre son double devoir de protection du droit moral de l'artiste et celle du patrimoine « ancien ». Il dit pourtant aborder l'affaire *« avec sérénité »* et *« se réjouir »* du débat provoqué. Mieux, il voudrait encore plus de réactions, que tout le monde s'exprime massivement pour ou contre. Mais pour ou contre quoi ? Une œuvre qui n'est pas terminée ? C'est bien sûr l'argument avancé par tous ceux qui, au nom du droit moral de l'artiste, signent « massivement » l'appel lancé par le groupe d'initiatives pour l'œuvre de Daniel Buren, afin de demander l'achèvement des travaux interrompus.

G. B.

THÉATRE

« QUAI OUEST », à Nanterre

L'épopée de l'amour



Maria Casarès et Jean-Marc Thibault.

MARC ENGUERAND

Au bout de la ville, un fleuve, un port inactif. L'eau noire est une frontière infranchissable où s'arrête le voyage de ceux qui vont au hasard, en quête d'autre chose, le simple sourire du soleil peut-être. Mais ils se perdent dans le dédale d'un hangar déserté, trop grand, où sont restés des containers inutiles. Le gris du béton se répand sur le ciel, sur la peau des égarés échoués là, *Quai Ouest*.

Dans ce no man's land, Bernard-Marie Koltès rassemble des êtres alourdis de solitude. Une femme fébrile, énergique et amère, qui en a vu de dures, Catherine Hiegel. Elle a perdu sa voiture. Un vieil homme essouflé, apeuré et tenté par le suicide, Jean-Paul Roussillon. Il a perdu l'argent qui ne lui appartenait pas. Un Noir silencieux, Isaach de Bankole. Un loubard qui n'a rien à perdre, Hammou Graïa. Une famille qui a perdu son centre de gravité. La mère, Maria Casarès, grinçante, cahotique. Le père, mutilé d'une guere perdue, Jean-Marc Thibault. Il a du mal à marcher. Il porte sous son manteau une vieille Kalachnikov qui tue aussi bien que les nouveaux modèles. La fille, Marion Grimault, retarde autant que possible le moment de perdre ses précaires illusions. Le fils, Jean-Philippe Ecoffey, veut partir, s'arracher de là avant de perdre l'envie de vivre. En lui, les rêves et la réalité se cognent sans se joindre. L'avenir est leur ennemi, le passé les oppresse. Désespérément, ils veulent aimer, tuer, mourir...

La noblesse des purs

La jungle des villes, les abandonnés du bonheur, c'est le monde de Bernard-Marie Koltès que Patrice Chéreau recrée dans les décors de Richard Peduzzi. De *Massacres à Paris* (au TNP en 1972), à *l'Homme blessé* (au cinéma en 1984), on retrouve la course affolée, la poursuite de l'amour impossible, le piège des murs mobiles qui démultiplient l'espace, mais emprisonnent les pas qui tournent en rond, l'eau tentatrice, les lumières d'entre chien et loup, *« l'alternance fatale des heures de la journée, les cauchemars de la nuit »*, écrit Patrice Chéreau. C'est *la Dispute*, mais il n'y a pas de palais, pas de forêt. Les adolescents, les voyeurs blasés de Marivaux ont atteint le point extrême de leur misère.

Pourtant, *Quai Ouest* n'est pas aussi désolé que *la Dispute*, est moins cruel que *la Fausse suivante* (l'an dernier à Nanterre), même si, comme chez Marivaux, tout le monde se ment à soi-même et trahit tout le monde. Le langage de Bernard-Marie Koltès est compact, lyrique, avec des échappées de drôlerie, de sarcasmes, avec des phrases qui sont des cris dont la justesse frappe sec. Les personnages ne se situent pas au-dessus de la morale. Poussés par la force d'un destin de rudesse, ils l'ont dépassée. Ils pataugent dans le sordide, mais possèdent la noblesse des purs. Qu'ils craquent, fabulent, qu'ils soient écrasés, qu'ils accomplissent leur désir de mort ou de fuite, il y a en eux des éclairs de gloire, une vitalité sardonique. Ils sont pitoyables, forcenés, et Patrice Chéreau les aime tant. Alors dans la fantastique beauté — la beauté — immatérielle des images, se joue l'épopée de l'amour — souffrances, angoisses, élans enfantins, tromperies, générosité, déchirements, embrassements, brefs enlacements, joies éphémères, tentatives avortées de se saisir, de se garder, fantasmes meurtriers... Ce sont les démesures de la vie, que les comédiens portent avec une force terrible. En particulier Maria Casarès et Jean-Marc Thibault. Ils ne sont plus à découvrir, c'est vrai, mais ils sont différents, chacun bloqué dans sa folie. Elle, avec ses gestes mécaniques, sa santé carnassière d'éternelle malade. Lui, masse maléfique, monolithique, centré sur sa vengeance sans objet... La souffrance des monstres.

COLETTE GODARD.

★ Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h 30, jusqu'au 29 juin.

ROCK

Les Communards, à l'Olympia

Transfuge récent de Bronski Beat, dont il était le chanteur haut-perché, Jimmy Sommerville a formé les Communards avec le pianiste Richard Coles. *You Are My World*, le premier quarante-cinq tours, est un tube.

A Jouy-en-Josas, le vendredi 25 avril, pour le Boom HEC, on a eu en guise davant-goût l'échantillon d'un spectacle surprenant qui dépasse dans sa diversité les enregistrements. D'abord la formule (sans guitariste) du groupe avec, outre les deux leaders, sa section féminine de quatre cordes, un saxophoniste, deux choristes, un batteur et un bassiste. Tous musiciens inspirés, jouant finement ave la sûreté d'une formation qui aurait depuis longtemps fait ses preuves.

La manière, ensuite, de brasser les cultures en les décalant, de partir sur des thèmes tziganes ou orientaux, pour les traiter sur le modèle hollywoodien des années 40, en trompe l'oreille. L'humour est présent, en sous-titres, dans l'imagerie, le ton de cabaret, les réminiscences de caf'conc. On imagine les Communards faisant le tour des bases américaines pour divertir les marins en goguette. Jimmy Sommerville et l'une des choristes (en *alter ego*) en ont d'ailleurs endossé les tee-shirts rayés. Leur duo est parfaitement contrasté : à elle l'opulence, chevelure imposante, voix grave et suave, à lui les singeries malingres, face de rat aux dandinements caricaturaux, voix suraiguë et pointue. Cette voix qui, en studio, inspirait la curiosité à l'époque de Bronski Beat, mais finissait sur scène par lasser à force de systématisme. Bien entouré à présent, Jimmy Sommerville n'est plus un animal de foire poussant les notes en permanence.

ALAIN WAIS.

★ Ce lundi 28 avril, à 20 heures, à l'Olympia. Disques chez Barclay.

PATRIMOINE

LA GUERRE DES PLANS-RELIEFS

Les Lillois manifestent

De notre correspondant

Lille. — C'est à Lille que s'est poursuivie, ce week-end, la guerre des plans-reliefs. Samedi soir, M. Mauroy faisait approuver par son conseil municipal la convention signée par lui-même et par l'Etat le 14 mars dernier. C'était l'occasion pour lui de demander publiquement à M. Jean-Jacques Descamps, secrétaire d'Etat au tourisme, s'il allait ou non défendre la position lilloise au sein du gouvernement. Le secrétaire d'Etat, dénonçant *« la légèreté avec laquelle cette affaire avait été menée »*, a préféré s'abstenir lors du vote sur la convention, revenant ainsi sur l'avis favorable qu'il avait émis une première fois en décembre 1985 sur le même sujet.

Approuvé par la majorité de l'assemblée communale, rejointe par une partie de l'opposition, le maire de Lille arguait de son bon droit : *« Je ne serai ni un insoumis ni un insurgé, mais, toute opération d'autorité, je répondrais par une opération d'autorité. Si on vient sans autre forme de procès reprendre les maquettes, la sirène de la ville alertera la population... »*

Cette détermination, on la retrouvait dimanche chez tous ceux qui ont défilé toute la journée à l'hospice où devait s'installer le musée des plans-reliefs. Le comité de soutien y organisait une opération portes ouvertes. De 15 000 à 20 000 personnes ont ainsi manifesté. Beaucoup avaient dû patienter pendant plus de deux heures pour pénétrer dans le bâtiment et signer une carte-pétition. Devant ce succès (il a fallu refuser des visiteurs en fin de journée), les organisateurs ont décidé de renouveler l'opération jeudi prochain 1er mai.

JEAN-RENÉ LORE.

COMMUNICATION

LE MIP TV A CANNES

« Dans l'œil du cyclone, tout est calme »

déclare M. Jean Drucker, PDG d'Antenne 2

Cannes. – Après FR 3 (*le Monde* du 26 avril), c'était au tour d'Antenne 2 de présenter le bilan de santé de la chaîne publique, qui est donnée favorite dans la course à la privatisation. M. Jean Drucker, PDG d'Antenne 2, s'est refusé à tout commentaire lors d'une conférence de presse. Il a préféré parler des nombreux projets de la chaîne qui, quel que soit son avenir, est une entreprise qui marche.

De notre envoyé spécial

Impavide – c'est lui qui a trouvé ce qualificatif, – M. Jean Drucker a toutes les raisons d'être content de lui. Armé d'une seule conviction, celle de « *diriger une chaîne du service public qui est bien gérée* », il le démontre avec calme et courtoisie. L'audience ? Après un fléchissement constaté à son arrivée comme PDG il y a six mois, c'est le beau fixe. Les chiffres d'audience pour janvier révèlent une reconquête de 3800000 spectateurs, confirmée fin avril.

Mais « *il n'y a pas que l'audience dans la vie* », reconnaît M. Drucker. Et elle ne doit être obtenue ni par des dépenses inconsidérées ni au détriment de la qualité des programmes. Les finances sont équilibrées, la qualité fait l'objet d'une politique de longue haleine : la création originale d'œuvres françaises. Dans ce domaine, Antenne 2 est la première productrice du pays. En 1986, elle va produire ou coproduire deux cents quinze heures de fiction originale française. En outre, 75 % des films diffusés par la chaîne sont français et trois des quatre films présentés par la France au Festival de Cannes ont été coproduits par Antenne 2.

Quelques œuvres de fiction que nous verrons dans les deux années à venir : « La bicyclette bleue », de Régine Desforges ; la vie de Coco Chanel ; une série de San Antonio ; « Qui est ce garçon ? », une série réalisée par Nadine Trintignant, qui marquera le retour au petit écran de Marlène Jobert ; et l'œuvre d'Isaac Singer : « Le manoir et le domaine », réalisée par Andrzej Wajda. Parmi les documentaires, relevons un portrait d'André Malraux, réalisé par Jean Lacouture ; une série sur le nazisme, par Frédéric Rossif ; une histoire de la sexualité des Français ; et une série de Pierre Tchernia, à l'occasion du quarantième anniversaire, l'année prochaine, du Festival de Cannes.

Le pari de Pascal

Face au barrage des questions sur l'avenir de la chaîne, M. Drucker est resté toujours aussi « impavide ». « *Se trouver dans l'œil du cyclone,* sourit-il, *c'est l'endroit le plus calme ! Je n'ai aucune idée de ce que sera,* in fine, *le plan de restructuration de l'audiovisuel, mais non seulement je n'appelle pas de mes vœux la privatisation de ma chaîne, mais rien ne m'autorise à penser qu'Antenne 2 sera vendue.*

Refusant de juger l'initiative de quelques journalistes d'Antenne 2 de faire racheter la chaîne par le personnel et les téléspectateurs (*le Monde* du 24 avril) ce n'est qu'une « *hypothèse* », certes « *légitime* », – le PDG se contente de plaider pour « *l'équilibre entre le public et le privé, sans que l'un écrase l'autre* ».

M. Jean Rouilly, directeur de la chaîne, responsable des coproductions, est en revanche moins réticent. Qualifiant la privatisation de deux des trois chaînes publiques de « *folie pure et simple* », il se dit « *très partagé* » devant l'éventuelle transformation d'Antenne 2 en chaîne commerciale. « *Pourquoi pas, après tout ?* nous a-t-il confié, *c'est la chaîne la plus prête à accepter le choc, la plus mûre pour la privatisation. Nous avons traversé bien d'autres crises et nous en sommes toujours sortis vainqueurs à cause de nos qualités professionnelles.* »

Pour M. Rouilly, « *c'est le pari de Pascal* ». Privatisation ou pas, il n'y a qu'une seule stratégie : faire le meilleur produit possible, proposer un dossier en béton qui ne pourra pas être remis en question par d'éventuels acquéreurs. « *Alors,* dit-il, *nous serons incontournables.* »

Certes, mais le privé n'a-t-il pas d'autres critères de qualité et de succès que le public ? Antenne 2 fait actuellement un autre pari pascalien : elle mise sur Pascale Breugnot, qui invente une télévision risquée, en dehors des sentiers battus... « *Pascale Breugnot représente la télévision de demain,* estime M. Jean Rouilly, *ses émissions sont appréciées d'un public moins bête qu'on voudrait le croire. Vous verrez, on se l'arrachera à prix d'or dans le privé !* »

ALAIN WOODROW.

M. BERNARD STASI : GARDER DEUX CHAINES PUBLIQUES

Interrogé sur l'avenir du paysage audiovisuel, ce lundi 28 avril à Télématin sur A 2, M. Bernard Stasi, député UDF-CDS de la Marne, président du conseil régional de Champagne-Ardenne, a admis qu'il y avait « *quelques divergences* » au sein de la majorité concernant les « *modalités* » mais pas la « *finalité* » de la réforme de l'audiovisuel. Sur le nombre de chaînes à privatiser, l'invité de Télématin a déclaré qu'il souhaitait pour sa part – « *avec ses amis du CDS* » – qu'il restât « *deux chaînes publiques* », afin de maintenir « *une certaine concurrence* ». A propos de la chaîne à privatiser, le maire d'Epernay n'a pas caché « *certaines divergences entre le premier ministre et le ministre de la communication sur la question* » ; il lui apparaît cependant « *plus facile de privatiser A 2 que FR 3* ».

● *L'*« Asahi Shimbun » *en français.* – Comme ils l'ont fait avec succès pour *la Pravda* le 23 janvier dernier, Philippe Jost, rédacteur en chef-adjoint de *VSD*, et Michel Guégan, directeur de la revue *Option-Auto*, nous offrent, pour 15 F, la traduction française du plus célèbre quotidien japonais, *l'Asahi Shimbun. La Voix du Nord* en a assuré le tirage (200 000 exemplaires) en couleurs et dans le format du géant japonais. « *Notre but,* dit Philippe Jost, *faire connaître la presse des autres, sortir du moule hexagonal.* » Dépaysement renversant puisque, c'est à l'envers qu'il faut lire *l'Asahi Shimbun,* de la dernière page à la première page, et de la colonne de droite à celle de gauche...

Séries : la concurrence des chaînes fait le jeu des Américains

De notre envoyé spécial

Cannes. – « *Merci, monsieur Berlusconi* », « *Bravo, Silvio* », « *Tous nos vœux de succès en Europe* » : ces hommages au géant de la télévision privée italienne s'étalent sur plus de quinze pages de publicité dans l'hebdomadaire *Variety*, la bible des professionnels américains. Ils sont signés Paramount, Lorimar, Columbia, Viacom, tout le gratin de la production hollywoodienne. Les producteurs américains ont une double raison de témoigner ainsi leur reconnaissance à M. Silvio Berlusconi. Son groupe Fininvest est l'un de leurs meilleurs clients : selon Daniele Lorezano, responsable des achats du groupe cité par *Variety*, les achats de programmes se montent depuis six ans à une moyenne de 80 millions de dollars en moyenne par an. Mais aux yeux des Américains, M. Berlusconi est surtout un casseur de monopole, l'homme qui a réussi à introduire la logique de marché en Europe, en faisant sensiblement grimper le prix d'achat des programmes. Une révolution dont Hollywood espère qu'après l'Italie elle s'étendra à la France et à toute l'Europe.

La fièvre s'est emparée du marché européen en 1982, lorsque M. Berlusconi, alors propriétaire du seul Canale Cinque, décide de casser l'audience de ses deux rivaux, Italia 1 et Rete 4. Pour obtenir « Dallas » et « Dynasty », Fininvest fait de la surenchère : de 30 000 dollars en moyenne, le prix de l'épisode grimpe jusqu'à 180 000 dollars. Deux ans plus tard, M. Berlusconi a racheté ses deux concurrents et se retrouve en position de monopole face à la télévision publique. Il casse alors les prix, mais ceux-ci restent néanmoins très supérieurs à ceux pratiqués dans les autres pays européens.

En France, la partie se révèle beaucoup plus difficile. M. Berlusconi a sans doute sous estimé la vitalité des chaînes publiques, qui, concurrentes depuis 1974, ont l'habitude de se disputer les meilleurs feuilletons américains. A son arrivée, le marché est pratiquement écrémé. M. Berlusconi tente de voler « Dynasty » à FR 3, qui n'a pas les moyens de surenchérir. Mais RTL télévision intervient, propose d'acheter les trois prochaines saisons de la série, encore au stade du synopsis, et emporte le marché. Il y a trois jours, la télévision luxembourgeoise revendait une partie de ses droits à FR 3 pour que la chaîne publique puisse continuer la diffusion du feuilleton américain en septembre.

L'incertitude politique qui pèse sur le sort de la « 5 » ne permet pas à M. Berlusconi de pousser trop loin le jeu de la surenchère financière. Le groupe Fininvest change alors de tactique. Rete Italia, filiale du groupe, qui achète les programmes pour les trois chaînes italiennes, propose aux Américains d'étendre la cession des droits à la France et à l'Espagne, où l'homme d'affaires italien compte bien s'implanter prochainement. En échange de cet achat groupé, Rete Italia demande une priorité sur les meilleures séries.

Apre bataille

La riposte ne se fait pas attendre. En février, Antenne 2 crée discrètement un club d'achat avec RTL, les chaînes publiques italiennes et suisses, groupe auquel Channel Four et les télévisions espagnoles viennent de se joindre. Dès le Festival de Monte-Carlo, les grands titres de la production américaine – « *Miami Vice* », « *Harem* », « *Sins* » – échappent au groupe italien.

La partie a repris de plus belle à l'occasion du marché des programmes à Cannes. Privée de films par la décision du Conseil d'Etat, la « 5 » ne peut survivre qu'en programmant des feuilletons et des séries de prestige. M. Joël Nuffer, responsable d'Eurêka Productions, le plus gros distributeur de programmes américains, témoigne de l'âpreté de la bataille : « *Rete Italia n'hésite pas à traiter directement avec les producteurs américains, en tentant de court-circuiter les distributeurs. Certaines compagnies américaines accordent une priorité à M. Berlusconi, en espérant qu'il va faire exploser le marché. Les autres, échaudées par l'arrêt du Conseil d'Etat et les incertitudes sur le sort du satellite TDF 1, sont plus prudent.* »

La « 5 » a emporté haut la main « Pierre le Grand », une mini-série de prestige, et a acheté quelques autres programmes boudés par le club d'Antenne 2. Mais la lutte se concentre maintenant autour de « Dallas ». Rete Italia fait des offres importantes pour obtenir la neuvième partie des aventures de J.-R., diffusées jusqu'à présent par TF 1. La chaîne publique se défend avec vigueur, et le distributeur américain Worldvision hésite.

Prochain rendez-vous : Los Angeles au mois de mai. Les producteurs américains vont y présenter leurs nouveaux projets, et la concurrence entre acheteurs européens s'annonce sévère. En attendant, les prix d'achat s'envolent et les responsables des chaînes françaises font la grimace. Si la surenchère se prolonge, les budgets consacrés à la production française risquent d'en pâtir.

L'incertitude qui pèse sur le paysage audiovisuel français ne peut que renforcer cette spéculation dangereuse. Les achats de programmes sont des opérations plus souples et moins coûteuses que la production, surtout lorsqu'on ignore si l'on sera demain privatisé, dépossédé de son réseau ou vainqueur dans la course aux télévisions privées.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LE SUCCÈS DE LA TÉLÉMATIQUE MUNICIPALE

Oredic, trois ans après

La télématique municipale a le vent en poupe. A ses débuts, en 1983, Oredic, le réseau télématique créé à l'initiative de la ville de Metz, grâce à l'appui de la Direction générale des télécommunications (DGT), de l'Agence de l'informatique (ADI) et de la Société centrale pour l'aménagement du territoire (SCET), comportait quatre villes membres (Metz, Lyon, Le Mans et Montbéliard). Ouvert aux cinquante-trois adhérentes de l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), il a depuis fait tache d'huile, puisque vingt villes sont branchées sur lui (1).

« Pot commun » du savoir-faire et de l'expérience des élus et des services techniques, administratifs et financiers des communes, Oredic propose à ses membres un fonds d'échange, c'est-à-dire une base de données nourrie de 1 200 dossiers chiffrés et détaillés portant sur tous les aspects de la vie municipale, ainsi qu'une messagerie électronique qui permet aux services de se questionner et de se répondre sur tous les points de la gestion d'une commune. Une enquête, menée à l'occasion des trois ans d'Oredic, indique que cette messagerie en constitue le moteur. En effet, 330 des 340 services municipaux pris en compte par cette enquête se sont servi d'Oredic, mais 60 % pour y poser des questions ou en recevoir des réponses, celles-ci jugées satisfaisantes à 90 %. La majorité des élus et des fonctionnaires municipaux conservent et classent d'ailleurs les « messages récapitulatifs » diffusés sur leur minitel, qui offrent une synthèse des questions et des réponses.

Le fonds d'échange, en revanche, est moins souvent consulté. Le réflexe n'existe pas encore et surtout la complémentarité entre cette base de données et la messagerie n'est pas encore entrée dans les mœurs. Ainsi, seize services communaux seulement consultent ce fond d'échange avant de poser une question par le biais de la messagerie.

Toutefois, le succès est réel : la consultation d'Oredic représente 6 000 heures d'interrogation en 1985, soit 10 % de l'ensemble des informations fournies par son serveur, Télésystème-Questel. Pour plus de la moitié des services des grandes villes adhérentes à Oredic, la consultation de celui-ci constitue un gain de temps appréciable par rapport aux sources d'informations traditionnelles (téléphone, courrier, réunion, etc.). Quant aux réponses obtenues sur écran, elles ont aidé plus du tiers des services à prendre leur décision.

Y.-M. L.

(1) Outre les quatre fondateurs, Amiens, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dunkerque, Le Havre, Mulhouse, Nantes, Orléans, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours.

OUEST ... à Nanterre

pée de l'amour

COLETTE GODARD

ROCK

Communards, à l'Olympia



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

PERSEPHONE, Petit Odéon (43-25-70-32), 21 h 30.

FEMME, Fontaine (48-74-74-40), 21 heures.

POIL DE CAROTTE, Comédie de Paris (42-81-00-11), 21 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : 20 h 30 : Récitations-conversations : Trace, de M. Wittoz.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 21 h 30 : Persephone, de Y. Ritsos.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Colloque international Beckett dans le siècle : 20 h 30 : colloque ; 18 h 30 : Mal vu, mal dit, lu par E. Hirt ; Cinéma-vidéo : Tlj., 13 h, 16 h, 19 h : vidéo-information et vidéo-musique ; Salle Garance (programmation détaillée au 42-78-37-29) : Tlj. 14 h 30 : Vienne et le cinéma, 1811-1938 ; 17 h 30 : le cinéma italien, 1905-1945 ; 20 h 30 : le cinéma yougoslave.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Gwyneth Jones G. Parsons (Berg, Duparc, R. Strauss).

Les autres salles

BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : Deuxième Coupe du monde d'improvisation.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Femme.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 19 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky ; Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), Rencontres, 20 h 30 : Concerto pour quatre auteurs.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : 22 h 15 : Théâtre de chambre de J. Tardieu ; 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU PRINCIPE (48-07-19-15), 19 h : Sombre printemps.

THEATRE 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Paris/Deauville.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : les Jeux de la nuit ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I.20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. — III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Una Ramos et le Trio Mosalini, Beytelmann, Caratini.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), 20 h 30 : Keke Rodgers.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : L. Lesha.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Rencontres internationales de danse.

Les concerts

Radio-France, grand auditorium, 18 h 30 : Cycle acousmatique INA-GRM (Maderna, Eloy) ; 20 h 30 : Wolman, Racot, Lejeune.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. R. Barshaï, A. Weissenberg (piano) (Beethoven, Brahms).

Théâtre du musée Grévin, 20 h 30 : D. Erlih, P. Meyer, Ph. Casard (Stravinsky, Webern, Berg, Bartok).

Eglise St-Louis en l'Isle, 20 h 30 : O. Bensa (guitare) (Vivaldi, Cimarosa, Dogson).

Cité internationale, 20 h 30 : K. Skenderi, R. Ripo... (Haydn, Brahms, Debussy).

Eglise St-Louis des Invalides, 21 h : Orchestre de la Garde républicaine, dir. R. Boutry (Bach, Mendelssohn, Faubert).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h : Tommy Garret.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Soul Train Blues Band.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 28 avril

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Jean-Luc Parodi Quartet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 23 h : La Manigua.

CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : Babylone Sighteers.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : avec Jean-Louis Chautemps.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Gilbert Leroux.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : The Communards.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Kangourou Swing Orchestra.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Big Band, J.-Cl. Naudé.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : L. Stewart, M. Taylor.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Trio Fickelson.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : A. Ceccarelli, R. Persi, J.-M. Jafet.

En région parisienne

CHOISY-LE-ROI, Théâtre (46-81-44-15), 21 h : Mademoiselle Else.

LE BLANC-MESNIL, CC (48-65-44-58), 20 h 30 : I. Xenakis.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (43-74-81-16), 20 h 30 : Anne Boleyn.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h 30, Rétrospective Warner Bros : Plumes de cheval, de N. McLeod ; 19 h, Hommage à U. Laugier.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82) ; Grand-Pavois, 15e (43-80-30-11).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

A STRANGE LOVE AFFAIR (Holl., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BIRDY (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHEREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DELTA FORCE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

DREAM LOVER (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ENEMY (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LES ENFANTS DU VENT (Algérien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (43-27-52-37).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

JACQUES ET NOVEMBRE (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-85).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (A., v.f.) (**) : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-47).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MACARONI (It. v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-07-49-70) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

NATTY GANN (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), h. sp.

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS MINUIT (Fr.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

RE-ANIMATOR (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

REMO (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

SANS ISSUE (A., v.f.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-71).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : 14-Juillet Odéon (H. sp.), 6e (43-25-59-83).

SILVERADO (A., v.f.) : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VAUDEVILLE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ZONE ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

Z.O.O. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DRESSAGE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Le Mercury, 8e (45-62-75-90).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.f) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.f.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; v.o. : Calypso, 17e (43-80-30-11).

HALLOWEEN I (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e, (43-29-11-30).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

KALIDOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NEW YORK-MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

OCTOPUSSY (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

RAN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES RIPOUX (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (45-27-77-55).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

UNDERFIRE (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

UN HOMME PARMI LES LOUPS : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES VALSEUSES (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

WITNESS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AVENIR D'EMILIE, film allemand de Helma Sanders. Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

BERLIN AFFAIR (*), film de Liliana Cavani, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BLACK MIC MAC, film français de Thomas Gilou. Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

DOUBLEPATTE ET PATACHON, film Danois de Lau Lauritzen. Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ILE DES AMOURS, film portugais-japonais de Paulo Rocha, v.o. : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SUIVEZ MON REGARD, Film français de Jean Curtelin. Forum 1er (42-97-53-74) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (47-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

TENUE DE SOIRÉE (*), film français de Bertrand Blier. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86 ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AVANT-PREMIÈRE

LES BALISEURS DU DÉSERT, film franco-tunisien de Nacer Khemir. Studio 43, 9e, 22 h, (47-70-63-40).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CETTE SACRÉ VÉRITÉ (A., v.o.) Logos, 5e (43-54-42-34).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

Les festivals

5 FILMS POUR LE PRIX D'UN — VIVE LA REPRISE (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-26), 14 h : 4 Garçons dans le vent ; 15 h 45 : La Grande Escroquerie du rock'n roll ; 17 h 35 : New-York 42e Rue ; 19 h 15 : la Femme tatouée ; 20 h 40 : Scarface (Hawks) ; 22 h 20 : Creepshow.

CHRONIQUES AMÉRICAINES (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41) : l'Homme au bras d'or.

CARTE BLANCHE A J.-C. GALLOTTA (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) : Loulou.

GODARD (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), 18 h 20 : Masculin/Féminin.

KAZAN (v.o.), Reflet-La Fayette, 9e (48-74-97-27) : Baby Doll.

OPÉRAS RUSSES (v.o.), Vendôme, 2e (47-42-97-52) : le Prince Igor.

TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 21 h : Andreï Roublev. Denfert, 14e (43-21-41-01), 20 h 20 : l'Enfance d'Ivan.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 40 ; + Calypso, 17e (43-80-30-11), 21 h 30.

L'AUTRE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 20 h.

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 15.

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 19 h 30.

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 18 h.

PARIS, TEXAS (A, v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 15.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

WITNESS (A., v.o.), Calypso, 17e (43-80-30-11), 20 h 15.

PARIS EN VISITES

MARDI 29 AVRIL

Hôtels du Marais (sud), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (G. Botteau).

« L'Opéra », 14 heures, hall.

« Du passage du Désir au passage du Grand-Cerf », 15 heures, sortie métro Château-d'Eau.

« Exposition Boffrand à la mairie du quatrième et Saint-Gervais méconnue », 15 heures, entrée mairie place Baudoyer (Paris et son histoire).

« Montmartre mystique, villageois et artistique », 14 h 45, métro Lamarck-Caulaincourt (M. Banassat).

« De Molière à Marcel Proust : tombeaux d'écrivains au Père-Lachaise », 14 h 45, métro Gambetta, sortie Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Cours et passages du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 1, faubourg Saint-Antoine (Arts et curiosités de Paris).

« Hôtels, cours et passages de Saint-André-des-Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (Les Flâneries).

« Hôtels, églises et ruelles du vieux Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Bourse en activité », 11 h 15, métro Bourse (P.-Y. Jaslet).

« Le Palais de justice en activité », 15 heures, 4, boulevard du Palais (AITC).

« La France romantique et réaliste (peinture et sculpture) », 14 h 30, Petit Palais.

« Les impressionnistes de la collection Wallace », 15 heures, musée Marmottan, 2, rue L.-Boilly (Approche de l'art).

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, vestibule (Hauts Lieux et découvertes).

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 19 h 30 : « L'avènement, enseignement du Sahaja yoga ».

62, rue Madame, 19 heures : « L'Inde au sixième siècle avant Jésus-Christ, Bouddha ».

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 28 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 L'avenir du futur : Population zéro.
Film anglais de Michael Campus (1971), avec O. Reed, G. Chaplin, D. Cilento, D. Gordon, L. Tholander.
Dans un monde qui pourrait être celui de demain, les Etats interdisent toute procréation pendant trente ans. Une jeune mariée se rebelle et conçoit un enfant. Conflit entre le pouvoir des sociétés et le désir de maternité (et de paternité). Une fable qui appelait à préserver les valeurs de civilisation. Scénario intéressant. Mise en scène plate.

22 h 10 Débat : l'Europe menacée de mort.
En l'an 2030, c'est-à-dire dans moins d'un demi-siècle, les démographes prévoient que l'Europe ne représentera plus que 3 % de la population mondiale, contre 6 % aujourd'hui. Comment ce renversement ? Ces chiffres sont-ils irréversibles ? Peut-on remédier à ce déséquilibre ? Avec de nombreux spécialistes, économistes, maîtres de recherches, etc.

23 h 20 Journal.
23 h 35 C'est à lire.
23 h 50 RFE.
Quand l'entreprise fait du cinéma.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les cinq dernières minutes : Meurtre sans pourboire.
De J. Dolmance, réal. J. Chapot (rediff.).
Une jeune femme est assassinée sans mobile apparent.

22 h 15 Série documentaire : Le temps des usines.
De N. Descendre, réal. J.-D. Bonan (1re partie).
(Lire notre article.)

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : le Président.
Film français d'Henri Verneuil (1961), avec J. Gabin, B. Blier, R. Faure, A. Adam, C. Cullum (N.).
Un ancien président du conseil se replonge dans son passé et se dresse à nouveau contre un homme politique qui l'a trahi jadis et qu'il juge indigne de gouverner. D'après un roman de Simenon sur les mœurs parlementaires de la Troisième République. Une belle étude de mœurs, un rôle puissant pour Gabin.

22 h 25 Journal.
22 h 55 Tous en scène.
Magazine du théâtre, de Pierre Laville.
23 h 50 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

16 h, la Lance brisée, film de E. Dmytryk ; 17 h 40, Actualités de jadis ; 17 h 50, Loups, bars et Cie, la cuisine des marins ; 18 h, Paris du cinéma ; 18 h 20, Magazine des sports ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, L'homme au képi noir.

CANAL PLUS

20 h 35, Chicanos, chasseur de têtes, film de J. Freedmann ; 22 h 20, Etoiles et buts ; 22 h 35, Basket américain ; 1 h 5, Du sang pour Dracula, film de P. Morissey.

LA « 5 »

20 h 30, Les grands films du petit écran : chroniques policières, 3e partie (et à 0 heure) ; 22 h 10, Série : La cinquième dimension (et à 1 h 40) ; 23 h 5, Supercopter.

TV6

19 h, NRJ 6 (et à 23 heures).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Pourquoi tu pleures, dis, pourquoi tu pleures ? Parce que le ciel est bleu, parce que le ciel est bleu », de F. Venaille.
21 h 30 Latitudes, mélodies algériennes, collectées en 1913 par Bela Bartok.
22 h 30 La nuit sur un plateau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct de la salle Finlandia à Helsinki) : *Suite pour orchestre n° 2, Konzertstück pour piano et orchestre*, de Busoni ; *Symphonie n° 4 en la mineur*, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la Radio finlandaise, dir. L. Segerstam, sol. M. Campanella.
23 h Les soirées de France-Musique : hommage à Bach.

Mardi 29 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Les grands écrans de TF1 : les Nerfs à vif.
Téléfilm d'Y. Ciampi, scénario de L. Rognoni, avec D. Carrel, P. Santini, M. Barbier (rediff.).
Un homme est assassiné. Deux présumées coupables : la femme et la maîtresse... Beaucoup de suspense, un peu d'immoralité, une soirée « noire »...

22 h 5 Le magasin.
Emission littéraire de Pierre Dumayet.
Actualité oblige, Pierre Dumayet s'est installé ce soir à la librairie viennoise de l'exposition « Vienne » au Centre Georges-Pompidou. Le dégustateur de livres, fumeur de pipe, l'œil en alerte et l'intelligence en éveil, reçoit Gérald Stieg et Dieter Hornig, pour évoquer les auteurs autrichiens Karl Kraus et Helmut von Doderer. Une large place est également réservée à Jean Tardieu, filmé dans sa maison de campagne. Un reportage à Salzbourg avec Peter Handke est aussi prévu.

23 h 15 Journal.
23 h 30 Hommage à Jean Genet : le Sphinx. Quatre heures à Chatila.
Court métrage de T. Knauff sur un texte de l'écrivain disparu.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : l'Ombre rouge.
Film français de Jean-Louis Comolli (1981), avec C. Brasseur, J. Dutronc, N. Baye, A. Ferreol, L. Belsky.
En 1937, des communistes « internationalistes », qui font passer, de France, des armes aux républicains espagnols, sont victimes de la nouvelle ligne stalinienne et des purges sanglantes décidées à Moscou.

22 h 25 Série documentaire : Le temps des usines.
De N. Descendre, réal. J.-D. Bonan (2e partie).
(Lire notre article.)

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : la Bataille de la vallée du Diable.
Film américain de Ralph Nelson (1965), avec J. Garner, S. Poitier, B. Anderson, B. Travers, D. Weaver, J. Hoyt.
Un convoi de militaires et de civils va se trouver aux prises avec les Apaches. Une certaine complexité psychologique (la femme blanche partagée entre deux races, les réactions de l'ancien sergent noir) n'empêche pas les poncifs de pleuvoir. A voir à la rigueur pour quelques scènes d'action.

22 h 20 Journal.
22 h 45 Emissions régionales.
23 h 15 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 35, les Rois du gag, film de C. Zidi ; 22 h 15, A nous les garçons, film de M. Lang ; 23 h 55, Elle, film de B. Edwards ; 1 h 50, Série : Mike Hammer.

LA « 5 »

20 h 30, Feuilleton : Flamingo road (et à 23 h 55) ; 21 h 25, Arabesque, série de suspense (et à 0 h 45) ; 22 h 10, Jonathan, magazine de l'aventure (et à 1 h 35).

TV6

14 h, 6 Tonic (et à 20 heures) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 heures).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.
21 h 30 Diagonales, ou l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Trio à cordes... plus (en direct du Grand Auditorium) : *Quatuor à cordes en fa mineur*, de Vachon ; *Trio à cordes en la mineur*, de Cras ; *Trio à cordes*, de Fischer, par le Trio à cordes de Paris, C. Frey, violon, M. Michalkakos, alto, J. Grout, violoncelle, et E. Popa, violon.
22 h 30 Maurice Ohana, l'œuvre pour piano (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Ohana et Bartok par J. Gottlieb, A. Planes, pianos, V. Bauer, B. Balet, perc.
0 h Les soirées de France-Musique : Poissons d'or.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 28 AVRIL

– *M. François Guillaume*, ministre de l'agriculture, est « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

A VOIR

Au temps des usines

A l'extérieur, une architecture épurée. Blancheur ronde éclatante sur un paysage nu. A l'intérieur, une salle climatisée, « hors poussière », où travaillent des ingénieurs, des techniciens-chirurgiens silencieux d'une matière impalpable : les signaux. C'est Matra, « l'usine de l'espace », à Toulouse. Elle fabrique des machines à communiquer, des satellites. Dans un autre espace, à Fos-sur-Mer, noirceur des hauts fourneaux, rougeoiement de l'acier, lourds navires au large. Ailleurs encore, un village-usine à l'abandon, repris doucement par la nature. Le rythme léger d'une enfant jouant à la corde a remplacé le martèlement de la fileuse.

Dans un documentaire en deux volets, Nadine Descendre et Jean-Denis Bonan interrogent l'histoire industrielle, ses architectures, les formes de vie qu'elle impose. Témoignages d'ouvriers, images d'archives, sites anciens et modernes. Quelle architecture mentale se dessine, pendant que l'on construit, détruit, et construit à nouveau ?

L'industrie a longtemps fonctionné comme une grande machine à broyer les corps. Son emprise aujourd'hui s'allège, jusqu'à oublier ces corps et leur préférer des robots. L'évolution de l'architecture industrielle témoigne des multiples façons d'utiliser les forces humaines. D'abord discrète, l'industrie naissante s'installe dans de grandes fermes ou d'anciennes abbayes. Elle impose ensuite une architecture triomphante, érigeant ses châteaux aux tours crénelées.

Elle devient, enfin, pragmatique : l'ingénieur se fait architecte, la forme découle de la fonction. Aujourd'hui, elle veut tourner le dos à la sueur et à l'écrasement. A Matra, on ne prononce plus le mot « ouvrier ». Les colères, les humiliations ont nourri – nourrissent encore – la modernité. Cet enfantement d'une « société de loisirs » se fait dans la douleur. Germinal entre au musée, mais, même habillé d'autres couleurs, il survit encore.

« Le temps des usines » est une méditction en images, renforcée par une bande son très travaillée – sifflements des machines, chutes fracassantes d'anciennes cheminées, silence des robots. Montrées avec autant de soin que des cathédrales, les usines témoignent, comme elles, d'un désir qui déborde les traces qu'il laisse.

AL. P.

★ « Le temps des usines », lundi 28 et mardi 29 avril, 22 h 15, Antenne 2.

PRESSE

MYEO LE CHAT

En Egypte sous la vingtième dynastie, on appelait le chat « myeo » (pour des raisons phonétiques évidentes). C'est ce que les écoliers apprendront – entre autres – en lisant le numéro 408 de TDC (Textes et documents pour la classe) consacré au chat. Ses origines, les superstitions dont il a été victime (en particulier les chats noirs), le chat dans la littérature et la bande dessinée, le cinéma, les dessins animés, enfin ils trouveront des conseils pratiques pour l'achat et l'alimentation d'un félin. De très jolies photos en couleur de sculptures et peintures (Bastet, la déesse égyptienne à tête de chat, un bronze ancien de l'ancienne Egypte datant de mille ans avant J.-C., *la Femme au chat, de Bonnard...*), illustrent ce magazine.

★ TDC. Rédaction, 31, rue de la Vanne, 92120 Montrouge. Tél. : 16 (1) 46-57-11-17. Renseignements abonnements CNDP : BP 107 05, 75224 Paris Cedex. Tél. : 06-46-34-94-54.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 27 avril :

Un ARRÊTÉ

● Du 14 avril 1986 fixant les conditions d'application des articles R 294 et suivants du code de la route relatifs aux véhicules gravement accidentés.

INFORMATIONS « SERVICES »

BREF

SÉMINAIRES

VISAGES. – L'association Visages organise en été 1986 en Ardèche, quatre sessions de vacances-formation : 1) du 12 au 15 juillet : les Nouveaux couples, avec André Barral-Baron ; 2) du 20 au 27 juillet : Nature, regard, créations, avec Georges Gaillard ; 3) du 28 au 31 juillet : l'Islam et les musulmans, avec Henri Lemesme et Pierre Rondot ; 4) du 9 au 17 août : Techniques du journalisme, avec Henri Fesquet et Pierre Servent. Hébergement sur place à Cheminas.

★ Renseignements et inscriptions : Visages, 22, quai Jean-Moulin, 69002 Lyon.

STAGES

CABLES. – Pour les personnes ayant déjà une expérience de production cinéma ou vidéo, l'atelier de pédagogie et d'animation de Strasbourg, organise, du 16 au 21 juin, un stage d'« initiation aux principes d'une TV locale » à Schiltigheim (Bas-Rhin). Les stagiaires seront formés aux techniques de reportage télévision et de diffusion d'émissions en circuit câblé par des professionnels de la vidéo et de la télévision. Durant la phase pratique, ils seront mis en situation de technicien dans une télévision locale réelle (Télé-Marais).

★ Renseignements et inscriptions : APA, 29, rue Vauban, 67000 Strasbourg. Tél. : 88-60-57-96.

PAILLETTES D'OR. – Tout ce qui brille n'est pas or, certes, mais de l'or, on peut en découvrir dans les alluvions de la Cèze au cours des stages de un à trois jours que Jean-Claude Le Faucheur organise, de juin à septembre, dans le Gard. Les jeunes apprendront à utiliser la batée (chapeau chinois), les diverses rampes de lavage, les techniques de tri et d'affinage. Ceux qui veulent approfondir leurs connaissances pourront au cours de sessions de deux à trois jours aborder les techniques d'extraction moins usuelles (monitor, suceuse à gravier) et des procédés de tri plus sophistiqués (plaques à amalgame, mercurisation...). Baignades et promenades alterneront avec les travaux pratiques. En fin de séjour, on pourra, en souvenir, faire inclure les paillettes d'or trouvées dans un pendentif en verre soufflé.

★ Renseignements et inscriptions : Jean-Claude Le Faucheur « La Pommière », Saint-Brès, 30500 Saint-Ambroix. Tél. : (66) 24-31-70.

VACANCES

SAFARIS PHOTOS. – La flore exubérante des Alpes, où les edelweiss côtoient les grassettes carnivores, les nigritelles et les ancolies alpines ; la faune du parc national de la Vanoise (chamois, bouquetins, hermines et chocards), et le cadre de la haute vallée de la Tarentaise, avec son église du onzième siècle et les maisons du vieux hameau, offrent autant de sujets de clichés originaux pour les fervents de photographie. Le club Images et connaissance de la montagne de Val d'Isère organise un safari photo de la Vanoise, du 15 juin au 14 septembre.

★ Renseignements et inscriptions : BP 47, 73150 Val d'Isère. Tél. : 79-06-06-03.



TIRAGE DU SAMEDI 26 AVRIL 1986

11 13 21 27 36 45 — 4 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 30 AVRIL 1986 ET SAMEDI 3 MAI 1986

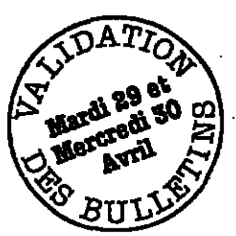
VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	6	1 310 590,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	76	48 285,00 F
5 BONS Nos	2 296	5 020,00 F
4 BONS Nos	123 797	90,00 F
3 BONS Nos	2 181 571	7,00 F

SUPER BONUS D'AVRIL 196 710

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 7,00 F x 10 = 70,00 F

LOTO SPORTIF N° 37 LISTE OFFICIELLE



TIRAGE des "7 Numéros de la Chance" Dimanche 4 Mai 1986 à 19 h 50

	Equipe 1	Equipe 2			Equipe 1	Equipe 2
1	LORIENT	GUINGAMP		9	DUNKERQUE	VALENCIENNES
2	QUIMPER	ANGERS		10	MULHOUSE	THONON
3	TOURS	NIORT		11	GUEUGNON	BESANCON
4	ORLEANS	LIMOGES		12	ST-ETIENNE	LE PUY
5	RED STAR	CAEN		13	ALES	MARTIGUES
6	ROUEN	R.C. PARIS		14	MONTPELLIER	BEZIERS
7	CHAUMONT	REIMS		15	NIMES	ISTRES
8	BEAUVAIS	ABBEVILLE		16	SETE	CANNES

1 à 16 FOOTBALL : Coupe de la Ligue

JEU GAGNANT N° 36 LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2	1	N	2		Equipe 1	Equipe 2	1	N	2
1	NANTES	TOULON	1	X	2	9	AUXERRE	LAVAL	X	N	2
2	RENNES	STRASBOURG	1	X	2	10	MARSEILLE	LE HAVRE	1	X	2
3	SOCHAUX	MONACO	1	X	2	11	STUTTGART	BREME	X	N	2
4	LENS	METZ	1	X	2	12	SCHALKE 04	LEVERKUSEN	1	X	2
5	PARIS-S.G.	BASTIA	X	N	2	13	HAMBOURG	FRANCFORT	X	N	2
6	NANCY	TOULOUSE	1	N	X	14	COLOGNE	BOCHUM	X	N	2
7	BREST	LILLE	1	X	2	15	NUREMBERG	MANNHEIM	X	N	2
8	NICE	BORDEAUX	1	X	2	16	BAYERN MUNICH	MONCHEN-GLADBACH	X	N	2

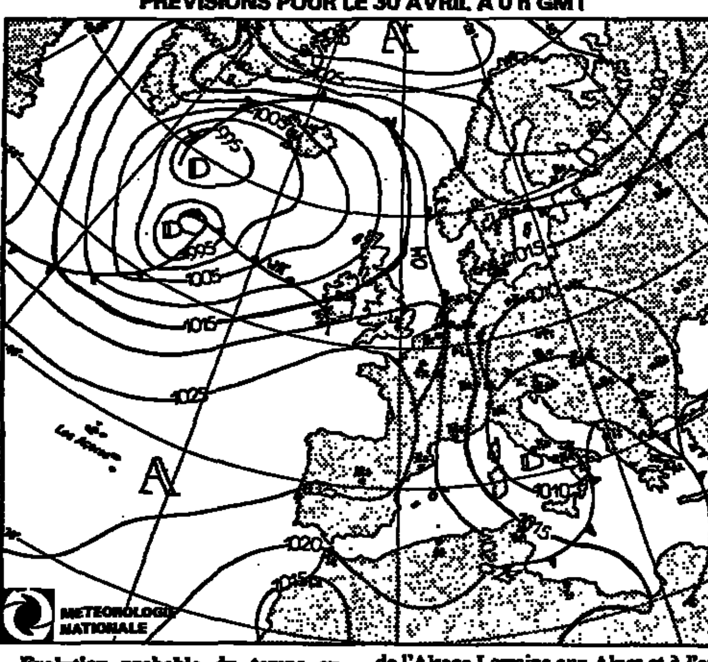
Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Vendredi 25 Avril 1986 : 5 7 9 10 12 13 16

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 AVRIL 1986 A 0 h GMT

PRÉVISIONS POUR LE 30 AVRIL A 0 h GMT

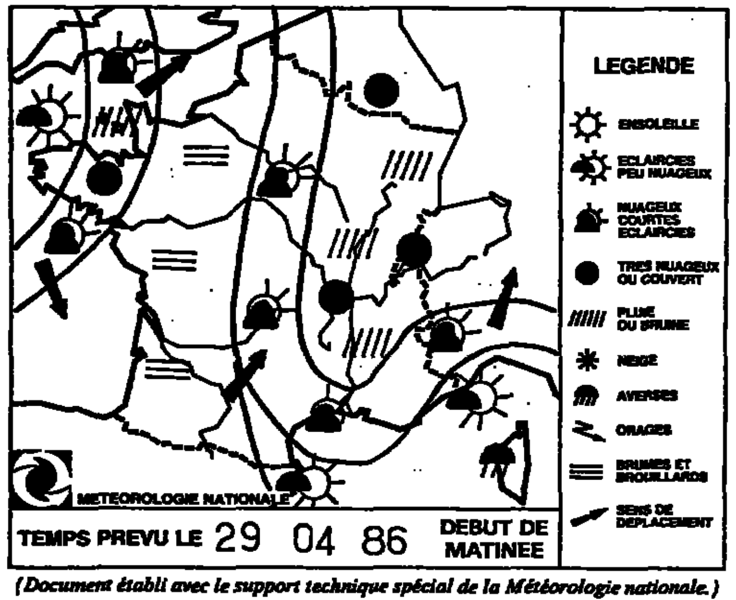


Evolution probable du temps en France entre le lundi 28 avril à 0 heure et le mardi 29 avril à minuit.

Le minimum dépressionnaire centré à 00 heure sur le golfe de Gênes se décalera lentement vers l'Italie en se comblant. Il continuera toutefois à diriger sur l'est du pays des remontées d'air chaud et chargé en humidité.

Mardi : après dissipation des brouillards matinaux, des éclaircies se développeront du Nord au Centre et au Sud-Ouest. Le soleil fera de courtes apparitions sur la Bretagne, la Normandie et la Vendée, et des Ardennes au Massif Central. Il sera tout à fait absent de l'Alsace-Lorraine aux Alpes et à l'est du Massif Central où règnera dès le matin et durant toute la journée un temps couvert et pluvieux. La neige tombera au-dessus de 1000 mètres sur le Massif Central, 1200 mètres sur les Alpes. Les précipitations pourront prendre en Corse un caractère orageux.

En cours de journée, on notera peu de changement, excepté une aggravation nuageuse et faiblement pluvieuse en mi-journée sur le quart nord-ouest du pays. Par contre les éclaircies se développeront des Ardennes au Massif Central et près du golfe du Lion avec l'établissement du mistral et de la tramontane. Un vent modéré de nord-ouest soufflera partout ailleurs.



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	14	9	C
BIARRITZ	13	8	A
BORDEAUX	14	6	B
BOURGES	14	3	S
BREST	10	2	N
CAEN	13	6	C
CHERBOURG	12	5	C
CLERMONT-FERR.	15	2	C
DIJON	10	6	P
GRENOBLE St-M-H	14	7	C
GRENOBLE St-Geo	10	7	P
LILLE	11	4	N
LYON	11	8	P
MARSEILLE-MAR.	16	12	C
NANCY	11	4	C
NANTES	14	6	C
NICE	15	10	P
PARIS-MONTS.	16	7	S
PARIS-ORLY	18	4	S
PAU	14	5	C
PERPIGNAN	17	10	N
RENNES	13	4	S
STRASBOURG	14	9	P
TOURS	14	4	S
TOULOUSE	15	7	P
POINTE-A-PITRE	31	24	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	16	5	N
AMSTERDAM	14	6	B
ATHÈNES	24	13	N
BANGKOK	35	26	N
BARCELONE	19	7	S
BELGRADE	25	14	S
BERLIN	16	7	N
BRUXELLES	13	8	C
LE CAIRE	29	21	S
CANARIES	11	11	P
COPENHAGUE	15	4	C
DAKAR	25	19	N
DJERBA	21	14	S
GENÈVE	12	6	P
HONGKONG	29	23	S
ISTANBUL	25	14	S
JÉRUSALEM	23	12	N
LISBONNE	16	10	A
LONDRES	15	4	S
LOS ANGELES	27	14	S
LUXEMBOURG	10	3	N
MADRID	15	3	P
MEXICO	23	10	B
MILAN	11	10	C
MONTRÉAL	23	11	S
MOSCOU	23	10	N
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	36	22	S
NEW-YORK	21	11	S
OSLO	16	10	P
PALMA-DE-MAL.	17	7	C
PÉKIN	23	11	C
RIO-DE-JANEIRO	27	23	P
ROME	19	11	A
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	14	6	S
SYDNEY	18	13	C
TOKYO	23	19	A
TUNIS	19	10	P
VARSOVIE	24	12	S
VENISE	19	14	P
VIENNE	24	11	C

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	orageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

HANDICAPÉS

VIVRE ET TRAVAILLER ENSEMBLE. — Plus de six millions de personnes en France sont atteintes d'un handicap physique (*mobilité réduite pour 2 200 000, vue, ouie ou parole pour 4 100 000*). Cela représente plus de 8 % de la population. Les PTT viennent de publier à leur intention une brochure *Vivre et travailler ensemble* qui recense tous les services déjà existants : combiné téléphonique à écoute amplifiée réglable, bobine magnétique permettant d'améliorer les conditions d'écoute, avertisseur lumineux téléphonique pour les malentendants, disque à gros chiffres, à repères ou en braille pour les déficients visuels ou non voyants, bureaux spécialement aménagés pour les handicapés physiques, etc. Plusieurs réalisations sont en cours d'industrialisation : commande vocale à distance des fonctions téléphoniques ; transmission d'images animées pour permettre aux sourds la lecture labio-faciale reconnaissance et synthèse automatique de la parole, adaptation du minitel permettant aux handicapés de dialoguer par écrit ou en phonie, etc. Les PTT, qui employaient 2 200 handicapés en 1985, favorisent également le travail à distance et le télétravail à domicile. Brochure disponible dans les bureaux de poste.

PATRIMOINE

AU CŒUR DES PIERRES. — Pour les amateurs de géologie, la Réserve géologique de Haute-Provence organise durant l'été 1986 de courts stages pour s'initier à la géologie régionale et à la protection du patrimoine géologique. Lors de randonnées sur le terrain, ils s'initieront aux techniques de moulage, à la photographie de certaines formations géologiques (marnes, calcaires) ou mouvement des roches (plissements, failles). Les cavaliers (confirmés ou débutants) pourront effectuer des randonnées itinérantes. Encadrés par des professionnels, ils pourront ainsi découvrir ou redécouvrir les derniers trois cents millions d'années d'histoire de notre planète.

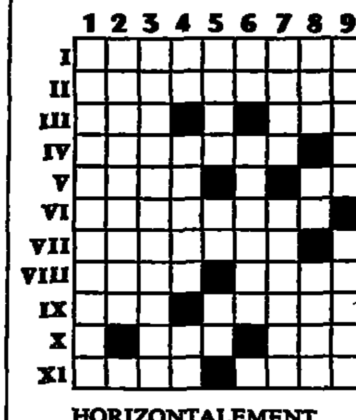
★ *Centre de géologie Saint-Benoît, 04000 Digne. Tél. : 92-31-51-31.*

VIE ASSOCIATIVE

TOMBOLA DES GRANDS PARFUMEURS. — Une 205 Peugeot et 500 000 F de lots de parfum constitueront les lots de la tombola des grands parfumeurs organisée par le Lions Club International au profit de la recherche pour le cœur artificiel dirigée par le professeur Jean-Raoul Monties. Le tirage aura lieu lundi 5 mai à 20 h 30 à la salle Pleyel au cours d'une soirée de gala animée par des danseurs de l'Opéra de Paris et le Golden Gate Quartet.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4214



HORIZONTALEMENT

I. Séparation de corps. – II. Une telle personne ne se met pas la ceinture. – III. Ne nourrit que lorsqu'il est consommé. Donne du piquant à la farce. – IV. Berceau de deux frères qui naquirent et moururent le même jour. – V. Se prennent en jouant ou en travaillant. Note. – VI. Egérie des rockers. – VII. Etoile des films de Cousteau. – VIII. Une des sept sommités qui dominèrent la Grèce. Commune de Suisse. – IX. Née la tête à l'envers. Grimpeur franco-espagnol. – X. Se fait au moment de partir. Grosse tête réduite. – XI. Point d'arrimage. A la tête aussi dure que ses sabots.

VERTICALEMENT

1. Signe de la croix... qu'il n'en possède aucune. – 2. Est capable de clouer un tapissier sur son fauteuil. – 3. Qui concernent aussi bien les pensées sombres que les soucis. – 4. Modeste coureur sans grand fond. Soviétiques plus par annexion que par élection. Note. – 5. Ensemble classique des pièces de boulevard. Sont compris dans le service. Deux traits de spiritualité. – 6. Eclat de rire. Sainte-Marguerite et Saint-Honorat. 7. Pièce de boucherie. Fondateur d'une dynastie japonaise. – 8. Se trouvent finalement dans la réussite. Note. Avec lui, le silence perd sa valeur or. – 9. Ténu. Département berrichon.

Solution du problème n° 4213

Horizontalement

I. Gargouillements. – II. Oculiste. Parole. – III. Ur. Agée. Sil. Van. – IV. Rénine. Poe. Ili. – V. Vosges. Licol. – VI. Arien. Erié. Ceci. – VII. Nom. Sarde. Pas. – VIII. Dupe. Io. Star. Dé. – IX. Ilotisme. Etêta. – X. Séton. Essai. Ems. – XI. Et. Net. Tarse. Io. – XII. Tons. Morosités. – XIII. Père. Sem. Oiron. – XIV. Eau. Armées. – XV. Constance. Ail.

Verticalement

1. Gourmandise. Pic. – 2. Acre. Roulette. – 3. Ru. Impôt. Or. – 4. Glaive. Etonnées. – 5. Oignons. Inès. At. – 6. Usées. Ais. Sua. – 7. Ite. Géromé. Me. – 8. Lé. Perd. Estomac. – 9. Sosies. Sar. Ré. – 10 Epie. Tea-room. – 11. Mal. Pâtissier. – 12. Er. Icare. Eire. – 13. Novices. Té. Tosa. – 14. Tlaloc. Damien. – 15. Sénilité. SOS. Il.

GUY BROUTY.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. Jean-Claude RABIAN,
Mme, née Claire HERZOG,
et Olivier,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Florence,

le 24 avril 1986.

Adoptions

— Pierre, Jacqueline BOCHET,
Pauline,

ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Nicolas,

né le 30 janvier 1986 à Bogota.

« Les Landes », Sully-la-Chapelle,
45450 Fay-aux-Loges.

Décès

— M. et Mme Michel Baroin,
ses parents,
M. François Baroin,
son frère,
Mme veuve Barthélémy Baroin,
Mme veuve René Paulin,
ses grands-mères,
M. et Mme Alain Baroin,
M. et Mme Roger Paulin,
Mme Jacqueline Paulin,
ses oncles et tantes,
M. et Mme Dominique Demard
et leurs enfants,
M. et Mme Gilles Demard
et leurs enfants,
MM. Christophe, Jérôme et Cyril Baroin,
ses cousins,
Les familles Baroin, Charvagat, Ducourret-Vincent, Guillerot et Rochat,
Et ses nombreux amis,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Véronique BAROIN,

survenu accidentellement à Paris, le 26 avril 1986, à l'âge de vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, à Paris-17e, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Vaugirard, dans le caveau de famille.
Fleurs blanches uniquement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

76, rue de Prony,
75017 Paris.

— La société Simone de Beauvoir aux Etats-Unis, pour tous ses membres dans le monde, tient à exprimer sa profonde émotion et sa grande tristesse à la mort de

Simone de BEAUVOIR.

Nous voulons saluer et rendre hommage à celle qui a donné aux femmes du monde entier une nouvelle conscience et qui, toute sa vie, a lutté contre les injustices et a défendu la cause des opprimés.

Lilian Lazar,
37, Hill Lane,
Roslyn Heights, NY.

— Mlle Alice Bataillon,
Frère Louis-Jacques Bataillon (OP),
Mme François Bataillon,
Mme Jean Digard de Cuissart,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Eymard-Duvernay,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Emile Beal,
sa belle-sœur,

font part du rappel à Dieu, le 26 avril 1986, dans sa centième année, de

Mme Henri BATAILLON,
née Jeanne Lanos.

Les obsèques auront lieu le mercredi 30 avril, à 14 h 15, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

Ni fleurs ni couronnes.

28, rue des Bourdonnais,
78000 Versailles.

— Le pasteur Marcel Gosselin,
Jean et Arielle Richard,
David, Matthieu et Claire,
Roland Gosselin et Géraldine,
Jean et Maryse Lechaire,
Sébastien et Mathilde,
Olivier et Françoise Gosselin,
Marie et Pierre,

font part du décès de

Germaine GOSSELIN,
née Servin,

survenu le 25 avril 1986, dans sa soixante-sixième année.

Le service religieux sera célébré le mercredi 30 avril, à 14 h 30, en l'église réformée de Melun, 8, avenue Thiers.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons à la Cimade,
CCP 40 88 87 Y Paris.
« Dieu est amour. »

11, rue Jossigny,
77240 Melun.

— M. Melhem Malkoun,
M. et Mme Antoine Malkoun,
M. et Mme Assaad Ghoussoub,
née Odile Malkoun,
M. et Mme Kaissar-Ghoussoub,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Saïd MALKOUN,

leur fils, frère, beau-frère et cousin, survenu le 24 avril 1986 à Paris, dans sa quarante-troisième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 29 avril, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, 75005 Paris, où l'on se réunira.

23, rue Charles-Fourier,
75013 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Pierre
OLLIER de MARICHARD,
née Huguette Nicolas,

à l'âge de soixante-neuf ans.
De la part de
M. Pierre Ollier de Marichard,
M. et Mme Nicolas Ollier de Marichard
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Ollier de Marichard
et leurs enfants.

— M. et Mme Jean-Bernard Nicolas,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Paul Rappeneau
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Rappeneau
et leurs enfants,
Mlle Elisabeth Rappeneau,
Mlle Agnès Rappeneau,
M. et Mme Philippe Gall
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean A. RAPPENEAU,
née Anne-Marie Bornhauser,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu à Appoigny (Yonne), le 27 avril 1986, dans sa soixante-dix-septième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église d'Appoigny, le mercredi 30 avril, à 15 heures.
L'inhumation se fera au cimetière Dunand à Auxerre, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

« Le Puits-d'Athie »,
89380 Appoigny.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme André Courant,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Les enfants, petits-enfants
et arrière-petite-fille
de feu M. et Mme Edmond Maurer,
M. et Mme Edouard Rufenacht,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Yves Rufenacht,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Hélène RUFENACHT,

survenu le 16 avril 1986, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
L'inhumation a eu lieu au Havre, dans l'intimité familiale, le 21 avril.
Un service religieux sera célébré au temple de l'Oratoire, 145, rue Saint-Honoré à Paris, le mardi 6 mai, à 14 h 30.

« Nous ne perdons pas courage. Au contraire notre être intérieur se renouvelle de jour en jour. »
(II Cor IV, 16.)

5, rue Saint-Benoît,
75006 Paris.

— Ses amis fidèles

ont la grande tristesse d'annoncer la mort de

Mme la duchesse de WINDSOR,
née Wallace B. Warfield,

décédée à Paris, le 24 avril 1986, munie des secours de la Religion.
Elle était l'épouse de son Altesse Royale, le

duc de WINDSOR (KG, KT),
grand-croix de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ex-roi Edward-VIII,
roi de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord
et empereur des Indes,

décédé à Paris, le 28 mai 1972.
Il avait abdiqué en 1936.

Les funérailles auront lieu à Windsor, le mardi 29 avril.

Remerciements

— Il y a un an, le 29 avril 1985, disparaissait accidentellement

M. Raymond ANGER,
capitaine de frégate (ER).

Sa famille rappelle son souvenir.

Anniversaires

— La Société des amis de

Léon JOUHAUX,
prix Nobel de la paix,

déposera une gerbe sur sa tombe, au Père-Lachaise, à l'occasion du trente-deuxième anniversaire de sa disparition, le jeudi 1er mai 1986, à 12 h 30.

— Il y a un an, le 1er mai 1985,

Jean-Paul SILVESTRE

quittait sa famille et ses amis.

Tous ceux qui l'ont aimé sont invités à avoir une pensée pour lui ou à venir célébrer le premier anniversaire de son décès, le 1er mai 1986, au cimetière de Bourg-la-Reine, à 10 h 30.

— Jean-Pierre et Claude
rappellent à tous ceux qui les ont connus, estimés et aimés le souvenir de leurs parents,

Matti WEISSELBERG,
décédée le 23 avril 1983.

Oscar WEISSELBERG,
décédé le 15 août 1974.

Avis de messes

— Pour le

R.-P. Philippe
ANDRÉ-VINCENT (OP),

une messe sera célébrée le mardi 29 avril 1986, à 18 h 30, au couvent des dominicains de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris-8e.

— Pour tous ceux qui l'ont connu et aimé,
une messe sera célébrée le mardi 6 mai 1986, à 18 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, à Paris-16e, à la mémoire de

René ROUSSEL,
avocat honoraire
à la cour de Paris,

décédé à Paris, le 5 avril 1986.

Communications diverses

— Le comité de Paris de la Ligue nationale française contre le cancer informe que ses adhérents se réuniront en assemblée générale ordinaire, le mercredi 14 mai 1986, à 16 h 30, 1, avenue Stéphen-Pichon, 75013 Paris.
Ordre du jour : rapport moral ; rapport financier ; renouvellement et élection d'administrateurs ; questions diverses.

Le Monde L'UNIVERS DE LA GESTION Le Monde

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

X, MINES, CENTRALE : UN PASSEPORT D'INGENIEUR-CONSEIL

Vous avez une expérience du secteur mines ou métallurgie que vous utiliserez dans notre département Etudes Industrielles.
Comme Ingénieur-conseil, vous mènerez les études nécessaires mais aussi les contacts et éventuellement certaines négociations concernant des prises de participation, des rapprochements d'entreprises, des grands projets industriels ou des concours bancaires... en France ou à l'étranger.
Ces missions de réflexion mais aussi de terrain mettront en valeur votre esprit d'analyse et de synthèse et vous feront aborder tous les aspects de l'Entreprise : humains, économiques, techniques, financiers.

A 30 ans environ, ingénieur grande école, parlant anglais, vous avez une formation complémentaire de gestion (MBA, IEP, CPA) ou une expérience dans ce domaine qui vous permettra d'assurer votre succès.

C'est un métier peu banal, diversifié, et enrichissant que nous vous proposons, tremplin pour accéder à des responsabilités accrues.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, en indiquant vos prétentions à Marie-Thérèse Jolly, SOCIETE GENERALE, Service Recrutement 7, rue Caumartin 75009 Paris.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche

POUR SON SIEGE SOCIAL A PARIS

JURISTE

qui devra :

Etre titulaire de diplômes de juriste d'affaires (DEA / DESS) et de celui de l'Institut d'Etudes Politiques,

Justifier d'une expérience professionnelle minimum de deux ans dans un cabinet d'avocats ou de conseils juridiques,

Bien connaître l'environnement juridique anglo-saxon,

Avoir une parfaite connaissance de la langue anglaise écrite et parlée.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions, sous référence 884, à HYPERBOLE 86, rue de Richelieu 75002 PARIS, qui transmettra.

De la comptabilité générale au «reporting» anglo saxon ...

HACHETTE S.A. et ses filiales LIVRE réalisant à elles seules 20 % du chiffre d'affaires de l'édition, soit 2,7 milliards de francs de CA, des équipes comptables très qualifiées réunies dans un Service Central, 24 Boulevard Saint-Michel à Paris.

Voilà l'environnement du CHEF COMPTABLE à qui nous confierons la Comptabilité Générale des Editions HARLEQUIN (130 millions de francs de CA).

Il établira les bilans et les déclarations fiscales, animera l'activité de 4 collaborateurs, assurera les relations avec la Direction des Sociétés et les commissaires aux comptes.

Sa mission comportera en outre la réalisation d'un reporting mensuel sur micro-ordinateur (IBM PC), techniques qu'il doit maîtriser parfaitement.

Jeune Chef Comptable de formation supérieure (D.E.C.S. minimum), vous avez réussi dans l'encadrement d'un service et vous vous exprimez couramment en anglais.

Ecrivez-nous (lettre manuscrite + CV) sous réf. 6056 à Gestion des Cadres - 12, rue François 1er - 75008 PARIS.



HACHETTE

IMPORTANT GROUPE PRIVE D'ASSURANCES

recherche pour son Département Crédit-Caution

2 Analystes de risques

● **Le premier** évaluera et gèrera les risques commerciaux interentreprises. Il participera au développement des procédures informatiques ainsi qu'à celui des méthodes de décision.
Il aura vocation à devenir l'adjoint du Chef du Service. Statut Cadre.
De formation Ecole ou Institut Supérieur de Commerce ou de Gestion, le candidat aura nécessairement acquis une expérience de 3 années minimum, soit dans le secteur bancaire, soit dans la fonction credit management d'une grande entreprise, ou mieux, dans une Société d'assurance-crédit ou de factoring ; expérience au cours de laquelle il aura su nouer de solides relations.
Rigueur et disponibilité, goût prononcé pour la prise de décision et sens du contact forment les qualités indispensables pour la tenue de ce poste. (Réf. 403 A)

● **Le second** participera à l'évaluation des risques d'entreprise et aux différents travaux informatiques du Département ainsi qu'à la gestion de ses matériels.
De formation DUT ou BTS (Finances, Comptabilité et Informatique), le candidat aura acquis une expérience de 2 à 3 années dans un service d'exploitation bancaire ou de préférence dans la fonction credit management d'une entreprise.
Ouverture d'esprit et sens pratique, adaptabilité et disponibilité forment les qualités requises pour la tenue de ce poste. (Réf. 403 B)

Lieu de travail : La Défense.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous la référence choisie à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra.

Un Controleur de Gestion

Pour Réviser notre Système

Notre laboratoire en croissance constante à triplé son C.A. en 5 ans (650 MF). Ceci conduit notre Directeur du C.G. à s'adjoindre un contrôleur pour lui confier la rénovation du système de gestion, pour le préparer aux besoins de nos développements prévus.
Vous analyserez la méthode actuelle, concevrez pour chaque projet de nouvelles procédures, les mettrez en place et les ferez vivre. Vous participerez à l'élaboration et suivrez également notre budget.
Votre expérience de 3 à 5 ans d'un grand cabinet d'audit est complétée par une pratique du contrôle de gestion en entreprise. Vos qualités d'écoute et de contact doivent vous permettre de développer chez nous votre carrière.
Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous référence 60 501 M, à notre Conseil, qui le traitera en toute confidentialité.

Daniel Desjardins 11 BIS, RUE DU COLISEE 75008 PARIS - TEL. 43.59.20.20

Banque Populaire BICS

recherche

Responsable Service Crédit
Court Terme Entreprises (Réf. M 01)

Ce service assure l'étude des dossiers en provenance des agences, la préparation des décisions et la gestion de certains types de concours.
Ce proche collaborateur de la Direction des Engagements aura pour mission la gestion de l'activité du service, l'animation de son équipe, la réalisation d'un volume de dossiers et interviendra régulièrement dans le cadre de la formation professionnelle continue.
Cette fonction s'adresse à un professionnel confirmé, justifiant d'une expérience similaire de 5 ans minimum.

Poste basé à Montrouge (92).

Jeune diplômé
pour Service Central Titres (Réf. M 02)

Ce service, - 27 personnes - a pour rôle l'exécution centralisée de toutes les opérations sur valeurs mobilières issues des agences - près de 500 Millions de Francs d'ordres de bourse en 1985, valeur des portefeuilles mis en dépôt par la clientèle : près de 4 Milliards - la gestion des produits financiers, des bons de caisse et des parts sociales de la Banque.
Ce candidat, sous l'autorité immédiate du responsable du service, prendra en charge les problèmes comptables, juridiques et fiscaux. Il participera à l'organisation interne et se verra confier la supervision d'une section.
Cette fonction nécessite une expérience d'audit ou d'organisation comptable, de solides connaissances juridiques et fiscales, un intérêt réel pour les valeurs mobilières et une aptitude à l'animation.

Poste basé à Morangis (91).

Ces deux postes évolutifs peuvent constituer des opportunités de carrières motivantes pour des candidats de formation supérieure.

Ecrire avec C.V. et prétentions, en joignant une photo d'identité et en précisant la référence à :
BICS - Direction du Personnel
55, Avenue Aristide-Briand - 92120 MONTROUGE

Bleu Publicité

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS - C.A. 300 MF

recherche dans le cadre de sa réorganisation un

CONTROLEUR FINANCIER CONFIRME

De formation supérieure (grande école de gestion).
Intégré à la direction générale du groupe il aura pour mission : • l'élaboration d'une politique de gestion de la trésorerie à court, moyen et long terme, • le suivi de cette gestion et des procédures, • l'analyse des écarts et la mise en place de correctifs appropriés, • les relations et négociations avec les banques, • de participer au comité de direction.
Ceci implique, une expérience minimum de huit ans en gestion industrielle.
Une connaissance du milieu bancaire est souhaitée.
Hormis la formation et l'expérience, nos critères de choix porteront sur la maturité et l'ouverture d'esprit nécessaires pour être un élément moteur dans un groupe en pleine mutation.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous référence 6542 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

HEC ESSEC SUP de CO Option comptabilité ou Finance

leader sur notre marché, nous recherchons pour notre siège de la **DEFENSE**

L'ADJOINT DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Pour participer activement aux responsabilités du service et au développement de l'entreprise.

Poste à pourvoir très rapidement.

Envoyer C.V., lettre manuscrite à
COLORADO
4, square de Breteville - 78150 LE CHESNAY.

CABINET D'AUDIT

Chefs de mission ‹seniors›

Jeunes diplomés ‹assistants›

Les candidats seront diplômés d'une Grande Ecole Commerciale (HEC, ESSEC, ESC ou équivalent) et auront une bonne connaissance de l'anglais.

Les Chefs de mission auront une expérience d'audit international de 2 ou 3 ans. Les jeunes diplômés, avec ou sans expérience professionnelle, prépareront le DECS.

Une formation de haut niveau sera acquise sur des missions effectuées auprès de sociétés ou de groupes dans des secteurs variés. L'évolution vers des responsabilités au sein du cabinet sera fonction des compétences et de l'ambition des candidats.

Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. détaillé sous référence 862 à J.W. Moffatt, 47, rue de Chaillot, 75116 PARIS.





Le Monde L'UNIVERS DE LA GESTION Le Monde

PRENDRE CONTACT, TROUVER LA SOLUTION, REAGIR VITE, C'EST ÇA L'INITIATIVE !

Nos 2 800 collaborateurs interviennent ainsi quotidiennement des Vosges à Paris, à travers 180 agences auprès de nos 300 000 clients. C'est vrai, l'initiative a sa banque.

Jeunes Diplômés d'Ecoles Supérieures de Commerce ou d'Universités : DEA, DESS (options bancaires)

venez partager notre métier de partenaire bancaire des entreprises et des particuliers en devenant après une période de formation et d'intégration

Directeurs d'agences

Fortement impliqué dans tous les aspects de la vie des régions, véritable patron de votre unité, vous prospecterez, développerez une clientèle diversifiée et managerez votre équipe, dans le cadre d'un réel pouvoir d'initiative et d'action. Votre compétence et votre mobilité géographique vous permettront d'accéder à moyen terme à d'autres responsabilités dans l'exploitation bancaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + photo, à Bernard TRICOIRE, SNVB, Direction des Relations Humaines, 2X, 54017 Nancy Cédex.

SNVB *LA BANQUE D'INITIATIVES*

groupe cic

AGENTS DE CHANGE MEESCHAERT-ROUSSELLE ET CIE

recherche pour compléter son équipe ANALYSE FINANCIERE

ANALYSTE FINANCIER BOURSIER

De formation supérieure, HEC, ESSEC, IEP... + SFAF très appréciée, vous offrez une expérience concrète de l'analyse financière (2 à 3 ans) acquise dans le cadre bancaire ou financier.

Au sein d'une équipe motivée et performante, il vous sera confié des missions d'Etudes Financières de Sociétés Françaises cotées en Bourse ou susceptibles de l'être et dont vous évaluerez les perspectives ECONOMIQUES et BOURSIERES.

Dans un environnement en fort développement et offrant des perspectives de carrière intéressantes, ce poste exige des qualités d'analyse et de synthèse, de rédaction, le sens du service, le goût du travail en équipe et des contacts à haut niveau, l'anglais courant.

Notre Société leader de la profession boursière offre de nombreux avantages sociaux et financiers prévus dans le cadre conventionnel.

Env. C.V. + photo et prétentions sous réf. AF à
Bernard CEYROLLE
MEESCHAERT-ROUSSELLE ET CIE
16, bd Montmartre - 75009 PARIS.

VALENS CONSEIL

HEC, ESSEC, ESCP, SC. PO...

La finance opérationnelle

sovac

Important GROUPE FINANCIER privé, spécialisé dans le financement des particuliers et des entreprises, nous occupons l'un des tout premiers rangs dans notre activité en France.

Dans le cadre de notre politique de formation de futurs cadres dirigeants, nous recherchons 3 jeunes diplômés, débutants ou ayant une expérience d'une à deux années. Nous pensons que nos futurs cadres dirigeants quelles que soient leurs fonctions ultérieures devront avoir une connaissance vécue des postes clés de notre entreprise et acquis une expérience de généraliste.

Nous vous proposons une formation opérationnelle d'environ 1 an : dans le réseau d'abord, vous serez un technico-commercial puis un gestionnaire, au siège ensuite, vous réaliserez des études pour les Directions fonctionnelles. Fort de cette expérience, de vos qualités personnelles et de vos motivations, vous pourrez alors accéder à un poste de responsabilité à l'état major du siège ou dans notre réseau.

Merci d'adresser votre candidature sous/réf. 6043 M à notre Conseil CINOREN 69 rue Lafayette, 75009 Paris.

cinoren

Société holding d'un groupe de 5 000 personnes, nous créons au sein de notre équipe basée à Paris un poste de

Responsable des procédures et de l'audit

Rattaché(e) au Directeur Financier, vous serez chargé(e) de définir une méthodologie de contrôle et de mettre en place les procédures internes.

En liaison étroite avec les différents responsables opérationnels, vous développerez et contrôlerez les systèmes comptables et financiers de l'ensemble des filiales.

De formation supérieure+DECS, vous bénéficiez d'au moins 3 ans d'expérience en cabinet d'audit et vous maîtrisez déjà bien l'outil informatique. Nous nous attacherons, pour ce recrutement, autant à vos compétences techniques qu'à vos qualités humaines. Capacité d'adaptation, rigueur, sens du dialogue, voilà les qualités nécessaires pour vous intégrer à notre équipe.

Les possibilités d'évolution sont nombreuses pour un candidat qui fera la preuve de son professionnalisme.

Merci d'adresser votre dossier à notre Conseil sous la référence 5113/LM ou transmettez-le à **CV PLUS** en composant sur votre Minitel le (1) 43.59.40.25.

Ressources & Développement
6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS



AFCOREM R & D

Jeune ESC + DECS devenez auditeur dans un grand établissement financier

UCB, filiale de la Compagnie Bancaire, nous sommes le leader des établissements privés spécialisés dans le financement immobilier.

Pour améliorer nos performances, nous créons au sein de la Direction Financière et Comptable, un département Audit et Organisation.

Après une période de formation et d'intégration, ce jeune collaborateur devra étudier avec précision les différents services de Trésorerie, Portefeuille et Comptabilité Générale. Il exercera son esprit critique, rigoureux et constructif pour veiller au bon fonctionnement et au respect des normes et des règlementations comptables, juridiques et fiscales.

Ce poste très formateur lui permettra de bien connaître la Direction Financière et Comptable, son organisation, ses méthodes et ses collaborateurs, mais aussi l'ensemble de l'UCB, ses produits et les raisons de sa réussite.

Ensuite, il pourra évoluer vers d'autres responsabilités fonctionnelles ou opérationnelles.

De formation ESC Province + DECS, vous êtes débutant ou bien possédez une première expérience professionnelle enrichissante que vous souhaitez valoriser, envoyer votre candidature + CV + photo sous la réf. 997 M à Monsieur DELALANDRE Gilles - Compagnie Bancaire - Service Orientaion-Recrutement
5 avenue Kléber - 75116 paris.

UCB

groupe de la compagnie bancaire

Qui a dit que vous n'étiez pas un enthousiaste ?

Société Française de 180 personnes, nous avons réalisé une PROGRESSION de 40 % de notre C.A.. Producteur de biens d'équipements, SOLIDEMENT STRUCTURÉ commercialement tant en FRANCE qu'à l'ETRANGER (40 % à l'export), notre EVOLUTION nous conduit à CREER LE POSTE de

DIRECTEUR DE LA COMPTABILITE

Vos fonctions actuelles font de vous un INTERLOCUTEUR FIABLE, une personne qui SAIT DIALOGUER tout en agissant avec RIGUEUR, ainsi vous travaillerez en harmonie avec notre Directeur Financier et notre Contrôleur de Gestion International.

VOTRE MISSION regroupe bien sûr l'ensemble des tâches comptables de notre Société, les aspects de consolidation de nos filiales étrangères et les relations avec le service Export.

Ce poste se situe en BOURGOGNE, à DIJON - 21.

La REMUNERATION est à la HAUTEUR du POSTE.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et salaire actuel sous la Réf. 2473.

CONSEIL EN RECRUTEMENT **RESULTATS**
7 place Darcy · BP 1388 · 21051 DIJON Cedex

Etablissement Financier de dimension internationale recherche pour PARIS et ARCUEIL

Chefs de Projet Organisation

chargés de la conduite d'études d'organisation dans le domaine de l'Assurance-Vie.

Interlocuteurs permanents des utilisateurs et des informaticiens, ils assureront des fonctions d'animation, de coordination et d'assistance dans le cadre d'importants projets en veillant à la cohérence et à l'intégrité des systèmes d'information de l'entreprise.

Ces postes s'adressent à des organisateurs expérimentés du secteur tertiaire (Assurances, Caisses de Retraite, Banques) ou à des consultants en organisation ayant acquis une expérience dans ce secteur.

De bonnes capacités de synthèse, le goût du travail en équipe et des qualités de contact sont impératifs ainsi qu'une formation supérieure de gestion.

Adresser C.V. détaillé, précisant votre rémunération actuelle, en rappelant la référence JO 64 sur l'enveloppe, à :

EGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

Veleda Killy

Notre société (350 personnes hors filiales étrangères) spécialisée dans la création, la fabrication et la commercialisation de vêtements de sport et accessoires haut de gamme, pour renforcer ses structures crée le poste de

CONTROLEUR DE GESTION H/F

rattaché à la Direction Financière, il sera responsable :

- du contrôle de gestion (tableaux de bord et gestion prévisionnelle),
- de l'exploitation de l'outil informatique (WANG).

Nous souhaitons rencontrer un candidat âgé de 25-30 ans, ayant une formation supérieure en gestion ou en comptabilité, une expérience de 2 ans minimum de contrôle de gestion et le sens des relations humaines.

Poste évolutif pour élément de valeur.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions s/réf. 6326 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Un E.S.C. débutant, prêt à s'investir dans une P.M.E. internationale

Nous sommes la filiale française d'un groupe leader sur son marché dans le secteur des produits de second oeuvre pour le bâtiment, siège commercial de l'Europe du Nord et souhaitons renforcer notre équipe en créant le poste d'



ATTACHE(E) DE DIRECTION

BILINGUE ALLEMAND

Diplômé(e) d'une Ecole de Commerce, vous êtes motivé(e) par un poste très complet au sein d'une P.M.E. qui souhaite à moyen terme vous faire évoluer vers des fonctions opérationnelles.

Vous aurez la responsabilité d'études commerciales, Marketing et financières et participerez à la gestion et à la promotion de notre société auprès d'un dirigeant jeune et enthousiaste.

Le poste est situé en Banlieue Nord Ouest de Paris.

Les consultants de A.I.R. étudieront les dossiers de candidature (CV + lettre manuscrite + photo + prétentions de salaire) qui leur seront envoyés 93 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS - Sous réf. 428.

aiR

ASSISTANCE INTERNATIONALE EN RECRUTEMENT

média-system

ETABLISSEMENT FINANCIER, RECHERCHE

CHARGE D'ETUDES FONCTION PERSONNEL

qui aura pour mission :
- d'actualiser les études de postes de l'encadrement
- de participer à la mise en place d'un système d'évaluation du niveau de responsabilité de ces postes
- d'effectuer des études prévisionnelles sur l'évolution de certaines familles professionnelles.

Pour ce poste à durée déterminée, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé en gestion (ESC ou maîtrise) avec si possible une spécialisation en gestion du personnel (DESS, CIFFOP...).

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions s/réf. 6386 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Le Monde — L'UNIVERS DE LA GESTION — Le Monde

Caisse centrale du

Crédit Mutuel

Gérant de portefeuille obligataire

ayant une première expérience sur les marchés financiers. Il contribuera à l'ensemble des activités de la cellule qui :
- gère les FCP et SICAV de la banque,
- monte des emprunts et opère sur le marché primaire,
- exerce une activité commerciale et de conseil auprès des groupes régionaux.

Pour ce poste, les réponses seront transmises directement à notre client. Envoyez lettre, CV et prétentions en précisant la référence B/5873M.

PA

PA Advertising

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Important groupe de courtage d'assurances d'Europe Continentale crée un poste de

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, il lui sera confié des missions de contrôle et de conseil dans les domaines financiers, comptables, administratifs et fiscaux, auprès des sociétés de ce groupe français.

Ce poste conviendrait à un jeune **diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce ou de Gestion** ayant déjà une première expérience de l'audit en entreprise ou en cabinet.

Le développement du groupe offre des possibilités d'évolution intéressantes à des candidats au fort potentiel.
Poste basé à Paris 8ème.

Merci d'écrire avec un C.V. détaillé en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 701 M à Denis JOUSSET.

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Editions Gallimard

recherche

assistant du contrôleur de gestion

Rattaché au Contrôleur de Gestion du Groupe, il sera plus particulièrement chargé, en ce qui concerne la maison-mère, du suivi budgétaire et de l'analyse des informations issues de la comptabilité analytique. Il centralisera, en outre, les rapports de gestion des filiales. Par ailleurs, il contribuera à faire évoluer les systèmes et procédures de gestion au sein du Groupe.

Ce poste très ouvert conviendrait à un(e) DIPLÔMÉ(E) d'une GRANDE ÉCOLE de COMMERCE, possédant une première expérience de 2 à 3 ans d'audit de préférence en Entreprise ou éventuellement en Cabinet. Des qualités de rigueur et un sens développé des contacts sont nécessaires.

Les dossiers de candidatures (CV + photo et rémunération actuelle) – sous réf. 3194 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités par :

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

Groupe de Sociétés en expansion, ayant un chiffre d'affaires consolidé de 400 000 000 F. recherche un

DIRECTEUR COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

- Une formation comptable supérieure et une expérience professionnelle d'une dizaine d'années en entreprise, en audit ou en cabinet comptable est demandée.
- Une pratique du reporting type anglo-saxon, de la consolidation du bilan et du contrôle de gestion est nécessaire.

Bonne évolution en perspective au sein du groupe qui connait un bon développement.
Lieu de travail: Ouest parisien.

Ecrire sous référence 610/M à Mr A. DANNENBERGER
CEPIAD - 135, av. de Wagram - 75017 PARIS
qui vous garantit la discrétion.

NOUS RECHERCHONS LE

RESPONSABLE H/F DE NOS SERVICES ADMINISTRATIF et FINANCIER

Adjoint direct du Directeur Financier, le candidat sera chargé :
- d'animer l'organisation des services comptables (40 collaborateurs).
- de superviser activement les comptabilités siège et filiales.
- de participer aux négociations financières.
- d'assumer la gestion et les prévisions de trésorerie.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une grande école de commerce ayant pris l'option «finances-comptabilité», ayant le sens du commandement et de la communication et riche d'une expérience voisine réussie (vente/distribution).

Adresser CV, photo et prétentions
sous référence 8051, à Mr. Jean POTIER
13, Avenue de l'Opéra 75001 PARIS.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

LES HOMMES DE NOTRE BANQUE CREENT NOS SUCCES

Secrétaire Général

Nous sommes 400 personnes et nous appartenons à un puissant réseau national très performant dans ses activités auprès d'une clientèle bien fidélisée. Situés à l'Ouest de Paris où il fait bon vivre, nous développons nos actions sur un potentiel de 850 000 habitants auprès desquels notre image est excellente.

Nous renforçons notre jeune équipe dirigeante et créons ce poste. Membre du Comité de Direction et interlocuteur de poids, vous assurez la gestion administrative de notre établissement, animez et dirigez le service juridique et contentieux, l'administration du Personnel, les services généraux (immobilier, achats, assurances, sécurité...) soit environ 25 personnes. De plus, vous préparez les divers Conseils et Assemblées, gérez et animez la Communication interne de la Société.

Vous avez environ 35 ans, une formation Grande Ecole de Gestion ou Universitaire, des compétences juridiques, l'expérience d'un poste similaire dans la banque, l'assurance... le sens de l'organisation et des qualités relationnelles. Vous avez, de plus, de l'ambition, car des perspectives de carrière intéressantes existent dans notre réseau en pleine mutation.

Nous vous invitons à adresser votre candidature en indiquant vos prétentions, sous réf. 26 M 232 à notre Conseil, Edith Giacchetti, CPA, 3, rue de Liège 75009 Paris, qui vous assure une totale discrétion.

CPA

MEMBRE DE SYNTEC



BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

recherche pour sa DIRECTION BANCAIRE

SPECIALISTE COMMERCIAL DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET DES CREDITS A MOYEN ET LONG TERME H/F

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur (30-35 ans) :
- expérience commerciale de 5 à 10 ans,
- connaissance approfondie des produits et services bancaires.

Sa mission consistera, en relation avec la Direction Financière et la Direction de la Trésorerie à :
- développer le secteur des crédits immobiliers, des collectivités locales, des établissements financiers et des grands émetteurs du Service Public.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 6565 à BUE Service du Recrutement 75107 PARIS CEDEX 02.

CONTESSE

Groupe Financier Paris

LE TRESORIER

sera chargé de la gestion des capitaux à court terme d'une compagnie d'assurance appartenant à un groupe de sociétés (établissement financier, OPCVM et compagnies d'assurance)
- âgé de 27 ans environ, sa formation (Ecole Supérieure de Commerce, option finance comptabilité ou formation équivalente) lui permet de mettre en œuvre :
  - l'optimisation de la gestion en valeur des flux
  - les statistiques financières et la gestion prévisionnelle de trésorerie
  - les arbitrages monétaires
- Ses qualités de communication à l'extérieur et à l'intérieur de l'entreprise se sont affirmées au cours de deux années d'expérience dans une fonction financière
- Sa rigueur et son sens de l'organisation lui permettront de participer à la mise en place et au développement des outils informatiques propres à sa fonction
- Un fort potentiel sera un facteur de réussite pour cette création de poste.

Adresser votre dossier de candidature sous réf. 2230 à Lévi Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.

Nous sommes l'un des premiers groupes francais en négoce international de matières premières agricoles implanté mondialement et groupant 5000 personnes. Le directeur de l'audit, basé à Paris, souhaite accueillir

un auditeur senior
un auditeur junior

La nature des missions n'est pas limitée et couvre l'audit comptable comme l'audit opérationnel et de management, dans un esprit de large délégation et de sens du service.

La réussite à ce poste ouvre de réelles possibilités de développement dans le groupe (la maîtrise de l'anglais est bien sur indispensable). (Réf. 4823 LM)

Notre consultante, M.C.TESSIER, vous remercie de lui écrire.





ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

ORGANISME FINANCIER PARIS 8è
recherche

1 analyste financier

- 15 ans d'expérience.
- Issu Grandes Ecoles.
- Rémunération élevée.

1 analyste financier

- 2 ans d'expérience.
- Issu Grandes Ecoles.
- Rémunération motivante
- Progression de carrière rapide.

Tél. pour rendez-vous 42.93.22.11 Mme GRUET

LAMBERT

Jeune diplômé Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce

Vous avez débuté il y a 3 ans environ dans l'Industrie ou la Distribution.
Vous souhaitez acquérir une expérience dans le domaine des **Relations Humaines.**

Le Groupe LAMBERT - spécialisé dans les composants industrialisés pour le Bâtiment, C.A. 1,6 milliard de francs, effectif 2500 personnes - vous propose le poste de

RESPONSABLE RECRUTEMENT CADRES ET GESTION DES CARRIERES

Au sein de la Direction des Relations Humaines et après une courte période de formation, vous contribuerez à l'optimisation du potentiel humain du Groupe en prenant notamment en charge le recrutement, la formation et le suivi des carrières.
A moyen terme, d'intéressantes perspectives d'évolution peuvent être envisagées au sein du Groupe

Merci d'adresser votre lettre de candidature (c.v., photo et prétentions) s/réf. 2346 à la Direction des Relations Humaines du Groupe Lambert.
LAMBERT FRERES & CIE, 5 rue Vernet 75008 Paris.

AVIAL Publicité

BANQUE PARISIENNE

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT, RECHERCHE

EXPLOITANT COMMERCIAL H/F DE BON NIVEAU

Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, devra développer et entretenir un portefeuille de clientèle.

Il sera diplômé de l'enseignement supérieur, il aura le sens de l'organisation et de la méthode et devra démontrer des aptitudes au travail en équipe.

Une expérience de l'exploitation bancaire permettant une intégration rapide est une condition indispensable pour postuler à cet emploi.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, s/réf. 9430/LM, à O.C.B.F. SERVICES 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS

MEDIA BA.



services

VOUS ASSISTE DANS LE RECRUTEMENT BANCAIRE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
réalisant plus de 50% de son CA à l'export, 600 personnes, recherche dans le cadre de son expansion, son

CONTRÔLEUR DE GESTION

De formation Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP, IEP), vous avez acquis une expérience de 5 ans dans un cabinet d'**audit** ou dans une société d'**ingénierie**, de préférence anglo-saxonne.

Bras droit du Directeur Financier, vous serez plus particulièrement chargé :
- de l'audit des contrats d'ingénierie à l'export, en relation directe avec les responsables de Département.
- de la mise en place des tableaux de bord et du reporting.
- de l'animation des gestionnaires de Département qui vous seront fonctionnellement rattachés.

La connaissance de l'anglais est vivement souhaitée.

Le poste est à pourvoir en proche banlieue Ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 90953/LM à HAVAS CONTACT - 1 place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Le Monde L'UNIVERS DE LA GESTION Le Monde

Importante société Paris 16e

Se développant rapidement dans le monde entier sur des marchés de haute technologie, recherche

Contrôleur de Gestion

(Réf. M1036)

Sa mission :
Collaborateur direct du Directeur de Division, il devra :
- coordonner l'élaboration des plans et des budgets
- participer à la préparation des offres et suivre le déroulement des affaires
- analyser les résultats mensuels et en faire la synthèse pour la Direction.

De formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co. ou Maîtrise de Gestion), les candidats devront avoir la pratique de l'outil informatique.
Une expérience minimum de 4 à 5 ans est indispensable.

Analyste Reporting

(Réf. M1037)

Sa mission consistera principalement à consolider et analyser les éléments comptables fournis par les divisions et usines, et en faire la synthèse dans le Tableau de Bord de la Direction.
Sa formation devra être de type Ecole de Commerce ou Universitaire (IUT, etc.) ; la pratique de l'informatique serait un atout.
Une expérience de 2/3 ans minimum est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi à notre conseil IMAGO, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

DISTRIBUTEUR MICRO-INFORMATIQUE PROCHE BANLIEUE SUD-OUEST recherche dans le cadre de son expansion le

RESPONSABLE DE SON DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Compétences requises :
- formation supérieure (ESSEC ou équivalent) ;
- expérience comptabilité ;
- sens du management et des responsabilités ;
- disponibilité rapide.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 2.255 à L.T.A. 31, bd Bonne-Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

DYNAMISER LE SYSTEME D'INFORMATIONS COMPTABLES

250 000 Frs

Telle est l'opportunité que vous offre cette société (600 MF de CA en 1985), filiale d'un groupe international, spécialisée dans l'édition.

Directement rattaché au Directeur Financier, vous organisez et animez l'ensemble des services comptables (15 personnes) dans un environnement très informatisé. Vous êtes personnellement responsable du reporting mensuel à l'anglo-saxonne et de la gestion de la trésorerie en liaison avec les banquiers.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel expérimenté, 32 ans minimum, de formation DECS. Son expérience, acquise dans une société gérée à l'anglo-saxonne, lui a permis de concrétiser ses qualités d'organisateur et d'animateur. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Le poste est basé en très proche banlieue Sud.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 11/811 C à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor — PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO



DIRECTIONS . DIRECTIONS

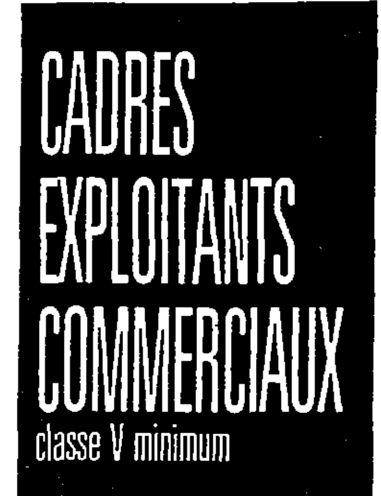
Fonctions Nationales et Internationales

20 000 PERSONNES 13 MF DE CA

Directeur de formation

Gérer l'ensemble de nos activités de formation une mission à la dimension de notre Groupe - 10 ans d'expérience, des talents de gestionnaire et d'animateur sont bien sûr indispensables.
Responsable d'un budget de 50 MF et de 30 personnes, vous définirez la politique de formation en relation avec la Direction des Ressources Humaines, vous en élaborerez les plans, évaluerez les coûts, les modes de financement, vous serez le gestionnaire des budgets et en assurerez la mise en oeuvre.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence LM 28 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.



BANQUE ayant son siège à Paris recrute pour son réseau d'agences de PARIS ET PROVINCE - **CADRES EXPLOITANTS COMMERCIAUX classe V minimum** - De formation Ecole de Commerce, Université, IEP ou professionnels sanctionnés par le diplôme de l'ITB. Les candidats devront justifier d'une solide expérience acquise dans un département d'exploitation bancaire nationale.
Les postes sont à pourvoir dès que possible et offrent la possibilité d'accession aux fonctions de **sous-direction d'agence.**
Envoyer CV, photo et prétentions s/ réf. 6563 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

DISTRIBUTEUR MICRO-INFORMATIQUE PROCHE BANLIEUE SUD-OUEST recherche dans le cadre de son expansion le

RESPONSABLE DE SON DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Compétences requises :
- formation supérieure (ESSEC ou équivalent) ;
- expérience comptabilité ;
- sens du management et des responsabilités ;
disponibilité rapide.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 2.255 à L.T.A. 31, bd Bonne-Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Cabinet expertise comptable spécialisé assistance comité entreprise cherche

COMPTABLE

Début juin, 5 ans expérience mini-cabinet ou/et intérim. Candidats motivés contexte économie sociale. Ecrire sous le n° 7 232 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

BANQUE PRIVEE PARIS 7e

Directeur d'agence 250 KF+

Banque privée à taille humaine, adossée à un important groupe financier, nous recherchons notre Directeur pour notre Agence (8 personnes) située à Paris, dans le 7e arrondissement.

Cadre de classe VI ou VII, âgé d'environ 35 ans, doté d'un bon tempérament commercial, vous justifiez d'une connaissance suffisante des produits financiers et d'une première expérience dans la direction d'une agence. En liaison avec le Directeur Général de notre banque, vous aurez pour mission de suivre et de développer notre clientèle de particuliers, d'entreprises et d'associations. Vos résultats vous permettront, à terme, d'évoluer vers d'autres responsabilités dans notre banque.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au 42.96.15.16 (précisez la réf. 396) ou adressez votre dossier de candidature, s/réf. 396/LM, à **ALLO-CARRIERES** - 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

(1) 42.96.15.16

MEDIA BA

Notre entreprise agro-alimentaire (150 millions de F CA -200 personnes) s'est dotée des moyens techniques et commerciaux pour assurer sa croissance.
Afin d'assurer son développement elle crée la fonction de

Directeur Administratif et Financier

Rattaché à la Direction Générale, il rassemblera sous sa responsabilité :
- **l'ensemble des dispositifs comptables** : trésorerie, comptabilité analytique, comptabilité générale, contrôle de gestion.
- **la fonction personnel** : gestion administrative, gestion des carrières.
- **la fonction juridique.**
- **les services généraux.**

Cette fonction sera confiée à un diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, Sup. de Co., Sciences Eco) ayant soit effectué plusieurs années dans un cabinet d'audit et une première expérience comme chef comptable ou contrôleur de gestion, soit déjà exercé la fonction de Directeur administratif et financier pendant plusieurs années dans une moyenne entreprise.
Résidence : ville agréable du littoral breton.

La rémunération sera en rapport avec l'importance que nous attachons à cette fonction.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. : 401 RT à

SCOTI 8 avenue Delcassé - 75384 Paris Cédex 08. Discrétion assurée.

Directeur de filiale

Distribution de produits techniques - Nous sommes une société allemande en croissance continue qui commercialise ses productions à l'étranger, au travers de filiales de commercialisation, à une clientèle d'utilisateurs en première monte. Nous recherchons le directeur de notre filiale française située en région parisienne (nord-ouest). Vous aurez l'entière responsabilité de la direction de la société et de la vente d'un programme technique de haut de gamme dans le domaine des pompes, armatures, organes de direction et de régulation, d'équipements complets ou accessoires, ainsi que de produits complémentaires. Vous animerez une équipe de 12 collaborateurs qualifiés responsables de la vente, de l'administration et du stock, ainsi que du service après-vente. Le chiffre d'affaires actuel, en croissance permanente, est supérieur à 20 millions de francs. Vous êtes un ingénieur mécanicien diplômé et avez acquis votre qualification pour exercer cette responsabilité ambitieuse au travers d'une expérience réussie de la vente et de la direction d'une activité de commercialisation de biens d'investissement. Une bonne connaissance de la langue allemande est nécessaire pour maintenir des contacts étroits avec la maison-mère et les autres fournisseurs. Si vous êtes intéressé par cette offre, adressez votre dossier de candidature complet en langue allemande (CV, photo, certificats, délais de préavis et prétentions) à M. BERND HAAR qui se tient à votre disposition pour un complément d'information par téléphone.

ALFONS HAAR - PUMPEN ARMATUREN HYDRAULIK
Fangdieckstrasse 67 - 2000 HAMBURG 53
Telefon : 19.49.40.83.39.10

Dans le cadre de la création de sa Division EUROPE Sud-Ouest (France, Espagne, Portugal), un groupe industriel, filiale d'une Entreprise américaine importante, recherche son

Directeur Financier

Collaborateur direct du Directeur Général de la division, il sera responsable de la gestion comptable et financière et plus particulièrement de celle des 2 entreprises françaises (compta. générale et analytique, reporting, trésorerie, relations avec les banques, budgets, supervision de l'informatique).

Le candidat, âgé d'environ 35-40 ans, diplômé d'une grande Ecole de commerce (+ Expertise ou DECS) aura acquis une très bonne connaissance des procédures comptables et de reporting à travers une expérience d'au moins 5 ans dans une filiale française d'une société, de préférence, américaine.

Il sera, bien sûr, parfaitement bilingue français/anglais.

Le poste est basé à Paris Sud-Est.

Si cette proposition vous intéresse, adressez votre dossier de candidature (lettre manus, C.V., photo et salaire actuel) en précisant la réf. 4097/LM, à

MEDIA PA [illegible]



Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Gabon (C.N.S.S.)

RECHERCHE DANS L'IMMÉDIAT

UN GÉRANT D'HOTEL

de standing avec 30 chambres et 20 suites + salle conférences + piscine + cours de tennis.

Profil souhaité :
- ancien élève d'un lycée hôtelier ou tout autre établissement d'enseignement hôtelier ;
- connaissances approfondies en gestion + personnel ;
- expérience professionnelle minimum de 5 ans ;
- âge minimum 35 ans ;
- très bonne présentation et sens de l'accueil ;

CONTRAT D'EXPATRIÉ

UN GESTIONNAIRE D'HOPITAL

DE 325 LITS

Profil souhaité :
- titulaire du diplôme de gestion hospitalière ;
- expérience professionnelle minimum de 5 ans ;
- âge minimum 35 ans.

CONTRAT D'EXPATRIÉ.

UN CHEF CUISINIER

POUR RESTAURANT DE 50 COUVERTS

- Sérieuses références en matière culinaire.
- Expérience professionnelle minimum 5 ans.
- Age minimum 35 ans.

Déposer dossiers de candidatures et se présenter à l'adresse suivante :
AMBASSADE DU GABON
26 bis, avenue Raphaël
75016 PARIS
de 16 heures à 18 heures (du lundi au vendredi).
Dossier comprenant :
- une lettre manuscrite ; 2 photos ; copies certifiées des diplômes ; états certifiés exacts de service ; extrait du casier judiciaire ; certificat médical datant de moins de 3 mois ; fiche familiale d'état civil ; copie certifiée conforme de la carte d'identité.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



fiscaliste

MARSEILLE

Cabinet français membre d'un des plus importants réseaux internationaux recherche un FISCALISTE. 2 à 3 ans d'expérience ou EM.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions, sous réf. 4526-M à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

IMPORTANT ORGANISME
DE PRÉVOYANCE MUTUALISTE
recherche

RESPONSABLE REGIONAL
CENTRE BOURGOGNE

(Poste basé à BOURGES)

Le candidat, âgé de 30 ans au moins, diplômé d'études supérieures devra justifier d'une expérience réussie dans l'animation d'un réseau commercial (de préférence dans le secteur des Assurances Vie GB ou dans le domaine bancaire).
Rémunération fixe. Remboursement des frais réels.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 6486 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CONTESSE

Directeur de production

C'est l'homme que recherche une entreprise de produits de décoration en bois en pleine expansion, pour appuyer son développement.

100 personnes à animer, un outil de production performant, la responsabilité pleine et entière de la production.

De formation supérieure (Arts et Métiers ou équivalent), vous avez une expérience réussie d'environ 5 ans à la direction d'une unité de production de séries dans le bois et/ou la mécanique.

Votre qualité de manager, votre rigueur, votre sens de la communication vous rendent apte à diriger et animer une équipe performante.

Poste situé dans une ville du Centre de la France.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 604 165 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

---

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Jeune ESC, cap sur l'Afrique !

Jeune ESC, vous possédez déjà une expérience concrète de deux ou trois ans de la gestion administrative d'une unité décentralisée.

Devenez le bras droit du Directeur de notre agence au Benin !

Reportant à Abidjan, vous serez totalement autonome dans la gestion administrative : comptabilité clients, fournisseurs, paie, compte d'exploitation...

Votre potentiel et votre dynamisme vous permettront par la suite d'évoluer dans notre Groupe.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature sous réf. LM 18 à

Service Recrutement Formation
39 rue du Colisée - 75008 Paris

COLAS

Important Groupe Industriel
recherche pour Unité de

Biens d'équipement industriel
située à LYON

ESSEC ou ESC débutant

chargé de développer la vente de ses produits en France et à l'étranger.

Evolution de carrière assurée.

Anglais courant indispensable.
Espagnol apprécié.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous N° 6338 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.



DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

ALGERIE — 350.000 Fr. net et +

DIRECTEUR D'OUTILLAGE ET ENGINEERING

Société américaine, installant un complexe de fabrication de compresseurs et compacteurs routiers à Constantine.

L'emploi concerne un ingénieur mécanicien, de 40 à 50 ans, bonne connaissance de l'anglais parlé, expérience confirmée en design d'outillages et engineering de production mécanique de série.

Contrat de deux ans au moins. Séjour en famille ou en célibataire en campus tout confort (école, service médical...).

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo à : B.M. Consultants, rue Delsaux 72, F-59300 Valenciennes, France, ou téléphonez à Bruxelles les mardis et jeudis après 18h30, au (19-32-2) 721.12.30 pour informations.

ORGANISME A VOCATION NATIONALE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN GESTION AGRICOLE BASÉ A PARIS EN LIAISON AVEC CORRESPONDANTS DÉPARTEMENTAUX
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour animation de 80 personnes en plusieurs services développement des activités et des relations
Expérience réussie dans la conduite d'une entreprise
Formation agro appréciée

Envoyer lettre manuscrite C.V., prétentions et photo sous pli confidentiel à M. HERVIEU IGER, 9, rue Eugène-Flachat, 75017 Paris.

URGENT C.E. R.A.T.P.
recherche

DIRECTEUR(TRICE) SAISONNIER(E)

de village de vacances.
– Pyrénés-Orientales, 700 lits, durée 5 mois. Eté 86, formation, gestion, animation. Secteur tourisme social. Expérience pratique en équipements indispensable.

Écrire au C.E. R.A.T.P.
65, rue du Rocher, Paris-8e.

Un défi à relever bien au sud de la Loire...

UNE SOCIETE DE PRODUCTIQUE
EN DEVELOPPEMENT
filiale d'un groupe français de taille internationale
grâce à sa technologie avancée
et son réseau commercial mondialement implanté
S'EST ENGAGÉE A AMÉLIORER ENCORE
SA POSITION DANS LE PELOTON DE TÊTE INTERNATIONAL
Elle attend, pour l'une de ses unités de 400 personnes, un

DIRECTEUR D'USINE « battant »

qui, dans le cadre du développement en cours de nouvelles lignes de produits, arrachera les points de productivité nécessaires pour gagner son pari.

Il aura naturellement en charge
les ÉTUDES, LES MÉTHODES, LES ACHATS, LA FABRICATION,
dans un environnement très INFORMATISÉ et AUTOMATISÉ.
Ce MENEUR D'HOMMES, Ingénieur Grande Ecole,
aura NÉCESSAIREMENT

- une forte expérience de la production de BIENS D'ÉQUIPEMENT LOURD.
- une bonne connaissance des techniques les plus modernes d'INDUSTRIALISATION (standardisation et analyse de la valeur), d'ACHATS par contrats programmes et de FABRICATION (usinage et montage).

Nous serons heureux d'étudier confidentiellement l'offre de collaboration
(lettre manuscrite + C.V. détaillé + rémunération)
que vous adresserez à notre Conseil sous réf. 8441 par le canal de
PUB CONSEIL 98, AVENUE DE VILLIERS, 75017 PARIS
qui transmettra aussitôt.

---

emplois internationaux

LEADING INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTANCY FIRM WITH OPERATIONS THROUGHOUT EUROPE, THE AMERICAS AND THE FAR EAST SEEKS.

ACCOUNT EXECUTIVES (sales)

You will have :

– At least ten years experience in direct selling to board room level management and a track record to prove it.

– The ability to manage and develop your market area with minimum supervision.

– A self motivated drive for success and achievment beyond the norm. additional language ability a real plus.

We offer :

– A proven quality service implemented in all fields of industry.

– No fringe benefits other than earnings potential in excess of 100 k £

– Extensive training and field service second to none.

If you are the professional in sales, and seek the rewards of the professional, please write in confidence to :

Director of personnel,
link engineering ltd.
P.O. box 131.
London SW166 UB U.K.

GROUPE INSEEC — BORDEAUX - PARIS
1.000 étudiants à l'horizon 1987

CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DE SON IMAGE
PROMOUVOIR SON ENSEIGNEMENT

Concevoir et animer la communication vers les entreprises : prendre en charge et développer l'information vers les classes préparatoires des lycées. Telle est la mission principale que propose la Direction de cette Ecole privée, parvenue en 10 ans, au rang des grandes Ecoles Françaises de Management.

Rattaché au Directeur du Groupe, ce RESPONSABLE des RELATIONS EXTERIEURES a aussi une mission de DEVELOPPEMENT : associé à la définition de la stratégie, il propose les orientations nécessaires à une meilleure adaptation à l'environnement : besoins des entreprises, concurrence des formations.

Ce poste à la fois fonctionnel et opérationnel (service existant à structurer, responsabilité sur des budgets) conviendra à un jeune cadre supérieur (30 ans environ), fortement motivé par les questions de qualité et d'efficacité d'un enseignement moderne. Que ce soit dans un service de Contrôle de Gestion ou de Marketing, de relations humaines ou extérieures, ses responsabilités ont mis en relief ses capacités à communiquer, à gérer des actions programmées, à s'engager sur des résultats. L'enthousiasme et la jeunesse de ses dirigeants permettront à un candidat à fort potentiel de trouver des perspectives à la hauteur de ses ambitions. Le poste est basé au siège à BORDEAUX.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M34/1790 A, à :

EGOR AQUITAINE
29, cours Georges Clémenceau - 33000 BORDEAUX

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

RECH. V.R.P. MULTICARTES vins pour Saumur, méthode champenoise, caves de Grenelle, 20, r. Marceau 49400 Saumur.

CANTON DE SAINT-LAURENT-DE-NESTE (Hautes-Pyrénées) recrute

UN ANIMATEUR TOURISME

pour animer, promouvoir, coordonner, gérer toute action dans le cadre du développement touristique (unité de séjour touristique).
Profil recherché :
25 ans minimum, expérience préalable d'animation touristique, logement sur place.
Rémunération 7 000 F.
Adresser c.v. manuscrit avec photo récente au CDT, 6, rue Eugène-Tenot, 65000 TARBES. B.P. 214.
AVANT LE 15 MAI.

ASSOCIATION DE FORMATION ET DE DIFFUSION D'AIDES PÉDAGOGIQUES recherche pour son antenne régionale de LYON

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Exigences : exp. confirmée de formation et d'organisation. Envoyer lettre manus. avec c.v. et photo : à ADAP, 21, rue des Malmaisons, 75013 PARIS.

PARCS NATIONAUX DE FRANCE

– Vous possédez une expérience du marketing et de la vente dans les domaines.
- Des publications.
- De l'audiovisuel.
- Des produits touristiques.

– Vous disposez de plusieurs semaines pour
- Réaliser un diagnostic et un catalogue des produits « parcs nationaux ».
- Mettre en œuvre une stratégie et des actions de commercialisation.

– Prenons contact, votre collaboration nous intéresse :
« PARC HORIZONS (7) »
ENSA, place Viala
34060 MONTPELLIER Cedex.
Tél. : 67-54-41-68.

UNE ÉNERGIE NOUVELLE EN AUVERGNE

Banque Populaire Auvergne et Corrèze

NOUS AVONS de grandes ambitions et voulons plus encore que par le passé :
- accélérer notre développement ;
- être une banque qui compte dans sa région (Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cantal, Corrèze) ;
- anticiper les évolutions de notre métier.

NOUS VOULONS RENFORCER nos moyens et recherchons des collaborateurs (H. F.) pour :

notre réseau : – DIRECTEURS D'AGENCE.
– ADJOINTS aux DIRECTEURS D'AGENCE.
– CHARGES DE RELATIONS TOUTE CLIENTÈLE.
– nos services du siège social : – JURIDIQUE, CONTENTIEUX
– CONTROLE DE GESTION, etc.

NOUS DEMANDONS :
- dynamisme ;
- aptitudes commerciales ;
- capacité à animer ;
- expérience bancaire confirmée ou récente ou jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

SI VOUS VOULEZ vous associer à nos ambitions, écrivez-nous, nous serons heureux d'examiner votre candidature.

Classification et rémunération seront fonction de l'expérience.

Candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle et prétentions à adresser à :

Direction des Relations Humaines
BANQUE POPULAIRE AUVERGNE ET CORRÈZE
18, bd Jean-Moulin - 63002 Clermont-Ferrand Cedex.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

La filiale française d'une grande banque européenne

disposant d'un réseau international diversifié et puissant a décidé de créer dans le cadre d'une politique mondiale un département de

NÉGOCE INTERNATIONAL

et recherche

SON RESPONSABLE

QUI DEVRA AVOIR :
- une formation supérieure universitaire ou grande école commerciale ;
- une profonde connaissance du secteur, de ses mécanismes et de ses intervenants, tant au niveau français qu'international ;
- une pratique d'au moins cinq ans dans un département similaire d'une banque ;
- la maîtrise de l'anglais.

CE POSTE IMPLIQUE :
- le goût des contacts commerciaux et une facilité à les entretenir ;
- une grande capacité d'analyse et de jugement alliée à un sens du risque ;
- une concertation permanente avec le Siège et les départementaux similaires implantés dans d'autres pays.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 7.225 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Ingénieur responsable de projets export

ENTREPRISE GENERALE D'INGENIERIE, nous intervenons tout particulièrement dans le secteur de l'énergie.

Compte tenu du développement de nos activités en Afrique noire et autres continents, nous recherchons un responsable de projets.

Il sera basé à Pau dans un premier temps avec un retour sur Paris prévu d'ici à 2 ans.

Ce poste sera confié à un Ingénieur Grande école (AM, SUPELEC, IEG Grenoble...) parlant couramment anglais et justifiant d'une expérience de 4 à 5 ans dans l'ingénierie. Il aura par ailleurs, de bonnes aptitudes au management et un réel sens des affaires.

Merci d'adresser votre dossier complet (C.V. + photo + lettre manus.), s/réf. 1205, à

15, rue de la Paix - 75002 PARIS.



PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - TOULOUSE
ANGERS - BREST - CAEN - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - ROUEN

MEDIA BA

F.F.F.
GROUPE IMMOBILIER, S.A. D'HLM
D'IMPORTANCE NATIONALE, 1 300 PERSONNES
CHERCHE POUR SON SIEGE A PARIS

DES PROSPECTEURS FONCIERS H/F

- Sous l'autorité du Chef d'Agence, ils seront chargés de la recherche de terrains sur PARIS et la région parisienne.
- Formation supérieure + expérience indispensable.
- Larges possibilités d'évolution.

UN RESPONSABLE DE PROGRAMMES H/F

- Chargé de la maîtrise d'ouvrages dans tous ses aspects juridiques, financiers et techniques, sa mission sera d'en assumer la responsabilité entière.
- Il sera diplômé de l'enseignement supérieur et aura acquis pendant plusieurs années une expérience effective dans ce domaine.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et salaire actuel à :

GROUPE FFF
F.F.F.
159, rue Nationale
75013 PARIS

Pierre Lichau S.A.

Gérer et valoriser les ressources humaines de l'entreprise

Une société de 1300 personnes, solide et renommée, faisant partie d'un grand groupe leader et accordant une importance toute particulière à la gestion dynamique de son personnel, recherche un candidat de valeur, capable d'en assumer la responsabilité.

Membre du Comité de Direction, il assurera la totalité de la fonction "personnel," en mettant l'accent sur la gestion prévisionnelle, le développement de la motivation et des compétences, la communication, la responsabilisation de la hiérarchie.
Ce poste conviendrait à un candidat : Droit, ESC, Sc. Po, Ingénieur, ayant 8 à 10 ans d'expérience dans la fonction, acquise en milieu industriel et témoignant de qualités de dialogue et de dynamisme.
Il sera mis en place par le titulaire actuel du poste avant son départ en retraite.

Poste à Lille.

Ecrire sous réf. VF 468 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

JOB **Société industrielle française, de dimension et de notoriété internationale, recherche pour l'une de ses branches un**

Chef des services administratifs

Ce responsable, rattaché au Directeur Administratif et Juridique de la société, remplacera le titulaire actuel du poste devant prendre sa retraite.
Les services recouvrent les fonctions comptabilité et gestion, informatique, achats et transports, questions sociales, et représentent un effectif de 35 personnes.
Le cadre, recherché, impérativement de formation supérieure (IEP, ESC, maîtrise de gestion + DECS...) possédera entre 8 et 10 ans d'expérience professionnelle lui permettant de maîtriser les problèmes comptables, de gestion et d'organisation administrative.
Des connaissances informatiques seraient appréciées. Priorité sera donnée à un candidat pouvant apporter la preuve de ses capacités à s'imposer et de ses qualités de gestionnaire rigoureux.

Rémunération fonction de l'expérience.
Poste : Toulouse.

Ecrire sous réf. WG 469 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

PRODUITS GRAND PUBLIC

Un professionnel du marketing

Un grand groupe français leader, en développement constant, pratiquant une politique de décentralisation et de responsabilisation, recherche un Cadre de marketing de bon niveau.

Au sein d'une importante division comprenant plus de 15 centres de profits, il sera le collaborateur du responsable du marketing, lui-même rattaché au Directeur de la division.
Il assurera des responsabilités variées :
- assistance et conseil auprès des chefs de service marketing des centres de profits,
- développement des "outils" de marketing,
- intervention opérationnelle auprès de certaines unités.

Ce poste conviendrait à un candidat HEC, ESSEC, ESC, ayant 5 ans d'expérience marketing.
La réussite dans ce poste implique : dynamisme, mobilité, sens pédagogique. (Une habitude des contacts avec des collectivités locales serait un atout). Les bonnes performances obtenues dans ces fonctions et un réel potentiel d'évolution peuvent permettre d'évoluer vers l'animation d'un centre de profits.
Poste à Lyon.

Ecrire sous réf. LB 473 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

CA : 37 MILLIARDS
Chef de service financement groupe

Puissant groupe industriel français de premier plan 40.000 personnes, 37 milliards de chiffre d'affaires donne une dimension nouvelle à la Direction Financière du Groupe.

Dans le cadre de cette orientation qui associe rigueur et techniques nouvelles, un poste réellement motivant et d'avenir est offert à un **Financier de valeur et de fort potentiel.**

HEC, ESSEC, ESCP... MBA apprécié, il devra disposer d'une expérience professionnelle d'environ 8 à 10 ans acquise au sein d'un important groupe industriel et avoir été pendant une durée de 3 à 5 ans spécialisé dans le domaine du financement à L.T. (un passage en milieu bancaire constituerait un atout).

Sa mission impliquera la responsabilité des opérations de financement à L.T. du groupe : montages de financements spéciaux, négociations avec les organismes financiers et bancaires, coordination des opérations de financement réalisées par les filiales et suivi financier de celles-ci.
Il se verra en outre confier des études financières concernant des prises de participation, fusions...

Familiarisé avec les méthodes de gestion et de traitement de l'information, ce candidat de bonne envergure devra témoigner de qualités de rigueur, de dynamisme et de contact.
Réelles perspectives d'évolution de carrière au sein de la direction du Groupe et de ses filiales.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. ZJ 471 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Direction industrielle

Le PDG d'une PMI dynamique (+ 200 millions de C.A.) solidement implantée sur le marché du machinisme agricole recherche son Collaborateur Technique Direct.

Il se verra confier la responsabilité d'animer, d'optimiser et de gérer l'ensemble des services techniques (environ 60 personnes) ; études, production interne et sous-traitance, service après-vente.
D'au minimum 35 ans, ingénieur de formation (AM, ECL, IDN...), il possédera impérativement une expérience de direction d'une petite unité de production dans un domaine proche (chaudronnerie, mécanique...) englobant les méthodes et l'industrialisation, la fabrication et le contrôle.
Les capacités de gestion, d'animation et d'organisation seront des éléments déterminants pour le choix du candidat.
La rémunération à la hauteur du niveau de responsabilité confiée, dépendra également de l'expérience du candidat.

Lieu de travail : Paris.

Ecrire sous réf. XH 470 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Animer et optimiser la production dans une PMI de 330 personnes

Filiale d'un Groupe important, les performances de nos installations et de nos techniques nous placent au rang de premier producteur européen de cannelures.

Nous voulons confier la responsabilité d'une ligne de production intégrée (du parc à bois au produit fini) récemment modernisée (80 personnes - 140.000 tonnes par an) à un jeune Ingénieur possédant une expérience fabrication de 3 à 5 ans acquise dans l'industrie papetière. La connaissance du papier d'emballage PPO serait un atout intéressant.

Son dynamisme, son sens de l'équipe, sa sensibilité aux impératifs de qualité et de productivité lui permettront de développer la compétitivité de son secteur et d'évoluer au sein de l'entreprise et du Groupe.

Poste basé à 100 km au nord de Paris.

Ecrire sous réf. EM 438 AM à Madame SANTAMARIA
11, rue Calvé, 33000 Bordeaux
Discrétion absolue

Membre de Syntec
etap

PUBLIPANEL

Dynamisez votre potentiel et notre réseau

Votre potentiel ? Une formation E.S.C., 10 ans d'expérience chez un grand constructeur, une bonne connaissance du réseau et d'excellentes capacités relationnelles.
Notre réseau ? L'un des touts premiers français par le nombre et la qualité.
Votre objectif ? Optimiser l'un et l'autre.

Chef du service développement réseau

Vous procédez à l'examen et à la gestion des candidatures des futurs concessionnaires. Gestion, capacité d'analyse, autonomie et disponibilité sont vos meilleurs atouts.
Vous participez au développement qualitatif du réseau : centralisation, analyse et synthèse des informations, interventions ponctuelles en liaison avec les chefs de région.
Responsable d'une équipe, vous êtes fonctionnellement rattaché au Chef de Département et opérez en liaison étroite avec les patrons de divisions.
Vous effectuez tous déplacements nécessaires au succès des actions engagées.
Poste basé à Villers-Cotterêts.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions, sous réf. M. à V.A.G France, Division du Personnel et des Relations Sociales, BP 62, 02600 Villers-Cotterêts.

V·A·G Audi VW
V.A.G France

média-system

COTEBA INTERNATIONAL

recherche
pour sa **Direction Générale**

SECRETAIRE ASSISTANTE

Elle devra obligatoirement :
- avoir une maîtrise parfaite d'un secrétariat de haut niveau,
- avoir une excellente présentation,
- être bilingue anglais.

Position cadre.

Adresser lettre manuscrite de candidature, C.V., photo et prétentions sous double enveloppe à COTEBA INTERNATIONAL Direction Générale, 92-98, bd V.-Hugo, 92115 CLICHY.

CONTESSE

DANS LE CADRE DE LA DECENTRALISATION DE SON INFORMATIQUE, UN IMPORTANT GROUPE DE MUTUELLES
créé le poste de

Conseil en mini-informatique

Vous aurez à :
- Promouvoir les systèmes en cours de développement sur des IBM PC auprès des différents utilisateurs.
- Assurer le conseil et la formation, lors des démarrages.
- Détecter, en liaison avec les Directions des différentes sociétés, les nouveaux besoins, en formuler les spécifications et éventuellement évaluer les logiciels correspondants.

Ce poste nécessite :
- Une expérience de 2 ou 3 ans dans un département informatique ou un cabinet de conseil.
- De bonnes qualités de négociateur et d'animateur.
- Le goût des contacts, de l'organisation et une disponibilité pour les déplacements.

Nous vous remercions d'écrire avec photo et prétentions sous réf. 762 à :



J.F. ALLIX - 17, rue de la Baume
75008 PARIS - 43.59.77.55

emp

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LE LEADER MONDIAL DE LA C.A.O. VOUS RECHERCHE

En France et en Europe, INTERGRAPH poursuit son développement dans les secteurs des plus avancés de l'informatique.



Le développement de nos systèmes administratifs et bureautiques, l'interconnexion des filiales européennes nous amènent à créer le poste de :

RESPONSABLE M.I.S

Réf. RM

- Un gestionnaire avec une formation supérieure en informatique,
- une bonne connaissance des systèmes VAX/VMS, PC DOS, UNIX ainsi que des réseaux locaux,
- une parfaite connaissance écrite et orale de l'anglais,
- 2 à 3 ans d'expérience dans un poste similaire.

Ce poste à responsabilités implique à la fois une grande autonomie et une grande disponibilité, dépendra directement du Secrétaire Général.

GESTIONNAIRE DE CONTRATS DE MAINTENANCE

Réf. GM

Notre développement implique que nous accordions une part importante à la gestion de nos activités.

30-35 ans, personne de rigueur et de contacts, vous possédez une expérience du milieu informatique ainsi que la maîtrise de l'anglais.

VOTRE MISSION :
FACTURER - CONTROLER - INFORMER
Outre les tâches relatives à la gestion (facturation, suivi, mise à jour des contrats, etc...) vous informerez régulièrement notre centre européen de toutes les modifications apportées à nos contrats et de l'évolution de ceux-ci. Vous devrez être capable de travailler en étroite relation avec notre S.A.V. et notre service comptable.
Ce poste très complet devrait évoluer à terme vers une fonction de contrôle de gestion.

Si vous possédez toutes ces qualités, alors vous nous intéressez.

INTERGRAPH

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste retenu à INTERGRAPH FRANCE - « Les Mercuriales » Tour du Levant - 40, rue Jean Jaurès - 93170 BAGNOLET

Pierre Lichau S.A.

Société d'HLM

recrute

UN GÉRANT D'IMMEUBLES

Responsable de 1 500 logements en région parisienne.

Il sera chargé de la maîtrise des budgets, du recouvrement des loyers et des charges, de l'entretien des immeubles, de l'animation du personnel administratif et de gardiennage, des relations avec les usagers. Il sera tenu compte de l'expérience du candidat.

Adresser c.v., photo et prétentions sous n° 7 231 LE MONDE PUBLICITÉ, *5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.*

Le Président-Directeur Général d'une société de Service en assainissement et hygiène publique implantée nationalement (15 agences) recherche, pour l'aider à conduire un développement important et rapide, son adjoint direct :

UN CADRE SUPÉRIEUR EXPÉRIMENTÉ

ayant une personnalité d'entrepreneur (money maker) pour lui confier la responsabilité du développement en France et à l'étranger, et au-delà, le poste de DIRECTEUR GÉNÉRAL.

Ecrire avec c.v. à M. RÉGENT, 5, rue de la Comète, 75007 PARIS. Discrétion assurée.

---

ecopol *recrute de Jeunes Ingénieurs*

responsables projets industriels
(ECP, ENSTA, ECL)

ingénieurs études électroniques
(ENSERB, ESIEE, ESME, ou équivalent - option Electronique)

Filiale du Groupe SERETE, **ECOPOL** est une des sociétés françaises de pointe dans les études de conception et d'assistance opérationnelles en fiabilité, sécurité et maintenance des systèmes industriels :

satellites, systèmes d'armes, process chimiques, ateliers flexibles.

Vous bénéficierez de nos méthodes auxquelles vous serez tout d'abord formés et prendrez rapidement la responsabilité de projets dans ces domaines. Merci d'adresser votre candidature, sous référence ECO1 à ECOPOL, 26, rue du Château des Rentiers, 75013 Paris.

---

jeunes ingénieurs

L'informatique de demain est votre affaire

Serete Ingéniérie (800 personnes) réalise chaque année pour ses clients de grands projets industriels et tertiaires dans les secteurs les plus différents : bancs d'essais Ariane, pétrochimie et agro alimentaire, productique, grands projets parisiens, économies d'énergie, ...

Pour maîtriser la réalisation de telles missions, Serete met en œuvre un ambitieux programme d'informatisation de son métier en utilisant des méthodes modernes :

base de données, bureautique, info-centre, CAO, réseaux locaux, systèmes experts, micro-informatique, ...

sur des outils performants :

ASSIGRAPH, COMPUTERVISION, IBM, XEROX, ...

C'est pourquoi la Direction qui a en charge le développement de ce programme recrute de jeunes Ingénieurs débutants ou non, désireux d'acquérir ou de valoriser un savoir-faire de pointe dans un ou plusieurs de ces domaines après une formation à nos méthodes. Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence 85.00-M à Serete, Service du Recrutement, 86, rue Régnault, 75640 Paris Cedex 13.



---

concourez à notre essor

Notre établissement - 600 personnes à Paris, un budget de 370 millions de francs en 1986, un C.A. qui croît très fortement chaque année - allie vocation culturelle et vocation commerciale. Les fonctions que nous vous proposons d'exercer sont à créer. Nous recherchons deux collaborateurs :

juriste HF

Vous participez aux travaux d'une cellule qui étudie et met en œuvre, au plan juridique, les extensions commerciales qui répondent à notre évolution rapide : créations de filiales, prises de participation. Vous traitez également toutes les autres questions juridiques de notre établissement ainsi que celles relatives au contentieux, en exerçant des fonctions de Conseil auprès de notre Direction : droits d'auteurs, contrats d'édition et de co-production audiovisuelle, etc.

Vous êtes âgé de 28 ou 30 ans minimum, titulaire d'une Maîtrise de Droit privé et vous bénéficiez d'au moins cinq ans d'expérience dans le domaine du Droit commercial et du Droit des sociétés. Des connaissances en Droit administratif seraient appréciées. (Réf. M/189.02/A)

responsable marketing HF

En étroite collaboration avec le Directeur Commercial et au sein d'une petite équipe de haut niveau, vous participez à la définition de la politique commerciale qui concerne, principalement, l'édition de livres d'art et de produits culturels. A la fois homme de terrain et de stratégie, vous intervenez aussi dans la gestion des ventes : établissement des prix de revient, élaboration des tableaux de bord. Vous explorez aussi les nouveaux marchés et mettez en place des circuits de distribution.

Vous avez 28 ou 30 ans minimum, vous êtes diplômé d'HEC ou équivalent et vous pouvez vous prévaloir d'au moins cinq ans d'expérience commerciale. La connaissance du monde de l'édition serait un atout. (Réf. M/189.02/B)

Nous vous remercions d'écrire, en précisant la référence, à notre Conseil, Nicole DOGNIN, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION
49, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS.

SERTI SELECTION

MEDIA PA

RHÔNE-POULENC

recherche
pour les activités chimiques de ses Divisions à vocations internationales.

CHIMIE DE BASE, MINERALE FINE ET SPECIALITES CHIMIQUES

ingénieurs

CENTRALE, MINES, ARTS et METIERS...

Il leur sera confié des postes techniques de **BUREAUX D'ETUDES, TRAVAUX NEUFS, MAINTENANCE,** dans des secteurs de hautes technologies. Les niveaux de responsabilités de ces postes seront fonction de l'expérience et du profil des candidats, confirmés ou débutants.

Les Divisions chimiques de *RHONE-POULENC,* en forte progression en C.A. et en résultats, poursuivent une politique active de développement industriel (nouvelles installations, optimisation des procédés, nouveaux produits...) en France et à l'Etranger. Elles offrent de réelles opportunités de carrières internationales à des candidats à fort potentiel, autonomes, pouvant prendre rapidement des responsabilités.



Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence **M18 B** à notre Conseil :

ARCO - 25, rue Cambon - 75001 PARIS

amp

Entrez donc jeune au palais Brongniart...

Nous sommes agents de change. Le contexte économique est porteur, nous avons fait à temps les bons choix, total : nous nous développons vite et sommes déjà dans les tout premiers noms de la profession.
Nous avons besoin de vous. Vous êtes, vous, jeune diplômé, (type école de gestion), attiré par les "affaires" (intérieures et internationales), débutant sans doute mais sachant que vous aimez convaincre, que vous réagissez vite et que vous calculez juste.
Nous vous proposons de devenir TRADER.

Des interlocuteurs, banquiers, assureurs, investisseurs divers, un réseau d'information interne de premier plan, trois téléphones qui sonnent à la fois, vous vendez, vous achetez, n'avez qu'une parole et ne vous trompez pas.
Vous développez votre portefeuille, êtes intéressé à vos résultats et pouvez faire chez nous une belle carrière.

Nous avons deux postes à pourvoir : pour l'un des deux l'anglais courant est indispensable (vos téléphones sont à 90% reliés à Londres ou à New York !).

Nous avons confié à SEFOP le soin de cette recherche. Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous réf. TR 447 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

FOURCES

Le rêve d'un chef de produit randonneur...

...C'est de pouvoir allier ses deux passions dans un projet professionnel excitant. Le marketing, d'abord : une formation de type HEC, ESSEC, SUP de CO, une première expérience de chef de produits de deux à quatre années, de préférence dans les biens de consommation durables, où il (elle) a notamment participé à la conception et au lancement de produits nouveaux.

La randonnée, ensuite : sport et art de vivre, qui voit croître considérablement le nombre de ses adeptes et, outre des pieds agiles, nécessite un équipement de plus en plus étudié. Sacs de couchage, sacs à dos, tentes, chaussures, gourdes, boussoles... L'univers est vaste et les besoins se sophistiquent.

C'est le développement de cette ligne qui lui sera confié, au plan national et international, en liaison avec les services techniques et la force de vente au sein d'un département marketing rassemblant quinze personnes. L'entreprise réalise un CA de l'ordre de 600 millions de Francs et est très performante tant en France qu'à l'export. D'où bien sûr la nécessité de maîtriser l'anglais. Les consultants du cabinet SIRCA - 64 rue La Boëtie 75008 Paris - sont en charge des premiers contacts qu'ils conduiront en toute confidentialité. Merci de leur écrire sous référence 525 531 M. Le poste est situé à Paris.



Sirca

Membre de Syntec

FOURCES

IMPORTANTE UNITÉ DE PRODUCTION INDUSTRIELLE D'UN GRAND GROUPE MULTINATIONAL
— ENVIRONS DE DOUAI —
recherche

RESPONSABLE DES APPLICATIONS INFORMATIQUES

En collaboration avec le responsable administratif de l'usine et en liaison avec le siège parisien, il s'agit, avec une petite équipe d'exécution, de prendre en main les systèmes informatiques (D.P.S.6 + MICROS) qui gèrent : l'ordonnancement, le suivi de production, les commandes, les stocks, les expéditions et la facturation.

Ce poste convient à un informaticien déjà expérimenté de formation supérieure (Ingénieur, MIAGE, éventuellement (DUT-BTS) voulant s'investir à fond dans le fonctionnement et le développement de cet équipement récemment installé et performant.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS. (Réf. 2637).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Conseil en brevets
Paris-8e
recherche

2 INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

L'UN : CHIMISTE OU SPÉCIALISÉ TECHNIQUES ALIMENTAIRES.
L'AUTRE : ÉLECTRONICIEN OU MÉCANICIEN.

Poste s'adressant de préférence à des mandataires devant l'OEB ou, éventuellement, à des débutants voulant faire carrière dans la propriété industrielle. Anglais indispensable, allemand souhaité.

Adresser votre dossier de candidature (c.v., photo et prétentions) sous nº 7 228 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e. Confidentialité assurée.

Institution Centrale de la Communauté Juive

recherche pour diriger un important centre universitaire et culturel (Paris) un

Responsable de haut niveau

Possédant une expérience confirmée du management d'un organisme à vocation culturelle.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo au FSJU 19, rue de Téhéran - 75008 PARIS

Bleu

Un important Etablissement Industriel d'Etat (2000 personnes), à vocation de conception et réalisation de matériels navals, offre à des ingénieurs en début de carrière de valoriser leur formation et leurs aptitudes dans un environnement particulièrement ouvert aux techniques de pointe.

Il recherche

• Un Ingénieur mécanicien études et développement AM, ECL, ENSI

Etroitement associé aux différentes études conduites par le département mécanique, équipé en CAO, il deviendra parallèlement spécialiste "vibrations-bruits" (ses connaissances de base dans ce domaine seront complétées par une formation spécifique).
Dans ce cadre, il sera chargé de modéliser des structures complexes et d'évaluer leurs caractéristiques vibratoires.

réf. SC 465 AM

• Un Ingénieur électronicien études et développement

Il assumera une responsabilité d'études et de développement d'équipements électroniques utilisant les microprocesseurs. Appeler à jouer un rôle moteur dans le service, il devra animer une équipe de techniciens et conduire leur évolution technique. Ce poste implique de nombreuses relations internes et externes à l'établissement. La lecture courante de l'anglais technique est indispensable.

réf. TD 466 AM

• Un Ingénieur d'essais

Ce poste s'adresse à un ingénieur mécanicien débutant ou doté d'une première expérience.
Une formation spécifique en pyrotechnie est prévue afin de compléter sa formation de base et lui donner la compétence nécessaire.
Il pilotera et exploitera des programmes d'essais, participera à des études, réalisera des expertises destinées à garantir et à améliorer les performances et la sécurité des matériels (systèmes propulsifs, dispositifs électropyrotechniques...).

réf. UE 467 AM

Ces postes supposent un sens développé du travail en équipe, des qualités de rigueur et de curiosité technique et ouvrent des perspectives d'évolution vers des responsabilités d'encadrement et de coordination de projets complexes.
Postes : sud-ouest.

Ecrire en précisant la référence
Annie SANTAMARIA
11, rue Calvé, 33000 Bordeaux
Discrétion absolue

Membre de Syntec



PUBLIPANEL

Importante société industrielle française, ayant la plupart de ses usines dans le Nord recherche, du fait de sa nouvelle structure, pour sa Direction "Budget et Comptabilité" implantée à Valenciennes

• Le Responsable du service comptabilité bilan

Ce poste s'adresse à un Cadre Comptable confirmé disposant d'une formation supérieure (ESC ou équivalent + DECS) et d'une expérience de 5 ans environ acquise en entreprise ou en cabinet.
Placé directement sous l'autorité du Responsable des Services Comptables, il sera en relation avec les différents établissements de la société et de ses filiales et animera une équipe de cinq personnes.

référence OY 462 CM

• Le Responsable de la cellule "Trésorerie et Consolidation"

Ce poste s'adresse à un cadre débutant disposant d'une formation supérieure (ESC ou équivalent + DECS).

Placé sous l'autorité du Responsable du Service "Comptabilité Tiers", il aura à animer une équipe de 4 personnes.

référence PZ 463 CM

Ces deux postes comportent de larges possibilités de développement de carrière dans la société, ses filiales et le groupe auquel elle appartient.

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Importante division spécialisée "Chimie Fine" d'un des tous premiers groupes chimiques français, de notoriété internationale, recherche un

Ingénieur industrialisation procédés

Interface entre la recherche et la production, il participe au sein d'une équipe à l'amélioration des procédés existants de l'usine et à l'industrialisation de nouveaux procédés.
Il effectue l'ensemble des études techniques et économiques et au besoin des essais de matériels conduisant au cahier des charges de chaque affaire. Il reste l'interlocuteur des ingénieurs de projet jusqu'au démarrage des installations.

Ingénieur diplômé (ECP, ENSIC, IGC...) il possède une expérience d'environ 5 à 8 ans de la mise en place des procédés dans le domaine de la chimie fine et témoigne de capacités de dialogue et persuasion.
Anglais nécessaire.

Evolutions prévues pour les candidats désireux de s'investir dans un grand groupe pratiquant la gestion des carrières.
Poste : proche banlieue Paris.

Ecrire sous réf. KA 472 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL BASÉE A PARIS

RECHERCHE
POUR SA DIVISION PÉTROLE

Etranger

DIRECTEURS DE PROJETS PÉTROLIERS

Ils auront une expérience de quinze à vingt ans minimum, dont celle de conduite de projet à l'étranger au poste de Directeur.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Apte à la mise en place et à la gestion d'une société à l'étranger. Expérience de dix à vingt ans souhaitée, dont plusieurs années à un poste équivalent.

Paris

CHEF DE SERVICE ACHATS

Dix à vingt ans d'expérience

SPÉCIALISTE DES SERVICES DEVIS, CHIFFRAGES

Spécialités recherchées : électromécaniciens, électroniciens.

ANGLAIS COURANT exigé pour chacun de ces postes.

SECRÉTAIRES BILINGUES : français, anglais.

SECRÉTAIRES TRILINGUES : français-anglais-russe, français-anglais-espagnol.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 7.221 à *le Monde* Publicité, 5, rue de Monttessuy, Paris (7e).

Société Robinetterie Industrielle Sud Paris
recherche

COMMERCIAL DYNAMIQUE

25 ans environ pour secteur 91 et 94.
Rémunération fixe + pourcentage.

Envoyer C.V. et prétentions sous nº 7.218 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Synthélabo

recherche pour son Centre de Recherche en Nutrition Clinique

UN CHIMISTE ANALYSTE

pour prendre en charge la responsabilité de la recherche et du développement de nouvelles techniques analytiques.

C'est un docteur-ingénieur ou docteur 3ème cycle en chimie qui possède un minimum de 2 années d'expérience en recherche et mise au point analytique ; cette expérience à été acquise si possible dans une structure de recherche de l'industrie pharmaceutique ou alimentaire.

Il est rompu à toutes les techniques chromatographiques et possède des qualités d'animateur lui permettant de faire progresser le groupe de techniciens dont il aura la responsabilité.

Lieu de travail : proche banlieue sud-ouest de Paris.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous référence 112 à l'attention de :
D. VOLTZ - SYNTHELABO
22, avenue Galilée - 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Pierre Lichau S.A.

Constructeur Informatique notre Marché :
Les Mini et Micro Ordinateurs Grande Diffusion

Sur ce marché concurrentiel la mise en place d'un système logistique " qui tourne " est donc une priorité.
Nous formons l'équipe qui devra animer et assurer sa réussite.

Le Responsable H/F de l'Equipe Logistique

devra prendre la responsabilité opérationnelle de l'ensemble des actions à conduire : conception, réalisation et mise en oeuvre de la solution cible, actions d'amélioration court terme, en cohérence avec la cible. C'est un homme de métier qui a une bonne compétence logistique. Il sait conduire des équipes, il a l'expérience de la conduite de projets importants. (Réf. RL 3004)

Le Correspondant Logistique H/F

auprès des équipes marketing. Il doit leur apporter son professionnalisme et les contraintes de gestion du flux matière tout au long du cycle de vie du produit.
Il participe également à l'adaptation de la logistique aux besoins stratégiques définis par les chefs de produits. Pour accomplir au mieux cette mission, il doit avoir des compétences en logistique, planification ; système d' information et connaître les produits informatiques. (Réf. CL 3004)

L'Organisateur Logistique H/F

C'est un ingénieur en organisation, ayant des connaissances en logistique - gestion de magasins, transports, prévisions, ordonnancement, planification. (Réf. OL 3004)

Le Statisticien H/F

qui devra élaborer des systèmes d'analyse des flux dans le temps, les correlations entre les produits et leur évolution. Il s'assurera par ailleurs que les systèmes d'information aient une signification statistique. (Réf. S 3004)

Pour l'un ou l'autre poste, veuillez adresser votre candidature, sans oublier la référence à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre; 75001 PARIS.



DESSEIN

laboratoire pierre fabre,

recherche pour sa direction internationale:

secrétaire général export

(HEC, Sup. de Co, ESSEC)

Relié au Directeur international, il étudie, propose et met en place le suivi des structures et procédures assurant le bon fonctionnement du département. Il anime et coordonne l'activité des collaborateurs et contrôle les résultats des zones. Il prend toute décision tendant à optimiser l'activité du département. Il élabore et contrôle les budgets, supervise l'administration des ventes et des filiales, définit les conditions commerciales pratiquées. Il assure les liaisons avec les directions de marque et leur marketing.

Le candidat retenu sera un **spécialiste de l'export des produits cosmétiques, parapharmaceutiques, ou de biens de consommation à distribution sélective.** De formation commerciale supérieure avec une expérience professionnelle d'au moins 10 ans, il sait organiser, coordonner, décider. La pratique de l'Anglais est indispensable, l'Allemand souhaité.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 8424 à Monique LECOQ - Département Cadres du Cabinet SELEPHAR - 77, rue du Château, 92103 BOULOGNE.

Selephar

GERLAND
ROUTES

X, Mines, Ponts, Centrale...

Nous avons quatre raisons (au moins) d'intéresser les meilleurs :
- Première entreprise routière dans notre région, notre solidité financière conforte notre volonté de développement.
- Nous croyons aux hommes, c'est plus qu'un style : une philosophie.
- Notre groupe est diversifié : les perspectives de carrières sont variées.
- Nous sommes implantés dans le tiers Sud-Est de la France : il est agréable d'y vivre et d'y travailler.

Ingénieur débutant - Ingénieur confirmé - Chef d'agence

(peu ou pas d'expérience) Réf. GR 443 — (2 à 5 ans de "route" en France) Réf. GR 444 — (au dessous de 35 ans) Réf. GR 445

Notre métier offre l'autonomie et impose rapidement des responsabilités : sur chantiers, en Agence, en Région, plus tard en Filiale, au Siège, dans d'autres Divisions.

Faites le choix "Gerland"

VOTRE CARRIERE EN ROUTE.

Merci d'adresser votre dossier à SEFOP notre Conseil, sous la référence correspondante.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Société française, filiale d'un Groupe International **leader sur son marché en Europe**, nous concevons, produisons et commercialisons des équipements industriels de précision. Notre CA est de 360 MF dont 35 % réalisés à l'exportation. Pour intensifier notre développement, nous recherchons notre :

Chef des services achats gestion de production

Sous la responsabilité directe du Directeur Industriel et avec l'aide d'une équipe de 25 personnes que vous dirigerez, nous vous proposons d'être le maître d'œuvre et notre stratège en matière d'achats, à savoir : définir la politique Achats à moyen et long terme, participer à l'amélioration de notre productivité en aidant les fournisseurs à mieux répondre à nos besoins (qualité, flux de production, prix, délais), négocier et superviser les contrats, animer un service de gestion de production fortement informatisé (système COPICS) chargé du suivi de flux des produits à travers l'entreprise.

De formation Ingénieur complétée par une spécialité (type E.S.A. ou Ecole de Gestion), vous avez une expérience réussie dans les achats et une bonne pratique de l'anglais.

Nous vous offrons un poste situé à l'Est de Paris (25 km) qui vous permettra d'être associé à la réussite d'une Entreprise performante et de satisfaire vos ambitions.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions), sous la référence L/CSA/LM, à notre Conseil Thierry de CARNÉ, qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM — Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Vous et nous
la raison et l'ambition

La raison, parce que chacun sait que son avenir dépend aussi de l'autre; conséquence : nous, entreprise recherchons les meilleurs ingénieurs commerciaux et vous, recherchez la meilleure entreprise. C'est simple, mais c'est efficace. Cette synergie est celle du succès, un résultat que nous sommes heureux de partager aujourd'hui avec nos collaborateurs et demain avec vous.

Ingénieurs Commerciaux Confirmés
dans la vente de grands systèmes informatiques

L'ambition, celle de satisfaire à la fois nos clients, vous et nous.

Nos clients : en leur fournissant les systèmes d'information les plus performants ainsi que des produits et des services de qualité.

Vous : en répondant à vos besoins de développement grâce à une organisation permettant de reconnaître vos performances, et une politique de formation intense.

Nous : en assurant pour l'entreprise toute entière, pérennité et profitabilité.

Vous et nous, face à face, sur simple demande si vous êtes réellement expérimentés (3 ans minimum) dans la vente de grands systèmes informatiques, si vous comprenez bien l'anglais et si vous avez une formation école de commerce ou ingénieur.

Ecrivez sous référence MON196 Marie-Claire SAN QUIRCE - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

N° 2 mondial de l'informatique

digital

CURRICULUM

AP DJ TELERATE

Peu de sociétés peuvent se prévaloir d'un succès aussi remarquable que celui de TELERATE dans le domaine des

SERVICES D'INFORMATION FINANCIÈRE EN LIGNE

Bien soutenue par nos prestigieux partenaires, Dow Jones et Associated Press, notre croissance a été forte et régulière et nous permet de desservir 10.000 abonnés avec 30.000 terminaux dans le monde, parmi lesquels 1.000 institutions françaises et étrangères, les plus représentatives des marchés financiers nationaux et internationaux, contribuent elles-mêmes à la constitution et la mise à jour permanente de nos données.

Pour atteindre nos objectifs très ambitieux en France, nous recherchons des

COMMERCIAUX TRÈS MOTIVÉS

qui ont déjà obtenu des résultats remarquables dans la vente, par exemple de produits et services informatiques ou de communication, ou bien qui ont acquis une grande connaissance des marchés financiers, monétaires ou boursiers, au sein d'institutions reconnues, et souhaitent maintenant entamer une carrière commerciale.

Les candidats idéaux ont cette double expérience et sont probablement âgés de 30 ans environ. Compte tenu de nos exigences, nous sommes prêts à leur assurer, pour objectifs atteints, une revenu annuel de :

400.000 FF

Il y a là une opportunité rare à saisir pour des candidats de valeur, au moment où les déréglementations et les décloisonnements des marchés financiers en France offrent des perspectives nouvelles, et ceci dans une société qui est maintenant n° 1 aux Etats-Unis et n° 2 en Europe.

Les candidatures (lettre manuscrite + C.V. + photo) sont à adresser confidentiellement à :

INTERFINET FRANCE
Référence MB/86 C
125, rue Montmartre
75002 PARIS.

Directeur de communication

Nous recherchons un

RESPONSABLE DIRECTEUR DE PROJETS.

Il sera notre interface principal avec l'un de nos clients pour lequel nous avons mis en place un projet global de commmunication.
A ce titre, il sera d'une part responsable de la conception, de la stratégie et de la mise en place des actions de promotion de l'entreprise et de ses dirigeants et, d'autre part, il sera l'exécutif de la communication du groupe.
Diplômé de l'enseignement supérieur (grandes écoles : Normal Sup, ENA, Sciences Po, HEC), il a l'expérience de la communication acquise dans un cabinet ministériel, le sillage d'un homme politique, le corps préfectoral ou le service communication d'une grande entreprise ou d'un cabinet.
La connaissance des milieux politiques serait appréciée.
Ce poste exige un excellent sens stratégique.
Merci de nous adresser C.V., s/réf. Y 800 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN

---

cegos
alpha langues

Dans un créneau en forte expansion
nous recherchons

• des Informaticiens

ayant de réelles capacités de rédaction en français

• des Traducteurs

ayant de très bonnes connaissances en informatique pour traduire et réviser des textes techniques informatiques de haute qualité (anglais vers français).

Veuillez adresser CV, lettre de candidature et prétentions à CEGOS Alpha-Langues 204, rond-point du Pont de Sèvres, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

PUBLIVAL

La filiale française d'un groupe multinational agro-alimentaire et para-chimique recherche

ADJOINT
Du Directeur juridique

Titulaire d'un **DEA de droit privé (civil ou commercial)** vous avez déjà plusieurs années d'expérience dans une fonction similaire. Vous êtes prêt à vous impliquer dans une mission évolutive qui concerne principalement les domaines juridiques de l'entreprise, tel que le droit de la consommation, la concurrence, la propriété industrielle... Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout très apprécié.
Ce poste est situé dans la proche banlieue Sud de Paris.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser votre dossier complet de candidature, lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée s/réf. 1245 à **l'Agence PARAPHE** 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

PARAPHE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

INGÉNIERIE ET SERVICES INFORMATIQUES

PARIS

Ingénieur d'affaires Technologies nouvelles

Anticiper et satisfaire les besoins de nos clients, c'est bien sûr pour nous une vocation naturelle mais surtout une priorité qui repose sur une parfaite maîtrise technologique que ce soit en matière d'ingénierie bancaire ou vidéotex, applications carte à mémoire ou réseaux locaux de micros-ordinateurs connectés à de grands sites IBM, etc... Notre direction ingénierie est prête à acceuillir un ingénieur d'affaires «grands comptes» dont la mission sera de conseiller les directions informatiques confrontées à des problèmes d'évolution technologique en leur apportant les idées, les réponses et les solutions que nous sommes capables de développer dans ces domaines.

Ce poste basé à Paris, s'adresse à un diplômé Grande Ecole d'ingénieur ou de commerce ayant acquis une compétence et une culture élargies en matière de systèmes informatiques (IBM, DEC, BULL et autres), reconnu pour ses qualités de négociateur et de conseil dans la gestion de grands projets.

Pour prendre place au sein de la SEGIN qui sait identifier et reconnaître les talents, merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV sous référence 603 M à Jean-Paul FRAY, Directeur des Ressources Humaines, SEGIN ZI rue de la Pointe - 59113 SECLIN.

Jonction

MONETIQUE, TELEMATIQUE
INGENIERIE INFORMATIQUE
SEGIN

Développer les batteries de demain...

RESPONSABLE DES ETUDES DE DEVELOPPEMENT PRODUITS

FULMEN La Compagnie Européenne d'Accumulateurs (2500 personnes - groupe CGE) est spécialisée dans l'étude, la fabrication et la commercialisation d'accumulateurs au plomb. Une opportunité est proposée au sein du service technique de la Division Batteries Industrielles.

Rattaché au Directeur du Développement, le titulaire du poste a pour principale mission les études de développement des produits, en liaison avec le Marketing et les services industriels. Il anime une équipe d'une dizaine de personnes réparties entre le Bureau d'Etudes, l'Atelier Prototypes et l'Informatique.

Pour ce poste à responsabilités, nous souhaitons rencontrer un professionnel d'environ 35 ans. Diplômé d'une école d'ingénieurs de type **CENTRALE, ARTS ET METIERS...**, il a acquis une expérience de direction de bureau d'études et de développement des produits. Il possède des connaissances dans les domaines suivants : électricité, chimie et physique des matériaux, informatique appliquée à la technique.

Les conditions offertes sont susceptibles d'intéresser des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M19/431 AE à :

CIGIE

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO
egor

Electrochimie

JEUNE INGENIEUR DE RECHERCHE

FULMEN La Compagnie Européenne d'Accumulateurs (2500 personnes - groupe CGE) est spécialisée dans l'étude, la fabrication et la commercialisation d'accumulateurs au plomb.

Rattaché au Directeur de la Recherche et assisté d'agents techniques, le titulaire du poste conduit des recherches appliquées dans le domaine de l'électrochimie.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur diplômé d'une grande école de type : **Centrale, Chimie Paris, Electrochimie de Grenoble, écoles nationales supérieures de chimie...** Il a acquis par une première expérience ou par une thèse, la connaissance du laboratoire.

Les conditions offertes et les perspectives d'évolution au sein de la société sont susceptibles d'intéresser des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M19/431 AF à :

CIGIE

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO
egor

L'UN DES TOUT PREMIERS CABINETS D'AUDIT FRANÇAIS

CORRESPONDANT DE L'UN DES "BIG EIGHT"

recherche pour faire face au développement de ses

BUREAUX DE PARIS, LYON, LILLE, MARSEILLE, STRASBOURG, COGNAC, NICE, METZ

auditeurs chefs de mission

Diplômés de l'Enseignement Supérieur, vous avez :
- le niveau révision comptable,
- de bonnes connaissances de l'Anglais,
- 3 ou 4 ans d'expérience de la révision, en ayant déjà assuré des responsabilités d'encadrement.

Nous vous offrons :
- un cadre de travail stimulant auprès d'une clientèle variée, nationale et internationale,
- une formation complémentaire aux techniques d'audit intégrant largement l'utilisation de l'informatique,
- des possibilités diversifiées d'évolution de carrière,
- une rémunération attrayante.

Merci d'adresser C.V. et prétentions, à :
Christine Schwarz
56, rue de Ponthieu 75008 Paris

ETUDES DE SOLS ET FONDATIONS SPECIALES
SERIEUSES REFERENCES — C.A. 60 MF —
recherche

Ingénieur commercial

CENTRALE, PONTS, A & M...

- Jeune Ingénieur de formation avec première expérience en mécanique des sols en Commercial, Chantiers ou B.E.
- Il assure le contact avec les Clients et Prescripteurs, génère les consultations et participe aux négociations. Il s'intègre à une équipe motivée de professionnels très opérationnels.
- Poste basé PARIS SUD ; fréquents déplacements courte durée.
- Possibilité d'évolution dans la fonction.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 5071-M à Guillon Sélection, 93, rue Jouffroy, 75017 Paris (réponse et discrétion assurées).

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

GUILLON SELECTION

COMPAGNIE BANCAIRE
PORTES OUVERTES SUR DES METIERS D'AVENIR AUX JEUNES DIPLOMES DES GRANDES ECOLES





Aujourd'hui, nous sommes 60 sociétés, 6 900 collaborateurs qui interviennent dans tous les secteurs de pointe du financement de l'économie française avec un volume d'affaires qui nous situe au premier rang des groupes financiers privés.

Pour amplifier notre développement, nous ouvrons grand nos portes à des jeunes diplômés de Grandes Ecoles (X, Centrale, Mines, HEC, ESSEC...) remplis de bonnes idées.

Planification et contrôle de gestion, marketing et lancement de nouveaux produits, animation commerciale dans toute la France, études internationales, études financières et actuariat, marketing-VPC, gestion de portefeuilles, statistiques, informatique...

... Autant de métiers ouverts aujourd'hui tant au niveau du Groupe que dans ses plus grandes sociétés : CETELEM, UCB, CARDIF, UFB Locabail, SIS...

... Autant de choix qui vous sont offerts en fonction de votre formation, mais aussi de vos goûts.

Les bonnes idées, c'est le matériau de base avec lequel on a construit la Compagnie Bancaire. Nous attendons les vôtres.

Dans le Groupe, si vous avez talent et ambition, vous ferez vous-même la carrière à laquelle vous aspirez, la promotion interne étant une priorité.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre + CV et photo sous réf. 179 en précisant votre choix de début de carrière à
Michèle Chiron - Compagnie Bancaire,
Service Orientation-Recrutement, 5 av. Kléber 75116 Paris.

LA CLE DU FINANCEMENT DE LA FRANCE DE TOUS LES JOURS

PUBLICIS

groupe de la compagnie bancaire

BULL TRANSAC :
Informatique et Bureautique distribuées
Notre Direction des Affaires
recherche

Un Chef de Projets Logiciels Grands Comptes

Vous animerez des équipes de développement depuis les spécifications fonctionnelles jusqu'à la recette client, dans les domaines suivants : Télécom, réseaux applications bureautiques.

De formation ingénieur Grande Ecole ou équivalent option : Informatique/Télécom vous avez une expérience de 5 ans minimum sur des projets Télécom temps réel à base de microprocesseurs 16 Bits. Votre évolution à terme pourra se faire vers des projets microprocesseurs 32 Bits et Unix.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature complète à l'attention de Michèle Corbineau **BULL TRANSAC**, 7, rue Ampère. 91343 MASSY CX.



INGENIEUR INFORMATICIEN HAUT NIVEAU

Dans le cadre de sa nouvelle politique en méthodes, notre Direction de l'Informatique recherche un Ingénieur Informaticien pour :
- animer l'implantation de la méthode de conception MERISE ;
- intervenir comme conseil auprès des équipes de développement.

Cette fonction de haut niveau requiert une expérience de plusieurs années en tant que Chef de Projet et une connaissance pratique de la méthode MERISE.

Le poste, très formateur, basé à Saint-Quentin-en-Yvelines, offre de nombreuses possibilités d'évolution au CREDIT AGRICOLE.

Pour venir en discuter, veuillez nous adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et rémunération actuelle, sous référence SB/0421, à CNCA, Service Gestion des Personnes - St-Quentin-en-Yvelines - 78280 GUYANCOURT.



CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une banque, filiale d'un groupe financier à dimension européenne et occupons un créneau en plein développement : celui de la vente et du conseil directs en placements financiers auprès des particuliers.
Bien sûr, nous nous appuyons sur des moyens informatiques performants dont le développement nous conduit à recruter plusieurs :

Ingénieurs analystes

Au sein d'une équipe qui se constitue, vous participerez au développement de l'ensemble des applications de gestion, de la conception à la mise en place, en contact étroit avec les utilisateurs.

Ingénieur informaticien ou Universitaire (MIAGE), vous portez un intérêt tout particulier aux questions financières et vous souhaitez valoriser une première expérience informatique acquise si possible dans un environnement IBM. De larges opportunités de carrière vous seront offertes au sein du groupe.

Ces postes sont à pourvoir dans l'Ouest de Paris. Merci d'adresser votre dossier de candidature et vos prétentions à notre conseil sous réf. JC/1 : INFRAPLAN - 83 boulevard Raspail - 75006 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN

MISSION DE CONFIANCE POUR CANDIDATS AU SUCCES

THOMSON SEMICONDUCTEURS : un taux exceptionnel de croissance, un investissement permanent en hommes de valeur et en moyens de production, une expansion internationale confirmée par le rachat des actifs de MOSTEK (U.S.A.) devront nous conduire à réaliser notre ambition : être parmi les 10 leaders mondiaux de notre activité en 1990.

Nous cherchons aujourd'hui à intégrer des candidats à fort potentiel susceptibles d'optimiser notre performance et de se préparer à devenir ainsi des

RESPONSABLES DE HAUT NIVEAU
(X, Centrale, Arts et Métiers, HEC, INSEAD...)

Dans un premier temps, pendant une mission de plusieurs mois, au point névralgique de l'organisation, vous testerez vos capacités d'observation, votre créativité et votre pragmatisme. La qualité des résultats que vous obtiendrez constituera un tremplin pour des fonctions de responsable dans le domaine du marketing, du planning ou de la production.

Cette mission s'adresse à des diplômés de Grandes Écoles à fort potentiel, débutant ou ayant une première expérience (1 ou 2 ans) et maîtrisant la langue anglaise.



Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., prétentions) à THOMSON COMPOSANTS Direction des Ressources Humaines – 101, boulevard Murat, 75116 PARIS.

HAVAS CONTACT

SIEMENS

La progression de notre chiffre d'affaires conforte notre **place de leader** sur un marché où nos clients apprécient la qualité de nos services commerciaux. **Pour renforcer notre position,** nous recherchons

Ingénieurs Technico-Commerciaux confirmés Composants actifs et passifs

Votre formation supérieure en électronique complétée par une bonne connaissance de l'allemand ou de l'anglais s'appuie sur une première expérience dans la vente de produits similaires.

Votre savoir-faire nous permet de vous confier la prospection et le suivi de notre clientèle sur l'ensemble du territoire français. Les candidatures de débutants seront également étudiées.

Pour un premier contact, nous vous remerçions d'adresser votre dossier complet, en précisant la référence 1257/M à

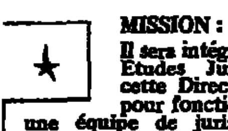
Département du Personnel
BP 122 - 93204 SAINT-DENIS CEDEX 01

Siemens S.A.

VOTRE CARRIERE ET LA BANQUE CREDIT DU NORD

La Direction des Affaires Juridiques et Contentieuses recrute

un juriste confirmé en droit bancaire



MISSION :
Il sera intégré au secteur Études Juridiques de cette Direction et aura pour fonction d'assister une équipe de juristes dans :
- l'étude des textes législatifs et le suivi de l'évolution du Droit,
- le conseil, la rédaction d'avis ou d'instructions au réseau et aux Directions fonctionnelles,
- la mise au point de nouveaux contrats-types ou de contrats spécifiques.

PROFIL :
Diplômé de l'enseignement supérieur en Droit (Maîtrise - DEA - DESS), ce futur collaborateur devra :
- avoir une bonne connaissance de l'ensemble des opérations bancaires,
- disposer impérativement d'une expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire.

Les lettres de candidature seront accompagnées d'un curriculum vitaé complet, d'une photo, de la rémunération souhaitée, et adressées sous la référence JCD. à la Direction du Personnel CRÉDIT DU NORD - 6/8, Boulevard Haussmann 75009 PARIS.



Crédit du Nord



1983 Le **CERAM** crée, au sein de la technopole de Sophia Antipolis, le **CERICS**, 1er Centre Européen de Génie Logiciel, en association avec **BULL**, **l'INRIA** et le soutien de **l'Agence de l'Informatique**
1985 : Le **CERAM** lance un Programme Européen de Management des Technologies de l'Information.
1986 · Dans le cadre de ce développement, nous procédons aux recrutements suivants :

DIPLÔMÉS GRANDE ECOLE
X, HEC, SUPELEC, CENTRALE, ESSEC, MINES, ESCP,... ou universitaires de même niveau

Le Département Informatique du **CERAM** et de grandes entreprises du secteur informatique offrent à une trentaine de diplômés du second cycle de l'enseignement supérieur des Bourses d'études leur permettant d'accéder aux fonctions de **CHEF DE PROJET** en conception, mise en place et gestion des systèmes d'information au plus haut niveau. Neuf mois de formation intensive permettent d'obtenir un **M.S.** en Management des Technologies de l'Information

Demander un dossier de candidature et d'information au **CERAM - Département Informatique** -
B P 20 - Sophia Antipolis - 06561 VALBONNE Cedex
Tél. 93 95 45 45

SOPHIA ANTIPOLIS

BULL TRANSAC : Informatique et Bureautique distribuées
Notre Direction Affaires recherche
Un Ingénieur Logiciel

Pour participer à des développements logiciels Télécom, réseaux et applications bureautiques.

De formation ingénieur ou équivalent vous avez une expérience de 3/5 ans sur des projets Télécom temps réel à base de microprocesseurs 16 Bits.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature complète s/réf. IL28/04 à l'attention de Michèle Corbineau. BULL TRANSAC. 7 rue Ampère. 91343 MASSY CEDEX.

Bull

OECD – OCDE
ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

La Direction des Affaires Financières, Fiscales et des Entreprises recherche pour sa Division des Affaires Fiscales

Un Administrateur Principal qui participera à l'établissement de principes directeurs et au suivi de leur application, au niveau international, en vue notamment d'éliminer les doubles impositions internationales, de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales et de déterminer des prix de transfert acceptables sur le plan fiscal. Les candidats doivent avoir un diplôme universitaire de niveau supérieur, de préférence en droit ou dans une discipline liée à la fiscalité ainsi qu'une large expérience des questions fiscales internationales.

Un Administrateur qui sera chargé de préparer des études analytiques et statistiques sur les questions de politique fiscale intéressant les pays Membres de l'OCDE. Les candidats doivent avoir un diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques, une bonne connaissance des techniques statistiques et une expérience des problèmes posés, d'une part, par l'estimation des effets des modifications de législation sur le montant des recettes fiscales et, d'autre part, par l'utilisation des modèles fiscaux.
- Excellente connaissance de la langue française ou anglaise exigée ; une bonne connaissance de l'autre langue constituerait un avantage.
- Postes ouverts aux candidats des deux sexes ressortissants des pays Membres de l'OCDE.
- Engagement pour une durée initiale de trois ans.
- Traitement annuel (net d'impôts) de 275 000 F (Administrateur Principal) et de 194 000 F ou 240 000 F (Administrateur), complété d'indemnités suivant situation de famille et de résidence.

Les candidatures accompagnées d'un Curriculum-Vitæ détaillé, en anglais ou en français, s/réf. "DAFFE" doivent être adressées à : Division du Personnel - OCDE - 2, rue André-Pascal, 75775 Paris cedex 16.

CONTESSE

Jeunes ingénieurs... valorisez votre première expérience

Dans la chimie lourde, nous sommes parmi ceux qui comptent. Notre structure de PMI (plus de 3 000 personnes, 12 usines) permet à chacun de s'exprimer pleinement et d'être reconnu.

Pour deux de nos usines, nous recherchons les Adjoints des Responsables d'Entretien, sachant que dans une production à feu continu l'entretien est primordial et ouvre de réelles perspectives d'évolution de carrière. Ces postes recouvrent, plus précisément, la partie Electricité-Régulation.

Nos équipements, objets d'investissements permanents, associent les technologies traditionnelles et modernes (automation, régulation...).

Ces postes peuvent intéresser de jeunes ingénieurs généralistes de haut niveau (AM...) bénéficiant d'une première expérience leur ayant permis d'acquérir de bonnes connaissances en électronique industrielle et désireux, aujourd'hui, de prendre des responsabilités techniques et humaines valorisantes.

Les postes proposés se situent dans le Sud-Ouest et en Normandie.
SEFOP remercie les personnes intéressées d'adresser votre dossier sous référence IC 446 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC



La Société des Ciments Français - un CA de 2,8 milliards (consolidé 4,6 milliards) - des résultats régulièrement bénéficiaires, recherche pour son département immobilier (30 sites sur le territoire français)

l'Assistant du chef du département immobilier

28 ans minimum

Votre mission : seconder le Chef du département pour prendre progressivement en charge la responsabilité de missions précises dans des domaines variés : participation à des négociations en milieu rural pour l'achat et la vente de terrains ; constructions et entretiens de logements ; locations ; baux commerciaux ; relations avec les Administrations (DDE - DDA), les S.A.F.E.R...

Ce poste convient à un candidat de formation géomètre ou équivalent Bac + 2 complétée par une expérience de 4 à 5 ans dans un poste analogue. Pratique de l'utilisation de l'informatique appréciée.

Qualités requises : bon négociateur - compétent en matière d'expertise - familier des questions juridiques - disponible (50% du temps en déplacements). Formation complémentaire assurée si nécessaire.

Lieu de travail : Paris la Défense
Adresser lettre manuscrite et CV détaillé s/réf. 73827/M à

sélé CEGOS
Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux
204 Rond Point du Pont de Sèvres
92516 BOULOGNE BILLANCOURT

MEMBRE DE SYNTEC



Jeune n°2 de Filiale

Nous sommes la principale filiale de **distribution** (250 p.) d'un important groupe de l'agro-alimentaire (**produits frais** - CA 6 milliards de F). Notre champ d'action est la **grande région parisienne.**

Le n°2 de l'entreprise est promu dans le groupe et nous souhaitons le remplacer par un diplômé de l'enseignement supérieur (grande école commerciale) âgé d'environ 30/33 ans. Sa carrière s'est déroulée jusque là dans des responsabilités commerciales avec si possible une expérience des questions sociales, logistiques et de gestion. Après intégration, il assistera notre patron dans l'animation de l'entreprise, dirigera personnellement 2 centres de profit et prendra en charge tout ou partie des questions sociales.

Ce **chef d'entreprise en herbe**, sachant coller au terrain, devra être géographiquement **mobile** pour prendre, sous 4/5 ans en province, la direction autonome de l'une des autres filiales du groupe.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, prétentions sous la réf. 2236/M à Lévi-Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

LÉVI-TOURNAY / ASSCOM

ASSURANCE - VIE
Responsable des Études Techniques

Assurer les études techniques et la rédaction des nouveaux contrats, tout en améliorant l'exploitation et la gestion des produits existants ;
imaginer et créer de nouveaux produits principalement dans le domaine de la prévoyance ;
voilà le challenge proposé à un jeune actuaire diplômé qui a déjà deux ans au moins d'expérience technique dans l'assurance-vie ou à un ingénieur ENSAE, ISUP ou encore à un universitaire qui a acquis une compétence actuarielle certaine depuis plusieurs années.
La personne retenue s'intégrera dans une société d'assurance-vie à taille humaine, évoluant au sein d'un groupe d'assurance à vocation nationale.
En dehors des tâches principales, elle assurera un rôle d'assistance et d'audit auprès des services administratifs et devra être une force de proposition pour l'amélioration du fonctionnement et de la gestion ; elle sera responsable de la centralisation et du contrôle de l'inventaire ; elle prendra en charge la préparation des conseils et assemblées de notre organisation.
Hormis les compétences techniques indispensables, dont une forte capacité rédactionnelle, nous attendons de ce futur cadre, de fortes qualités personnelles (puissance de travail, rigueur et méthode, créativité...). Le poste est à pourvoir à Paris.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, merci d'envoyer votre dossier sous réf. 5945 M à Roland Gardeux - Sérifo - 47 bis, avenue Bosquet, 75007 PARIS.

SÉRIFO
Membre de Syntec

MERRELL DOW RESEARCH INSTITUTE
Strasbourg Center

recherche un

Chimiste Organique Confirmé

Créé à Strasbourg en 1972, notre Centre a pour vocation la découverte de nouveaux médicaments par une approche rationnelle et fondamentale. Notre équipe internationale composée de chimistes, biochimistes et pharmacologues bénéficie aujourd'hui d'une excellente réputation au sein de la communauté scientifique et représente un environnement extrêmement stimulant pour des chercheurs de haut niveau.

Parmi nos programmes actuels, la conception et la syntèse chimique d'inhibiteurs d'enzymes et d'(ant)agonistes de récepteurs constituent un premier axe de recherche important. En parallèle, des études sont en cours sur de multiples aspects moléculaires de la différenciation et de la communication cellulaire.

Le candidat que nous recherchons possède un doctorat d'état (Ph. D) et 1-2 années d'expérience post-doctorale en chimie organique. Il est fortement motivé et prêt à s'investir dans une recherche exploratoire d'avant-garde en chimie de synthèse. Son aptitude au leadership est un facteur indispensable pour la réussite dans ce poste. Son autonomie et son expérience doivent lui permettre à terme de participer à la définition des orientations scientifiques du Centre.
Notre Centre est basé à Strasbourg, au carrefour de l'Europe. Avec son université réputée, sa superbe cathédrale et son implantation au bord du Rhin, Strasbourg, est une ville d'accueil particulièrement attractive.
La rémunération qui sera proposée reflètera l'importance de ce poste et sera fonction de l'expérience du candidat retenu.
Veuillez adresser votre C.V. et trois références à
Prof. Robert E. IRELAND, Directeur,
MERREL DOW France et Cie,
16 rue d'Ankara,
67084 Strasbourg Cédex.

DOW

Jeune ingénieur généraliste

Assistant direction générale - Paris - Filiale d'un groupe européen, cette société française spécialisée dans la production et la vente de produits minéraux pour les industries, et leader sur son marché, a des projets de développement et de diversification en France et à l'étranger. Le directeur général et le directeur administratif et financier de l'entreprise souhaitent créer un poste d'assistant afin de les seconder. Ce poste à vocation généraliste (études ponctuelles, contrôle de gestion, études industrielles, informatique...) conviendrait bien à un jeune ingénieur (débutant ou courte expérience) ayant complété sa formation par un cycle de gestion. Il devrait être un tremplin intéressant pour une évolution de carrière plus opérationnelle. La pratique de l'anglais serait appréciée. La rémunération annuelle sera attractive pour un candidat de valeur. Ecrire en précisant la référence A/2766M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

VILLE DE RUNGIS
(Val-de-Marne)
recherche

BIBLIOTHÉCAIRE 2e CATÉGORIE

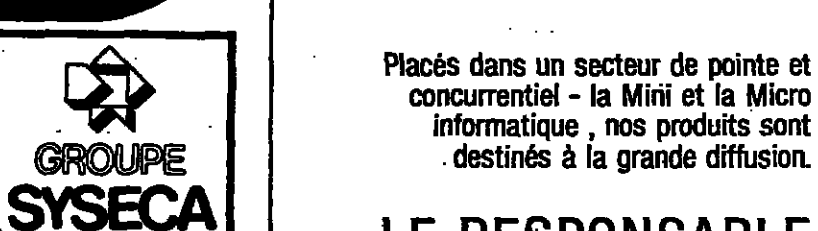
Expér. de la fonction exigée
Recrutement suivant conditions statutaires
Poste à pourvoir au 1er juin 86

Les candidatures (C.V., photo, copie des diplômes) seront adressées avant le 31 mai 86 à
M. le Maire de RUNGIS
Service du Personnel
6, rue Sainte-Geneviève
94150 RUNGIS.

Vous aspirez au métier de CONSULTANT en ORGANISATION-MANAGEMENT-DEVELOPPEMENT

...sans avoir pu encore véritablement l'exercer. Sensibilisé aux problèmes d'entreprise par une courte mais intense immersion dans la vie industrielle, vous vous sentez taillé - tête bien faite et contact aisé - pour assurer, avec l'appui de plus expérimentés, des missions d'études et de conseil en grandes entreprises. Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez enrichi votre formation de compléments sérieux, tels que comptabilité, informatique, bureautique.
Vous recherchez une équipe de haut niveau, où la qualité du travail est de rigueur, où la confiance réciproque va de soi et à laquelle vous pourrez vous intégrer durablement. Les missions que nous confions s'accompagnent d'une formation appropriée, et nous avons le souci de votre développement personnel et professionnel. Notre base est à Paris.
Si vous désirez être des nôtres, adressez votre dossier, qui sera traité confidentiellement, (s/réf. 2361) à Axial, 27 rue Taitbout 75009 Paris.

LA PLANIFICATION = C'EST VITAL



Placés dans un secteur de pointe et concurrentiel - la Mini et la Micro informatique, nos produits sont destinés à la grande diffusion.

LE RESPONSABLE PLANIFICATION

que nous recherchons

devra assurer la planification des besoins prévisionnels en produits finis (matériel et logiciel).
Dans la perspective du court et du moyen terme, il devra mettre sur pieds un plan de fabrication, en réaliser le suivi et le cas échéant anticiper les actions correctives.
Il participera aussi à la réalisation du programme directeur rolling plan.

Cette fonction réclame de grandes aptitudes au dialogue : avec le marketing, le bureau d'études et l'industriel. Elle réclame aussi, bien sûr, un sens prévisionnel très développé.

CE SONT VOS QUALITES ?

Votre expérience (5 ans) de la fonction dans un domaine proche complètent le profil du candidat que nous recherchons.

Merci d'écrire à l'agence DESSEIN, en précisant la référence RP 3004, au 15 rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra.

DESSEIN

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes d'

ingénieurs informaticiens

GROUPE SYSECA

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...

De 0 à 5 ans d'expérience, désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :
- systèmes temps réel,
- informatique industrielle,
- logiciel de base,
- systèmes de gestion,
- systèmes de communication,
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M284 à GROUPE SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (300 MF de C.A., 820 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

Société d'application en photocomposition recherche
UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

avec bonne connaissance Assembleur 80-86, Pascal, MS-DOS, communication parallèle et série
Expérience souhaitée

Env. C.V. avec prétentions sous n° 7.222
LE MONDE PUBLICITÉ
5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

DUNLOP FRANCE recherche un

TRADUCTEUR INTERPRETE
JAPONAIS - FRANÇAIS

pour travaux vers le Français.
Formation ESIT, INLCO ou équivalent.
Salaire et conditions de travail motivants.
Lieu de travail : MONTLUÇON.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 70162 à DUNLOP FRANCE – Direction du Personnel - B.P. 41 – 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX.



HAVAS CONTACT

CHEF DE MARCHÉ : 170.000F/an +

Importante société
gestion matériel industriel
membre d'un groupe européen

LEADER DANS SA SPÉCIALITÉ - SIÈGE A PARIS-17e

recherche

JEUNE SUP. DE CO.
OU ÉQUIVALENT

possédant expérience terrain de 3 ans (indispensable) dans la vente de services industriels, de préférence liés au secteur logistique (transit, emballage...)
Il rendra compte au Directeur Commercial.
Allemand et/ou anglais courant.
Perspectives d'évolution de carrière.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 7.220
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Gestionnaire
Stocks et transports

VELUX-FRANCE recherche le Responsable des Approvisionnements produits finis de ses différents centres de stockage. Agé de 28 ans environ et de formation supérieure (gestion et/ou logistique) vous avez une expérience réussie d'au moins cinq années dans un poste similaire. Bon négociateur vous serez capable de gérer le budget des transports nationaux et internationaux de l'Entreprise. Pour la coordination des approvisionnements et des expéditions vous serez aidé par les équipes régionales et disposerez de moyens informatiques performants. Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyer dossier complet (C.V., lettre manuscrite, photo et prét.) s/réf. LM à VELUX-FRANCE, Direction du Personnel, BP 20 - 91421 MORANGIS Cedex.

VELUX

COMMUNICO

ORGANISME DE RECHERCHE
REGION LYONNAISE
recrute :

JEUNE TECHNICIEN(E)

DUT MESURES PHYSIQUES
Travail en 2 x 8 au départ,
puis en journée normale.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 41455 à
CONTESSE PUBLICITE,
74, rue Bechevelin, 69363 LYON cedex 07, qui transmettra.

CONTESSE

Cabinet de Recrutement Paris-17e

PAR ANNONCES ET APPROCHE DIRECTE
(plus de 15 ans de notoriété) recrute
pour succéder après 7 ans de collaboration

GRAPHOLOGUE
à temps partiel régulier

DIPLOMÉE ET SOLIDE EXPÉRIENCE SÉLECTION CADRES TOUS NIVEAUX (Sinon s'abstenir)
POUR COLLABORATION EXCLUSIVE AU CABINET
(en moyenne 2 heures + par jour)

Pour contact rapide, merci d'adresser lettre détaillée à
PUB CONSEIL 98 av. de Villiers - 75017 Paris
qui transmettra aussitôt

PLESSEY Semiconductors

recherche INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

PROFIL :
- Technicien et homme d'affaires ;
- Formation ingénieur électronicien, âge 30 ans environ ;
- Goût prononcé pour l'action, les contacts et le terrain ;
- Précédente expérience et parlant anglais.

MISSION :
- Prospection et assistance auprès des utilisateurs ;
- Négociation et suivi des contrats commerciaux ;
- Entretien de relations permanentes à tout niveau : laboratoires, études et conception, service technologie, achats, approvisionnement, qualité ;
- Région parisienne et voyages province.

RÉMUNÉRATION MOTIVANTE + VOITURE FOURNIE.

Merci d'adr. cand. (let., c.v., photo et prét.) à : PLESSEY SEMICONDUCTORS BP 142, 91944 Les Ulis Cedex.

Conseil Financier aux entreprises

Société internationale, leader sur son marché, recherche dans le cadre de son développement

COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

De formation Bac + 2 minimum - 28-35 ans - H/F. Vous possédez une réelle expérience de la vente de services à haut niveau et une bonne connaissance de l'analyse financière. 200 000 F +. Véhicule fourni. Evolution possible. Lieu de travail : BORDEAUX.

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) s/réf. 86.020 à FACTOFRANCE HELLER - Département Commercial - Tour Maine-Montparnasse, 75734 Paris Cedex 15.



Factofrance Heller

CONTESSE

SOCIÉTÉ
SECTEUR ASSURANCE

recherche

POUR :
- PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
- COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

COLLABORATEUR

FORMATION :
- BAC + 2 ANS minimum
- COMPTABILITÉ GESTION

Première expérience de 1 an minimum, si possible en COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DANS SECTEUR TERTIAIRE.

Connaissances micro-informatique.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS.

Envoyer C.V. sous référence n° 3447 à :
PRAIRIAL - 47, rue des Tournelles,
75003 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

propositions diverses

travail à domicile

DEMANDES D'EMPLOIS

capitaux propositions commerciales

L'immobilier

appartements ventes

appartements achats

locations non meublées demandes

locations meublées demandes

maisons individuelles

hôtels particuliers

propriétés

villas

manoirs

viagers

immobilier information

bureaux

locaux commerciaux

formation professionnelle

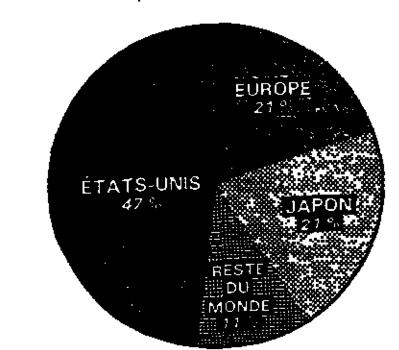
Le Monde

ECONOMIE

Le triangle de l'électronique

L'INDUSTRIE électronique a pris une place considérable dans l'économie internationale. Avec une production de 485 milliards de dollars, elle représente 4,7 % du produit intérieur brut mondial hors bloc de l'Est ; elle devrait en représenter 8 % en l'an 2000.

Ces chiffres sont tirés de l'étude réalisée par Electronics International Corporation (EIC), que préside M. Abel Farnoux (1). Sous le titre *l'Electronique dans le monde*, il s'agit d'un recueil inédit de statistiques (2) sur cette industrie de pointe qui regroupe l'informatique, les logiciels, les matériels professionnels, c'est-à-dire essentiellement militaires, les télécommunications, la bureautique, etc., bref, tous les équipements fabriqués à base de composant électroniques.



Les Etats-Unis représentent près de la moitié du marché international de l'électronique.

L'Europe importe 29 % de ses besoins, les Etats-Unis 20 % et le Japon 9 % seulement.

Premier constat en forme de confirmation : l'Europe ne cesse de décliner. Les firmes du Vieux Continent étaient responsables de 26 % de la production mondiale en 1980 et de 21 % seulement en 1985. Leur part est laminée par leurs concurrents japonais, qui ont gagné 6 points (15 % de la production mondiale en 1980 et 21 % en 1985), les Américains réussissant à conserver leur suprématie (46 % de la production mondiale en 1980 et 47 % en 1985).

Le déficit des échanges commerciaux des Dix avec le Japon est passé de 3,9 milliards de dollars en 1979 à 8,5 milliards en 1984. Avec les Etats-Unis, il a presque doublé de 5,6 milliards de dollars à 10,8 milliards pendant les mêmes cinq ans. Perméable, l'Europe importe 29 % de ses besoins, les Etats-Unis 20 % et le Japon 9 % seulement.

Deux secteurs sont particulièrement responsables des déficits commerciaux européens : les ordinateurs d'abord, provenant des Etats-Unis, pour 6,7 milliards de dollars (ce qui « couvre » 23,5 % du marché informatique européen) ; les matériels grand public, ensuite, provenant, eux, du Japon, au rythme de 3,6 milliards de dollars.

Ces données sont intéressantes car elles permettent de rappeler aux Européens que le déferlement des magnétoscopes, téléviseurs et autres matériels hi-fi nippons ne représente en valeur que la moitié environ du flot d'ordinateurs en provenance des Etats-Unis. L'Europe est aveuglée par un mythe japonais soigneusement entretenu, mais son premier concurrent commercial et technologique est les Etats-Unis et en premier lieu les compagnies informatiques d'outre-Atlantique.

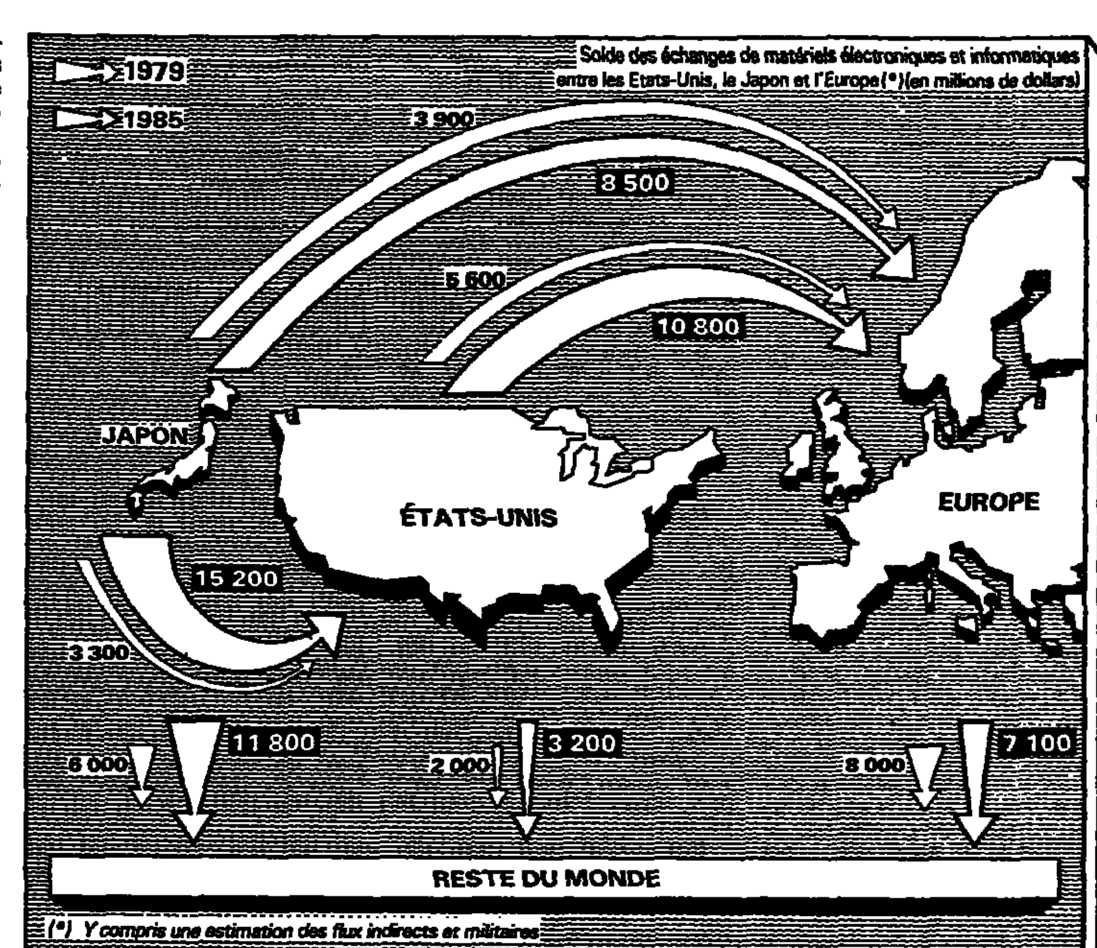
L'informatique reste le plus important des marchés de l'ensemble électronique : les ordinateurs et leurs logiciels représentent 34 % du total.

ÉRIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 39.)

(1) M. Abel Farnoux, ancien PDG de Videocolor du groupe Thomson, a été président de la « mission filière électronique » confiée par le gouvernement en 1981.

(2) Etant donnée l'absence de statistiques officielles et le peu de fiabilité des informations douanières, beaucoup de chiffres restent des ordres de grandeur.



UNE ÉCONOMIE EN TRANSITION

Les cahots de la Chine

Aiguillonné par les « quatre dragons » Pékin maintient, en tirant des bords, son cap de modernisation.

par FRANÇOISE LEMOINE (*)

DEPUIS que Deng Xiaoping et son équipe ont pris en main les destinées du pays, la Chine connaît une croissance économique très rapide (plus de 8 % par an en volume depuis 1979), qui s'est accélérée ces deux dernières années. Mais cette croissance s'est accompagnée en 1985 d'une inflation ouverte (9 % officiellement) et d'un déficit des échanges extérieurs (14 milliards de dollars).

Les autorités, tout en prenant des mesures d'urgence pour corriger ces dérapages, prévoient pour 1986-1990 la poursuite d'une croissance soutenue, qui cadre avec leur vaste programme de modernisation de l'économie chinoise d'ici à l'an 2000. Ce dynamisme n'ira sans doute pas sans cahots : à côté des effets destabilisateurs des réformes sur le système économique, se profilent les importants bouleversements économiques et sociaux liés au décollage.

Année de turbulence pour l'économie chinoise, 1985 a été aussi celle du bilan, puisqu'elle a clos le plan 1981-1985 et amorcé le choix des grands axes de la stratégie économique d'ici à 1990. Les performances de ces cinq dernières années ont dans la plupart des domaines dépassé les prévisions initiales : il en est ainsi des récoltes de céréales, malgré leur baisse de 1985, et de nombre de productions industrielles : pétrole, charbon, téléviseurs, véhicules routiers, fibres chimiques...

Emballement

Au crédit de la politique économique, on peut aussi inscrire des progrès qui, au début des années 80, semblaient hors de portée. Ainsi la contrainte énergétique a été, sinon abolie, du moins surmontée : de vigoureuses économies de consommation et la reprise des productions ont permis à la croissance économique de crever le plafond que lui assignaient les experts internationaux comme les planificateurs chinois.

Dans l'agriculture, les gains de productivité du travail ont inversé de manière spectaculaire une tendance au déclin à l'œuvre depuis vingt ans : ils lèvent un des obstacles à la modernisation que constituait jusqu'ici un secteur agricole ne dégageant que de faibles surplus commercialisables. Quant aux autres secteurs, de l'industrie au commerce, ils ont absorbé un afflux sans précédent de main-d'œuvre (plus de six millions par an), et la vitalité des entreprises collectives, des industries rurales, des activités privées, a joué là un rôle majeur.

L'envers de la médaille est que les autorités ont plus que jamais du mal à maîtriser les conditions de l'effervescence économique. La croissance, qu'elles avaient déjà dû freiner au début de 1982 puis fin 1983, s'est à nouveau emballée à l'automne 1984 et au début de 1985, provoquant une montée des tensions inflationnistes et un important déficit extérieur.

Le gouvernement a alors pris des mesures brutales de contrôle (gel des investissements non planifiés et des crédits, hausse des taux d'intérêt) qui, dès la fin de 1985, portaient un coup d'arrêt à la croissance. Le solde extérieur a continué à se dégrader sous l'effet de la vitesse acquise des importations qui devrait se ralentir brutalement en 1986. De telles oscillations ne sont pas chose nouvelle dans l'économie chinoise, mais les réformes en cours depuis 1979 tendent à les amplifier.

Solde du commerce extérieur (en milliards de dollars) — Taux de croissance industrielle

DES DÉRAPAGES PLUS OU MOINS CONTRÔLÉS

TAUX DE CROISSANCE INDUSTRIELLE

SOLDE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Prévisions

+2, +1, 0, -1, -2, -3, -4, -5, -6, -7, -8, -9

%, 25, 20, 15, 10, 5, 0

1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986

Depuis six ans, le gouvernement a démantelé les communes populaires et généralisé l'exploitation familiale des terres, libéralisé le commerce des produits agricoles, dénationalisé de fait une myriade de petites entreprises publiques, réhabilité les initiatives privées, accru les ressources propres des entreprises et leur accès au crédit bancaire. Dans une économie jusque-là « administrée » sur un modèle importé d'URSS dans les années 50, le desserrement des contrôles centraux a donné libre cours à une explosion de la demande qui excède les capacités de production du pays.

L'exemple de la Hongrie des années 70, qui mettait en place un système de planification indicative, a déjà montré qu'en réduisant le champ des plans impératifs on ne suscite pas automatiquement d'autres mécanismes de régulation. Les entreprises conservent leur penchant à maximiser leurs productions à tout prix et à surinvestir car les sanctions financières demeurent théoriques : les entreprises publiques (70 % de la production industrielle chinoise) émargent directement au budget de l'Etat et la faillite n'existe pas encore, bien qu'une loi soit en préparation.

L'inertie des comportements trouve un terrain particulièrement favorable dans le sous-emploi et la pénurie : au jour le jour, la création d'emplois s'impose comme un impératif social et politique plus évident que le calcul d'incertains critères de rentabilité. Par ailleurs la rareté des produits émousse sérieusement la concurrence, qui ne joue guère ni sur les prix ni sur la qualité. Les banques, auxquelles les réformes ont confié un rôle actif dans le financement des investissements et notamment dans le soutien des petites entreprises, continuent souvent à opérer comme des guichets-distributeurs de fonds : faute de préparation et d'outils pour sélectionner les projets, elles ne résistent pas aux demandes pressantes de prêts.

Difficile à maîtriser, les dérapages de 1985 ont manifestement donné des arguments à ceux qu'inquiète la vitesse prise par les réformes. Un de leurs représentants les plus éminents, Chen Yun, a formulé des critiques ouvertes lors de la conférence du parti en octobre dernier. Par ailleurs, l'inflation ainsi que les nouvelles formes d'inégalités sociales et l'enrichissement individuel font naître chez beaucoup une sourde insatisfaction.

Pause

Le comportement des bureaucrates et des cadres du parti mine les réformes : si certains trafiquent de leur influence, comme l'illustrent les multiples cas de malversations et de corruption, d'autres opposent une résistance larvée aux changements. Tout en reconnaissant les difficultés, micro et macro-économiques, que soulèvent les changements, leurs défenseurs objectent qu'on ne peut attribuer aux réformes des déséquilibres provoqués justement par l'absence de concurrence et de jeu du marché et leur imputer des pratiques traditionnelles qu'elles n'ont fait que révéler.

1986 et 1987 devraient être des années de pause. Imposé par les circonstances économiques, ce repli est sans doute aussi de tactique politique. Hésitations, élans et coups d'arrêt n'ont cessé de rythmer le cheminement des réformes depuis 1979 ; mais les termes du débat ont évolué depuis le début des années 80 puisque alors c'est le nouveau cours qui faisait figure de halte nécessaire pour un système essoufflé.

De l'aveu même de Deng Xiaoping, le plus dur reste à faire d'ici à la fin de la décennie : il s'agit désormais de réformer le cœur de l'appareil industriel, dont le mode de gestion est encore plus arriéré que le niveau technologique. Il faut exposer la masse des entreprises d'Etat, jusqu'ici abritées dans le système administratif, aux influences revigorantes de la demande, qu'elle soit intérieure ou étrangère. Cela suppose d'abord que l'on refonde l'échelle complètement arbitraire des prix.

(Lire la suite page 38.)

(*) Chargée de mission au CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales).

VOYAGE EN ASIE CENTRALE SOVIÉTIQUE

Entre Marx et Mahomet

Moscou exigeant plus de ressources, le commissaire va assimiler davantage l'imam.

par IRÈNE COMMEAU-RUFIN (*)

« *LA pompe, la vantardise, le refus de toute critique et autocritique, l'absence de modestie et, dans certains cas, du sens de la probité de parti et de l'honnêteté la plus élémentaire ont favorisé la propagation des intrigues, de la roublardise, du formalisme, de l'indifférence, de l'abus de pouvoir et du pillage.* » C'est en ces termes pittoresques et peu équivoques que le premier secrétaire du parti communiste d'Ouzbékistan, Ousman Khodjaev, a décrit, le 28 février dernier, devant les délégués du 27e congrès du Parti communiste d'Union soviétique, le climat qui s'était instauré dans sa république du temps de son prédécesseur, Charas Rachidov.

Celui-ci était mort – on a parlé de suicide – fin octobre 1984, alors qu'un immense trafic sur les statistiques de production de coton allait être dévoilé. Il s'agissait, entre autres, d'une chaîne de production fictive qui allait du champ de coton à la scène de l'opéra de Tachkent. Des récoltes étaient envoyées – sur le papier – à des usines d'égrenage de filature et de tissage, puis aux ateliers de couture pour qu'on en fasse des costumes portés dans des représentations... que personne ne songeait à monter.

Le kolkhoze, l'usine, l'atelier et le théâtre touchaient ainsi des primes pour dépassement de la production sans bouger le petit doigt, et tout allait pour le mieux dans cette Asie centrale soviétique qui a longtemps été si près d'Allah, si loin de Moscou... Les discours incendiaires et les résolutions prises aux différents échelons du parti, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, sont peut-être annonciateurs de changement dans la vie de ces Ouzbeks, Kazakhs, Kirguizes, Tadjiks et Turkmènes, qui, depuis près de soixante-dix ans, expérimentent les solutions soviétiques aux problèmes posés par l'islam et le sous-développement.

A ce jour, les républiques d'Asie centrale ont réussi la performance d'accéder à un niveau de vie supérieur à la moyenne soviétique tout en préservant leur identité culturelle, ethnique et religieuse. Pour ce qui est du résultat par habitant, l'activité économique en Asie centrale est inférieure et décline régulièrement par rapport à celle des autres républiques d'URSS.

En outre, la région économique d'Asie centrale aurait un solde des échanges négatif avec le reste de l'Union ; elle dépend du centre pour la plus grande partie des produits intermédiaires (engrais potassiques, laminés ferreux, ciments, briques réfractaires), les biens de production et l'essentiel des biens de consommation. Le flux d'achats hors de cette région s'est même accru avec l'augmentation des acquisitions de blé (1 million de tonnes en 1940, 2 millions de tonnes en 1980).

Au prix fort

Mais l'Asie centrale a également des atouts : elle fournit 90 % du coton exporté par l'URSS, et les coûts d'extraction dans ses immenses gisements de gaz (27 % de la production soviétique) sont parmi les plus bas en URSS. Elle est également un producteur important de métaux non ferreux (or, mercure, uranium, antimoine, molybdène, tungstène) et de produits chimiques (potasse, soufre, iode), qui sont pour la plupart exportés vers le reste de l'Union.

Il en va de même, à un moindre degré, pour la production en fruits et légumes, notamment les agrumes, melons, fruits secs et épices qui sont vendus au prix fort sur tous les marchés kolkhoziens du pays. L'avion étant bon marché en URSS, les bénéfices effectués grâce à la vente directe de productions pour lesquelles les kolkhoziens d'Asie centrale bénéficient d'un indéniable avantage comparatif expliquent en partie l'important flux monétaire observé dans la région.

Les dépôts individuels dans les caisses d'épargne y sont élevés, les femmes sont chargées de bijoux, en ville comme à la campagne, et l'équipement des ménages en biens de consommation durables (réfrigérateurs, machines à laver, machines à coudre, téléviseurs) y est supérieur à la moyenne d'URSS. Néanmoins, les dépenses d'un ménage sont en Asie centrale soviétique inférieures de 10 % à celles d'un ménage de Russie centrale et de près de 20 % à celles d'un ménage vivant dans l'Oural.

La structure de la consommation (importance de l'autoconsommation alimentaire, fabrication familiale de vêtements) explique en partie cette différence, mais la politique menée par l'Etat soviétique a également contribué à donner un niveau de vie convenable à ces peuples qui constituaient, en 1985, 16 % de la population soviétique. La politique fiscale a été conçue de telle sorte que les avantages les plus importants soient consentis aux régions périphériques.

Les revenus de transfert perçus par les populations d'Asie centrale, sous forme de prestations monétaires ou d'avantages en nature (gratuité ou semi-gratuité de certains services) au titre de fonds sociaux de consommation, se sont accrus en valeur à un rythme plus rapide que dans l'ensemble du pays. Enfin, les aides aux familles nombreuses constituent une source de revenus non négligeable dans une population où le taux de croissance naturelle (27 %) est plus de trois fois supérieur à la moyenne nationale.

Par calcul ou par négligence, le pouvoir soviétique a fait preuve d'une relative tolérance à l'égard des spécificités ethniques et religieuses des peuples de la région. A l'égard du culte islamique, il semble avoir adopté, depuis les années 70, une position de tolérance qui s'est traduite par la réouverture de mosquées. Les écoles coraniques (médersas), dont l'enseignement soutient, dit-on, la comparaison avec les instituts de Bagdad et du Caire, auraient formé un clergé compétent et dynamique.

Soixante-neuf ans après la révolution d'Octobre, les personnes interrogées se déclarent toutes croyantes. De haut en bas de la hiérarchie du parti, hommes et femmes remplissent leur devoir de musulman pour les principaux actes de leur vie privée : circoncision, mariage, enterrement. Ces cérémonies donnent lieu à des fêtes somptueuses.

De plus, le relogement par quartiers dans les immeubles neufs a laissé intact le tissu social et assuré un maintien de la pression du groupe pour le respect des traditions, notamment en matière de condition féminine. Les femmes, dont la Constitution garantit l'égalité avec l'homme, ont accès à l'enseignement supérieur et à la vie professionnelle. Dans leur vie privée, elles restent, malgré leur indépendance financière, soumises à la coutume : obéissance au mari, interdiction de sortie quarante jours après les couches, etc. Comme l'a fait remarquer une musulmane : le « commissaire » règle la vie professionnelle, mais l'imam dicte le comportement qu'il faut adopter le reste du temps...

Indolente vitrine

Les musulmans vont-ils longtemps encore profiter de cet échange inégal et rester la vitrine indolente de l'URSS pour les peuples du tiers-monde ? Depuis la fin de la décennie 70, différents facteurs semblent indiquer que les circonstances peuvent, à l'avenir, se révéler moins favorables.

La guerre d'Afghanistan a fatalement réintroduit l'Asie centrale dans le champ de vision de Moscou, d'autant plus que les convois pour Kaboul font tous escale à Tachkent. En outre, les besoins croissants en ressources que connaît l'économie soviétique ne peuvent qu'engager les gestionnaires de Moscou à rationaliser la production et à exiger davantage des cinq républiques d'Asie centrale, notamment une amélioration de la productivité du travail et une plus grande mobilité des travailleurs pour la participation à des projets industriels dans le reste du pays.

Ces requêtes figuraient explicitement dans le discours de M. Gorbatchev lors de l'ouverture du dernier Congrès du parti communiste d'Union soviétique. L'amélioration de la productivité du travail passant par une amélioration de la qualification professionnelle, 9 500 jeunes Tadjiks ont, en 1985, été envoyés se perfectionner dans les instituts des républiques d'Ukraine et de Russie. Cette pratique permet, par ailleurs, d'améliorer la connaissance de la langue russe et de favoriser une rupture avec la tradition.

L'envoi de travailleurs sur les chantiers sibériens se pratique déjà : l'an dernier, 30 000 habitants d'Ouzbékistan sont ainsi partis travailler dans les régions des « terres non noires » et en Sibérie. Au même moment, 600 familles de Turkménistan se sont installées en Extrême-Orient. Pour l'heure, ce sont essentiellement des ouvriers non originaires d'Asie centrale qui acceptent de partir. Si les quotas augmentent, il faudra bien que les musulmans émigrent à leur tour – ne fût-ce que pour quelques années.

La diminution des ressources d'investissement dans l'économie soviétique constitue une menace bien plus lourde pour l'équilibre social de la région. A ce titre, l'abandon du projet – discutable à divers titres et surtout très onéreux – de détournement des fleuves sibériens risque de compromettre l'expansion du secteur agricole. Les ressources en eau d'irrigation s'épuisent en même temps que se réduit, par excès de pompage, le flux des deux principaux cours d'eau de la région : le Syr Daria et l'Amou Daria.

Tant qu'ils faisaient partie des « musulmans oubliés », les peuples d'Asie centrale ne pouvaient que se féliciter d'avoir atteint, grâce à l'instauration du socialisme, à un niveau de bien-être matériel auquel certaines populations russes n'ont pas encore accédé. Si la pression de Moscou augmente pour leur assimilation à un type standard d'« homo sovieticus », il est difficile de prévoir quelle dynamique l'emportera dans cet équilibre fragile, entre les enseignements de Marx et ceux de Mahomet.

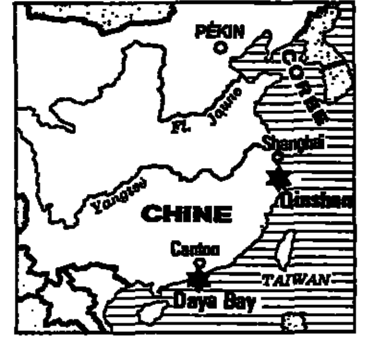
(*) Chargée de recherches à l'IFRI (Institut français des relations internationales).

L'ÉCONOMIE CHINOISE EN TRANSITION

La course des deux centrales nucléaires

Qui de Sanghai ou de Canton aura la première son réacteur ?

PROTÉGÉ de la mer par une longue digue et adossé à une colline portant le nom du premier empereur, Qin Shi Huang Di, l'unificateur de la Chine, le site de la première centrale nucléaire chinoise se trouve à mi-chemin entre la métropole de Shanghai et Hangzhou, la capitale de la province de Zhejiang. Trois ans après le début officiel des travaux, ce symbole du génie chinois et de sa capacité à compter sur ses propres forces est un gigantesque chantier.



Sous une pluie battante, quelques dizaines de personnes travaillent sur les poutrelles des échafaudages. Aucun signe d'activité débordante de la part des 600 ingénieurs, techniciens et ouvriers du chantier, qui sont censés faire diverger Qinshan avant décembre 1988, soit cinq ans et demi après le début des travaux.

Pourtant, ce délai semble très court pour une « première » : en France, où l'on est particulièrement rodé dans ce domaine, il faut sept ans pour construire un réacteur, il est vrai trois fois plus puissant (900 mégawatts au lieu de 300 ici). N'empêche, les responsables de la centrale sont optimistes, à tel point que le ministère de l'industrie nucléaire vient de décider la construction de deux nouvelles tranches de 600 mégawatts sur le site.

Après examen par une commission d'experts qui doit donner son avis avant juin, le gouvernement « *donnera son accord très rapidement* », nous a déclaré le sous-directeur du projet, M. Chen Puzhi. Il se sent d'autant plus sûr de lui que le premier ministre, M. Zhao Ziyang, vient de visiter le projet.

« *Cette centrale est un projet complètement chinois et sera entièrement construite par nous. Nous utiliserons à fond notre expérience,* souligne M. Chen. Il reconnaît cependant qu'il faudra « *naturellement une coopération avec l'étranger et l'importation de technologie* ». En fait, un sixième du coût total de la centrale (300 millions de dollars, soit 1,9 milliard de francs), sera composé de matériel importé, japonais, américain, ouest-allemand, italiens et français : instrumentation du cœur (Framatome), grues polaires et commandes (CERCI), circuits de tuyauterie primaire (Fonderies Leroy et SPIE-Batignoles) pour environ 100 millions de francs.

La construction de cette centrale, estiment certains experts ici, est à la portée des techniciens chinois. Ne disposent-ils pas déjà de réacteurs expérimentaux, de l'arme nucléaire et thermonucléaire, de sous-marins atomiques, d'excellents ingénieurs, dont certains formés en France ou aux Etats-Unis ? Toutefois, il devrait leur être difficile de tenir les délais pour la première tranche, pour ne pas parler des deux suivantes.

Les communications avec la centrale sont assez mauvaises, le pays manque de devises, de spécialistes, et les militaires demeurent les principaux consommateurs de matériaux fissiles. Il n'est pas question d'importer du combustible, assure M. Chen, alors que la Chine ne semble pas encore à même d'en fournir dans les délais prévus, c'est-à-dire avant fin 1987. Il faudra donc, pour que le projet se réalise, une volonté politique imposée par Pékin et des sommes considérables.

Réussir seuls

Une fois Qinshan en activité, les spécialistes nucléaires chinois auront montré qu'ils sont capables, à une échelle plus petite il est vrai, de réussir seuls – ou presque – ce que les Français et les Britanniques auront réalisé à Daya-Bay, près de Canton : une course de vitesse est engagée entre les deux centrales. Il n'est pas certain que la dernière en date, celle de Daya-Bay, dont le contrat doit être signé à la fin de l'année, sera la dernière à entrer en service.

Qinshan permettra d'alimenter en énergie la région la plus industrialisée du pays, celle du Bas-Yangzi autour de Shanghai, qui n'a ni pétrole ni ressources hydrauliques. Mais le bonheur des uns ne fait pas nécessairement celui des autres. M. Chen nous a confirmé que Pékin venait de décider d'abandonner son projet de centrale nucléaire de Sunan, au nord de Shanghai. Ce projet, dont les études étaient fort avancées, était discuté avec les Français depuis 1978, et plus récemment avec les Allemands de l'Ouest.

Les lettres d'intention devaient être signées à la fin de l'année, et les négociations allaient encore bon train il y a peu de temps. Elles auraient déjà coûté des dizaines de millions de francs aux Français, qui comptaient bien décrocher le contrat.

Dans les cartons

Les grandes ambitions nucléaires de la Chine se sont heurtées aux réalités et au réajustement économique en cours. Plusieurs projets ont été remis dans leurs cartons. On ne parle plus guère des 10 000 mégawatts d'électricité nucléaire prévus pour l'an 2000, ce qui ne représentait d'ailleurs que 5 % du total de l'énergie supplémentaire qui doit être produite d'ici là.

Le nucléaire demeure marginal sur l'échiquier énergétique d'une Chine très riche en charbon, qui dispose d'importantes ressources en pétrole et envisage la construction de gigantesques barrages, comme celui de Sanxia (*le Monde* du 23 avril). Pékin veut néanmoins se doter d'un embryon d'industrie nucléaire, indispensable à la fois à sa modernisation économique et technologique et à son standing de grande puissance. La Chine a même publiquement envisagé récemment d'exporter des centrales.

Malgré la pénurie de devises qui rend indispensable le dégagement de nouvelles ressources à l'exportation, une telle perspective n'est pas pour demain. Il faudra d'abord achever Qinshan dans des délais raisonnables et qu'elle commence à alimenter Shanghai en énergie. Pour le moment, on n'en est qu'au gros œuvre qui sort lentement de terre sous l'œil des paysans voisins.

Selon les responsables de la centrale, toute opposition a disparu, mais en 1981 la population avait manifesté une grande inquiétude, « *confondant centrale et bombe atomique* ». Une « *campagne d'éducation* », ajoutent-ils, a remis les choses en place. C'était d'autant plus nécessaire que les déchets seront stockés dans les fonds marins voisins – à 6 mètres de profondeur dans des fûts de béton pour quinze ans, – et que l'eau ayant servi au refroidissement du réacteur sera rejetée dans la mer, sillonnée par de nombreux pêcheurs.

PATRICE DE BEER.

Cahots...

(Suite de la page 37.)

Il est à noter que la plupart des volontés réformatrices en Europe de l'Est se sont dérobées devant cet obstacle. En effet, changer les prix revient à bouleverser les conditions d'activité de pans industriels entiers : en Chine le renchérissement de l'énergie qui en a été l'ébauche en 1985 a déjà accru le nombre d'entreprises en déficit. De plus tout réaménagement dans ce domaine met à nu les intérêts divergents des régions : les industries manufacturières des provinces côtières reposent en grande partie sur l'utilisation de matières premières et semi-produits venant des provinces de l'intérieur.

Dans les orientations du plan 1986-1990 tracées à l'automne dernier par le comité central du parti, on voit poindre d'autres bouleversements structurels : le secteur tertiaire jusqu'ici sous-développé devrait s'étendre ; les services publics et privés qui desservent les entreprises et la population devraient se multiplier afin d'absorber une part croissante de la main-d'œuvre et d'atténuer certains goulets d'étranglement (transport, communication, commerce).

Parallèlement, la baisse de l'emploi agricole et une urbanisation maîtrisée font désormais partie des conditions du décollage. Si certains s'alarment de voir les paysans dédaigner les cultures céréalières pour des activités plus lucratives, des experts chinois prévoient pourtant que d'ici quinze ans l'agriculture occupera moins de 40 % de la population active (70 % actuellement).

Cela veut dire qu'il faudra créer 270 millions d'emplois dans les autres secteurs, canaliser l'exode rural vers les villes petites et moyennes, tout en évitant une croissance explosive des grandes villes déjà surpeuplées. Ces bouleversements mettent en branle de formidables forces de déstabilisation qui expliquent sans doute que les travaux prospectifs de la Banque mondiale privilégient une évolution plus prudente.

Autre choix stratégique : la priorité accordée à la façade maritime. Ces régions, parce qu'elles sont plus ouvertes sur l'étranger et qu'elles ont un appareil industriel en avance sur le reste du pays, constituent un atout dont la Chine ne peut se passer dans sa course à la modernisation, serait-ce au prix d'un élargissement des inégalités de développement entre les régions côtières et l'intérieur du pays.

Ces orientations masquent mal une certaine hâte. Tard venus dans la course à la modernisation, les Chinois s'aperçoivent de l'avance qu'ont prise les nouveaux pays industriels d'Asie, ceux qu'ils appellent les « *quatre dragons* ». Certes Hongkong, Singapour, Taiwan ou la Corée du Sud ne peuvent servir de modèle à un pays comme la Chine ; mais, peuplés de Chinois, les trois premiers ont inévitablement un effet de démonstration et d'aiguillon.

Un excès de précipitation desservirait à terme les ambitions de puissance économique qui dictent la stratégie de la Chine depuis la fin de l'ère maoïste. Le compromis qui se forge entre les différentes tendances politiques à propos des transformations possibles et souhaitables de l'économie du pays peut contribuer à éviter cet écueil.

Les bilans et les pronostics que l'on fait en Occident sur l'économie chinoise varient beaucoup au gré de la conjoncture mouvementée que traverse ce pays. Pourtant le cap qu'a pris l'économie chinoise depuis 1979 a bien été maintenu, en dépit des vents contraires qui ont périodiquement obligé les nouveaux timoniers à tirer des bords.

FRANÇOISE LEMOINE.

Au-dessus des objectifs

PRODUCTION (en millions de tonnes)	1980	1985 Objectifs	1985 Résultats	1990 objectifs
Céréales	320	360	380	450
Coton	2,7	3,6	4,15	4,25
Pétrole	106	114	125	150
Charbon	620	700	850	1000
Acier laminé	27	34	37	44
Téléviseurs (millions d'unités)	2,5	7,5	16,2	



Le triangle de l'électronique

(Suite de la page 37.)

« Les Américains en contrôlent près des trois quarts, l'Europe est dans une position d'infériorité manifeste, et ce d'autant plus qu'une part très importante de sa production est réalisée par des firmes américaines implantées localement », note l'EIC.

Le déficit est *« particulièrement critique »* dans la micro-informatique et les très grands systèmes. La puissance d'IBM se lit donc clairement entre les lignes : le chiffre d'affaires de la multinationale (50 milliards de dollars en 1985) représente 43 % de la production mondiale d'ordinateurs et plus de 10 % de la production électronique dans son ensemble !

Si la suprématie américaine se fait toujours lourdement sentir en Europe, les États-Unis voient néanmoins les Japonais débarquer sur leurs arrières. En 1984, les échanges commerciaux au-dessus du Pacifique ont laissé apparaître un déficit américain de plus de 15 milliards de dollars qui s'explique par les importations massives d'électronique grand public (6,5 milliards de dollars), par *« une très forte dégradation »* dans le domaine des composants actifs, c'est-à-dire essentiellement des circuits intégrés (ou « puces ») et dans celui des matériels de télécommunications.

Le déséquilibre américain dans ce secteur dépasse 1 milliard de dollars... preuve qu'une politique de *« déréglementation »* telle qu'elle fut adoptée par Washington a aussi des effets pervers. L'Europe, au contraire du Japon, profite peu de l'ouverture de ce marché des télécommunications à la concurrence.

La guerre électronique entre les États-Unis et le Japon concerne également l'informatique. Le Japon reste importateur net de logiciels, mais les constructeurs nippons ont accédé au premier rang mondial pour certains matériels périphériques comme les imprimantes, en jouant sur *« une politique de production de masse »* comme dans l'électronique grand public. La même stratégie semble mise en œuvre dans la bureautique, où les Japonais ont pris 15 % du marché américain et 29 % du marché européen.

De mauvais choix

Prise entre deux feux, l'Europe se voit réduite à l'état de spectatrice impuissante devant l'affrontement des deux puissances. Le rapport de l'EIC vient fort à propos compléter une étude de la CEE intitulée *Economie européenne*, qui cherche à tracer un bilan de la compétitivité de l'industrie des Dix et au-delà à expliquer les forts taux de chômage en Europe. *« Le taux de pénétration des produits étrangers dans le domaine des hautes technologies a progressé de 7 points de 1972 à 1982 pour atteindre 17 % de la demande intérieure »* (3).

La dégradation de l'emploi en Europe est le signe de la mauvaise adaptation de son appareil de production, trop axé sur les secteurs traditionnels à faible demande et pas assez sur les technologies de pointe, dont les marchés bénéficient d'une croissance soutenue de 6 % à 7 % l'an, explique la CEE. Ces mauvais choix apparaissent de façon limpide dans l'analyse des investissements, qui ont stagné en Europe dans les secteurs à forte demande depuis plus de dix ans, alors qu'ils ont pratiquement doublé et aux États-Unis et au Japon.

M. Abel Farnoux conclut : *« On a peine à comprendre pourquoi des nations hautement industrialisées qui ont établi avec ténacité et succès des stratégies dans le domaine spatial et dans le domaine de la défense ont négligé de traiter avec la même énergie et la même concertation le domaine électronique. »*

ÉRIC LE BOUCHER.

(3) Le rapport de la CEE englobe dans les secteurs de haute technologie l'électronique mais aussi la chimie-pharmacie et le matériel électrique.

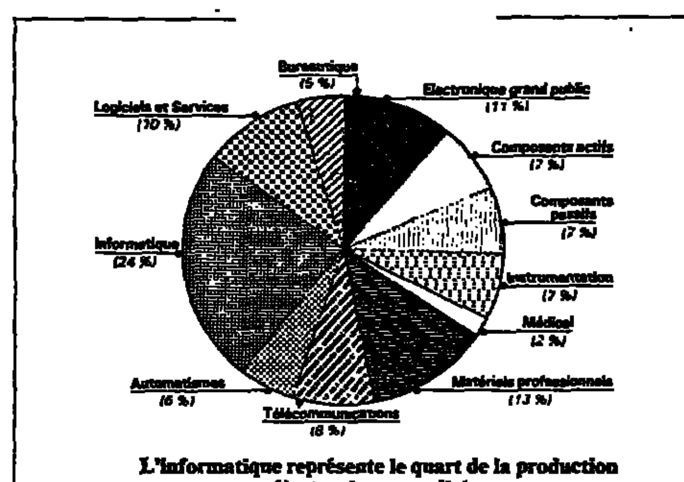
★ Electronics International Corporation (EIC), 20, rue Hamelin, 75016 Paris. Tél. 45-05-14-27.

L'Europe entre deux feux

(en millions de dollars 1984)

	EUROPE				ÉTATS-UNIS				JAPON			
	Prod.	Export.	Import.	Marchés	Prod.	Export.	Import.	Marchés	Prod.	Export.	Import.	Marchés
Electronique grand public	8 000	1 020	5 130	12 110	8 000	1 010	10 270	17 260	21 850	15 430	220	6 640
Composants actifs	4 410	1 905	4 485	6 990	13 330	5 670	8 250	15 910	13 550	5 640	1 310	9 220
Composants passifs	6 150	1 510*	1 780*	6 420	12 600	2 100*	4 400*	14 900	8 300	4 130*	320*	4 490
Mesure-instrumentation	7 200	2 750	2 330	6 780	16 500	4 780	1 670	13 390	3 600	1 020	650	3 230
Electronique médicale	2 300	1 230	680	1 750	4 300	1 140	840	4 000	1 440	520	180	1 100
Matériel électronique professionnel	13 000	3 720	2 030	11 310	35 000	6 000	1 830	30 830	3 500	1 440	560	2 620
Télécommunications	12 000	1 890	490	10 600	14 000	780	1 830	15 050	6 200	1 650	40	4 590
Automatismes	5 500	400	1 300	6 400	11 000	1 800	800	10 000	6 000	1 000	100	5 100
Informatique	22 000	2 780	9 330	28 550	57 000	13 460	8 410	51 950	17 000	5 690	1 330	12 640
Logiciels et services	8 300	300	1 000	9 000	26 500	2 000	50	24 550	4 000	–	300	4 300
Bureautique	3 400	970	2 080	4 510	11 000	1 120	2 720	12 600	6 000	4 050	80	2 030
TOTAL	92 260	18 475	30635	104 420	209 230	39 860	41 070	210 040	91 440	40 570	5 090	55 980

* Y compris parties et pièces détachées pour l'électronique grand public.
Les marchés représentent la production plus les importations moins les exportations.



L'informatique représente le quart de la production électronique mondiale.

La chronique de Paul Fabra

Le programme d'un jeune économiste

JE viens de lire le meilleur rapport de l'OCDE. Il est signé. Que cette paraphrase d'une boutade célèbre d'un grand poète de la génération disparue (Cocteau avait dit, à peu près dans d'autres circonstances et avec un sens évidemment tout à fait différent : *« Je n'ai reçu qu'une seule lettre anonyme ; elle était signée »*) ne laisse planer aucun doute sur l'originalité du travail que publie Christian Saint-Etienne sous le titre : *la France et l'incertain, programme économique pour l'avenir* (1).

Saint-Etienne est, selon l'expression consacrée qui, en l'occurrence, convient parfaitement, un jeune et brillant économiste français actuellement employé par l'institution du château de la Muette après l'avoir été, de 1981 à 1984, par le Fonds monétaire international. Son livre est son propre ouvrage et, comme le lecteur en est averti ainsi qu'il se doit, les vues qu'il y exprime *« n'engagent en rien l'OCDE »*. Qu'elles se ressentent, dans leur présentation et parfois leur substance, de l'expérience professionnelle, on ne saurait lui en faire grief.

Avec un document émanant de l'OCDE, le livre de Saint-Etienne partage cependant une commune ambition. *« Il s'agit ici,* nous dit-il, *d'un livre écrit pour préparer les actions ultérieures... Une commission de vingt économistes et hauts fonctionnaires travaillant six mois aurait présenté un programme de mille pages avec tous les détails techniques nécessaires. »*

Outre un objectif clairement défini, l'auteur propose aussi un schéma d'analyse générale. Pour lui, nous sommes *« passés, à la fin des années 70, dans un monde qui est à la fois incertain et dominé par les stocks »*. Le meilleur exemple en est donné à propos du déficit budgétaire. La tendance était de négliger les effets négatifs à moyen terme des déficits publics aussi longtemps que le taux d'intérêt était faible, l'efficacité marginale du capital (rentabilité) forte. Toutes les analyses étaient alors conduites en termes de flux, de revenus, de dépenses, d'investissements, etc. Mais l'accumulation des déficits a gonflé la dette publique ou « stock d'endettement ».

On ne peut plus ignorer le poids croissant du service qu'elle requiert. Il réduit à presque rien la marge de manœuvre des pouvoirs publics.

Il en est de même pour le secteur privé : *« ... Lorsque le taux d'intérêt réel dépasse le taux de croissance, les débiteurs s'appauvrissent, et les créditeurs s'enrichissent, ce qui conduit les débiteurs à vouloir réduire leurs dettes au lieu d'investir. »*

Or la France a été la victime (consentante) de cette évolution. Pendant la période 1960-1985, elle a été, avec le Japon, le pays qui a connu en moyenne la plus forte croissance, mais, à partir de 1981, les taux d'intérêt à long terme ont commencé à excéder — de trois points — le taux de croissance dans notre pays, alors qu'au Japon les deux taux n'ont fait que se rapprocher. Saint-Etienne, qui a étudié de près la première grande crise du vingtième siècle pour avoir publié (en anglais) un livre intitulé : *The Great Depression, 1929-1938 – Lessons for the 1980's* (2), précise : *« Au début des années 30, le taux d'intérêt réel dépassait également de beaucoup le taux de croissance dans les grands pays industriels. »*

La réflexion de Saint-Etienne s'inscrit dans le grand courant de pensée actuelle : pour sortir de la situation dans laquelle la France se trouve, il estime que la solution la plus praticable et la mieux adaptée est le « libéralisme économique ». Dans celui-ci, qui *« n'est pas le laissez-faire »* et qu'on peut très bien *« associer à un objectif national »*, il voit une *« méthode »*. Il le définit comme *« un mode de fonctionnement et de régulation d'une économie dans laquelle la prise de décision est décentralisée »*. Sa supériorité sur le dirigisme *« réside dans sa capacité à affronter l'incertitude »*.

Par ces quelques phrases, on mesure le chemin parcouru par toute une génération : dans les années 60, Pierre Massé justifiait le Plan en le qualifiant de *« réducteur d'incertitudes »*, un jugement qui relevait au moins partiellement de la pétition de principe, puisqu'un plan consiste à substituer à l'incertitude de l'avenir l'image qu'on s'en fait. Toute la question est de savoir quel parti on tirera de la nouvelle méthode. Saint-Etienne, quant à lui, n'est pas encore tout à fait dégagé de l'ancienne.

De l'idée juste que les salaires réels ont monté trop vite en France, réduisant à l'excès la part des profits (d'où une insuffisance du capital productif génératrice de chômage), il tire une règle qui risque déjà d'être dépassée. Elle ne concerne pas, il est vrai, directement le marché : *« La masse salariale par tête dans le secteur public (y compris les effets de glissements catégoriels et de l'ancienneté) devrait augmenter d'un ou deux points au-dessous de la hausse des prix dans la période initiale de redressement. »*

CE genre de recommandations, et le raisonnement qu'elles supposent, renvoie directement aux méthodes de la « politique des revenus » dans les contradictions de laquelle, précisément, le Ve Plan, élaboré il y a vingt et un ans par Pierre Massé, devait se perdre irrémédiablement. Encore le milieu des années 60 était-il caractérisé par l'inflation rampante. Que devient la règle préconisée par notre auteur si la hausse des prix tend vers 0 % ?

Dans le secteur privé, Saint-Etienne propose un nouveau système de fixation des salaires. Le principe, que d'autres économistes et pamphlétaires ont exposé au cours de ces derniers mois (notamment le livre, qui a eu un grand succès de publicité, de l'Américain Martin Weitzman), est de *« faire dépendre le contrat de travail-type de la vente de la production et des profits qui en résultent »*. La suggestion peut paraître choquante et trop « japonaise » ; elle tire sa force du fait que dans nos modernes économies le maintien d'un taux de profit adéquat (pour atteindre le plein emploi) est mal assuré et qu'une fois qu'il a été comprimé à l'extrême on ne peut guère compter que sur la « crise » pour le rétablir progressivement.

Ce qui est particulièrement contestable, au regard de la « méthode » qu'il a choisie, est le conseil donné par Saint-Etienne de subordonner à la conclusion de tels accords de salaires la baisse des « impôts liés à la production » (parmi lesquels la taxe professionnelle, la taxe d'apprentissage et la taxe sur les salaires, dont il ne nous dit pas qu'elle a pratiquement disparu en France). Cette baisse, ainsi que la diminution des cotisations sociales, lui paraît indispensable.

Il convient plus que jamais de se méfier des mots en « isme », car, selon toutes les apparences, celui de « libéralisme » n'engage pas à plus de rigueur que celui, pareillement galvaudé, de « socialisme », puisqu'on voit un auteur se réclamer ainsi du premier sans se sentir obligé de respecter la règle en l'absence de laquelle le concept d'« économie libre » perd son contenu. Cette disposition est la règle de droit selon laquelle tous les citoyens sont égaux devant la loi, ce qui implique, l'égalité devant l'impôt.

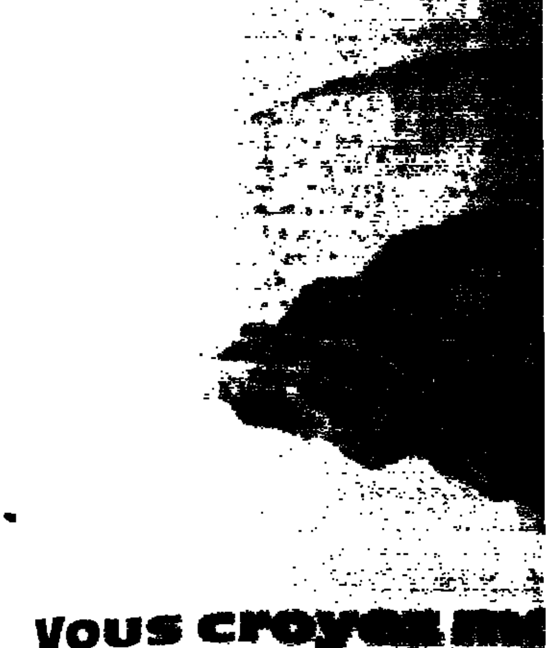
De même encore, Saint-Etienne, toujours dans le même et légitime souci d'accroître l'investissement, préconise à terme la suppression de l'impôt sur les bénéfices réinvestis. Félicitons-nous qu'Edouard Balladur n'ait pas suivi ce conseil. Le ministre vient de réduire de 5 % l'impôt sur les bénéfices distribués (pour aligner, comme il se doit, le taux sur celui qui frappe les bénéfices non distribués abaissé récemment par Pierre Bérégovoy). Tel est l'inconvénient de raisonner sur les catégories de la comptabilité nationale, telles que : revenu des ménages, « revenu des entreprises ». L'entreprise proprement dite ne touche pas de revenus. Exonérer les bénéfices non distribués, c'est conférer aux actionnaires actuels un avantage peut-être considérable ; c'est tourner aussi le dos à la logique de marché qui commande au contraire de distribuer les dividendes pour laisser à l'investisseur la liberté de choix pour leur réemploi.

Mais le livre de Saint-Etienne se distingue surtout par l'architecture qu'il présente d'une politique économique de redressement. Diminuer le handicap fiscal qui dissuade l'embauche et instituer un système de sécurité sociale « à deux vitesses » (l'expression n'est toutefois pas utilisée) pour mieux « cibler » les programmes sociaux sur les plus défavorisés ; encourager l'activité économique par des mesures favorables aux entreprises (mais, contrairement aux « économistes de l'offre », il ne considère pas prioritaire l'abaissement du taux marginal de l'impôt sur les revenus).

Les grandes orientations s'accompagnent du refus de prendre le risque d'un accroissement du déficit budgétaire. Priorité est au contraire donnée à sa réduction, qui doit précéder celle des prélèvements. Cela conduit l'auteur à préconiser des économies sur les dépenses de redistribution et de transfert (malheureusement sans préciser lesquelles), à plaider pour la remise en vigueur d'un impôt sur le revenu avec retenue à la source au taux de 1,5 %. L'apport le plus original de l'ouvrage, que ne démentirait pas Raymond Barre, est la démonstration que le seul moyen de retrouver une certaine liberté de mouvement pour accroître les dépenses budgétaires les plus nécessaires (notamment le programme militaire sur lequel insiste Saint-Etienne) est de diminuer la charge de la dette.

(1) *Economica*, 116 p., 49 F.

(2) Hoover Institution Press, Stanford University, Californie. Voir aussi : « L'Etat français face aux crises économiques du vingtième siècle », *Economica*, 146 p., 75 F, édité en février 1985.



POINTS DE VUE

Objectif Terre

La force d'un pays réside dans sa capacité à exporter tout et partout.

par FRANÇOIS BLAMONT (*)

IL est loisible d'imaginer que le commerce extérieur sera marqué du sceau de l'idéologie libérale. Or qui dit libéralisme dans ce domaine suppose, au moins implicitement, que nos partenaires commerciaux suivent ou suivront la même attitude. Mais, dans un monde de tensions et de périls, la lutte économique s'intensifie, et les entreprises françaises seront exportatrices, ou ne seront pas.

Dans ces conditions, le rôle de l'Etat redevient primordial. Il ne doit pas être conçu dans une optique de repli et de laisser-faire, mais être l'expression active d'une politique de coopération internationale de mise à niveau de nos moyens comparés à ceux de nos concurrents, d'une volonté de faire accéder nos entreprises aux marchés internationaux.

Que peut dire aujourd'hui un modeste praticien de l'exportation à son ministre : *« M. le ministre, soyez un financier, soyez un entrepreneur, soyez un diplomate et, enfin, soyez un ministre ! »*

● **La finance d'abord.** — Depuis quelques mois, le débat se réduit à un discours technique, pour ne pas dire ésotérique, sur la débonification des crédits à l'exportation et sur les formes d'intervention entre banques commerciales et banques officielles. Mais veulent-elles réellement faire assaut de compétitivité sur un marché qu'elles jugent dangereux et où leur principal souci est celui de la syndication, c'est-à-dire de l'uniformisation des conditions offertes à leurs clients ? Vision étroite : la concurrence n'est pas en France, mais à l'étranger, face aux banques et aux administrations de nos adversaires. Et ce n'est pas une différence de 0,1 % entre Paribas et la BNP qui décidera du succès de nos offres.

La réalité est ailleurs : le système français a bien fonctionné ; il est aujourd'hui victime de trois phénomènes extérieurs à l'exportation. D'abord, l'endettement du tiers-monde lié au développement incontrôlé, en capitaux et en taux d'intérêt, des crédits financiers. Ensuite, notre déficit budgétaire, qui a amené à une recherche systématique d'économies sur la bonification des taux d'intérêt et sur la limitation des risques générateurs d'indemnisations de la part de la COFACE. Enfin, notre déficit commercial persistant, qui a conduit les gouvernements à rechercher une structure plus liquide de notre commerce : vendre des biens de consommation à des pays solvables.

Une telle politique de repli et d'économies est inacceptable. D'abord, parce qu'elle oblige les entreprises à abandonner des marchés. Ensuite, parce que les vides ainsi créés sont rapidement comblés par ceux qui dénoncent nos pratiques pour mieux se les approprier. Enfin et surtout parce que, dans le long terme, tous les marchés ou presque sont intéressants : une approche financière purement bilatérale est insuffisante.

D'où un premier axe de réflexion : cessons de subordonner nos objectifs aux coûts budgétaires, mais faisons l'inverse, quitte, bien entendu, à faire les choix nécessaires. Assurons-nous ensuite que nos partenaires suivent effectivement leurs prétendus principes et ne déposons pas nos armes avant de nous être clairement assurés qu'ils en font autant à situations comparables.

De jolies grenouilles

● **L'entreprise ensuite.** — Rappelons que la France a donné la primauté aux grands contrats et, donc, aux grandes entreprises, seules capables de maîtriser les dossiers complexes et le discours technocratique. Mais il y a les autres : des milliers d'entreprises, petites et moyennes, à technologie plus ou moins évoluée, fortement concurrencées, limitées dans leurs investissements productifs ou commerciaux, incapables d'entrer dans le circuit officiel, abusées par les discours et, finalement, frustrées, voire ruinées, dans leurs efforts à l'exportation.

Ne nous faisons pas d'illusions : les moyens financiers de la grande exportation ne sont généralement pas à leur portée. N'essayons pas de faire de ces jolies grenouilles de vilains bœufs. Elles ont leur nature : c'est celle de la motivation, de la rapidité, de la mobilité et, de plus en plus souvent, de l'innovation ; mais ce n'est pas celle de la présence commerciale aux quatre coins du monde.

Aussi le rôle de l'Etat est-il clair : organiser le dialogue, la coopération, le soutien entre ces PME et les groupes plus puissants, les banques, les détenteurs de moyens financiers nécessaires à l'investissement productif et commercial. En d'autres termes, il s'agit de les promouvoir du rang de sous-traitants, au mieux, à celui de partenaires, au moins — et à terme — de laboratoires d'innovations dans le cadre de cahiers des charges qui traduisent une volonté de développement international.

C'est encore insuffisant : toute politique d'exportation est d'abord une politique de l'entreprise. Or nos entreprises ont besoin de fonds propres pour encaisser les chocs, d'investissements pour conquérir des contrats et de marchés pour justifier et rentabiliser leurs investissements. Deux exemples illustreront ce problème : celui de nos concurrents étrangers, fortement capitalisés, et celui, ensuite, des secteurs de l'aéronautique et de l'armement, qui, grâce à l'existence des marchés à long terme, intérieurs et extérieurs, ont pu développer de véritables politiques d'investissement en créant les ressources nécessaires au développement.

D'où deux idées. La première est française : les entreprises doivent pouvoir compter sur de grands programmes publics, parapublics ou privés, conçus, dès l'origine, dans une vision internationale ; cela a été le cas dans certains domaines. Pourquoi ne pas élargir cette coopération Etat-industrie ? Sans la pression marquée des grands corps techniques de l'Etat, bien sûr.

La deuxième idée est internationale et rejoint la diplomatie. L'action de la France doit être fondée sur des perspectives à long terme. Nous ne pouvons avoir les mêmes échanges avec tous les pays. Chacun doit être étudié dans sa spécificité humaine, technologique, financière, culturelle. Il faut rechercher un équilibre global, diversifié et stable des échanges.

Il est illusoire d'opposer certaines formes d'exportation : biens de consommation contre biens d'équipement, exportations directes contre investissements locaux. Les grands pays exportateurs n'ont pas fondé leurs succès sur des exclusives. Leur force a résidé dans leur capacité à exporter tout et partout, dans la limite de leur spécialisation et dans cette seule limite.

Le ministre diplomate

Aussi convient-il de stabiliser cette coopération : pourquoi ne pas envisager une véritable loi-cadre de nos échanges, une programmation pluriannuelle de nos actions, des accords commerciaux généraux qui dépassent la gestion quotidienne des affaires. Dans ce domaine, la France a quelque chose à dire. Et c'est bien là qu'apparaît le rôle éminent d'un ministre du commerce extérieur.

Il faut lui reconnaître un rôle véritable, avec un budget individualisé, autonome, élaboré en fonction de ses fins propres, et non en vue d'un redéploiement industriel qui ne peut d'ailleurs être que celui que commandent nos marchés. Il faut aussi regretter la multiplication des directions internationales au sein des autres ministères, qui opèrent dans l'anarchie.

C'est bien d'un diplomate que nous avons besoin. Placé au carrefour des relations politiques et des relations commerciales, des problèmes financiers et de la vie des entreprises, il doit assumer pleinement sa fonction.

Edicter moins de règles, promouvoir de véritables politiques, faire les grands choix de nos marchés futurs, restaurer la compétitivité de nos procédures financières, organiser l'accès des PME à la compétition internationale grâce, entre autres, aux moyens des grands groupes, mobiliser les énergies sur de grands programmes à vocation exportatrice, telles sont les principales composantes de notre objectif : conquérir la Terre.

(*) Président-directeur général de SODETEC.

Construire, quand même

Il faut revoir une fiscalité immobilière pénalisante.

par ALAIN TREPPOZ (*)

IL est difficile d'imaginer le financement du logement dans le contexte financier nouveau de désinflation et de rémunération élevée de l'épargne. Cette nouvelle donne présente, pourtant, des aspects positifs, même si, spontanément, nous n'en voyons que les aspects négatifs.

Actuellement, le logement souffre de la baisse du taux d'épargne et de la concurrence des placements financiers. A terme, il est tout à fait certain que l'effort d'épargne, y compris l'épargne préalable des ménages désireux d'accéder à la propriété, sera stimulé par cette situation nouvelle : une épargne connaissant une valorisation plus forte que celle du bien à acquérir. Cependant, même si les taux réels anormalement élevés des produits obligataires se réduisent, même si la stabilisation des taux ne permettra plus, dans l'avenir, les plus-values actuelles, il restera durablement une volonté des pouvoirs publics de maintenir des taux réels positifs et l'imagination des gestionnaires de fonds pour les améliorer encore.

Il en résultera un retour à une situation plus saine, où l'apport personnel des ménages représentera à nouveau une fraction significative du coût du logement (le taux d'apport personnel a chuté de 56 % en 1974 à 36 % en 1984) avec une réduction correspondante du recours au crédit. Ainsi sera progressivement freinée la croissance insupportable des crédits au logement — dont l'encours est passé de 570 milliards de francs en 1974 à 1 200 milliards de francs en 1983, — croissance incompatible avec la nécessaire maîtrise de la masse monétaire.

Seul cet effort préalable d'épargne peut donc solvabiliser la demande de logement, puisque, dans le même temps, le taux réel des crédits restera élevé. En effet, cette rémunération positive de l'épargne, quels que soient le mode et le réseau de collecte, se répercutera d'autant plus directement sur les taux des crédits que les banques n'auront plus, quel que soit leur statut, la possibilité de travailler à perte sur certains crédits. L'obligation d'équilibrer des comptes d'exploitation, durement touchés par la désinflation et la déréglementation (banalisation du métier de banquier), obligera les banques à vendre les crédits immobiliers à un taux couvrant et le coût de la ressource et le coût de l'intermédiation.

Tout cela n'est pas, apparemment, très encourageant pour des emprunteurs qui n'attendront plus de l'inflation une réduction progressive de leur taux d'effort. Mais cette analyse recèle des éléments positifs : une vraie concurrence entre les banques les obligeant à serrer au plus près leur coût de distribution et de gestion ; de meilleures techniques de refinancement réduisant le risque de la transformation et donc la marge qui le couvre. Les emprunteurs se verront donc proposer des crédits plus souples dans leur modalité de gestion et de remboursement, plus variés dans les formules de taux, moins onéreux en marge d'intermédiation.

Cette situation, s'accompagnant d'un moindre recours au crédit grâce à l'augmentation des apports personnels, permettra de solvabiliser un plus grand nombre de ménages. La solvabilisation sera accrue si les ménages peuvent acquérir plus tôt leur premier logement. Il s'agit notamment d'ouvrir le marché de l'ancien grâce au prêt conventionné sans travaux à des ménages à ressources modestes et à faible apport. Les pouvoirs publics ont autorisé une expérience dans ce domaine : cet allongement du « cursus logement », à l'instar de ce qui se pratique dans la plupart des pays étrangers, est aussi un facteur de solvabilisation de la demande.

Le retour des investisseurs

Le financement du logement doit aussi être assuré par les investisseurs qui se sont retirés de ce marché. Parmi des causes nombreuses, la concurrence de placements financiers à rendement élevé a joué un rôle important. Ces rendements sont largement dus à des causes conjoncturelles, dont successivement l'inflation, puis la désinflation génératrice de plus-values. Leur attrait s'est trouvé renforcé par une fiscalité sur les obligations excessivement favorable, dès lors que ces placements ne méritent pas le nom de placements longs et donc la prime qu'implique l'immobilisation de capital.

Les taux réels et les rendements de placements financiers baisseront, avec une inflation stabilisée à un bas niveau, tout en devant rester nettement positifs. L'harmonisation nécessaire des dispositions fiscales entre les diverses formes de placement ne pourra qu'amener à revoir, aussi, une fiscalité immobilière par trop pénalisante. Dans ce contexte, il est tout à fait assuré que les épargnants s'orienteront à nouveau vers le placement dans la pierre qui offre, sur le long terme, une pérennité et une sécurité difficilement concurrençables.

Ces évolutions paraissent du domaine du très probable. Elles conduiront, lentement peut-être, mais sûrement, à une reprise importante et durable de la demande sur le marché du logement libre ou faiblement aidé (le prêt conventionné ne relevant du secteur aidé que par l'ouverture sur les aides personnalisées). Toutefois, ces perspectives encourageantes ne règlent pas convenablement le problème du financement du logement social : une politique active dans ce domaine restant une nécessité de dignité, de justice et de solidarité pour la France. En effet, le « cercle vertueux » d'une réduction du recours à l'épargne et d'une amélioration des conditions de crédit ne s'applique que faiblement dans ce secteur.

Même concentrée, l'aide de l'Etat devient insuffisante, si elle s'applique à des ressources à taux trop élevés. Il faut donc, impérativement, que les institutions financières spécialisées — Caisse des dépôts et consignations et Crédit foncier de France — bénéficient d'une ressource stable à taux réel faible. Il n'y a pas d'autre voie pour y parvenir que de créer les conditions, financières et fiscales, d'une alimentation régulière et abondante du livret A et d'en réserver la plus large part au financement du logement social.

Il s'agit donc, pour attirer et fixer cette épargne, de lui garantir des conditions attrayantes : une rémunération positive (qu'elle n'avait jamais connue avant 1984), des plafonds de livrets plus élevés et des avantages fiscaux spécifiques (contrepartie d'une rémunération qui peut rester plus faible). Cela relève d'une aide budgétaire indirecte. Certes, mais pourquoi accorderait-on sans limitation de plafond, une fiscalité tout à fait avantageuse sur les obligations (dont les taux réels — coupons et plus-values — dépassaient en 1985 de 6 à 8 points le taux d'inflation) et la refuserait-on aux titulaires de livrets A se contentant d'un taux réel d'un point et demi ?

Objectera-t-on que, dans le premier cas, il s'agit d'une épargne longue et, dans le deuxième, d'une épargne liquide ? Un tel argument relèverait d'un *« monétarisme ringard »* et d'une simple ignorance des faits : des SICAV et des Fonds communs de placement (FCP), dits de trésorerie, offrent des placements à base obligataire très courts (à partir d'un mois), et ces outils de trésorerie représentent déjà plus de 25% de la capitalisation obligataire.

(*) Président de la Banque du bâtiment et des travaux publics.

niste

, quand même

économie

REPÈRES

Dollar : vif repli à 6,89 F

Après son sursaut de la semaine précédente, le dollar a recommencé à faiblir, son cours retombant, à Francfort, de 2,20 DM à 2,16 DM ; à Paris, de 7,03 F à 6,89 F, et, à Tokyo, de 170 yens à 167 yens. Aucun gouvernement occidental ne veut aider le Japon à stopper la baisse du dollar contre le yen, aussi tous les opérateurs voient le recul du dollar se poursuivre, jusqu'à 150 yens avancent certains. Cette perspective incite les investisseurs nippons à liquider une bonne partie de leurs avoirs en dollars.

Chômage : net recul dans la Communauté européenne

Le nombre de personnes inscrites au chômage fin mars dans la Communauté européenne a atteint 16,4 millions, soit une baisse de 273 000 personnes, selon Eurostat, le bureau des statistiques de la CEE.

Seuls le Portugal et l'Italie ont enregistré un accroissement du chômage en mars, respectivement de 1,2 % et de 0,1 %. Pour l'Europe des Neuf (avant l'adhésion de l'Espagne et du Portugal et sans tenir compte des statistiques nationales grecques), la diminution du chômage a été de 1,9 %. Pour l'Europe des Douze, elle a été de 1,6 %. Ces derniers chiffres sont provisoires. La plus forte diminution a été enregistrée au Luxembourg (– 15,7 %), tandis qu'en RFA la baisse était de 5,6 %, aux Pays-Bas de 3,3 %, en Belgique de 3,2 % et en France de 1,6 %.

Commerce extérieur : réduction de moitié du déficit italien

Le déficit commercial italien s'est réduit de moitié, pour représenter 1 095 milliards de lires (5,09 milliards de francs) en mars, contre 2 363 milliards un an auparavant, annonce l'Institut central des statistiques. Grâce, essentiellement, à la baisse du dollar et à la chute des cours du pétrole, ce déficit est le plus faible enregistré par l'Italie depuis le début de 1986. Pour l'ensemble du premier trimestre, le solde négatif du commerce extérieur atteint malgré tout 5 675 milliards de lires. Les principaux postes déficitaires restent l'énergie, avec un solde négatif de 8 450 milliards de lires, et l'industrie chimique, avec 2 604 milliards de déficit. Le principal poste à l'exportation est toujours le textile et l'habillement, qui fait apparaître un excédent de 5 474 milliards de lires.

Croissance : médiocre année 1985 pour la France

Le produit intérieur brut marchand a augmenté de 1,1 % en 1985, indique l'INSEE au vu des premiers résultats des comptes de la nation pour l'année dernière (+ 1,5 % en 1984). Les investissements ont progressé de 1,6 %, dont + 1,9 % pour les entreprises (– 2,9 % en 1984). La consommation des ménages a nettement augmenté : + 1,9 % en 1985, après + 0,5 % l'année précédente. Le commerce extérieur s'est dégradé, les importations (+ 2,9 %, après 1,6 % en 1984) ayant progressé nettement plus vite que les exportations (+ 1,9 %, après + 6,3 %). L'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles a progressé de 4,3 %, après + 5,6 % en 1984. Quant au taux de marge (rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée), il est passé de 44,2 à 47,1 (38,8 en 1983). Le taux d'autofinancement s'est, lui aussi, beaucoup amélioré, passant de 72 % à 78,7 % (60,6 % en 1983).

GATT : Hongkong, quatre-vingt-onzième membre

Hongkong est devenue, le 23 avril, partie contractante à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Cette accession s'est réalisée en vertu d'une déclaration faite par le gouvernement du Royaume-Uni au titre de l'article 26 de l'Accord relatif aux territoires douaniers qui jouissent d'une *« autonomie complète »* dans la conduite de leurs relations commerciales extérieures. Elle porte à quatre-vingt-onze le nombre des membres du GATT. Jusqu'à présent, les intérêts de Hongkong qui, depuis 1948, doit respecter les règles de l'Accord général, étaient représentés par la délégation britannique.

Parallèlement, le secrétariat du GATT a reçu, le même jour, une déclaration du gouvernement de la République populaire de Chine, confirmant que, à compter du 1er juillet 1997, la Région administrative spéciale de Hongkong continuera de remplir les conditions requises pour être réputée partie contractante conformément aux dispositions de cet article 26.

M. PHILIPPE SÉGUIN AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

Contrôle administratif « a posteriori » pour les licenciements dans les petites entreprises

Invité de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », le 27 avril, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a développé les grands axes de son action depuis sa prise de fonctions sur les thèmes majeurs (l'emploi et le chômage des jeunes, la situation hospitalière et les comptes de la Sécurité sociale).

Toutefois, et compte tenu de l'actualité, c'est à propos de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement que M. Philippe Séguin s'est efforcé de faire le point le plus précis sur une question délicate. Reprenant le terme de *« mythe »*, déjà employé par le premier ministre, M. Séguin a noté qu'il existe *« une très grande disproportion entre l'enjeu technique de ce dossier et son enjeu politique »*.

« Si l'autorisation administrative a incontestablement des effets pervers », a reconnu le ministre, *« pour des raisons probablement psychologiques »*, il convient de distinguer parmi les trois fonctions remplies par cette disposition : le respect d'une procédure, la vérification de l'origine économique du licenciement, l'incitation à la définition d'un plan social.

« A l'évidence, ce qu'il y a lieu de supprimer, c'est le contrôle de l'origine économique du licenciement », a poursuivi le ministre en rappelant que, à l'origine, cette mesure avait été prise, *« moins pour protéger les salariés (...) que pour protéger l'UNEDIC »* dans ses ressources financières.

Etant établi que l'autorisation administrative *« ne répond plus à un besoin (...) et qu'elle a un effet dissuasif sur l'embauche »*, M. Séguin a alors expliqué qu'il entendait supprimer cette autorisation, *« tout en trouvant le moyen de faire en sorte, d'abord qu'il y ait toujours des procédures de licenciement et un respect de ces procédures, ensuite qu'il y ait toujours une incitation à la réalisation d'un plan social »*.

M. Séguin a ensuite exposé la méthode qu'il entendait employer en s'appuyant sur deux lois, séparées par une négociation entre les partenaires sociaux, le nouveau système devant entrer en application au début de l'année 1987.

« Ce sont des procédures conventionnelles qui doivent se substituer aux procédures administratives », a souligné M. Séguin, conscient d'avoir à naviguer entre deux écueils. *« Si l'on négocie avant* [la loi], *les partenaires sociaux sont fondés à dire (...) qu'il ne veulent pas faire le travail du gouvernement. Si l'on négocie après (...) on se trouve dans un vide juridique »*, a fait remarquer le ministre.

« Nous allons annoncer par la loi la suppression de l'autorisation administrative de licenciement », a dit M. Séguin, et *« peut-être allons-nous immédiatement supprimer (...) le contrôle de l'origine économique du licenciement »*. Il est entendu que *« pour le solde »*, c'est-à-dire le système de substitution, les partenaires sociaux *« seront invités à négocier »*.

Toutefois, et cela sera précisé avec le premier projet de loi, il sera prévu que *« si les partenaires sociaux ne parvenaient pas à un accord, nous prendrions nous mêmes le relais et nous légiférerions »*. En cas de succès, le deuxième projet de loi *« se contentera de se prendre acte des résultats positifs de la négociation »*.

Sur les garanties à prévoir selon la taille de l'entreprise, M. Séguin a estimé qu'*« une mesure qui consiterait à distinguer selon le nombre des salariés ne serait pas une bonne mesure »*. Il n'a pas écarté qu'*« on doit prévoir un contôle* a posteriori *de l'administration pour ce qui concerne les petites* [entreprises] *»*.

A propos des effets de seuils sociaux à dix, onze et cinquante salariés, M. Séguin a indiqué que *« notre intention est de déposer, après concertation avec les partenaires, un projet de loi, dès la présente session, pour geler, voire aménager, de façon plus durable les effets de passages de seuil »*. Cependant, ce projet ne sera arrêté que lorsque *« nous y verrons plus clair sur l'autorisation administrative de licenciement »*, a ajouté le ministre des affaires sociales.

SON CONSEIL NATIONAL AYANT ADOPTÉ UN NOUVEAU DOCUMENT REVENDICATIF

La CFDT accepte de négocier, mais sous conditions sur les procédures de licenciement

La CFDT participera sous conditions aux négociations sur les procédures de licenciement, mais elle demeure opposée à la suppression de l'autorisation administrative, a indiqué Mme Nicole Notat, secrétaire nationale, à l'occasion de la présentation à la presse, le lundi 28 avril, des résultats du conseil national qui s'est tenu du 23 au 25 avril. Le centrale de M. Edmond Maire *« exigera »* au préalable du gouvernement qu'il indique sur quels points précis les discussions devront porter et quelle sera son attitude en cas d'échec.

Au minimum, la loi devra contenir : une procédure d'information des salariés, quelle que soit la taille de l'entreprise ; un recours à un conseiller extérieur, et des mesures d'accompagnement social. Au cours de son conseil national, la CFDT a adopté une déclaration générale et un document, « L'ambition du quotidien », sur ses objectifs d'action immédiats.

Pour son premier conseil national depuis le changement de majorité parlementaire et le retour de la droite, la CFDT a réussi à débattre sereinement, sans grands éclats, presque sans turbulences. Les résultats des votes (1) témoignent de ce *« bon climat »*. La *« déclaration »* adoptée, qui ratifie l'attitude de la confédération face au nouveau gouvernement, a été votée par 1 026 mandats pour (82,8 % des exprimés), 213 abstentions, soit 17,2 % (Union régionale parisienne, Basse-Normandie et Hacuitex) et aucun mandat contre, ce qui est en soi un événement.

Quant au document présenté par M. Jean Kaspar, secrétaire national, sur « L'ambition au quotidien », il a recueilli 967 mandats pour (78,05 %), 53 contre (4,28 %), provenant de la Basse-Normandie, d'une partie du SGEN et d'une partie de la région parisienne, et 219 abstentions, soit 17,67 % (Hacuitex, finances, banques).

La déclaration du conseil national, introduite par M. Jean-François Troglic, fixe aux syndicats CFDT *« quatre domaines précis d'intervention »* : la mise en œuvre de la loi sur l'aménagement du temps de travail ; une *« action d'information et de sensibilisation des salariés »* et des parlementaires sur les raisons de l'opposition de la CFDT à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et ses propositions ; une action spécifique — à travers trois mille entreprises — pour l'emploi des jeunes ; enfin une mobilisation nationale autour de la plate-forme « L'ambition au quotidien », avec, la mi-septembre une *« initiative confédérale qui prendra la forme de rassemblement interrégionaux ou régionaux »*.

Cette déclaration affine aussi l'attitude de la CFDT face au gouvernement : *« Lucide, elle ne sous-estime pas la portée des conceptions libérales »* du pouvoir ; *« vigilante, elle connaît l'intention du gouvernement d'appliquer la plate-forme RPR-UDF, dont bon nombre d'orientations suscitent nos réserves ou notre clair désaccord »* ; *« constructive »*, car elle *« vise l'efficacité »* et entend être une *« force de propositions et d'action »*.

C'est d'abord sur l'emploi que le gouvernement sera jugé, mais la CFDT affirme, à propos du collectif budgétaire, que *« la voie qu'a choisie le gouvernement en arrêtant sa politique économique (...) consiste à miser sur la confiance dans les détenteurs de capitaux »*. Elle réaffirme *« son choix prioritaire en faveur des solutions négociées »* et se prononce pour *« une augmentation et une modification du financement »* de la protection sociale.

S'inquiétant de la montée de l'extrême droite, elle demande au gouvernement *« d'exercer une action résolue pour garantir les libertés et faire respecter les droits des populations immigrées »*. Elle *« récuse avec force l'amalgame entre immigration et insécurité »* et rejette le projet de réforme du code de la nationalité.

Quant au document « L'ambition au quotidien », il se veut très concret afin de donner en 14 pages l'image d'*« une organisation qui refuse de se réfugier dans l'anathème et le conservatisme »*.

La formation professionnelle

« Pour inverser la pente du chômage, une priorité : l'emploi », telle est la première ambition. La réduction du temps de travail, en lien avec son organisation, est conçue comme *« un levier important pour la création d'emplois et la modernisation des entreprises »*. L'objectif reste d'*« atteindre le plus rapidement possible les trente-cinq heures »* avec, dans l'immédiat, *« au moins quarante heures de réduction effective par an, les formes étant adaptées en lien avec l'organisation du travail pour répondre aux réalités et aux aspirations des salariés »*. La CFDT veut aussi *« diminuer partout les heures supplémentaires habituelles »* et obtenir des *« droits individuels »* dans les accords collectifs, pour le temps partiel, le congé sabbatique et les horaires variables.

Elle accorde aussi une place centrale à la formation profesionnelle et continue, voulant notamment *« favoriser la formation des OS et des travailleuses »* et *« développer les plans et actions de formation dans les entreprises »*, tant pour réaliser les projets professionnels que pour se préparer aux changements technologiques.

Elle met également l'accent sur l'égalité professionnelle hommes-femmes et l'emploi des jeunes. Ainsi elle se fixe l'objectif immédiat d'*« obtenir la présence en apprentissage, en contrat de qualification ou d'adaptation d'au moins un jeune en plus dans les entreprises de moins de 100 salaiés, d'au moins 1 % de jeunes en plus dans les entreprises de plus de 100 salariés »*, cet objectif devant être atteint dans trois mille entreprises.

Le document confirme également la révision par la CFDT de sa politique salariale, chapitre qui a motivé quelques oppositions. A partir de l'idée selon laquelle *« il ne faudrait pas opposer défense de l'emploi et défense du pouvoir d'achat des salariés et des prestations familiales et des retraites »*, elle entend *« assurer le maintien du pouvoir d'achat dans les secteurs privé et public »* et, en raison de l'amélioration économique, *« obtenir pour certaines catégories une progression du pouvoir d'achat par la négociation de mesures spécifiques pouvant porter sur les bas salaires, les classifications, le déroulement de carrière, l'égalité professionnelle, etc. »*. Dans la perspective d'un SMIC à 5 000 F, elle demande de porter le salaire minimum à 4 600 F à la fin de 1986.

Les trois autres ambitions prioritaires reprennent des principes déjà énoncés par la CFDT : *« Changer le travail pour faire du travail une activité vécue positivement et non subie »* (transformer l'organisation du travail, améliorer les qualifications et les conditions de travail, prévenir les risques professionnels et les accidents) ; *« élargir les droits et les garanties des salariés des PME »* (avec une *« recherche de propositions pour adapter le fonctionnement des institutions représentatives pour les entreprises de 50 à 100 salariés »*) ; enfin *« favoriser l'autonomie des individus et des groupes en construisant de nouvelles garanties collectives »* ; il s'agit, selon la formule du document, de *« construire des garanties collectives qui permettent réellement la prise en compte des aspirations individuelles. Des garanties qui conjuguent harmonieusement le JE et le NOUS »*. La CFDT veut ainsi poursuivre l'exploration de *« champs nouveaux »*.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Le conseil national a également voté un texte pour renforcer la syndicalisation des cadres (822 votes pour, 181 contre et 237 abstentions).

Les journalistes et l'âge de la retraite

La Cour de cassation déclare légale la clause fixant à soixante-cinq ans l'expiration du contrat de travail

L'article 47 de la convention collective nationale de travail des journalistes, fixant à soixante-cinq ans l'âge de leur retraite, est légal. C'est ce que vient de juger, jeudi 24 avril, la chambre sociale de la Cour de cassation en cassant sans renvoi un arrêt de la première chambre de la cour d'appel de Paris, qui avait estimé cette clause illicite.

La décision de la cour suprême est l'aboutissement d'un litige qui a pour origine un arrêté ministériel du 24 octobre 1979. A cette date, le ministre du travail avait exclu de la convention collective cette clause particulière. Une dizaine d'organismes patronaux de la presse française, dont le Syndicat de la presse parisienne, ainsi que l'Agence France-Presse et la Fédération française des agences de presse s'en étaient émus et avaient saisi le Conseil d'État d'une requête en excès de pouvoir.

La juridiction du Palais-Royal devait décider de surseoir à statuer jusqu'à examen de l'affaire par les tribunaux de l'ordre judiciaire. Les demandeurs engagèrent alors leur procès devant le tribunal civil de Paris pour que celui-ci déclare légale la clause fixant les modalités de départ à la retraite. Celui-ci les débouta le 10 novembre 1982. La cour d'appel devait faire de même le 11 juillet 1984, et c'est son arrêt qui vient d'être annulé.

La motivation de la chambre sociale que présidait M. Roger Fabre est brève :

« Attendu que pour déclarer illégale la clause de l'article 47, l'arrêt évoqué retient essentiellement que, dès lors qu'elle ne comporte pas la stipulation d'une indemnité de départ à la retraite équivalant à l'indemnité prévue en cas de congédiement provenant du fait de l'employeur ou qu'elle ne se réfère pas à celle-ci, la clause litigieuse est contraire à l'ordre public ; attendu cependant qu'aucune disposition légale n'interdit aux partenaires sociaux qui arrêtent les conditions d'emploi et de travail et les garanties sociales d'une catégorie de salariés de prévoir que le contrat de travail à durée indéterminée prendra fin de plein droit lorsque le salarié atteindra l'âge convenu pour la retraite ; qu'en l'espèce, la clause litigieuse, en ses termes clairs et précis, exclut dans leur qualification comme dans leurs effets tant le licenciement que la démission, il s'ensuit que cette clause est licite. En décidant le contraire, la cour d'appel a violé le texte susvisé. »

Enfin, la cassation encourue n'implique pas qu'*« il soit à nouveau statué sur le fond »*, la chambre sociale, en ne renvoyant pas l'affaire devant une autre cour d'appel, met d'elle-même un terme définitif à ce conflit assurément très spécifique.

EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Vif affrontement entre la majorité et la gauche au sujet des fonctionnaires régionaux

De notre correspondant régional

Marseille. — La deuxième séance publique du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été marquée, le 25 avril, par un vif affrontement entre la majorité et l'opposition sur le sort réservé au personnel de la région.

Dès son installation, le nouveau président (PR) de l'assemblée régionale, M. Jean-Claude Gaudin, avait décidé d'annuler les arrêtés pris par son prédécesseur, M. Michel Pezet (PS), concernant la titularisation des agents contractuels des catégories A et B (*le Monde* du 5 avril 1986). Dans une lettre au personnel, M. Gaudin avait indiqué qu'il *« ne pouvait accepter une procédure donnant à cette titularisation un caractère politique »*.

La nouvelle majorité a, par ailleurs, choisi exclusivement en son sein les quatre membres titulaires et leurs suppléants appelés à siéger dans les commissions administratives paritaires du personnel. La gauche s'est élevée contre ces deux mesures en suspectant M. Gaudin de vouloir se livrer à une *« chasse aux sorcières »*. M. Jean-Paul Crespo (PC) a notamment estimé que l'annulation de la titularisation de cent-quarante agents des catégories A et B *« était totalement arbitraire »*, et a dénoncé la volonté de la nouvelle majorité *« de revenir à la notion de fonctionnaire sujet »*.

Pour M. Jean Gatel (PS), ancien secrétaire d'Etat à l'économie sociale, le président du conseil régional *« a bafoué un jury d'examen dont l'autorité n'était remise en cause par personne. » « Aucun des arguments que vous avez avancés pour justifier votre position*, a-t-il ajouté, *ne peut être retenu. »* M. Michel Pezet (PS), ancien président du conseil régional, a, enfin, précisé que tous les membres de son cabinet avaient aussitôt quitté leurs fonctions, *« comme le veut la tradition républicaine »*, mais qu'aucun autre fonctionnaire régional n'avait manqué de loyauté à l'égard de la nouvelle majorité.

« J'ai pris des mesures conservatoires », leur a répondu M. Gaudin, qui a évoqué de *« nombreuses anomalies »*. *« Personne n'a encore été licencié*, a rappelé M. Gaudin, *mais je veux me donner le temps d'examiner un par un les dossiers du personnel. »* Le président du conseil régional a également annoncé l'organisation de nouveaux examens *« respectant les textes en vigueur »*.

Le conseil régional a, par ailleurs, décidé la création de treize commissions permanentes — au lieu de huit précédemment, — dont les membres seront désignés par le bureau à la proportionnelle des groupes politiques, et de trois postes de rapporteurs (budget, plan et formation initiale et continue). Il n'y aura pas de commission *ad hoc* de l'immigration, comme l'avait souhaité le Front national. La nouvelle majorité a également entériné le projet de construction d'un hôtel de région dans le centre de Marseille, dont la gauche avait pris seule l'intiative.

GUY PORTE.

ÉTRANGER

ACCORD DIFFICILE ENTRE LA CEE ET LES ACP SUR LE SUCRE

En quête de réciprocité

Réunis les 24 et 25 avril à Bridgetown (la Barbade) en session ministérielle, les représentants de la CEE et des soixante-six pays ACP (1) ont trouvé *in extremis* un compromis sur le prix du sucre non raffiné que ces derniers exportent chaque année vers la Communauté, dans le cadre de la convention de Lomé.

Après des discussions tendues, parfois à la limite de la rupture, les ACP ont fini par accepter le niveau de hausse proposé par Bruxelles, tout en le jugeant insuffisant. Pour les neuf premiers mois de la campagne 1985-1986 (commencée en juillet de l'an passé, et qui s'achèvera en juin prochain), l'augmentation devrait – *rétroactivement* – atteindre + 1,15 %. Au quatrième trimestre de l'année sucrière, entre avril et juin, elle sera alors de + 1,33 %.

En mars dernier, les relations s'étaient sensiblement dégradées entre la CEE et ses partenaires du tiers-monde, lorsque les Douze avaient repoussé les exigences des ACP en matière de prix garanti. Alors qu'ils réclamaient pour l'ensemble de la campagne 1985-1986 une révision à la hausse de 1,33 % – égale à celle que la Communauté venait d'accorder à ses propres producteurs de sucre blanc, – ils s'étaient vu proposer un relèvement maximal de 1,15 %. Leurs représentants avaient aussitôt dénoncé cette « discrimination », indiquant qu'elle profitait trop aux raffineurs européens du sucre ACP, à la firme britannique Tate and Lyle en particulier.

En d'autres temps, les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique auraient probablement refusé le compromis de la Barbade. S'ils se sont rangés aux vues des Douze, en montrant jusqu'au bout leur réticence, c'est que le moment était mal choisi pour se priver d'un débouché privilégié, sur un marché du sucre encombré d'énormes excédents (39 millions de tonnes environ). Une semaine à peine avant l'entrée en vigueur (le 1er mai) de la troisième convention de Lomé qui scellera pour cinq ans les relations économiques, commerciales et financières entre les deux entités, les ACP n'ont pas voulu courir le risque de déchirer le « protocole sucre ».

Outre un prix garanti renégocié chaque année, ce texte prévoit un volume d'exportations équivalant à 1,3 million de tonnes de sucre blanc (soit 1,4 million de tonnes de roux) réparti entre les dix-huit pays producteurs membres des ACP (2). Lorsque ce mécanisme fut créé, en 1975, l'Europe des Neuf était largement déficitaire en sucre, depuis l'entrée de la Grande-Bretagne, premier importateur mondial. Les récoltes avaient de surcroît connu des aléas climatiques (pluie dans la CEE) et politiques (suspension des exportations philippines ; embargo du gouvernement polonais sur 120 000 tonnes) propres à alimenter des rumeurs souvent exagérées de pénuries. Dans un tel contexte, le sucre ACP apparaissait comme une bonne affaire pour la Communauté, tant en prix qu'en quantité.

Mais une décennie plus tard, le décor a changé. La surproduction ambiante, accrue par un net recul de la consommation au profit des édulcorants, a fait chuter les cours mondiaux jusqu'à 2,5 cents par livre (juin 1985). Devenue exportateur net, la CEE n'a que faire du sucre ACP qui lui procure une charge budgétaire dont elle aimerait se passer. Si les prix à New-York sont remontés récemment autour de 8 cents par livre, le tarif préférentiel accordé par Bruxelles se situe encore à 16 cents...

500 millions de dollars

« Le sucre importé des ACP coûte 500 millions de dollars (par an) *à la Communauté. C'est un poids supérieur à tous les autres mécanismes de soutien des recettes d'exportation de ces pays »*, rappelait vendredi M. Natali, vice-président de la Commission européenne. Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique considèrent aussi le protocole sucre comme une échappatoire au marché mondial déprimé.

Le compromis intervenu à Bridgetown traduit la volonté des ACP de maintenir ouverte cette porte de sortie. Pour l'île Maurice, qui tire 90 % de ses recettes en devises de cette matière première, conserver un accès privilégié à l'Europe est un impératif vital. La Barbade, la Guyana ou la Jamaïque, dont le degré de dépendance est cependant plus faible, partagent ce même souci. L'attachement de ces Etats aux débouchés européens s'est de surcroît resserré fin 1985, au lendemain du vote du « Farm Bill » par le Congrès américain. La nouvelle loi agricole prévoit en effet des quotas plus stricts pour le sucre importé, à prix préférentiel là encore, par les Etats-Unis, en provenance d'Amérique latine et des Caraïbes.

Les quotas couvriront désormais une période de treize mois et non plus de dix mois comme c'était le cas auparavant. Cette extension de la période de référence devrait entraîner une réduction de 500 000 tonnes des achats américains. Depuis l'introduction de ces contingents, en 1981, les quantités de sucre admises outre-Atlantique ont ainsi « fondu » de 4,9 millions de tonnes à 1,7 million de tonnes.

Les Etats sucriers des ACP (dont certains bénéficient aussi d'un quota aux Etats-Unis) ont vu d'un mauvais œil ce désengagement progressif, craignant qu'il n'influence la politique de Bruxelles. Il n'en a rien été à la Barbade. En cédant du terrain sur les prix, les représentants des pays du tiers-monde ont maintenu leurs acquis sur les volumes échangés. C'est peut-être là l'essentiel, dans un accord qui pèche, depuis l'origine, par son manque de réciprocité.

ERIC FOTTORINO.

(1) Afrique, Caraïbes, Pacifique.

(2) Il s'agit de la Barbade, Bélize, Congo, Côte-d'Ivoire, Fidji, Guyana, Jamaïque, Kenya, Madagascar, Malawi, île Maurice, Ouganda, Saint-Christophe-et-Névis, Suriname, Tanzanie, Trinidad, Zimbabwe et Swaziland.

En Argentine

Le plan austral s'essouffle, mais le dialogue social reprend

De notre correspondante

Buenos-Aires. – Le plan austral qui a permis à l'Argentine de faire passer officiellement son inflation d'un rythme mensuel de 30 % à 30 % en année pleine commence à donner des signes d'essoufflement. Mais, parallèlement, le climat social, qui menaçait de se dégrader il y a seulement deux semaines, a connu une amélioration spectaculaire avec l'annonce de la reprise, ce lundi 28 avril, de la concertation entre le gouvernement et les partenaires sociaux.

La monnaie nationale, l'austral, a été dévaluée de 5 % au cours du mois d'avril, et l'indice d'inflation de mars a atteint 4,6 %, alors que la moyenne des huit mois précédents était de 3,5 %. Celui d'avril devrait franchir la barre des 5 %. Un résultat qui découle de la libération progressive des prix mais qui est d'autant plus durement ressenti que les salaires, eux, restent étroitement contrôlés.

En janvier, la centrale syndicale unique CGT (Confédération générale du travail, péroniste) avait déclenché une grève générale. Une autre était prévue pour la fin de ce mois, mais a été reportée *sine die* après l'annonce de la reprise du dialogue.

Un revirement qui, toutefois, ne permet pas encore de croire au retour de la paix sociale. S'ils ont, en effet, accepté de s'asseoir à une table de négociation, les protagonistes n'ont laissé transparaître aucune intention de modifier fondamentalement leurs positions.

Le gouvernement radical a confirmé qu'il n'entendait pas relâcher son emprise sur les salaires, et qu'il n'avancerait que progressivement sur la voie de la libération des prix. Tout au plus a-t-il laissé entendre qu'il serait d'accord pour augmenter le salaire minimum et les pensions de retraite, mais à condition que les partenaires sociaux l'aident à en définir le mode de financement. Globalement, il s'en tient à la proposition faite au début du mois : augmentation d'ici à la fin de l'année de 18 % à 25 % au maximum.

La CGT, qui avait rejeté cette offre comme insuffisante, en estimant l'inflation réelle à plus de 40 % en 1986, continue à réclamer une révision radicale de la politique économique. Pour elle, les sacrifices imposés le sont au nom d'une *« soumission »* aux organismes financiers et aux banques internationales. Elle exige que la *« dette envers le peuple »* soit prioritaire par rapport à celle (50,8 milliards de dollars) contractée envers les *« usuriers »* étrangers.

Le patronat est plus discret. Il proteste contre les contraintes bancaires, fiscales et financières, mais il sait aussi qu'il lui serait difficile de s'opposer de front au gouvernement ou à la CGT. Il attend son heure, persuadé que, lorsqu'il s'agira de relancer les investissements, ses deux partenaires seront bien obligés de le prendre en plus grande considération.

Un projet ambitieux

Que reste-t-il donc à négocier ? Avec la CGT, le pouvoir s'est déclaré disposé à étudier plusieurs revendications déjà anciennes et qu'il considère aujourd'hui comme relativement annexes : réforme de la législation du travail, conventions collectives, statut de la centrale syndicale. Mais – c'est plus important aux yeux de la CGT, – il est également prêt à discuter de l'avenir des *« obras sociales »*, organismes qui constituent l'équivalent, par rapport à la France, de la Sécurité sociale et des mutuelles. Ils sont financés par les cotisations des travailleurs mais gérés par leurs représentations syndicales pratiquement sans intervention de l'Etat.

Au total, cela représente un budget annuel de quelque 3 milliards de dollars, dont la CGT – et au-delà l'opposition péroniste – verrait d'un très mauvais œil que le gouvernement lui retire la responsabilité, une intention dont les radicaux du président Alfonsin n'ont jamais fait mystère.

Une autre hypothèse voudrait que la discussion gouvernement - CGT - patronat marque le début d'un projet *« follement »* ambitieux dans le contexte local : assurer progressivement la transparence d'une économie fonctionnant à 80 % « au noir ».

La théorie dont se font l'écho en privé à la fois des proches du gouvernement et certains dirigeants de la CGT est simple : l'Etat-patron, qui a la charge d'un secteur public et nationalisé hypertrophié, ne peut faire face à une augmentation significative des salaires que s'il améliore ses recettes fiscales. Celles-ci sont actuellement très lourdement grevées par une évasion fiscale supérieure à 50 %. La fraude sur les impôts est, en Argentine, une institution. L'Etat s'emploie à la combattre, mais il sait bien qu'il n'y parviendra qu'avec la collaboration de la CGT, et surtout celle du patronat. Un beau sujet de discussion.

CATHERINE DERIVERY.

En RFA

Le gouvernement prépare un plan d'aides nationales pour ses agriculteurs

Des aides nationales : c'est ce que réclament les organisations paysannes françaises qui, dans leur ensemble, jugent insuffisants les résultats obtenus par le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, lors du dernier marathon sur les prix pour la campagne 1986-1987.

C'est aussi ce que les agriculteurs allemands vont obtenir. La RFA n'a pas opposé son veto à ce compromis, mais, pour apaiser le courroux de ses paysans à l'approche des élections régionales en Basse-Saxe et en Bavière et des élections générales de 1987, des mesures de soutien qui coûteraient quelque 1 milliard de deutschemarks (3,2 milliards de francs environ) pourraient être décidées le 12 mai.

Le projet gouvernemental prévoit d'abaisser jusqu'à 50 % les cotisations sociales des petits et moyens paysans. Bonn demande également à la CEE de porter de 4 à 6 millions d'hectares les zones agricoles classées comme défavorisées : ainsi, la moitié de la surface cultivable allemande bénéficierait de subventions plus importantes.

C'est bien cette « renationalisation » qui inquiète le plus les observateurs. L'ancien ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, qui estime qu'*« il n'y a pas eu de miracle à Luxembourg, sans doute parce qu'il ne pouvait pas en être autrement »*, note que le prix à payer pour la légère augmentation obtenue grâce à la dévaluation est particulièrement lourd : retour des MCM, renchérissement des prix des consommations intermédiaires et précisément renationalisation de la PAC, dans laquelle *« les Allemands franchiront un pas de plus »*.

Mécontentement des Danois

Au Danemark, indique notre correspondante à Copenhague, le président du Conseil de l'agriculture, M. Hans O. Kjeldsen, a souligné que *« les agriculteurs danois étaient, une fois de plus, en position de faiblesse par rapport à leurs collègues allemands et français qui allaient continuer à bénéficier de subventions scandaleuses »*, alors qu'on parle beaucoup dans ce pays d'une taxe sur les engrais.

Bien que les prix en Europe soient « gelés », les Français bénéficient d'une légère hausse de 1,5 % sur les produits végétaux et de 3 % sur les produits animaux. Mais cet avantage risque de se révéler totalement illusoire car les mesures connexes de règlement de marchés et les MCM qui demeurent vont peser sur les cours.

Au nom de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, M. Perrin, qui salue comme un élément positif l'existence même de l'accord, demande au ministre d'obtenir dans les meilleurs délais une nouvelle réduction des MCM. C'était, on l'a vu, l'exigence de la FNSEA et du CNJA, qui ont, à leur manière, critiqué le compromis de Luxembourg (*le Monde* daté 27-28 avril).

Du côté des syndicats minoritaires, la FFA remarque, à propos du lait et des céréales, que M. François Guillaume *« semble avoir oublié que, du temps où il était le syndicaliste adulé qu'on sait, il réclamait la suppression de la taxe de coresponsabilité »*. Le MODEF écrit que *« l'illusion qu'espérait semer M. François Guillaume aura été de courte durée »*.

Selon le FMI

LA CROISSANCE DES PAYS INDUSTRIELS VA S'ACCÉLÉRER

« Les pays industriels semblent maintenant être entrés dans une période d'expansion soutenue et mieux équilibrée », mais il faudra compter avec les incertitudes pesant sur l'économie mondiale du fait de la dette des pays en développement et de la chute des cours du pétrole, indique le Fonds monétaire international dans ses dernières *« perspectives de l'économie mondiale »* dont les grandes lignes avaient été présentées lors des réunions de printemps du Fonds, début avril à Washington.

Selon ces nouvelles évaluations, la croissance des pays industriels devrait atteindre 3 % en 1986 et 3,25 % en 1987 contre 2,8 % en 1985. Au cours des dix-huit prochains mois, la situation devrait être caractérisée par un *« durcissement »* de la politique budgétaire américaine et un *« assouplissement »* de celle des pays européens.

Si Washington parvient à réduire le déficit budgétaire de 12 milliards de dollars pour le ramener à 2,5 % du produit national brut d'ici à 1991, la production des pays industriels s'en trouvera accélérée de 1988 à 1991. Si ces coupes claires représentent 35 milliards de dollars, permettant l'élimination du déficit d'ici à 1991, l'expansion économique sera freinée dans un premier temps mais reprendra ensuite à un rythme plus rapide.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,0450	7,0488	+ 25	+ 40	+ 30	+ 60	+ 40	+ 140
$ can.	5,0775	5,0833	– 81	– 59	– 164	– 132	– 543	– 444
Yen (100)	4,1405	4,1447	+ 85	+ 99	+ 164	+ 190	+ 461	+ 529
DM	3,1885	3,1909	+ 66	+ 80	+ 129	+ 151	+ 389	+ 450
Florin	2,8248	2,8271	+ 42	+ 50	+ 79	+ 95	+ 227	+ 277
F.B. (100)	15,6174	15,6414	– 187	– 119	– 382	– 231	– 601	– 175
F.S.	3,8061	3,8097	+ 79	+ 98	+ 169	+ 196	+ 522	+ 599
L (1 000)	4,6440	4,6562	– 280	– 218	– 540	– 448	– 1320	– 1167
£	10,8085	10,8162	– 307	– 263	– 609	– 543	– 1504	– 1318

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	6 7/8	7	6 7/8	7	6 7/8	7
DM	5 1/8	5 3/8	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8
Florin	5 3/4	6	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	10 3/4	11 3/4	8 5/8	9	8 3/8	8 3/4	7 9/16	7 15/16
F.S.	0 1/4	0 3/4	4 5/8	4 3/4	4 3/8	4 1/2	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	14	17	13	14 1/2	13	14	12 1/2	13
£	11 1/4	11 1/2	10 3/4	10 7/8	10 9/16	10 11/16	9 7/8	10
F. franç.	7 3/4	8 1/4	7 11/16	7 13/16	7 11/16	7 13/16	7 1/2	7 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Automobile

Les constructeurs « cassent » les prêts

«Coup de griffe» chez Peugeot, «coup de printemps» chez Renault... Les constructeurs d'automobiles français se lancent, eux aussi, dans la stimulation des ventes par les crédits à bas taux : sur douze mois, 8,8 % chez Renault et chez Peugeot. Des taux attractifs quand on sait que le crédit automobile normal se situe en moyenne autour de 20 %.

Cette pratique, très en vogue aux Etats-Unis et au Canada depuis trois ou quatre ans, est peu connue en Europe. La verra-t-on désormais se généraliser de ce côté-ci de l'Atlantique dans la panoplie du parfait vendeur d'automobiles au même titre que les ristournes, les reprises d'anciens véhicules, les options gratuites et autres rabais ? Les programmes actuels lancés pour des périodes courtes serviront en tout cas de test sur le marché français.

Quelques tentatives avaient eu lieu au cours des derniers mois en Espagne et en Italie, voire en France, où Autobianchi, Ford et General Motors s'y étaient essayés, mais sur quelques modèles spécifiques et à des taux moins intéressants (de l'ordre de 13 ou 15 %).

Secouer le marché

Cette fois-ci, Peugeot comme Renault appliquent à l'ensemble de leur gamme (si l'on excepte la Renault-21) des taux particulièrement bas. Le mouvement a, en fait, été lancé par Ford, qui, au début du mois d'avril, a proposé un financement à 8,9 % sur douze mois aux clients français. *« Il fallait faire quelque chose pour secouer un marché long à redémarrer »*, estiment les dirigeants de Ford. Le propre recul de l'américain sur le marché français en ce début d'année (même s'il était prévisible en raison du retard de commercialisation de certains modèles) a dû jouer son rôle.

L'initiative a d'abord intrigué les concurrents, qui ont tenté d'y découvrir un fond d'illégalité. La loi Scrivener de janvier 1978, complétée par celle de janvier 1984, interdit en effet la publicité sur des financements promotionnels hors des lieux de vente: Ford a paré à l'accusation en affirmant qu'il n'agissait pas en tant que vendeur (ce sont les concessionnaires qui sont vendeurs) mais en tant que constructeur. Il ne s'estime donc pas soumis à l'interdiction. L'administration française ne s'est d'ailleurs pas émue de l'initiative de l'américain, ce que voyant, les constructeurs français lui ont emboîté le pas.

Les effets à attendre

Reste maintenant à attendre les effets de ces opérations. Sur le niveau des ventes de voitures d'abord. Après deux ans de marasme, et au vu des commandes enregistrées depuis mars, le marché français semble enfin remonter (de l'ordre de 10%). Les programmes actuels de crédit vont-ils simplement accélérer les commandes qui auraient eu lieu de toute façon ou vont-ils réellement les augmenter ?

Penchent bien sûr pour cette hypothèse les promoteurs de crédits à bas taux, en estimant que ceux-ci peuvent partiellement compenser la stagnation du pouvoir d'achat des ménages. Un argument que réfutent au contraire certains détracteurs, en soulignant que les taux sont surtout intéressants sur douze mois, ce qui implique des mensualités importantes. Il est vrai que les taux augmentent avec la durée du crédit : sur trois ans, ils s'élèvent ainsi à 14,8 % chez Renault et Peugeot. Mais, en attendant une baisse générale des taux d'intérêt, et donc de ceux du crédit automobile, le jeu en vaut encore la chandelle.

Quant aux effets sur les comptes des sociétés de financement appartenant aux constructeurs d'automobiles, DIAC chez Renault, CREDIPAR chez Peugeot vont prendre en charge le coût du crédit privilégié. La facture peut être lourde en cas de succès des programmes lancés. Les constructeurs d'automobiles américains en ont fait l'expérience dans leurs comptes de 1985.

La mentalité des clients enfin peut en être changée. Si les crédits privilégiés restent un outil ponctuel de promotion, comme la publicité ou les reprises, il n'y aura guère d'incidence. Mais, s'ils se généralisent, ils risquent de devenir, comme aux Etats-Unis, un élément du prix, ce qui n'est pas initialement le but de la manœuvre. On a en effet constaté, dans ce pays, que les clients attendaient le lancement d'un programme de crédit privilégié pour acheter leur voiture. Mais à peine le programme prenait-il fin que les ventes chutaient... en attendant le programme suivant.

Le risque est donc bien réel pour les constructeurs de voir l'effet recherché se retourner contre eux. Quand bien même ce serait au bénéfice du consommateur.

CLAIRE BLANDIN.

Aviation civile

Le président de la Lufthansa appelle les Etats européens à élaborer une politique aérienne commune

M. Heinz Ruhnau, président du directoire de la compagnie aérienne allemande Lufthansa, appelle de ses vœux une politique européenne aérienne pour s'opposer aux prétentions américaines et soviétiques en la matière. M. Ruhnau parle clair. Peut-être parce qu'il vient d'être reconduit jusqu'en 1992 pour un deuxième mandat de président. Peut-être parce que la « déréglementation à l'américaine » lui semble une menace pour la sécurité dans le transport aérien.

« Le moment est venu de discuter avec les Etats-Unis pour que des conditions équitables soient accordées outre-Atlantique aux compagnies aériennes, explique M. Ruhnau.

» Aujourd'hui, leurs compagnies ont le droit de desservir l'Europe au départ de trente-sept villes américaines, mais nos compagnies n'ont pas l'autorisation de se poser dans plus de dix-huit villes outre-Atlantique. En Europe même, elles font du « cabotage » et, par exemple, assurent 27 % du trafic entre Francfort et Varsovie.

» J'aimerais, moi, pouvoir réaliser des vols entre Houston et Dallas ! Il faut que nous demandions aux Etats-Unis de nous accorder chez eux les mêmes droits dont bénéficient leurs compagnies chez nous. Mais le temps des accords bilatéraux entre les Etats-Unis et chaque pays d'Europe touche à sa fin. Dans ce système, ils jouent les Européens les uns contre les autres. C'est pourquoi je plaide pour que l'Europe agisse de concert dans ce domaine, comme elle le fait en matière agricole ou pour l'acier.

» Il y a dix ans, une politique européenne aérienne n'aurait pas eu de sens, parce que la CEE était trop petite. Maintenant, à douze, ses intérêts communs doivent être présentés d'une façon commune. »

Larrons en foire

M. Ruhnau n'est pas moins sensible au refus soviétique de laisser survoler la Sibérie autrement que contre le paiement d'un prix fort. Aeroflot survole l'Europe de l'Ouest deux cent soixante fois par semaine, et l'URSS considère cela comme normalement gratuit. Japan Airlines et Air France sont obligées d'acquitter un véritable péage pour réaliser leurs vols entre Paris et Tokyo sans escale au-dessus de la Sibérie. *« Il est normal de rémunérer les services du contrôle aérien du pays traversé, mais il est insupportable qu'un pays refuse l'utilisation de son espace aérien. Comme le domaine maritime, l'espace aérien devrait être ouvert à tout le monde. »*

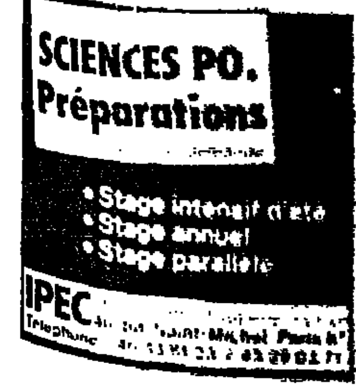
Au sein de la CEE, certains Etats accusent Lufthansa et Air France de s'entendre comme larrons en foire pour maintenir des réglementations rigoureuses, afin de pouvoir pratiquer des tarifs élevés et éliminer toute concurrence.

« Nous ne freinons pas le mouvement, réplique le président de Lufthansa, *nous sommes favorables à une réforme progressive et raisonnable, car la déréglementation à l'américaine n'est pas possible en Europe. Avec nos amis d'Air France, nous sommes tombés d'accord pour accroître la flexibilité et pour réduire l'intervention de la bureaucratie dans les tarifs réduits, car il faut éviter l'intervention étatique.*

» Nous avançons lentement, mais régulièrement. Je ne suis pas gaulliste, mais je pense que de Gaulle avait raison de souhaiter une union étroite de la France et de la RFA. Regardez le train à grande vitesse : c'est l'entente entre nos deux pays qui lui donnera toutes ses chances. Eh bien, si Air France et Lufthansa ne s'entendent pas, rien ne changera dans l'Europe aérienne. Nos deux compagnies ont toujours été amateurs du progrès. »

Le président de la compagnie nationale allemande ne souhaite pas s'étendre sur les conséquences d'une déréglementation et d'une concurrence sauvage sur la sécurité des avions. Il se contente de remarquer qu'il serait impensable qu'Air France et Lufthansa se voient infliger une amende de 9,5 millions de dollars (66,5 millions de francs), telle que celle à laquelle l'américain Eastern Airlines a été condamnée pour avoir contrevenu gravement aux règlements de sécurité. *« On peut économiser sur tout, mais pas dans le domaine de la sécurité, et celle-ci coûte très cher. »*

ALAIN FAUJAS.



AFFAIRES

Les P et T perdent la tutelle des industries électroniques

M. Longuet, secrétaire d'Etat aux P et T, perd la tutelle des industries électroniques au profit de M. Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme. Le décret d'attribution du secrétaire d'Etat, paru au *Journal officiel* du 26 avril indique qu'en revanche M. Longuet conserve la tutelle de Télédiffusion de France (TDF), l'organisme qui contrôle les réseaux de télévision.

La tutelle de l'informatique et de la bureautique avait été confiée, en juillet 1983, aux P et T et le budget de cette administration — en clair, le profit du téléphone — était alors utilisé pour assurer le financement de « la filière électronique ». Le gouvernement conserve, du moins pour 1986, le mode de financement, mais la tutelle industrielle « repart » rue de Grenelle au ministère de l'industrie.

Cette réforme était attendue (*le Monde* du 8 avril 1986). M. Longuet avait déclaré qu'il voulait se consacrer à la gestion des deux services poste et télécommunications, et distinguer les rôles de client de l'industrie électronique et de tutelle de ces secteurs, afin de n'être pas juge et partie.

Mais le décret précise que, outre l'informatique, l'électronique et l'espace, les industries des télécommunications relèveront, elles aussi, désormais de M. Madelin, ce qui va bien plus loin que de revenir simplement à la situation d'avant 1983. La Direction générale des télécommunication, ne devrait donc plus s'occuper des affaires industrielles et internationales (DAII), et la Délégation générale à la stratégie (DGS) devrait disparaître ou voir son rôle réduit à une réflexion sur le rôle et le monopole des P. et T. L'administration P et T est donc sérieusement amputée.

E. L. B.

AU PREMIER TRIMESTRE

Légère amélioration de la collecte dans les caisses d'épargne

Le montant global des dépôts dans les caisses d'épargne (réseaux de l'Ecureuil et de la poste) a augmenté de 1,8 % au premier trimestre 1986, contre 1,6 % au premier trimestre 1985. Cette augmentation, au rythme annuel de 7,3 %, confirme l'amélioration relative de la collecte, amorcée au second semestre 1985 après le creux du premier semestre.

Selon la Caisse des dépôts, qui fournit ces données, une telle amélioration est due aux gains de pouvoir d'achat qui ont résulté d'une forte décélération de l'inflation au premier trimestre 1986 et à la hausse du revenu disponible des ménages consécutive au remboursement anticipé de l'emprunt obligatoire de juin 1983.

Par ailleurs, les résultats de la dernière enquête de conjoncture de l'INSEE ont montré l'augmentation sensible des opinions favorables des ménages sur leur situation financière présente et à venir, ainsi que leur volonté d'accroître leur effort d'épargne. Dans la gamme des produits d'épargne des caisses, ce sont les livrets traditionnels qui ont, principalement, bénéficié de ce mouvement d'ensemble, avec une progression supérieure de 0,5 point à celle du premier trimestre 1985.

Le meilleur score a été enregistré par le livret B, non exonéré d'impôt et non plafonné, tandis que le livret A, exonéré, a souffert de son plafonnement.

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● **Baisse des prix des matières premières importées.** — Les prix des matières premières importées par la France ont diminué en mars dernier, par rapport à février, de 1,8 % en francs, mais augmenté de 0,4 % exprimés en devises, selon les dernières statistiques de l'INSEE.

Les matières premières industrielles ont vu leurs prix diminuer de 2,2 % en francs, tandis qu'ils demeuraient stables en devises. Les prix des matières premières alimentaires ont également diminué en francs (− 1,2 %), mais progressé en devises (+ 1 %).

Pêche

● **Un chalutier espagnol arraisonné au large des Landes.** — Un chalutier espagnol a été arraisonné, le 27 avril et consigné dans le port de Bayonne. Le *Candelaria*, originaire d'El Ferreol (Galice) a été arraisonné au large de Vieux-Boucau, où il pêchait depuis deux jours sans licence et avec un filet dont les mailles n'étaient pas réglementaires. Il a été conduit à Bayonne et sa cargaison de merlus a été saisie. Le patron du chalutier devait être présenté ce lundi 28 avril au parquet.

Social

● **Conflit dans le Livre à Lille.** — Le tribunal de grande instance de Lille a désigné le 25 mars dernier un administrateur provisoire du « *Syndicat des ouvriers du Livre-métropole Nord, fondé en 1878* ». C'est le dernier acte d'un conflit qui oppose depuis plus de deux ans la Fédération française des travailleurs du Livre (FFTL-CGT) à une fraction de son syndicat implantée dans la métropole lilloise.

A l'origine du conflit : une contestation des élections au comité syndical du Livre en janvier 1984. Après avoir annoncé, le 21 février 1985, la dissolution du « *Syndicat des ouvriers du Livre-métropole Nord, fondé en 1878* », la FFTL créa un nouveau syndicat, celui du « *livre et de la communication métropole Nord* ». Mais la dissolution, comme les élections de 1984, furent annulées, les deux jugements étant confirmés en appel en janvier 1986.

La FFTL a alors exclu le syndicat fondé en 1878 (qui revendique cinq cent vingt-neuf adhérents, soit près la moitié des adhérents de l'ancienne structure), récupérant ainsi ses fonds (de l'ordre de 1 million de francs). Le syndicat exclu veut récupérer ses biens et son argent. — *(Correspondance)*.

Transports

● **Les Etats-Unis et l'URSS renouent leurs relations aériennes.** — La compagnie aérienne Aéroflot et la compagnie américaine Pan Am World Airways ont rétabli, le 28 avril, les relations aériennes entre les Etats-Unis et l'URSS. Chacun des deux transporteurs est autorisé à effectuer quatre vols par semaine. Aéroflot ouvrira des bureaux à New-york et à Washington.

Cette décision est une conséquence de la rencontre entre le président Reagan et M. Gorbatchev, à Genève, en novembre 1985. Elle met fin à un gel des relations aéronautiques entre les deux pays qui date de 1983.

En effet, Washington avait interdit, en 1980, à Aéroflot de se poser à New-York, après l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS. Les avions soviétiques étaient, d'autre part, bannis de Washington, en 1981, après l'instauration de la loi martiale en Pologne. Enfin, M. Reagan avait demandé en 1983, à l'Aéroflot de cesser ses activités aux Etats-Unis à la suite de la destruction du Boeing de la Korean Airlines par la chasse soviétique. — *(AFP, UPI, TASS.)*

● **Rétablissement des relations aériennes entre la Belgique et le Zaïre.** — Le trafic aérien entre la Belgique et le Zaïre sera rétabli dans les conditions qui prévalaient avant sa suspension par le Zaïre, le 4 avril dernier. Cette suspension avait été provoquée par la saisie d'un DC 8 de la compagnie. Air Zaïre sur l'aéroport d'Ostende, à la demande d'un ancien pilote de la compagnie nationale zaïroise. Malgré la levée rapide de la saisie, le Zaïre avait transféré son siège européen de Bruxelles à Paris, suspendu les vols d'Air Zaïre vers Bruxelles et interdit l'atterrissage des avions de la Sabena à Kinshasa.

ÉNERGIE

LA CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

« Nous devons être vigilants », déclare M. Reagan

La baisse de la production pétrolière américaine, liée à l'effondrement des prix du brut, ne menace pas la sécurité nationale, a assuré le président Reagan dans une interview publiée lundi 28 avril par le quotidien *Oil Daily*, mais « *nous devons être vigilants pour être sûrs que cela ne se produise pas* », a-t-il ajouté.

Le secteur pétrolier américain, menacé par la chute des prix, commence, en effet, à s'alarmer et multiplie depuis peu les pressions, soulignant les dangers d'une trop forte baisse. « *La situation actuelle est probablement la plus difficile que nous ayons eu depuis une génération* », a souligné M. George Keller, président de la compagnie Chevron, dimanche 27 avril, ajoutant que la production américaine pourrait diminuer rapidement « *d'au moins 1 million de barrils/jour, ou de plus de 10 %* », si la baisse se poursuit.

Dans une étude demandée par le congrès et publiée dimanche, le département américain à l'énergie estime cependant que l'effondrement des prix en dessous de 10 dollars par baril, (contre 12 à 13 dollars actuellement) ne durera pas au delà de 1986, et que les prix retrouveront leurs niveaux précédents — 25 à 32 dollars par baril, — au milieu de la prochaine décennie.

Soulignant que le niveau des cours en 1986 et 1987 dépendra presque entièrement des décisions prises par l'OPEP, les experts du département d'Etat envisagent à court terme deux hypothèses : celle d'une nouvelle glissade en dessous de 10 dollars, si l'OPEP continue à surproduire, ou une stabilisation à un niveau relativement bas de 15 à 20 dollars par baril, en cas d'accord au sein de l'OPEP.

Dans le premier cas, les cours remonteraient dès l'an prochain du fait d'une reprise accentuée de la demande. Dans le second, ils pourraient rester faibles deux à trois ans avant de remonter. Dans tous les cas, ils devraient avoir retrouvé vers 1995 leurs niveaux précédents.

La baisse sera globalement favorable à la croissance de l'économie américaine (majorée de 1,8 point) et à l'inflation (réduite de 2 points) de 1986 à 1990. La diminution des cours du brut devrait également, selon cette étude, faciliter la création de 1,1 million d'emplois nouveaux au cours des quatre prochaines années et réduire le déficit budgétaire de 14 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ NAVALE ET COMMERCIALE DELMAS-VIELJEUX

(Société cotée au second marché de la Bourse de Paris principale filiale de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux.)

Le conseil d'administration de la Société navale et commerciale Delmas-Vieljeux s'est réuni le 24 avril 1986 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux.

Il a examiné les comptes consolidés de la société établis, pour la première fois, au titre de l'exercice 1985.

Les principales valeurs consolidées se présentent de la façon suivante :

	En millions de francs
Chiffre d'affaires consolidé hors taxes	2 743
Marge d'autofinancement courant	452
Résultat courant avant impôts	184
Capacité d'autofinancement (nette d'impôts)	410
Bénéfice net (part de la société mère)	111
Situation nette consolidée (part de la société mère)	969

Les données par action les plus caractéristiques de l'exercice 1985 ressortent à :

Capacité d'autofinancement (nette d'impôts)	224
Bénéfice net (part de la société mère)	61
Capitaux propres (part de la société mère)	530

Ces comptes consolidés appellent deux observations principales :

- le résultat courant avant impôts (184 millions de francs) s'entend après 298 millions de francs d'amortissements linéaires et provisions d'exploitation, la durée retenue pour l'amortissement des navires étant de huit ans ;
- la situation nette est affectée par l'incidence de la consolidation initiale, les amortissements dérogatoires constitués antérieurement à cette consolidation ayant été retraités, pour 50 % de leur montant, en provision pour impôts différés, ce qui se traduit par une diminution de la situation nette au 31 décembre 1985 d'environ 230 millions de francs.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

(Société holding du groupe Delmas-Vieljeux cotée au marché officiel de la Bourse de Paris.)

Le conseil d'administration de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux s'est réuni le 23 avril 1986, sous la présidence de M. Tristan Vieljeux.

Il a examiné les comptes consolidés du groupe établis, pour la première fois, au titre de l'exercice 1985.

Les principales valeurs consolidées se présentent de la façon suivante :

		En millions de F
Chiffre d'affaires consolidé hors taxes		2 939
Marge d'autofinancement courant		489
Résultat courant avant impôts		207
Capacité d'autofinancement (nette d'impôts)		443
Bénéfice net		129
dont part du groupe	89	
part des actionnaires minoritaires	40	

Les capitaux propres consolidés (part du groupe) s'élèvent à 900 MF.

Les données par action les plus caractéristiques de l'exercice 1985 ressortent à :

– Capacité d'autofinancement (nette d'impôts)	F 597
– Bénéfice net (part du groupe)	F 121
– Capitaux propres (part du groupe)	F 1 214



ECU-INVEST

Société d'investissement à capital variable Luxembourg

Cette SICAV luxembourgeoise, fondée par MM. Hottinguer et Cie, a été ouverte au public le 14 avril 1986.

L'objet d'ECU-Invest est de gérer un portefeuille d'obligations internationales, de privilégier les investissements vers les marchés les plus attractifs en termes de risque obligataire et de s'intéresser principalement aux emprunts d'État ou bénéficiant de leur garantie.

Le conseil d'administration est composé de la façon suivante :

Président :
M. Paul Hottinguer,
associé-gérant, MM. Hottinguer et Cie, Paris ;

Vice-président :
M. Pierre Mourier,
directeur, MM. Hottinguer et Cie, Paris ;

Administrateurs :
M. Jean-Luc Barthelemy,
directeur, MM. Hottinguer et Cie, Paris ;
M. Jean-Michel Gelhay,
attaché de direction, Banque internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg ;
M. Bertrand Godbille,
directeur, MM. Hottinguer et Cie, Paris ;
M. George de Montebello,
directeur, Hottinguer Brothers & Co., Inc., New-York ;
M. Fred Wagner,
sous-directeur, Banque internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg.

Capital d'origine : 12 millions d'ECU.
Valeur nominale de l'action : 10 000 ECU.
Cotation : Luxembourg.
Lieux de souscription :
Hottinguer et Cie, 38, rue de Provence, 75009 Paris.
Banque internationale à Luxembourg, 2, boulevard Royal, Luxembourg.

sogerap

COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 18 avril 1986

L'assemblée générale ordinaire de SOGERAP s'est réunie le vendredi 18 avril 1986, au siège social, Tour ELF, 2, place de la Coupole, La Défense 6, 92400 Courbevoie.

Elle a approuvé l'arrêté des comptes de l'exercice 1985, qui comporte un résultat courant d'exploitation de 155,5 MF, contre 138,3 MF pour l'exercice précédent, et un bénéfice net, après provisions et impôts, de 137,7 MF, contre 104,9 MF.

L'assemblée générale ordinaire a décidé la distribution, au titre de l'exercice clos, d'un dividende net de 24 F par action, auquel s'ajoutent 12 F d'impôts payés au Trésor, soit un revenu global de 36 F. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 24 avril 1986 aux guichets des banques suivantes (sièges, agences et succursales) :
Crédit lyonnais
Société générale
Banque nationale de Paris
Banque Paribas
Crédit du Nord
Crédit industriel et commercial et banques affiliées à son groupe.

Le président a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné que le bon résultat de l'exercice 1985 avait permis, d'une part, le versement d'un dividende en hausse et, d'autre part, la mise en report à nouveau de la moitié de ce résultat, gage de continuité du dividende global servi face à une phase temporaire de baisse des revenus pétroliers attendus.

Le président a fait aussi remarquer l'importance de la partie non immobilisée au bilan qui atteint environ 400 millions de francs, après s'être accrue d'une bonne centaine de millions en 1985, ce qui permettra de saisir des opportunités d'investissements diversifiés axés de préférence sur les activités non pétrolières retenues par la Société nationale ELF-Aquitaine.

COMMUNIQUÉS

SICAV

IMSI

L'Assemblée Générale Annuelle, réunie le 17 mars 1986 sous la présidence de M. Bernard Gancel a approuvé les comptes de l'exercice.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende global de F. 25,26 composé d'un dividende net de F. 24,05 et d'un crédit d'impôt de F. 1,21.

Le règlement du dividende a été effectué à partir du 1er avril 1986 pour toutes les actions existantes à cette date.

GESTION RENDEMENT

L'Assemblée Générale Annuelle, réunie le 19 mars 1986 sous la présidence de M. Bruno Georges-Picot a approuvé les comptes de l'exercice.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende global de F. 39,20 composé d'un dividende net de F. 37,07 et d'un crédit d'impôt de F. 2,13.

Le règlement du dividende a été effectué à partir du 2 avril 1986 pour toutes les actions existantes à cette date.

GESTION SÉLECTION FRANCE

L'Assemblée Générale Annuelle, réunie le 17 mars 1986 sous la présidence de M. Henri Bruté de Rémur a approuvé les comptes de l'exercice.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende global de F. 23,82 composé d'un dividende net de F. 21,19 et d'un crédit d'impôt de F. 2,63.

Le règlement du dividende a été effectué à partir du 25 mars 1986 pour toutes les actions existantes à cette date.

Les actionnaires de ces trois sicav ont la faculté, pendant un mois à compter de la mise en paiement du dividende, d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de droit d'entrée.

BANQUE INDOSUEZ
tout un monde d'opportunités
Direction des Particuliers :
96, bd Haussmann 75008 Paris
tél. 45.61.29.61

SLIGOS

RÉSULTATS 1985

Le conseil d'administration de Sligos s'est réuni le 22 avril 1986 sous la présidence de M. Gérard Bauvin pour arrêter les comptes de l'exercice 1985.

Le chiffre d'affaires consolidé de cette Société de services et d'ingénierie informatique (SSII) s'est élevé à 949,5 millions de francs, en hausse de 30,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Le bénéfice net consolidé de l'exercice s'établit à 21,066 millions de francs contre 12,021 millions de francs l'année précédente, soit 56 francs par action.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire de verser un dividende de 15 francs par action, avoir fiscal inclus.

O.P.A. SUR RADAR

MM. les actionnaires minoritaires de la Société RADAR s'estimant lésés par les conditions de déroulement de l'O.P.A. sur RADAR lancée par PRIMISTÈRE et susceptibles d'être intéressés par la constitution d'un comité de défense des petits porteurs d'actions sont invités à prendre contact immédiatement avec :

Jean GERMAIN
6, rue Taclet
75020 PARIS
Tél. : 43.61.66.34

CPR

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie parisienne de réescompte réunie le 22 avril 1986 a approuvé les comptes de la société au 31 décembre 1985.

Les bénéfices cumulés des deux entités Compagnie parisienne de réescompte et Paresco-gestion & Cie, sa filiale, se sont établis à quelque 230 millions de francs contre 190 millions de francs pour 1984.

Les produits dégagés par Paresco-gestion & Cie, société spécialisée dans le financement des obligations, s'établissent à 115 millions de francs. Ceux de la Compagnie parisienne de réescompte s'établissent également à 115 millions de francs auxquels il convient d'ajouter le dividende de 55 millions de francs versé par sa filiale.

En conséquence, la Compagnie parisienne de réescompte affiche, pour l'exercice 1985, un bénéfice net, après provisions et impôts, de 170 391 000 francs.

L'assemblée générale a décidé la mise en paiement, à partir du 30 juin prochain, d'un coupon de 30 francs par action de 100 francs, représentant un dividende de 45 francs en tenant compte de l'avoir fiscal.

Elle a également décidé la division par deux du nominal du titre, qui sera donc négocié en actions de 50 francs à partir du 2 juin 1986, et donné aux actionnaires le choix de détenir des titres soit nominatifs, soit au porteur. Un droit de vote double a été accordé aux actionnaires propriétaires de titres nominatifs justifiant d'une inscription d'au moins trois ans sans discontinuité.

Après avoir porté à 2 milliards de francs l'autorisation donnée au conseil pour des émissions d'obligations, l'assemblée générale a procédé à la nomination d'un nouvel administrateur, M. Jacques Vandier, et de deux commissaires aux comptes suppléants, MM. Jean-Claude Lallau et Philippe Peuch-Lestrade.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée générale, a réélu M. René Cassou à la présidence de la société et renouvelé les mandats des deux directeurs généraux, MM. Raymond Gayoux et Jean-Claude Martini.

AUSSEDAT REY

Le conseil d'administration de la société Aussedat Rey a décidé, lors de sa réunion du 23 avril, de convoquer pour le 5 juin 1986 une assemblée générale extraordinaire pour lui demander d'autoriser une émission d'obligations avec bons de souscription d'actions d'un montant maximum de 110 millions de francs. La date, sans doute prochaine, et les modalités de cette émission seront fixées par le conseil après l'assemblée générale extraordinaire.

Cette opération permettra à Aussedat Rey de renforcer ses capitaux permanents, concourant ainsi à la réussite de son plan de consolidation qui est en bonne voie de réalisation.

Le conseil demandera, en outre, à la même assemblée générale extraordinaire, l'autorisation de procéder en une ou plusieurs fois au cours des cinq années à venir :

— à des augmentations de capital de type classique par l'émission d'actions pour un montant de 80 millions de francs de capital ;

— à des émissions d'obligations convertibles avec un plafond de 150 millions de francs.

Cette autorisation est demandée à titre prévisionnel et ne sera utilisée qu'au moment jugé opportun par le conseil. Par ailleurs, le cumul de ces deux opérations ne devra pas dépasser 110 millions de francs de capital nouveau en nominal.

Enfin, la même assemblée générale extraordinaire devra se prononcer sur la prolongation de deux à cinq ans de la durée d'inscription des actions au nominatif pour bénéficier du droit de vote double.

CICA

Société commerciale et industrielle de la côte d'Afrique
GROUPE CFAO

Le conseil d'administration, dans sa séance du 23 avril 1986, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1985.

Le bénéfice net de la société mère, après tous amortissements, provisions et impôts, s'élève à 12 362 347 F, en augmentation de 44 % sur celui de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe CICA atteint 1 313 469 549 F pour l'année 1985, progressant de 30 %.

La marge brute d'autofinancement consolidée s'établit à 66 107 931 F contre 32 573 609 F l'exercice précédent.

Le bénéfice net consolidé se chiffre à 38 168 303 F contre 14 997 797 F en 1984.

Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 1986 enregistre une nouvelle avance de l'ordre de 30 %.

Le conseil a décidé de convoquer au siège social, à Marseille, pour le 19 juin 1986 à 11 heures, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, auxquels il sera proposé un dividende net de 40 F, assorti d'un avoir fiscal de 20 F, supérieur de 14 % à celui versé en 1985.

Le conseil a, par ailleurs, arrêté définitivement les modalités d'une double augmentation de capital. Celle-ci sera réalisée en mai-juin 1986 et s'analysera en :

- une augmentation de capital à titre gratuit sur la base d'une action nouvelle pour trois anciennes ;
- une augmentation de capital à titre onéreux sur la base d'une action nouvelle pour trois anciennes avant attribution gratuite. Les 50 490 actions émises à ce titre seront souscrites au prix de 1 200 F par action, soit pour un nominal de 50 F, une prime d'émission de 1 150 F par action. La souscription sera ouverte du 15 mai au 16 juin 1986.

Trois actions anciennes donneront droit en conséquence simultanément à l'attribution d'une action gratuite et à la souscription d'une action en numéraire, jouissance 1er janvier 1986.

Crédit National 1985
Laissons parler les chiffres

72 Milliards de francs de prêts en cours au Crédit National.
En 1985 l'encours des prêts a augmenté de plus de 10 % en valeur.

14 Milliards de francs de prêts à long terme consentis en 1985.
Le montant brut des prêts à long terme consentis par le Crédit National s'est élevé à 13,7 milliards de francs.

7 Milliards de francs de crédits à moyen terme.
Les accords de mobilisation de crédits à moyen terme ont atteint 6,9 milliards de francs.

19 Milliards de francs prêtés par sa filiale, la C.F.D.I.
A la demande de l'État et avec sa garantie, la Caisse Française de Développement Industriel a prêté 18,6 milliards de francs à long terme.

2/3 de PME dans la clientèle.
Sur les 1600 entreprises qui ont reçu un prêt en 1985, 62 % emploient moins de 200 salariés.

90 Milliards de francs d'investissements physiques financés en 1985.
En 1985, le Crédit National a ainsi participé au financement de plus de la moitié de l'investissement industriel.

19 Milliards de francs de ressources collectées par le Crédit National en 1985:
- Marchés financiers: 7,5 milliards de francs.
- Marchés internationaux: contrevaleur de 11,3 milliards de francs.

13 Milliards de francs de ressources collectées par la C.F.D.I. en 1985:
- Marchés financiers: 9 milliards de francs.
- Marchés internationaux: contrevaleur de 4,2 milliards de francs.

Chiffres-clés

en MF	1984	1985
Chiffre d'affaires HT	8078	8778
Bénéfice net	122,1	152,1
Montant distribué	58,0	83,0
Nombre d'actions rémunérées	1757137	2510194

en F	1984	1985
Dividende par action	33,00	33,00
Avoir fiscal	16,50	16,50
Dividende total	49,50	49,50

Ces chiffres sont extraits du rapport à l'Assemblée Générale qui peut être obtenu sur simple demande au Crédit National
45, rue Saint-Dominique - 75700 Paris.

Crédit National

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 17 avril
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	408 359
dont :	
Or	210 163
Disponibilités à vue à l'étranger	115 354
ECU	66 396
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 445
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	10 389
dont :	
Concours au Trésor public	25 840
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	161 956
dont :	
Effets escomptés	80 431
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	64 537
5) DIVERS	9 871
Total	679 145

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	206 076
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 922
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	14 404
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	119 327
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	57 715
5) ECU A LIVRER AU FECOM	62 893
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	242 888
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	19 772
Total	679 145

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1985

	18 avril	25 avril
Valeurs franç. à revenu variable	140,1	150,9
Valeurs industrielles	136,1	147,9
Valeurs étrangères	111,9	113
Pétroles-Énergie	136,7	155,3
Chimie	127,5	142,3
Métallurgie, mécanique	163,8	180
Électricité, électronique	131,1	138,9
Bâtiment et matériaux	164,9	164,8
Ind. de consommation non alimentaire	133,5	138,3
Agro-alimentaire	131,8	140
Distribution	125,2	138,5
Transports, loisirs, services	138,8	154,7
Assurances	169,1	178,4
Crédit banque	170,9	189
Sicomi	122,8	126,7
Immobilier et foncier	138,3	141,5
Investissement et portefeuille	153,2	166,3
Base 100 : 31 décembre 1985		
Valeurs françaises à revenu fixe	108,9	110,3
Emprunts d'État	108,4	107,4
Emprunts garantis et assimilés	110,1	111,8
Sociétés	107,5	108,7
Base 100 en 1949		
Valeurs françaises à revenu variable	3 173,2	3 417,8
Valeurs étrangères	3 886,4	3 931,8
Base 100 en 1972		
Valeurs françaises à revenu variable	457,8	493,1
Valeurs étrangères	486,5	481,3
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	125,2	128,8
Emprunt d'État	121,8	122,7
Emprunts garantis et assimilés	126,7	128,6
Sociétés	124,5	128,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	373,2	404,8
Produits de base	241,9	272,1
Construction	330,5	368,3
Biens d'équipement	342,8	382,4
Biens de consom. durables	482,1	478
Biens de consom. non durables	414,7	435,5
Biens de consom. alimentaires	368,7	388,6
Services	322,3	352,7
Sociétés financières	627,7	676,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	325,4	340,8
Valeurs industrielles	365,1	383,8
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	278,3	279,7

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SCREG : RÉSULTATS NÉGATIFS. – Les pertes de la SCREG SA pour l'exercice 1985 se sont élevées à 1,608 milliard de francs, faisant apparaître une situation nette négative de 1,107 milliard de francs. Le 13 juin 1986, le conseil d'administration proposera aux actionnaires, le 13 juin, une augmentation de capital, pour le porter de 163 millions de francs à 1,389 milliard de francs par émission de quinze actions nouvelles émises au pair (50 F) pour deux anciennes. A ces quinze actions nouvelles sera attaché un bon de souscription permettant de souscrire une action nouvelle émise à l'issue des opérations de réduction de capital.

RÉSULTATS EN FORTE HAUSSE POUR BIS. – Le résultat courant du groupe Bis avant impôts pour l'exercice 1985 a atteint 159 208 622 F, contre 76 785 415 F, soit une hausse de 107,3 %. Le chiffre d'affaires enregistre pour sa part un gain de 25,1 %, à 2,624 milliards de francs. Un dividende net de 25 F par action sera proposé aux actionnaires, assorti d'un avoir fiscal de 12,50 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	24 avril	25 avril
Valeurs françaises	151,8	153,2
Valeurs étrangères	110,7	112,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 avril	24 avril
Indice général	391	400,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 avril .... 8 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 avril	25 avril
1 dollar (en yens)	167,85	168,75

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 701
5 %	59	1 151
3 % amort. 45-54	....	2 203
Emp. 7 % 1973	7510	..
Emp. 8,80 % 77	120 50	8 149
9,80 % 78/93	105 70	7 733
8,80 % 78/86	109 90	3 255
10,80 % 79/94	109 30	6 924
13,25 % 80/90	111 70	11 871
13,80 % 80/87	108 25	7 259
13,80 % 81/89	114 25	3 819
16,75 % 81/87	111 45	10 463
16,20 % 82/90	125 40	4 572
16 % juin 82	127 20	14 071
E.D.F. 7,8 % 61	154 50	3 984
E.D.F. 14,5 % 80-92	116	11 870
Ch. France 3 %	187	..
CNB Bques janv. 82	103 90	3 398
CNB Paribas	106 90	3 398
CNB Suez	106 90	3 398
CNI janv. 82	103 80	3 398
CRH 10,90% déc.85	118 10	3 146

BOURSE DE PARIS Comptant — 25 AVRIL

Cours relevés à 18 h 20

Actions au comptant — SECOND MARCHÉ — Hors-cote — Étrangères — SICAV 25/4

Règlement mensuel

Cours relevés à 18 h 20

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

• : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1492	4,5 % 1973	1565	1575	1575	+ 0 63
....	C.N.E. 3%	....	....	....	....
1146	B.N.P.	1150	1150	1150	....
35	East Rand	35 10	36 80	36 50	+ 1 10
295	Electrolux	298	296	301	+ 1
290	Ericsson	303	306	306	+ 0 99
405	Exxon Corp.	412	427	425	+ 3 15
595	Ford Motors	590	588	588	– 0 33
80	Freegold	79 10	79 80	84	+ 6 19
92	Gencor	94 80	93 10	93 40	– 1 47
580	Gén. Electr.	558	578	576	+ 3 22
510	Gén. Belgique	528	523	520	– 1 51
575	Gen. Motors	581	586	575	– 1 03
50	Goldfields	48 85	51 80	51 80	+ 6 03
44	Gd Metropolitain	42 80	43 20	43 20	+ 0 93
75	Harmony	77 20	77 10	76 80	– 0 51

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	6 994	7 034	6 690	7 280
ECU	6 858	6 853	....	....
Allemagne (100 DM)	319 090	318 830	309	328
Belgique (100 F)	15 654	15 630	15	15 860
Pays Bas (100 fl.)	282 630	282 590	272	292
Danemark (100 krd)	86 340	86 520	82	90
Norvège (100 k)	100 850	100 650	96 500	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 765	10 762	10 400	11 150
Grèce (100 drachmes)	5 082	5 110	4 750	5 600
Italie (1 000 lires)	4 649	4 650	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	381 580	381 280	369 500	389 500
Suède (100 krs)	99 120	99 280	95	100 500
Autriche (100 sch)	45 385	45 360	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 014	5 007	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 777	4 778	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 045	5 067	4 750	5 200
Japon (100 yens)	4 154	4 142	4	4 180

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/4
Or fin (kilo en barre)	78000	77900
Or fin (en lingot)	77850	77950
Pièce française (20 fr)	552	555
Pièce française (10 fr)	465	.....
Pièce suisse (20 fr)	545	540
Pièce latine (20 fr)	475	490
Souverain	595	597
Pièce de 20 dollars	3150	3150
Pièce de 10 dollars	1600	1600
Pièce de 5 dollars	980	.....
Pièce de 50 pesos	3050	3020
Pièce de 10 florins	500	495
Or Londres	346	344 30
Or Zurich	344	344 50
Or Hongkong	345 15	345 05
Argent Londres	5 10	5 07

Le Monde

Trois partis maghrébins – l'Istiqlal, l'USFP et le FLN – condamnent le raid américain en Libye

De notre correspondant

Alger. — Vingt-huit années ont passé, mais l'esprit de Tanger a de nouveau soufflé sur Alger, où le FLN accueillait dimanche 27 avril le Parti socialiste destourien (tunisien), l'Istiqlal et l'Union socialiste des forces populaires (marocain) pour célébrer l'anniversaire d'une conférence que d'aucuns considèrent aujourd'hui comme la première manifestation de solidarité maghrébine. La conférence de Tanger avait été convoquée le 27 avril 1958 à l'initiative de l'Istiqlal et du Néo-Destour, deux mois après le bombardement par l'aviation française de la localité tunisienne de Sakiet-Sidi-Youssef. Elle avait pour objectif de resserrer les rangs maghrébins et de définir le principe d'une aide matérielle à l'Algérie, alors engagée dans sa lutte d'indépendance. Elle devait surtout conjurer toute intervention égyptienne dans les affaires maghrébines et montrer à l'Occident que l'Algérie ne s'engagerait pas sur la même voie que la République arabe unie, proche du bloc socialiste.

Le vingt-cinquième anniversaire avait été célébré à Tunis en 1983. Cette année, l'éclat donné à cette manifestation ne fait que refléter l'inquiétude qui règne dans la région. Il est certain que la situation en Méditerranée et les pressions qui continuent de peser sur la Libye ont servi de catalyseur et accéléré le processus de rapprochement entre les partis de ces trois pays qui, au demeurant, ont toujours entretenu des relations.

Les délégations marocaine et algérienne ont, du reste, été unanimes dans la condamnation des opérations américaines sur Tripoli et Benghazi lors des interventions de MM. Boucetta, Bouabid et Messaadia, respectivement secrétaire général de l'Istiqlal, secrétaire général de l'USFP, et responsable du secrétariat permanent du comité central du FLN, au cours du meeting de clôture. Seul M. Baccouche, directeur du PSD tunisien, s'est abstenu d'évoquer le conflit américano-libyen.

Dans la salle bondée de militants du FLN, le drapeau marocain, fripé d'être resté trop longtemps plié, flottait aux côtés des couleurs algériennes et tunisiennes : symbole longuement évoqué par les dirigeants des quatre partis, qui ont insisté sur l'unité culturelle des peuples du Maghreb, élément déterminant selon eux pour aboutir à ce qui était déjà une préoccupation à Tanger en 1958, le Grand Maghreb uni.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

En Afghanistan

L'absence prolongée de M. Karmal alimente les spéculations

Islamabad. — Le régime afghan a célébré, dimanche 27 avril, le huitième anniversaire de la prise du pouvoir par des militaires prosoviétiques en l'absence du numéro un de l'Etat et du parti, M. Babrak Karmal, qui, selon toute vraisemblance, est soigné en URSS.

Les médias officiels afghans avaient annoncé, le 30 mars, le départ de M. Karmal pour l'URSS en « visite privée ». Depuis, aucune information officielle sur sa présence en URSS n'a pu être obtenue. Selon des sources diplomatiques occidentales à Islamabad, M. Karmal pourrait souffrir d'une maladie pulmonaire. Des sources afghanes et soviétiques parlent d'un possible « traitement médical ». Selon une source est-européenne, il souffrirait d'une maladie du sang.

M. Karmal était absent lors du récent voyage officiel du premier ministre afghan, M. Sultan Ali Keshtmand, à Moscou, où ce dernier a signé un accord économique bilatéral. Il n'a pas non plus assisté, il y a deux jours, à une réunion du bureau politique du PDPA (Parti démocratique du peuple d'Afghanistan), qui, selon Radio-Kaboul, a examiné les résultats de la visite en URSS de M. Keshtmand.

A Moscou, la *Pravda* a marqué, dimanche, le huitième anniversaire de la « révolution » afghane en publiant une analyse nuancée de la politique intérieure et économique des dirigeants de Kaboul, dont elle ne cite pas les noms, en particulier celui de M. Karmal. Le quotidien soviétique n'évoque, en fait, qu'un seul responsable afghan, le vice-président du conseil des ministres, M. S. Manghal, qui apporte son témoignage sur les réformes économiques en cours.

La *Pravda* publie, en outre, le message de félicitations adressé par les organes dirigeants soviétiques à MM. Karmal et Keshtmand. Mais alors que, en 1985, la réponse était signée conjointement par ces deux dirigeants, cette année la signature est, comme en 1984, celle du comité central du Parti démocratique populaire d'Afghanistan, du présidium et du conseil des ministres.

De même, le quotidien de l'armée soviétique, *l'Etoile rouge*, avait souligné samedi l'action du parti et du gouvernement afghans, sans citer les noms de leurs dirigeants. Cela dit, la télévision soviétique a, pour sa part, diffusé, le 23 avril, dans le cadre d'une émission sur la jeunesse, un entretien avec le numéro un afghan.

Sur le vif

Ras le bol, les ministresses

Ce qu'elles sont casse-pieds, les bonnes femmes, toujours à japper, à tirer sur la laisse au lieu de fermer leur gueule et de rester à leur place : couché ! assis ! au pied ! C'est pour ça qu'il n'en a pas mis — ou à peine — au gouvernement, mon Jacquot. Il avait encore dans l'oreille les glapissements de la mère Roudy pendant la campagne électorale. Vous vous rappelez tout ce ramdam parce qu'il n'y avait pas assez de nanas sur les listes socialistes ? Pas fous, les mecs. Même au Parlement, c'est une incessante source d'emmerdes. Surtout quand c'est la belle-mère de votre fils, hein, mon Mimi !

Le ministre de la femme, cherchez pas, c'est moi !, claironnait, superbe, cet énorme malabar de Séguin au lendemain de la proclamation du nouveau gouvernement. Ça a fait tellement rigoler qu'on s'est senti obligé de lui coller une déléguée à la condition féminine, reléguée dans un fond de couloir.

A la santé, Michèle Barzach, c'est pas un ministre pour de vrai, un ministre à part entière. Elle est un peu déléguée sur les bords, elle aussi. Et ça l'agace prodigieusement. Alors, pour bien montrer qu'elle est là, qu'elle existe, elle n'arrête pas de l'embêter, Séguin, de lui mordiller les talons, de lui aboyer aux fesses en annonçant à grand fracas des réformes hospitalières, le retour au mandarinat. Et lui, pris de court, se retrouve tout bête, tout coincé, exaspéré par cette mouche du coche, devant le micro de RTL-*le Monde*.

C'est comme cette pétroleuse d'Alliot-Marie, une RPR pure et dure placée par Chirac dans la niche du secrétaire d'État à l'enseignement, histoire de surveiller ce gros mollasson de Monory, vous savez, ce brave grand-papa — il ressemble un peu à Galabru — chargé de l'Éducation nationale. Il paraît qu'il ne peut pas la supporter. Elle lui sort par le nez. Chaque fois qu'il aperçoit un journaliste, il le tire par la manche : Faut que je vous dise : le ministre, c'est pas elle, c'est moi ! Des fois qu'on s'y tromperait.

CLAUDE SARRAUTE.

Bourse du matin

LÉGÈRE HAUSSE

Le marché était de nouveau bien orienté le 28 avril à la séance du matin. Parmi les valeurs en hausse, on notait Chargeurs (+ 3 %), Peugeot (+ 3 %), Pernod-Ricard (+ 2 %), Source Perrier (+ 2 %), Sanofi (+ 1 %). En revanche, Navigation mixte perdait 5 %, le Club Méditerranée 3 %, Valeo, Bongrain et L'Air liquide s'inscrivant aussi en baisse.

En clôture, l'indicateur de séance gagnait + 0,18 %. L'action Michelin n'était pas cotée en raison de l'application ce lundi d'un droit de détachement.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 28 AVRIL

Indicateur de séance (%) : + 0 19

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	486	485	478
Agence Havas	1760	1710	1790
Air Liquide (L')	875	865	870
Alsthom	560	568	560
Bancaire (Cie)	1270	1270	1265
Bongrain	2049	2035	2040
Bouygues	1250	1255	1255
B.S.N.	4000	4010	4028
Carrefour	3750	3750	3830
Chargeurs S.A.	1260	1280	1285
Club Méditerranée	560	545	545
Dumez	1439	1439	1439
ELF-Aquitaine	373	375	375
Essilor	2605	2605	2600
Lafarge-Coppée	1555	1565	1560
L. Vuitton S.A.	1250	1250	1255
Michelin	3400	....	....
Midi (Cie)	6650	6680	6700
Moët-Hennessy	2465	2465	2455
Navig. Mixtes	1200	1150	1135
Oréal (L')	3415	3450	3450
Pernod-Ricard	1187	1189	1215
Peugeot S.A.	1020	1045	1051
Sanofi	843	858	850
Source Perrier	733	745	746
Télémécanique	3470	3470	3465
Thomson-C.S.F.	1190	1185	1185
Total-C.F.P.	404	411	408
T.R.T.	2955	2955	2955
Valéo	619	606	610

Le numéro du « Monde » daté 27-28 avril 1986 a été tiré à 450 552 exemplaires

RABAT SOUHAITE ÉVITER « TOUTE ESCALADE » EN MÉDITERRANÉE

Rabat *(AFP, AP)*. — M. Jean-Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères, a regagné Paris dimanche 27 avril à l'issue d'une visite officielle de deux jours au Maroc (*le Monde* daté 27-28 avril). La situation en Méditerranée a été au centre de ses entretiens avec le roi Hassan II et M. Filali, son collègue marocain.

Evoquant *« les événements regrettables et lourds de menace qui ont eu lieu récemment dans cette partie du monde »*, M. Filali a dit : *« Nous gardons l'espoir que, grâce au concours de toutes les bonnes volontés, cette crise conjoncturelle sera vite surmontée. Nous ne doutons pas que la France saura joindre en cette circonstance ses efforts aux nôtres pour éviter à notre zone les dangers que comporte toute escalade et afin de ramener à cette partie de la Méditerranée la paix, la stabilité et la sécurité dont elle a besoin. »*

Interrogé par les journalistes marocains sur les raisons du veto de la France à la résolution présentée au Conseil de sécurité des Nations unies par les non-alignés, pour condamner le raid américain sur la Libye, M. Raimond a expliqué l'attitude de la France par le fait que le projet ne mentionnait par les origines de la crise et n'était donc pas équilibré.

Au sujet des problèmes liés à l'immigration maghrébine et à la libre circulation entre les deux rives de la Méditerranée, le ministre a dit que, effectivement, M. Jacques Chirac, dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, avait évoqué l'établissement de visas, mais que les modalités pratiques de ce projet n'étaient pas encore fixées.

DES ANOMALIES RELEVÉES DANS LA GESTION « DE CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT »

Le ministre de la coopération, M. Michel Aurillac — qui a succédé à M. Christian Nucci, — vient de révéler dans un communiqué que des anomalies comptables avaient été commises dans la gestion de l'association Carrefour du développement. Voici le communiqué :

« Le ministre de la coopération, à l'occasion de sa prise de fonction, a été informé que la Cour des comptes venait d'engager le contrôle des comptes de son administration et, notamment, ceux d'une association subventionnée par le ministère, Carrefour du développement, fondée en 1983, dont l'objet général est de promouvoir le développement.

Il est très rapidement apparu à M. Michel Aurillac que des anomalies d'ordre comptable avaient été commises dans la gestion de cette association et que la destination de plus de 10 millions de francs n'avait pu être précisée.

Ces pratiques entraînent d'ores et déjà l'impossibilité d'assurer le paiement des salaires de près de vingt-sept employés. Le ministre de la coopération a saisi le procureur général près la Cour des comptes le 18 avril dernier de ces faits qui, par ailleurs, ont également donné lieu à une saisie de la juridiction judiciaire par la présidente de l'association. Afin d'éviter que le personnel ne subisse un préjudice anormal, en raison de cette situation, le ministre a fait étudier les mesures qui pourraient être prises pour que les salariés bénéficient, dans la limite des salaires échus, de secours d'urgence. »

MORT DE L'ACTEUR AMÉRICAIN BRODERICK CRAWFORD

L'acteur américain Broderick Crawford est mort samedi 26 avril à Rancho Mirage (Californie) des suites d'une attaque cérébrale. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Fils d'un acteur de vaudeville, Lester Crawford, et de la comédienne Helen Broderick, Broderick Crawford, né le 9 décembre 1911 à Philadelphie, avait commencé lui aussi par jouer au théâtre. A la fin des années 30, il avait connu le succès à Broadway dans *Des souris et des hommes*, de John Steinbeck.

Petit, trapu, une *« sale gueule »*, comme il disait lui-même, marquée par les expériences de la vie et les rencontres musclées, Broderick Crawford fait son entrée au cinéma par hasard et par la grande porte : en mai 1949, il interprète le personnage de démagogue populiste dans *les Fous du roi* réalisé par Robert Rossen et obtient l'oscar du meilleur acteur. Avec la même sobriété, la même puissance, il joue ensuite le politicien corrompu de *Comment l'esprit vient aux femmes* (*Born Yesterday*) mis en images par Georges Cukor (1950), l'escroc minable et noble à la fois de *Il Bidone*, de Federico Fellini (1956). Broderick Crawford aimait interpréter des personnages durs et humains. On le vit encore dans *la Gueule du loup* (*The Mob*), de Robert Parrish, *La première balle qui tue*, de Russel Rouse, et dans une version dirigée par Fritz Lang de *la Bête humaine*.

Depuis le milieu des années 60, Broderick Crawford se consacrait aux séries télévisées (*Highway Patrol*).

TROIS ÉLECTIONS CANTONALES

LOIR-ET-CHER : canton de Droué (2e tour).

Inscr., 3204 ; vot., 2465 ; suffr. expr., 2384. MM. Mercier, div. d., 1495 voix, ÉLU ; Brunet, div. d., 889.

[M. Jacky Mercier, maire de Droué, l'emporte devant M. Alain Brunet, maire de Ruan-sur-Egvonne. L'un et l'autre pouvaient prétendre à l'héritage politique de l'ancien conseiller général, M. Paul Bourdier (UDF), décédé le 25 février dernier. Six candidats au premier tour se situaient dans le même camp ; à gauche, seul le PCF avait présenté un candidat. Les résultats le 20 avril avaient été les suivants : Inscr., 3196 ; vot., 2374 ; suffr. expr., 2346. MM. Mercier, div. d., 845 ; Brunet, div. d., 483 ; Vasseur, div. d., 356 ; Fourmont, div. d., 224 ; Coulon, div. d., 200 ; Leroy, PCF, 183 ; Lemoisson, div. d., 55. Au second tour, M. Brunet bénéficiait du désistement des autres candidats divers droite et du soutien des principaux élus départementaux de la majorité (députés, président du conseil général, etc.). Ceux-ci accusaient M. Mercier de bénéficier des voix socialistes, voire d'un discret soutien du PS, qui n'avait donné aucune consigne de vote.]

LOIRE-ATLANTIQUE : canton du Croisic (2e tour).

Inscr., 8 714 ; vot., 4 555 ; suffr. expr., 4 465. MM. Auffret, sout. RPR-UDF, 2 669 voix, *ELU* ; Le Berche, PC, 1 796.

[M. Jean-Pierre Auffret, maire du Croisic, succède à Louis Jaunay (RPR), décédé en février dernier. En dépit d'une considérable augmentation des voix communistes par rapport à mars 1982 (+ 16,5 points) et du soutien du PS pour ce second tour, M. Pierre Le Berche, maire de Batz-sur-Mer, doit s'incliner. Les résultats du premier tour, le 20 avril, avaient été les suivants : Insc., 8 714 ; vot., 4 317 ; suffr. expr., 4 274. MM. Auffret, 2 108 ; Le Berche, 1 125 ; Texier, PS, 637 ; Thomère, div. d., 213 ; Mme Orsean-Garreau, FN, 190.]

LOT-ET-GARONNE : canton de Marmande-Est (2e tour).

Inscr., 10 788 ; vot., 6 933 ; suffr. expr., 6 728. Mme Larrieu, UDF-RPR, 3 771 voix, *ELUE* ; M. Cazassus, 2 957.

[Mme Gilberte Larrieu succède à son mari, Jean Larrieu (div. d.), décédé. Mme Larrieu était arrivée en tête au premier tour, le 20 avril, avec 2 921 voix (45,23 %), contre 2 190 (33,91 %) à M. Cazassus, 769 (11,90 %) à M. Wind (div. d.) et 578 (8,95 %) à M. Drouilhet (8,95 %), pour 6 458 suffrages exprimés sur 6 559 votants et 10 790 électeurs inscrits.]

● *Nouveaux contacts israélo-jordaniens, selon M. Shimon Pérès.* — Le premier ministre israélien a révélé dimanche 27 avril, lors d'une interview accordée à la télévision israélienne, l'amorce de négociations secrètes israélo-jordaniennes fondées sur une *« compréhension »* mutuelle.



A B C D E F G

